



HAL
open science

La valorisation du patrimoine endokarstique libanais

Laudy Doumit

► **To cite this version:**

Laudy Doumit. La valorisation du patrimoine endokarstique libanais. Géographie. Université de Savoie; Université Saint-Joseph, Beyrouth, 2007. Français. NNT: . tel-00273992

HAL Id: tel-00273992

<https://theses.hal.science/tel-00273992>

Submitted on 16 Apr 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LA VALORISATION DU PATRIMOINE ENDOKARSTIQUE LIBANAIS

Thèse de Doctorat de Géographie
Option « Aménagement Touristique et Culturel »
Soutenue le 17 décembre 2007.

Laudy Maroun DOUMIT



Université Saint-Joseph, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de Géographie, Beyrouth, LIBAN

en co-tutelle avec
Université de Savoie, Laboratoire EDYTEM, Chambéry, FRANCE

Composition du Jury :

Jocelyne ADJIZIAN-GERARD - Professeur de Faculté - Université Saint-Joseph	co-Directrice
Jean-Jacques DELANNOY - Professeur des Universités - Université de Savoie	co-Directeur
Christophe GAUCHON - Maître de Conférences - Université de Savoie	co-Directeur
Jean-Paul AMAT - Professeur des Universités - Paris IV Sorbonne	Rapporteur
Richard MAIRE - Directeur de recherche – Laboratoire ADES/Bordeaux 3	Rapporteur
Jarjoura HARDANE - Professeur de Faculté - Université Saint-Joseph	Examinateur

1	2	3
---	---	---

Illustrations de couverture :

1. Le fleuve émanant de la grotte de Er-Roueiss (Cliché ALES).
2. Répartition des cavités recensées au Liban (L. DOUMIT, 2003).
3. Dépliant du site de Jeita (Cliché MAPAS).

LA VALORISATION DU PATRIMOINE ENDOKARSTIQUE LIBANAIS

Thèse de Doctorat de Géographie
Option « Aménagement Touristique et Culturel »
Soutenue le 17 décembre 2007.

Laudy Maroun DOUMIT

Université Saint-Joseph, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de Géographie, Beyrouth, LIBAN

en co-tutelle avec

Université de Savoie, Laboratoire EDYTEM, Chambéry, FRANCE

Composition du Jury :

Jocelyne ADJIZIAN-GERARD - Professeur de Faculté - Université Saint-Joseph	co-Directrice
Jean-Jacques DELANNOY - Professeur des Universités - Université de Savoie	co-Directeur
Christophe GAUCHON - Maître de Conférences - Université de Savoie	co-Directeur
Jean-Paul AMAT - Professeur des Universités - Paris IV Sorbonne	Rapporteur
Richard MAIRE - Directeur de recherche – Laboratoire ADES/Bordeaux 3	Rapporteur
Jarjoura HARDANE - Professeur de Faculté - Université Saint-Joseph	Examineur

à mes parents,

*« Votre Liban est un pays de discours et de disputes.
Mon Liban est (...) écho de flûtes dans les grottes et les cavernes. »*

*Gibran Khalil Gibran
Extraits de "vous avez votre Liban et j'ai le mien".*

REMERCIEMENTS

Cette thèse a été réalisée en co-tutelle entre l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ) et l'Université de Savoie. Je tiens à remercier mes trois directeurs Mme Jocelyne ADJIZIAN-GERARD (Chef du Département de Géographie, USJ), MM. Jean-Jacques DELANNOY & Christophe GAUCHON (Laboratoire EDYTEM, Université de Savoie - Chambéry) qui ont dirigé ce travail, avec patience et amabilité. Qu'ils trouvent également ici l'expression de toute ma reconnaissance pour m'avoir donné de leur temps et conseils malgré leurs maints engagements. Mme GERARD, a été pour moi, non seulement une directrice, mais aussi une marraine. Si j'ai préparé une thèse c'est grâce à ses conseils et à ses encouragements qui me poussaient à vouloir aller encore plus loin. C'est elle qui m'a encadré dans tous mes projets de recherche depuis la licence, la maîtrise, le DEA et maintenant le Doctorat. Je lui serai toujours reconnaissante de m'avoir formée. Mes remerciements vont aussi à M. DELANNOY pour la confiance qu'il m'a accordée en me donnant la possibilité de faire la thèse en co-tutelle avec le Laboratoire EDYTEM et pour la bourse MIRA qu'il m'a attribuée pour couvrir les frais de mes voyages. Par ailleurs, si j'ai pu terminer ma thèse en trois ans c'est grâce à l'invitation de M. GAUCHON à venir rédiger ma thèse à Chambéry, lorsque mon pays était mouvementé après la guerre de juillet 2006. Il m'a offert le logement, à plusieurs reprises, lors de mes voyages. Je le remercie infiniment.

Je remercie M. Jean-Paul AMAT, Professeur des Universités (Paris IV Sorbonne), et M. Richard MAIRE, Directeur de recherche (Laboratoire ADES/Bordeaux 3) d'avoir accepté d'évaluer mon travail. Je suis très honorée de leur présence dans mon jury au titre de rapporteurs.

Je remercie M. Jarjoura HARDANE, doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (USJ), d'avoir accepté d'être aussi dans mon jury, malgré ses grandes responsabilités et ses nombreux engagements.

Mes remerciements vont aussi au Conseil de la recherche de l'USJ dirigé par M. Mounir CHAMOUN, qui m'a accordé une allocation de thèse pendant mes trois années de recherche. C'est grâce à ce soutien que j'ai pu me consacrer entièrement à mes études. Qu'il trouve ici les marques de ma reconnaissance et de mon respect.

Egalement, je remercie l'équipe de la bibliothèque de l'USJ qui a mis à ma disposition un bureau « mon box » afin de travailler mon mémoire dans une ambiance sereine.

Un grand merci à M. Hani ABDUL-NOUR, spéléologue confirmé, pour tous ses précieux conseils qui m'ont été d'une grande utilité.

Je remercie également Mme Nada SALIBA, qui m'a donné de son temps et de ses compétences informatiques pour monter mon SIG et faire des requêtes pour traiter les résultats de mes enquêtes.

Je cite également Mme Véronique Peyrache-Gadeau pour ses conseils en matière de l'économie du patrimoine. Ses remarques m'ont été d'une grande utilité.

Je remercie également les propriétaires et gérants des grottes retenues dans mon étude, chefs des municipalités, spéléologues, responsables dans les différents ministères et organismes qui ont accepté de me rencontrer et de me fournir toutes les informations nécessaires à ma thèse. Par ordre alphabétique, je cite :

M. Wagih ABI HABIB, Mme Salwa EL-AMINE, M. Samir BAROUD, M. Sabaa CHAAIB, M. Nasr CHOUMAN, M. Hassan DGHAILI, Mme Joumana GHANNOUM, M. Salim EL-HACHEM, M. Nabil HADDAD, M. Ahmad HAMZE, M. Ibrahim HASSAN, M. Frédéric AL-HUSSEINI, M. Sami KARKABI, M. Joseph KREIDI, M. Boulos MHANNA, M. Boutros Karam NOSRALLAH, Mme Lara SAMAHA, M. Mounir YAAQOUB, M. Faysal ZEIN et M. Antoine ZGHEIB. Je suis reconnaissante à toutes ces personnes. Leur rencontre était pour moi une mine d'information.

J'associe à mes remerciements les 1000 individus que j'ai rencontrés lors de mes enquêtes. Merci à chaque personne qui a répondu à mes questions et qui m'a donné de son temps.

Je veux citer aussi de nombreuses personnes de l'équipe EDYTEM pour leur accueil chaleureux lors de mes voyages en Savoie et en particulier Xavier BERNIER, Mélanie DUVAL, Anne GUILLOMARD, Fabien HOBLEA, Stéphane JAILLET, Anne-Sophie PERROUX, Emilie THIEBAUD, Dominique BAUD et Amaia LEGAZ.

Je remercie aussi Père Louis BOISSET, s.j. et Grace HOMSY pour leur amitié et leur soutien moral lorsque j'en avais vraiment besoin.

Un grand merci aussi à mes parents qui m'ont accompagnés dans les différents sites de l'enquête et qui n'ont jamais cessés de m'encourager à vouloir foncer d'avantage dans mes études.

Je voudrai remercier aussi mes amis et compagnons de thèse Carine, Firas et les autres pour leur aide sympathique tant sur le plan, scientifique qu'humain et pour la bonne humeur dans laquelle ce travail a été accompli.

Enfin, je remercie mon petit coeur Rabih. La thèse fut un agréable moment de l'avoir rencontré... Je le remercie pour sa vie et pour tous ses encouragements.

J'espère n'avoir oublié personne et pour ceux dont c'est le cas, je m'en excuse. Quoi qu'il en soit, soyez tous remerciés de votre participation.

Merci pour les excellents moments que l'on a passé...

Dans cette étude de valorisation du patrimoine endokarstique au Liban, nos objectifs sont de deux ordres. Il s'agit tout d'abord de comprendre ce qu'est une valorisation patrimoniale et, plus particulièrement la valorisation du patrimoine endokarstique et, par la suite, de proposer un modèle de valorisation qui tienne compte de deux aspects fondamentaux qui, d'emblée, pourraient paraître antagonistes : le développement touristique, d'une part, et le respect du milieu en tant qu'entité scientifique et naturelle qu'il s'agit de préserver, d'autre part.

Afin de concevoir un modèle de valorisation applicable dans le contexte libanais et favorisant la protection des sites endokarstiques, il a fallu développer deux axes de recherche complémentaires, nécessaires à la proposition d'un modèle de valorisation :

- L'étude des sites endokarstiques libanais qui ont les potentiels touristiques les plus importants. Quatre sites sont alors retenus dans cette étude : Jeita (la seule grotte libanaise déjà aménagée et promue touristiquement), Nabaa al-Chataoui, Nabaa al-Mghara et Er-Roueiss ;
- La compréhension des perceptions qu'ont les Libanais pour leurs différentes ressources patrimoniales, notamment l'endokarst, à partir d'enquêtes menées auprès de la population libanaise et d'entrevues avec les acteurs responsables des aménagements touristiques.

Ces thématiques ont montré qu'au Liban, il existe un réel potentiel touristique qui pourrait être développé autour des grottes. Néanmoins, un manque de prise de conscience patrimoniale est soulevé aussi bien auprès de la population libanaise qu'auprès des acteurs responsables du développement territorial. Le résultat obtenu montre une inertie des responsables qui attendent que les problèmes auxquels ils sont confrontés soient résolus et, entre temps, une destruction des patrimoines naturels, par la population, pour l'investissement dans des projets qu'elle juge être plus rentables économiquement.

Le modèle de valorisation du patrimoine endokarstique, proposé à la fin de cette étude, dresse alors une logique d'action, avec plusieurs phases successives, qui prend en considération l'ensemble des facteurs nécessaires à un tourisme durable : environnementaux, économiques et sociaux. Il a permis alors d'évaluer les travaux de mise en tourisme qui ont été menés à Jeita, ainsi que l'étude des conditions nécessaires à une éventuelle valorisation des trois autres sites étudiés. Plusieurs propositions d'actions sont alors présentées afin de pouvoir créer ces conditions indispensables à toute démarche de mise en valeur des grottes.

Ce travail de recherche constitue une première approche nationale sur un phénomène patrimonial négligé et développe un modèle de valorisation du patrimoine, adapté à ce pays. Toutes les connaissances acquises pourront être exploitées dans le cadre d'un aménagement des sites karstiques.

In this study of endokarstic heritage development in Lebanon, we have two kinds of objectives. First, we have to understand the concept of heritage development in general and the development of endokarstic heritage in particular, and then, to put forth a method of development that takes into account the two fundamental aspects that may seem antagonistic at first: the development of tourism on one hand and the respect of the milieu as a scientific and natural entity to be preserved on the other hand.

In view of devising a method of development that can be applied within the Lebanese framework, aiming at protecting the endokarstic sites, two complementary research axes that are essential for putting forth a method of development had to be made available:

- A study of the Lebanese endokarstic sites having the most important tourist potential, where four sites were taken into consideration: Jeita (the only Lebanese grotto which has already been fit out and promoted as a tourist attraction), Nabaa Al-Chataoui, Nabaa Al-Maghara and Er-Roueiss;
- Understanding the perceptions of the Lebanese with regard to their different heritage resources, endokarst in particular, by carrying out surveys among the Lebanese population and interviewing forces in charge of tourist facilities.

These themes revealed that, in Lebanon, there are actual tourism capacities that could be developed around the grottos. Nevertheless, a lack in heritage awareness is detected among the Lebanese population as well as among the forces in charge of territorial development. The obtained result reveals the passivity of those in charge, who are waiting for the challenges facing them to be settled, while the population is destroying the natural heritage to exploit same in projects that they deem to be economically more profitable.

The method of development of the endokarstic heritage, presented at the end of this study, draws up a course of action, with several successive phases, taking into consideration all the factors deemed necessary for durable tourism, whether such factors are environmental, economic or social. This allowed the evaluation of the works promoting tourism, carried out in Jeita, as well as the study of the conditions that are necessary for the potential development of the three other sites under study. Several courses of action were put forth in view of making these indispensable conditions available and that in every approach made for promoting the grottos.

This research constitutes a first national step towards a neglected heritage phenomenon and devises a method of heritage development that is applicable in this country. All the acquired information can be used in the framework of developing karstic sites.

INTRODUCTION GENERALE	P. 17
PARTIE 1 : Une approche théorique de la valorisation patrimoniale	27
CHAPITRE 1 : Le patrimoine	32
CHAPITRE 2 : La perception du patrimoine endokarstique	44
CHAPITRE 3 : La valeur économique du patrimoine	59
CHAPITRE 4 : La valorisation, le tourisme et la protection du patrimoine	70
PARTIE 2 : Le patrimoine endokarstique au Liban	93
CHAPITRE 5 : La présentation des zones d'étude	97
CHAPITRE 6 : La perception du patrimoine chez les Libanais	144
CHAPITRE 7 : Les acteurs du développement territorial et endokarstique au Liban et le milieu souterrain	200
PARTIE 3 : La mise au point d'une valorisation patrimoniale de l'endokarst libanais	227
CHAPITRE 8 : La valorisation pour un tourisme souterrain durable	231
CHAPITRE 9 : Un modèle de valorisation du patrimoine endokarstique libanais	245
CONCLUSION GENERALE	261
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	269
ANNEXES	281
TABLES	341
TABLE DES FIGURES	343
TABLE DES TABLEAUX	349

TABLE DES PHOTOS	351
TABLE DES ANNEXES	353
TABLE DES MATIERES	355

Introduction générale

Le Liban, comme beaucoup de jeunes nations, est aujourd'hui confronté à une double attente : développer son offre touristique afin de renforcer son économie et préserver ses patrimoines « naturels » qui ne constituaient pas une priorité tant dans ses actions de valorisation que d'aménagement du territoire. Conscient que l'actuelle offre touristique du pays est essentiellement centrée sur des sites archéologiques de renom et sur « l'image » de l'eau du Mont-Liban, le Liban recherche d'autres formes et supports de développement touristique notamment autour de ses paysages et de ses reliefs remarquables.

Si cette prise de conscience est relativement « ancienne » (pour une jeune nation comme le Liban), si on se réfère aux associations de protection de l'environnement et du patrimoine qui ont émergé dès la fin de la guerre civile (1975-1990), force est de constater qu'aucune politique lisible et visible de valorisation patrimoniale et touristique forte n'a été jusque là clairement formalisée par les autorités. Les raisons sont diverses. Celles qui sont le plus souvent mises en avant sont la primauté d'autres voies de développement économique et/ou territorial, les tensions politiques qui ne permettent pas de travailler sur le long terme, auxquelles s'ajoutent les événements géopolitiques de ces dernières années. Malgré tout, les Libanais ont conscience que leur pays dispose d'un cadre environnemental que jalouse bon nombre de nations voisines et que ce cadre environnemental a été et est mis à mal. Durant la guerre intérieure (avril 1975 - octobre 1990), l'urbanisation anarchique autour de Beyrouth s'est faite aux dépens de sites naturels remarquables comme les champs de lapiés de Faitroun et Raifoun (caza de Kesrouan) (Photo 1). Avec le recul, on se dit que ces champs de lapiés auraient pu être un superbe support de valorisation de paysages



Photo 1 : Un exemple de construction d'un complexe architectural au milieu d'un champ de lapiés à l'est de Faitroun (Liban) – 1983

© Fareed Abou-Haidar.



Figure 1. La carte géographique du Liban.

remarquables du Liban, au même titre que la forêt de Pierre du Yunnan (Chine) ou de Montpellier le Vieux (France).

L'exemple des champs de lapiés n'est pas anodin car il a été un des vecteurs de prise de conscience par certains acteurs (essentiellement associations de protection du patrimoine) à la fois du caractère irréversible de certaines actions et de l'opportunité de valoriser touristiquement les valeurs paysagères, biologiques (forêt de cèdres...), hydrologiques et géomorphologiques du Liban ; valeurs qui présentent une très grande diversité sur un espace relativement restreint (cf. taille du pays, Fig. 1). Si quelques comportements ponctuels et de rares décisions prises au cas par cas peuvent être cités, il faut être lucide et souligner que les « patrimoines naturels » sont encore trop victimes, à la fois, de l'indifférence des responsables et de l'ignorance de la population des valeurs des paysages et reliefs qui les entourent. Ce travail de recherche doctorale a pour volonté de mettre en avant la réelle opportunité de développement durable et local autour des nombreuses ressources naturelles, culturelles/historiques, paysagères et immatérielles que possède le Liban, notamment *via* leur valorisation touristique. Plusieurs travaux récents dont celui de M. Duval (2007) mettent clairement en avant que valorisation touristique et protection patrimoniale ne sont pas antinomiques dès lors qu'elles ont été pensées de concert et dans le cadre d'une gestion durable des ressources. Notre travail a pour objet de mettre en avant que le concept de « gestion durable » a un réel sens notamment dans de jeunes nations qui cherchent de nouvelles pistes de développement économique. Pour mettre en avant cette faisabilité et cette opportunité, bien entendu dans le cadre d'une stabilisation politique et économique du pays, nous avons décidé de travailler au sein des nombreux supports possibles de valorisation patrimoniale sur le patrimoine karstique et plus particulièrement sur les grottes. Le karst qui couvre 65% de la surface du Mont-Liban, est omniprésent tant en ce qui concerne les ressources en eau (l'essentiel des eaux à usage domestique sont issues du karst) que les paysages (Fig.2). C'est en ce sens qu'il constitue un patrimoine naturel considérable sans doute le plus important du pays. Ce qui justifie notre choix de travailler sur le karst.

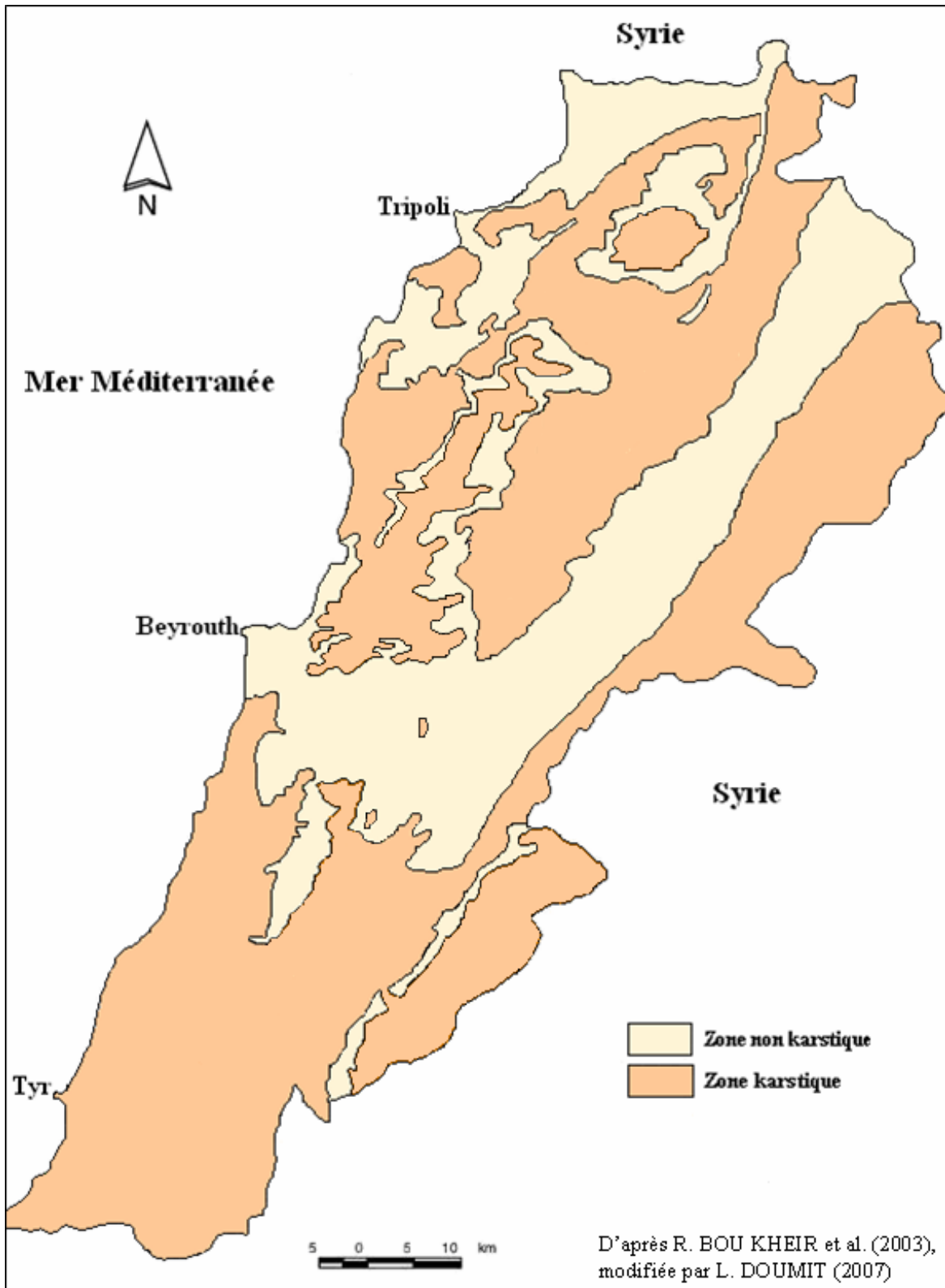


Figure 2. Les zones karstiques au Liban.

Notre choix a été, par ailleurs, conforté par ce qui se passe dans d'autres pays possédant des paysages karstiques remarquables où existe une forte tendance à valoriser les grottes aussi bien en tant que patrimoine (classement Unesco ou nationaux) ou de support touristique. De nombreux exemples peuvent être cités en Autriche, Brésil, Chine, Croatie, Espagne, France, Italie, Maroc, Mexique, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Slovénie, Suisse, Turquie, Vietnam,... (R. WENGER, 2006). Le Liban peut être pleinement intégré à cette liste vu l'importance des phénomènes karstiques qui y sont présents et qui constituent un patrimoine naturel considérable, sans doute le plus important du pays (Photos 2 et 3). Depuis 1951, date de la création du premier club spéléologique au Liban, et jusqu'à nos jours, plus de 500 cavités souterraines ont été recensées sur l'ensemble du territoire (ABDUL NOUR, 2004).



Photo 2. Un exemple de paysage karstique : une arche naturelle dans la vallée de la Qadisha (Liban) – cliché J.-J DELANNOY.



Photo 3. Un champ de lapiaz dans la région du Kesrouane (Liban) – cliché P.-C. GERARD.

Malgré cette richesse en phénomènes karstiques et en grottes et l'importante activité spéléologique, une seule cavité, celle de Jeita, est considérée comme un haut lieu du tourisme libanais. Les autres cavités, aménagées ou non, tout comme d'ailleurs un grand nombre d'éléments patrimoniaux du Liban, sont plus ou moins ignorées, voire dégradées.

Les causes de ce décalage entre l'existant et la valorisation touristique sont multiples. L'une des plus importante cause concerne le contexte historique et géopolitique libanais, les circonstances qui ont affecté le pays, la succession d'événements majeurs et leurs influences sur le paysage et les patrimoines.

L'objet de notre recherche doctorale est de proposer un modèle de valorisation qui tienne compte des deux entrées fondamentales suivantes souvent opposées : le développement touristique, d'une part, et le respect du milieu en tant qu'entité scientifique et naturelle qu'il s'agit de préserver, d'autre part.

Les Libanais sont-ils conscients que la préservation et la protection de leurs patrimoines pourraient aboutir à un rendement économique durable, nettement meilleur que ce qu'ils envisagent d'obtenir par des projets parfois maladroits et de faible durabilité ?

Cette thèse a pour objectif d'appréhender les modes de valorisation qui prennent compte de la dimension socio-économique libanaise ainsi que des réflexions actuelles sur le développement durable des sites retenus. Pour mener à bien ce travail, notre approche se divisera en trois temps :

-1- Tout d'abord, dans la première partie, nous exposons ce que nous entendons par valorisation patrimoniale et, plus particulièrement valorisation du patrimoine endokarstique. Il s'agit d'une approche multiparamètres qui permet d'intégrer, sans les opposer, les spécificités du milieu karstique et des sociétés, sans négliger l'aspect économique du patrimoine. Trois piliers principaux seront à la base de cette valorisation :

- une méthode d'aménagement touristique respectueux de l'environnement de la caverne.
- une démarche de sensibilisation et d'information en vue d'inciter les populations à prendre réellement conscience des richesses et des dangers qui menacent leur patrimoine.
- une méthode de promotion adaptée au contexte du pays.

-2- La deuxième partie est consacrée à l'étude des sites endokarstiques libanais en général et des quatre sites retenus dans notre recherche doctorale. La connaissance de ces sites est primordiale pour la conception d'un modèle de valorisation applicable dans le contexte libanais et favorisant la protection de ces sites. Il s'agit de connaître :

- les caractéristiques scientifiques, historiques et esthétiques des cavités, par une étude approfondie de la grotte et des richesses qu'elle recèle ;

- les ressources naturelles des cavités et des incidences négatives que pourrait entraîner la dégradation du milieu (pollution, problème de la ressource en eau) ;
- le milieu socio-économique dans lequel se situe la cavité.

Par la suite, nous étudierons ce qu'est le patrimoine pour les Libanais. Cette mise au point apparaît ici incontournable, car elle est à la base de toute mise en œuvre de valorisation au Liban. En effet, le concept de patrimoine est considéré comme l'émergence d'une construction identitaire de la société, lorsque celle-ci prend conscience de la nécessité de maintenir un élément de son environnement. A partir d'enquêtes menées auprès de la population libanaise, nous tenterons de comprendre ses perceptions liées aux différentes ressources patrimoniales, notamment l'endokarst. De même pour les responsables des aménagements touristiques, nous essaierons de comprendre les relations qu'ils entretiennent avec le territoire.

-3- La troisième partie est focalisée sur la définition d'un modèle de valorisation appliqué au contexte libanais et tenant compte des spécificités territoriales et médiales des quatre cavités étudiées dans notre thèse.

Toutes les connaissances acquises dans le cadre de ce mémoire ont pour objectif d'être exploitées dans le cadre d'un aménagement à venir des sites karstiques. Ce travail de recherche constitue une première approche nationale sur un phénomène patrimonial négligé et développe un modèle de valorisation du patrimoine, adapté à ce pays.

Partie 1

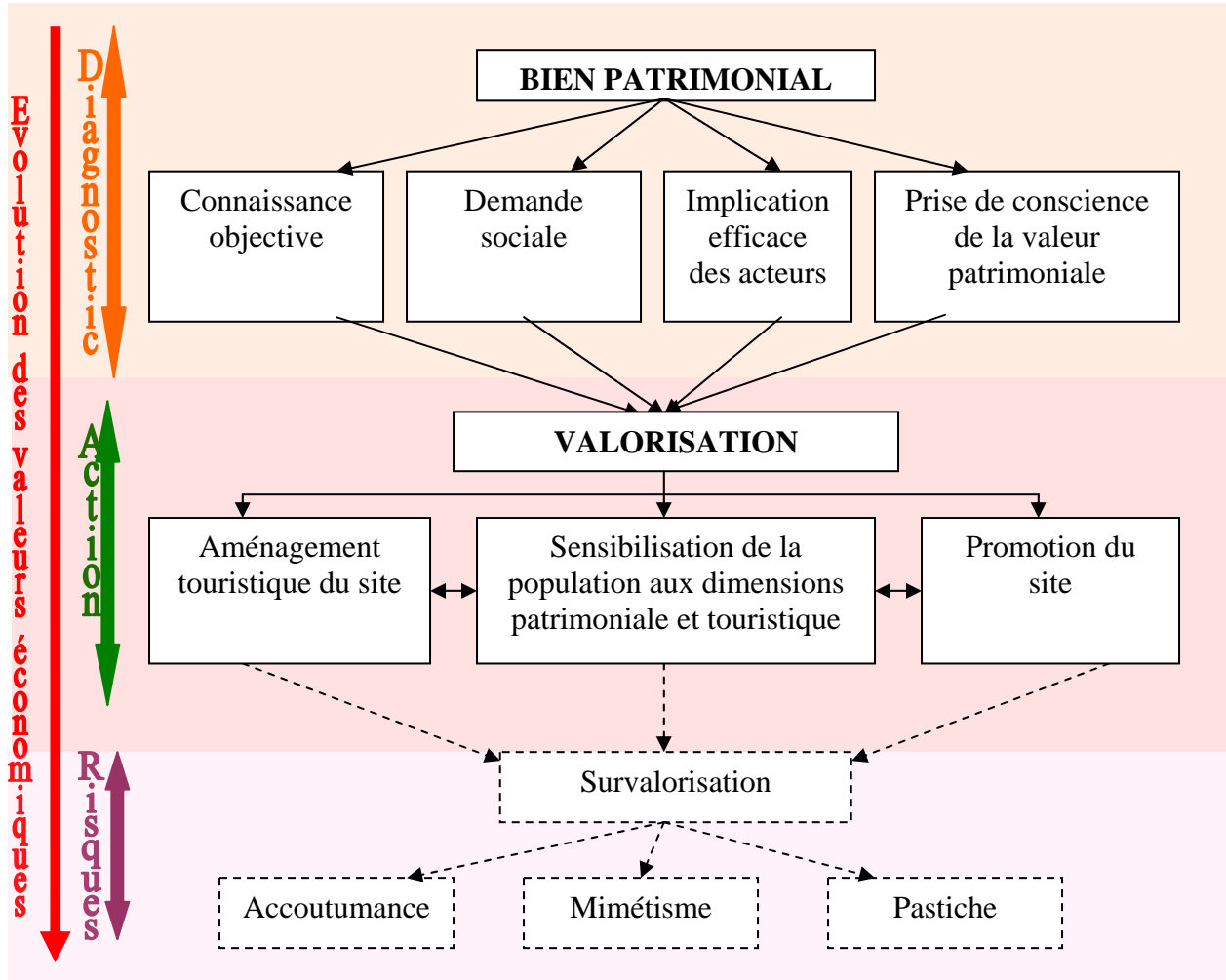
*Une approche théorique de La
valorisation patrimoniale.*

« Nous n'héritons pas la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

A. de Saint Exupery

PARTIE 1 : UNE APPROCHE THEORIQUE DE LA VALORISATION PATRIMONIALE.

Problématique / Objectifs :
Démontrer l'intérêt de la valorisation patrimoniale et les étapes de cette démarche.



- Processus de valorisation.
- - - -> Risques potentiels.
- Valeur d'option.
- Valeurs d'usages.
- Perte de valeur progressive.

Introduction

La première partie de cette thèse a pour objet de démontrer l'intérêt et les portées de la valorisation patrimoniale, notamment celle associée à l'endokarst en tant que milieu porteur de richesses naturelles et culturelles. La notion même de valorisation comporte les idées forces de protection et d'exploitation ici déclinée sous l'entrée touristique. Afin de présenter l'ensemble des arguments qui permettent d'aborder les différents supports et développement de la valorisation de l'endokarst, cette partie a été construite autour de quatre chapitres.

Le premier chapitre permettra dans un premier temps de préciser ce qu'est un patrimoine, de décrire comment cette notion a évolué dans le temps et d'expliciter les différents facteurs qui permettent à un bien d'être patrimonialisé. Par la suite, seront exposés les critères et les conditions qui incitent à la protection patrimoniale. L'endokarst sera alors décrit comme patrimoine regroupant de nombreuses dimensions naturelles et culturelles l'habilitant à être digne de protection, voire de valorisation.

La dimension culturelle des grottes sera largement développée dans le second chapitre. Il s'agit des différentes perceptions que les civilisations humaines ont eues de ce patrimoine, aussi bien au niveau des croyances qu'au niveau des pratiques. Les différentes fonctions recherchées dans les grottes, et accompagnant l'évolution de l'homme, seront ainsi exposées. Les cavernes longtemps considérées comme endroits répugnants peuplés de génies, bénéfiques ou maléfiques, selon les mythologies qui les invoquent, peuvent se voir finalement transformées en lieux touristiques. Elles participent, dès lors, à l'économie des régions où elles se situent.

Pour comprendre le processus économique qui accompagne la mise en tourisme d'une grotte, nous exposerons dans le troisième chapitre, la valeur économique que peuvent avoir les grottes, au même titre que l'ensemble des sites et monuments patrimoniaux. L'objectif est de comprendre comment l'exploitation optimale des cavités consiste à prolonger autant que possible la durée de vie du bien patrimonial.

La notion de durabilité sera largement exposée dans le quatrième chapitre où la valorisation patrimoniale sera présentée comme outil du tourisme durable. Aussi, seront exposées les conditions et les limites de cette valorisation.

Chapitre 1 – Le patrimoine

Si la question de la valorisation patrimoniale est au cœur des préoccupations libanaises notamment en termes de patrimoines archéologiques et historiques, force est de constater que les actions menées dans ce domaine restent trop modestes et ne répondent effectivement qu'à des aspects biens restreints et mitigés de la valorisation tels que la « promotion », qui n'est que le moyen d'attirer l'attention d'une clientèle sur un produit.

Cette même réflexion concernant le patrimoine naturel semble être encore plus indigente. On relève, néanmoins, un intérêt de plus en plus présent sur cette problématique que ce soit autour d'objets géologiques (la grotte de Jeita et les trois ponts naturels de Baatara...) ou d'objets biologiques (les cèdres, la vallée de la Qadisha et la réserve de Ehden...). Toutefois, ces préoccupations restent très ponctuelles et traitent de sites naturels au cas par cas en l'absence de toute vision globale à l'échelle du pays.

La réflexion sur le patrimoine se pose actuellement en termes de valorisation touristique. Il est intéressant de poser ce point de vue en préambule afin de mieux saisir l'actuelle entrée « patrimoniale » au Liban et de la comparer avec ce qui a pu se réaliser dans d'autres pays.

1.1. La notion de patrimoine :

Il est important de préciser ce que nous entendons par « patrimoine » et de mettre en avant deux acteurs essentiels : l'homme et le temps (COFFY, 2001). C'est, en effet, l'homme qui, au cours du temps, laisse ses marques dans l'environnement qu'il soit naturel et/ou culturel (bâti, mobilier...). Il crée aussi des liens avec tout ce qui l'entoure et reconnaît la valeur des éléments de son environnement dans le cas de ce qui est connu sous le vocable de « patrimoine naturel ».

La notion de patrimoine recouvre de nombreux sens liés à l'évolution de ce « concept », aux différents regards disciplinaires et aux différentes sensibilités culturelles.

Les origines de la notion de patrimoine semblent remonter à la Grèce Antique, où ce terme désignait la terre qui satisfaisait les besoins de base d'une famille. Cette terre était transmise de père en fils et d'une génération à une autre, sans être ni vendue, ni échangée.

Avec le droit romain, elle fut renforcée comme l'indique l'origine latine du terme « patrimonium », qui vient de « pater monere », ce qui appartient au père de famille.

La notion de patrimoine fut institutionnalisée avec la Révolution française, la responsabilité de sa conservation passant du niveau de l'individu ou de la famille à celui de l'Etat. Il devient alors le bien d'une communauté, d'une Nation. D'où l'insertion de nouvelles valeurs non-économiques à cette notion, tel que son aspect unificateur et fondateur.

Aujourd'hui, comme l'indique B. COFFY (2001), « la tendance (demande sociale de patrimoine) fait que tous les liens avec le passé sont patrimonialisés ». Chaque objet ayant une empreinte temporelle et faisant référence à une époque historique ou culturelle d'un endroit, possède une dimension patrimoniale, et est le témoin d'une étape dans l'évolution du territoire et donc de l'homme. Il est le vecteur de l'identité entre les générations qui ont vécu sur un même territoire, le seul lien qui perdure, mais qui évolue à travers le temps, si on se réfère à la définition de P. BEGHAIN (1998). En ce sens, une population s'identifie à un espace de vie à partir de son patrimoine qui raconte son histoire et l'histoire de son territoire. Dans cette dialectique ressort l'importance de la transmission du patrimoine qui représente, dès lors, un ensemble de repères sociaux et culturels spécifiques au temps (M. RAUTENBERG, 1999), et par conséquent, un vecteur de l'identité entre les générations.

Pour qu'il y ait processus de patrimonialisation, plusieurs dynamiques doivent fonctionner de concert, par l'action de différents médiateurs, dont le principal est l'Etat. X. GREFFE (2003) retient 3 principaux critères :

- 1- La communication : elle a pour fonction de faire connaître l'objet patrimonial. Celui-ci prend sa dimension patrimoniale dès lors qu'il y a eu une prise de conscience de sa valeur culturelle ou naturelle.
- 2- La scientificité : un objet, par sa dimension patrimoniale, revêt un caractère scientifique pour ce qu'il représente comme valeurs dans une société, notamment lorsqu'il s'agit de biens représentatifs, uniques, voire irremplaçables.
- 3- L'économie : l'objet patrimonialisé peut alors revêtir une valeur économique (cf. chapitre 3). Sa disparition constituerait alors une perte économique pour la collectivité.

Pour X. GREFFE, lorsque ces différentes dimensions concernent un même objet, ce dernier prend dès lors une forte valeur patrimoniale. Néanmoins, ces critères ne sont pas toujours nécessaires si on se réfère aux patrimoines construits autour de légende comme par exemple, la forêt de Sherwood qui a pris toute son importance suite à la légende de Robin des bois.

La patrimonialisation a une forte valeur sociale, portée par de nombreux acteurs tels que les collectivités territoriales, les associations ou les décideurs politiques (H. FRANCOIS & al., 2005). La valeur patrimoniale d'un objet n'a pas le même sens selon le contexte culturel et les spécificités environnementales. Comme le dit R. NEYRET (1992), « nous sommes tous dépositaires de cet héritage à transmettre aux générations futures. A nous de trouver les moyens adaptés à notre époque qui nous permettront de continuer à le faire servir et à le faire aimer ». Cela montre non seulement la double notion de continuité dans le temps et de transmission d'une génération à une autre, mais aussi l'importance de la protection, voire la valorisation, de ce patrimoine.

Plusieurs auteurs tels que M. LAPLANTE¹ (1992) et P.A. LANDEL (2004) décrivent la « patrimonialisation » comme l'ensemble du processus qui transite par différentes étapes. Pour M. LAPLANTE, le processus se fait en 4 temps : sélection,

1. in H. FRANCOIS et al. (2005).

élévation au niveau de symbole, consécration et mise en exposition. Alors que P.A. LANDEL cite 7 stades: l'abandon, l'identification, la protection, la conservation, la restauration, l'exposition et la mise en valeur. Les étapes de « patrimonialisation » proposé par H. FRANCOIS et al. (2005) semblent plus appropriées aux objets que nous étudions (Figure 1.1). Un bien patrimonial qu'il soit culturel, historique ou naturel, est le reflet du contexte culturel et résulte d'un processus de construction. C'est ce processus qui, à nos yeux, met en avant si on a affaire à un objet patrimonial ou non. Cela ressemble à des fouilles archéologiques qui dévoilent des richesses qui ont longtemps été présentes dans un endroit précis. A un moment, la valeur patrimoniale d'un objet prend forme, prend corps, et existe.

Par la suite, l'objet est justifié selon telle ou telle argumentation qui correspond le mieux à son type (naturel, historique ou bâti...). Cela se fait par sa confrontation à des représentations socioculturelles. Il s'agit, non seulement de repérer et d'identifier le bien, mais surtout de pouvoir produire un discours sur lequel justifier son choix (cf. § 4.2.1). Ce qui modifie alors son statut.

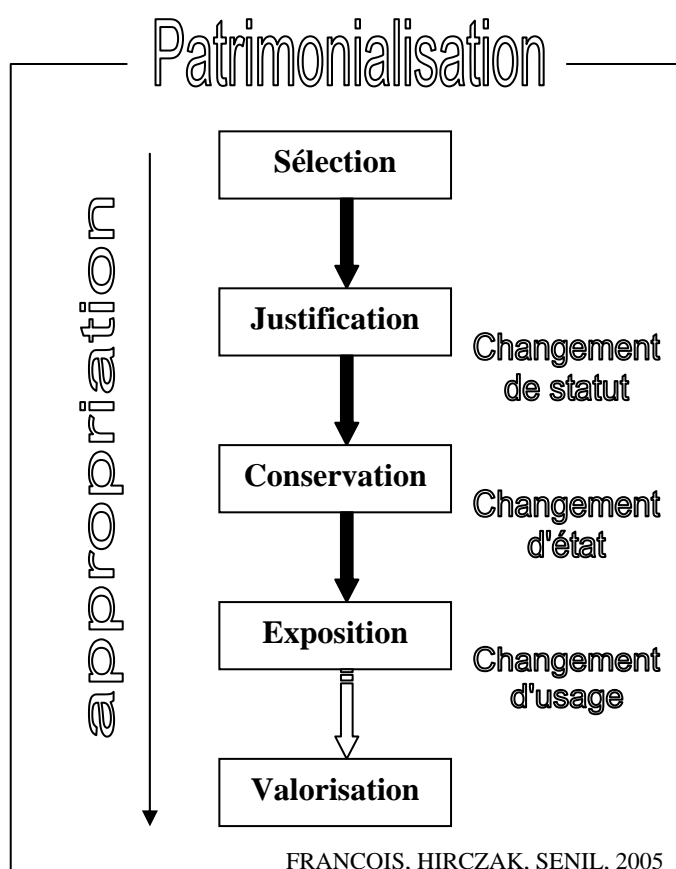


Fig. 1.1. Les étapes de la patrimonialisation

Pour pouvoir maintenir et transmettre le sens et la valeur du bien, il est nécessaire avant tout de le conserver. Dans cette étape apparaît alors, bien qu'implicitement, l'idée de vouloir transmettre le bien aux générations futures, la difficulté étant que le sens donné au patrimoine peut évoluer... Cette évolution pourrait aussi bien renforcer la valeur patrimoniale de l'objet considéré que la réduire.

La mise en « exposition » ou en « scène » de l'objet patrimonial est le mode le plus courant pour le transmettre au plus large public possible. Cette étape est essentielle pour la valorisation touristique et sous-entend l'exploitation économique du bien. C'est à ce niveau que le patrimoine joue un rôle dans l'économie du pays et apporte une valeur supplémentaire (cf. § 3.2).

La valorisation d'un patrimoine n'est pas un processus qui découle automatiquement de la mise en exposition de ce dernier. Il s'agit d'un phénomène plus complexe qui nécessite non seulement l'aménagement et la promotion touristique des lieux, qui sont des démarches propres à l'exposition, mais aussi et surtout la sensibilisation de la population et son implication dans la conservation et le maintien de ce patrimoine. Nous exposerons plus longuement cette étape au chapitre 4.

Le processus de patrimonialisation est accompagné d'un phénomène d'appropriation qui s'accroît et se confirme dans chacune de ses étapes. Il s'agit de reconnaître le patrimoine et de lui accorder des valeurs d'usage et de non-usage (cf. § 3.2.2) qui sensibiliseront les acteurs et seront à la base de toute action menée dans ce processus.

1.2. La protection du patrimoine :

La protection du patrimoine est plus qu'un simple classement des patrimoines dans un inventaire, qui n'en est que l'expression réglementaire. Elle est le plus souvent le reflet d'une « sensibilité » culturelle exprimée par une politique de protection soumise à des législations adaptées aux conditions du pays, à une vision historique et à une typologie des biens à classer pour aboutir à une analyse économique des effets du classement.

En France, la loi du 2 mai 1930 ainsi que les textes modificatifs qui ont suivi, demandent « que soit organisée une protection », mais sans en définir, d'une façon explicite, l'objet, limitant l'œuvre de sauvegarde aux « *monuments naturels et sites dont la conservation ou la préservation présente du point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général* (article 4)» (A. PLANEL-MARCHAND, 1981). Ainsi, d'après cette loi, cinq critères permettent d'appréhender le champ de la protection patrimoniale, et donc, indirectement, de définir la notion de site patrimonial :

1°- sites « artistiques » : il s'agit des sites ou des monuments remarquables par leur qualité architecturale ou sculpturale, ainsi que par les œuvres qu'ils ont inspirées, qui, lorsqu'ils sont visités, incitent les gens à vouloir les protéger, grâce aux différents intérêts qu'ils révèlent. C'est la perception visuelle qui prime.

2°- sites « historiques » : vestiges archéologiques, lieux ou monuments rappelant un fait historique majeur, un homme important.

3°- sites « scientifiques » : il s'agit des richesses appartenant au règne minéral, végétal ou animal. C'est sur ce critère que les préoccupations écologiques ou environnementales se fondent le plus souvent si on se réfère aux patrimoines mondiaux naturels de l'UNESCO.

4°- sites « légendaires » : à celui-ci se rattachent de vieilles traditions ou des souvenirs folkloriques.

5°- sites « pittoresques » : cette notion est celle dont l'aspect serait propre à fournir un sujet de tableau. Elle s'applique surtout à des ensembles : quartiers, villages, vallées, points de vue et paysages. Elle relève des émotions, des sensations provoquées.

Plusieurs auteurs tels que D. AUDRERIE (1997) et G. S. ZOUAIN (1999) se basent sur ces mêmes critères pour la protection du patrimoine, mais ils les présentent au nombre de 6 : *artistique, pittoresque, historique, légendaire, naturel et architectural*. Ils remplacent donc le terme « scientifique » par « naturel », pourtant ces deux mots n'ont pas tout à fait le même sens. Et, ils séparent le caractère « architectural » de l'« artistique ».

Indépendamment de la façon de les présenter, comme le signale D. AUDRERIE (1997), ces critères restent trop imprécis. En effet, une protection patrimoniale n'est pas uniquement liée aux particularités physiques du lieu, mais aussi aux motivations des propriétaires et aménageurs et aux préoccupations du moment. Il s'agit alors du critère de l'« opportunité » qui fait qu'un patrimoine, géré par un propriétaire averti et une association bien organisée, a d'autant plus de chance d'être retenu qu'un autre site présentant les mêmes spécificités mais ne jouissant pas d'une gestion appropriée.

Par ailleurs, certains des critères précités se recoupent largement : « pittoresque » peut être inclus dans « naturel ». Il en est une des modalités particulières. De même, la dimension « historique » inclut la dimension « artistique » qui elle-même inclut la dimension « architecturale ». Ainsi, il semble qu'il y a là des effets d'emboîtements qui ne sont pas pris en compte et qui sont pourtant importants.

Néanmoins, les critères de classement et de protection du patrimoine au niveau des Etats restent très relatifs à chacun de ces Etats. C'est pour cela que les critères de l'UNESCO apparaissent comme les plus unanimes tout au moins comme ceux ayant les plus forts dénominateurs communs.

Afin de lier au mieux l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel dit de valeur universelle exceptionnelle, les Etats membres de l'UNESCO ont adopté en 1972 la *Convention du patrimoine mondial*.

Il s'agit ici de protéger des richesses inestimables (à savoir uniques et irremplaçables) non seulement à chaque nation mais à l'humanité toute entière. La perte, suite à la dégradation ou à la disparition, de l'un de ces biens constitue un appauvrissement du patrimoine de tous les peuples du monde (Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, 2005).

Les critères et les conditions pour l'inscription de biens sur la liste du patrimoine mondial ont été élaborés pour évaluer la valeur universelle exceptionnelle ou exemplaire de ces biens, et guider les Etats parties prenantes dans la protection et la gestion des biens du

patrimoine mondial. Le Comité du patrimoine mondial relève 10 critères pour l'évaluation de la valeur dite universelle d'un patrimoine (annexe 1).

Ces critères ne contredisent pas ceux mis en avant dans la loi française de 1930. Au contraire, ils apportent des précisions puisqu'ils introduisent la possibilité d'emboîtements de patrimoines de valeurs différentes. En effet, un bien qui représente des phénomènes naturels remarquables ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles (critère vii - annexe 1), est à la fois « naturel » et « pittoresque ». De même, s'il témoigne d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages (critère ii - annexe 1), il inclut aussi bien la dimension « historique » qu'« artistique » et « architecturale ».

A ce stade, il convient de s'interroger sur les limites propres du simple effet de protection. Protéger un monument ou un site n'est pas synonyme de mise en valeur et tout projet, même réussi, n'entraîne pas nécessairement l'adhésion de tous (D. AUDRERIE, 1997). En effet, le fait de protéger un bien n'oblige pas à engager des restaurations ou des actions de valorisation. Et s'il est classé, cela ne signifie pas qu'il est « sauvé ». Ainsi, l'appel à protection n'est pas toujours la seule solution pour le « sauvetage » d'un lieu, même si la protection peut être un préalable nécessaire pour mobiliser les services ou un groupe de personnes. Pour que le patrimoine soit transmis, il est donc nécessaire qu'il soit valorisé. D'après G. S. ZOUAIN (1999), la valorisation est « un instrument de présentation de l'histoire, de transmission des connaissances, de protection des richesses nationales et de développement du tourisme ».

Dans les multiples objets d'intérêt patrimonial, il est nécessaire de se poser la question suivante : le karst peut-il constituer un objet patrimonial qui mériterait une valorisation ? Les phénomènes karstiques présentent, en effet, une grande partie des caractères précités (cf. la loi de 1930 et les critères de l'UNESCO) qui leur permettent d'être dignes d'une protection, voire d'une valorisation. C'est la découverte au

XIX^{ème} siècle d'ossements animaux et humains dans plusieurs cavernes¹ en France qui a permis de jeter un nouveau regard sur le monde souterrain longtemps oublié. Cela correspondait à une résonance avec l'engouement pour la préhistoire, la paléontologie et les origines...

1.3. L'importance de la protection de l'endokarst :

La plupart des caractères mentionnés (§ 1.2) pour la mise en œuvre de la protection d'objet patrimonial peuvent être appliqués aux différentes dimensions du milieu karstique et souterrain :

1°- caractère « **artistique** » : par définition, l'art est une expression, par les œuvres de l'homme, d'un idéal de beauté. Une grotte, en elle-même, est naturelle et ne relève donc pas de l'activité humaine. Elle n'est donc pas sensée être artistique, même si elle présente un intérêt esthétique. Cependant, elle peut revêtir cette caractéristique car certaines grottes contiennent des œuvres pariétales à l'exemple de la grotte Chauvet. À côté de nombreuses empreintes de mains et de signes abstraits, elle recèle un extraordinaire bestiaire de près de trois cent cinquante animaux (Photo 1.1) (J. M. CHAUVET, 1995). La grotte de Lascaux en est un autre exemple. Les artistes ont exploité le moindre accident de la paroi, donnant aux peintures un relief singulier. Il existe aussi des exemples libanais plus récents : les peintures murales médiévales représentant des figures humaines et des motifs géométriques (Photo 1.2) dans l'ermitage chapelle Mar Jirjis au Liban (H. ABDUL-NOUR et al., 1996).

Par ailleurs, les grottes présentent aussi un intérêt « **architectural** ». Cet aspect ne doit pas être négligé si l'on tient compte de l'activité humaine dans les grottes. En effet, l'homme s'est servi des cavités pour construire maisons, églises ou refuges... à leurs entrées, voire en profondeur. Nombreux sont les exemples où l'on voit ce phénomène se répéter partout dans le monde (Ch. GAUCHON, 1997).

¹. Découverte d'ossements d'ours des cavernes par Buckland (1826). Découverte des ossements humains mêlés à des restes d'animaux disparus dans la grotte de Bize – Aude (1827). Découverte d'ossements humains et animaux dans les grottes de Souvignargues – Gard (1831) (GAUCHON, 1997).



Photo 1.1. Une des 300 peintures de la grotte Chauvet



Photo1.2. Mar Jirjis : Gros plan du côté droit de la fresque.

2°- dimension « **historique** » : Dans ce domaine, il s'agit à la fois de l'histoire des hommes, des espèces animales (vivantes ou disparues) et de la terre (Ch. GAUCHON, 1997). La notion de grotte-refuge (R. MAIRE, 1990) a toujours existé depuis la Préhistoire jusqu'aux temps plus récents. Il s'agit là de l'histoire de l'homme liée à celle de la grotte. C'est l'exemple de nombreuses grottes telles que celle de La Balme et de Mas-d'Azil en France et la grotte de Houriyé au Liban. En effet, dans cette dernière ont été découverts des céramiques, des ossements humains et animaliers, du bois et des matières organiques.

3°- caractère « **scientifique** » ou « **naturel** ». Le karst est avant tout un patrimoine naturel. C'est le travail de la nature puisqu'il s'agit de paysage qui peut se développer, principalement, dans du calcaire. En effet, les paysages karstiques sont caractérisés par des formes de corrosion de surface, mais aussi par le développement de cavités par les circulations d'eaux souterraines. Les études karstogéniques de ces grottes constituent un véritable apport scientifique puisque la formation de ces cavernes est souvent conditionnée par les grands événements paléogéographiques des régions où elles se situent. Ainsi, leurs études peuvent dévoiler l'histoire de la nature et de la terre comme l'exemple s'est présenté dans la grotte Chauvet (J.J. DELANNOY et al., 2004).

4°- caractère « **légendaire** » : L'homme a souvent associé dans ses récits fantastiques les grottes et les gouffres au monde des démons et monstres.... De nombreuses légendes sont rattachées à ce monde mystérieux. Prenons à titre d'exemple, le mythe phénicien d'Adonis et d'Astarté où le fleuve émanant de la grotte de Afqa, un des affluents du fleuve de Nahr Ibrahim, inonde de ses eaux la terre et la féconde.

5°- caractère « **pittoresque** » : Cette notion relève des émotions, des sensations provoquées. Si les spéléologues visitent le monde souterrain, ce n'est pas seulement pour l'étudier scientifiquement, ni pour des performances sportives... mais aussi pour cette passion de s'enfoncer encore plus loin et d'admirer la diversité des paysages de ce milieu. Qu'il s'agisse des formes superficielles (lapiés, dépressions, canyons) ou des cavités souterraines avec leurs plafonds ornés de stalactites (en cônes, en draperie ou en pendeloques), et leurs stalagmites s'élevant depuis leur plancher rejoignant parfois les stalactites pour former des colonnes et des cloisons, la perception visuelle prime.

Dès lors, le monde souterrain, dans sa diversité concentre de nombreuses dimensions des critères qui incitent à sa protection. En lui se retrouvent toutes les ampleurs patrimoniales de l'espace, et ce n'est pas là la moindre de ses richesses (Ch. GAUCHON, 1997) !

§§§§§§§§

Ce premier chapitre avait pour but de mettre en avant que les grottes constituent un patrimoine, aussi bien naturel que culturel, à part entière.

Que ce soit des sites intéressants au niveau esthétique, artistique, historique, architectural... ou de par leur développement et formation, la tendance actuelle des pays développés fait que ces sites sont reconnus, voire classés, comme patrimoine digne de protection et de valorisation.

Néanmoins, le fait que les regards des populations contemporaines se tournent vers le milieu souterrain ne semble pas être une chose récente. En effet, l'intérêt pour les cavités semble être beaucoup plus ancien que la prise de conscience de leurs valeurs patrimoniales. Depuis les époques préhistoriques, dans diverses régions de la planète, les grottes ont été visitées pour des raisons utilitaires très variées. Aussi, ont-elles fait l'objet de multiples mythes et légendes. Nous présenterons dans le chapitre suivant les différentes perceptions que les civilisations humaines ont eues de ce patrimoine.

Chapitre 2 - La perception du patrimoine endokarstique

Au même titre que la notion de patrimoine, la perception et l'usage des grottes ont également évolué aussi bien dans le temps qu'en fonction du contexte socio-culturel des acteurs et usagers. Si aujourd'hui, la plupart des sociétés, notamment celles des pays développés, œuvrent pour la mise en tourisme des grottes, il y a encore quelques siècles, ce milieu était ignoré ou, quelques fois, perçu comme une source de légende ou de superstition.

Abri temporaire, abri organisé, foyer domestique, refuge, forteresse, ermitage ou sanctuaire, l'usage des grottes et leur perception constituent un fidèle reflet du contexte culturel et socio-économique. Nous préférons, ici, insister sur cette dimension plus qu'à celle liée au temps, car d'une aire culturelle à une autre, d'une société à une autre, le milieu souterrain pourrait à un même instant « t » avoir des usages très différents et, de ce fait, dégager des perceptions très différentes.

2.1. Les mythes et les légendes des cavernes :

Dans l'ensemble des usages et des perceptions du monde souterrain, se dégage un dénominateur commun à toutes les sociétés passées et actuelles : les grottes ont exercé crainte et fascination. Ce milieu obscur a longtemps été accompagné d'un halo de mystère dans l'imaginaire collectif des sociétés (ALES, 2003). Les ténèbres constituent le lieu privilégié des djinns, des monstres et des animaux fantastiques... Nombre de mythes et légendes ont pour cadre des cavités profondes et difficilement accessibles.

En Egypte, dans le livre des morts, une des scènes importantes présente le monde souterrain traversé par une barque solaire qui doit passer les douze portes peuplées de génies monstrueux prêts à la dévorer.

L'Odyssée (fin VIIIème siècle av. J.-C.) présente une toute première description du monde souterrain à travers le fleuve Achéron que doivent traverser les âmes pour parvenir à

l'empire des morts. Dans la mythologie grecque, l'enfer est représenté comme un lieu situé très loin sous la terre, destiné à accueillir les âmes des morts. Il est divisé en deux ; d'un côté le Tartare, lieu des supplices éternels, de l'autre les Champs-Elysées, lieu enchanteur où séjournent les justes.

Plus tard, de grands philosophes comme Platon perçoivent dans les antres et les cavernes l'image du Monde dans son universalité et le symbole de toutes les énergies cachées. Le monde est une "caverne" - dira Platon - que la matière rend obscur et ténébreux, mais c'est aussi le lieu de l'initiation à partir duquel, du sommeil matériel du corps, l'âme qui comprend et se souvient de son Origine, s'éveille à la vie réelle.

Dans toutes les cultures actuelles et/ou passées, le monde souterrain a aussi été doté d'une dimension sacrée, associée à la fertilité et à la guérison. Le mythe phénicien d'Adonis et d'Astarté lié à la grotte de Afqa illustre bien ces propos. Cette paroi rocheuse qui ouvre grand sa bouche pour inonder de ses eaux la terre et la féconder a longtemps impressionné les sociétés. Au printemps, la source et le fleuve deviennent rouges, rappelant le sang versé par Adonis, qui a été tué par un sanglier pour défendre sa bien-aimée Astarté, déesse de la fécondité. Ce mythe est à l'origine du temple construit à l'époque romaine juste en face de la grotte. De nos jours, bien que ne persistent que ses ruines, les croyances populaires continuent à



Photo 2.1. Le fleuve émanant de la grotte de Afqa.

circuler. Il est habituel de trouver des vêtements accrochés à proximité du temple, posés là par des femmes effectuant un vœu de fertilité (ALES, 2003).

Dans la mythologie indo-iranienne, Mithra, fils d'Anahita, s'est créé lui-même à partir de la roche des cavernes. Ce dieu fécondait la Terre, et résumait en lui toutes les forces productives de la nature. On le considérait aussi comme le médiateur de la création ou le rajeunisseur du monde.

Dans la mythologie grecque, les naïades, les bienfaitrices nymphes, vivent à la source des fleuves ou dans les cavernes qui font naître des ruisseaux inépuisables. Elles sont de remarquables guérisseuses. Cependant, il faut s'en méfier car elles peuvent aussi apporter la maladie. Cette ambivalence est d'ailleurs caractéristique des anciennes religions et cultures.

Toujours dans la mythologie grecque, Chiron, fils du Titan Chronos et de la nymphe Philyra, vivait dans une grotte du Mont Pélion en Thessalie, vers laquelle les gens affluaient pour ses conseils, ses dons de guérison et son enseignement.

Les grottes, comme lieu de guérison, existent dans toutes les régions du monde. Ne sont présentés ici que quelques exemples illustratifs. Dans le canton du Jura suisse, les malades viennent fréquemment visiter la grotte de Sainte Colombe, jeune princesse espagnole morte martyre au IV^{ème} siècle, pour prier leur guérison.

A Lourdes, l'eau qui coule de la grotte depuis les apparitions de la vierge à Bernadette aurait des pouvoirs miraculeux. Depuis, les pèlerins boivent cette eau ou s'y baignent dans les piscines prévues à cet effet.

Au Liban, dans la grotte de Hammatoura, il existe une stalagmite en partie recouverte par des robes et des tabliers féminins qui lui sont solidement attachés (H. ABDUL-NOUR & B. JABBOUR-GEDEON, 1996). Les femmes stériles tournent autour de cette structure dont la forme phallique est explicite. Si, à un moment donné, leur robe est attirée par le pilier et s'y colle, elles doivent s'en devêtir et l'abandonner sur place : cela signifie que leur vœu est exaucé.

D'autres types de superstitions et croyances concernent aussi les grottes. Il s'agit d'associer des phénomènes naturels à des expressions divines. A titre d'exemple, le gouffre de Houet el Chitâne à Mrouj était fermé, au XVIII^{ème} siècle, par un mur en pierres (Comte de Volney, 1959, in B. JABBOUR-GEDEON & F. MEHANNA, 1997) : « *La masse des eaux faisant effort, l'obstacle creva tout à coup avec une explosion semblable à un coup de tonnerre ; la réaction de l'air comprimé fut telle, qu'il en jaillit une trombe d'eau à plus de deux cents pas sur une maison voisine* ». Les habitants relièrent ce phénomène au meurtre commis, peu de temps avant, dans ce même gouffre. Un autre exemple de même type a pour cadre l'ermitage de Mar Sarkis dans la Vallée de la Qadisha (H. ABDUL-NOUR & F. MEHANNA, 1996) où la mort de l'ermite Elisha al-Hadathi à la fin du IV^{ème} siècle, suite à un effondrement naturel, fut interprétée par ses contemporains comme le signe de la colère divine du fait de ses pratiques hérétiques.

Aux dimensions sacrées, le monde souterrain est souvent associé à un lieu de trésors. Les exemples ne manquent pas que ce soit la caverne d'Alibaba, les grottes de Mandrin (Dauphiné) ou celles parcourues par Indiana Jones¹ ! Cette dimension fortement ancrée dans l'inconscient populaire est responsable de la destruction de vestiges archéologiques présents dans les grottes.

Finalement, quelquefois, des présomptions stipulées par les gens du pays affirment que telle cavité peut mener à tel autre village (ALES, 2003). La grotte est alors perçue comme un « passage », vision moins oppressante que celle du cul-de-sac. Si dans de nombreux karst, il s'agit bien de « perception » de passage, sous d'autres contextes climatiques, les grottes-tunnels sont une réalité comme en Chine (R. MAIRE & N. VANARA, 2004).

1. De son vrai nom **Henry Walden Jones, Jr.**, est un personnage de fiction créé par George LUCAS et Steven SPIELBERG. Fortement inspiré des héros des films d'aventure de l'âge d'or du cinéma américain, ses aventures l'ont conduit aux quatre coins du monde. Il est le héros de trois films, d'une série télévisée et de plusieurs jeux vidéo.

2.2. Les autres dimensions culturelles des grottes :

Si la dimension « sacrée » des grottes - le chamanisme entre autres - se présente comme l'une des plus anciennes des voies spirituelles de la terre, l'usage préhistorique et historique des grottes remonte, de même, au berceau des civilisations (Tab. 2.1). Des témoins préhistoriques permettent d'attester que les cavités ont été parcourues dès le Paléolithique moyen. C'est ainsi que nos plus anciens ancêtres ont été justement qualifiés "d'hommes des cavernes".

2.2.1. Les cavernes en périodes préhistoriques et protohistoriques :

Les grottes ont été quasiment depuis le début de l'humanité, visitées voire occupées par les hommes. Par exemple, dans la grotte du Vallonnet (Alpes-Maritimes), la fonction de refuge remonte à plus de 900 000 ans. Un couloir de quelques mètres donne accès à une petite salle dans laquelle des galets aménagés et des éclats ont été abandonnés tandis que les ossements d'animaux abattus étaient repoussés contre les parois. Au fur et à mesure du temps, l'homme ne s'est plus contenté d'occuper les abris tels qu'ils se présentent ; il les a rendus plus confortables par des aménagements élaborés. Ainsi, par exemple, entre 300 000 et 350 000 ans, dans la grotte d'Aldène (Hérault), un dallage fut installé. C'est le premier exemple connu de revêtement de sol.

Le plus ancien art pariétal découvert, jusqu'à nos jours, est celui de la grotte Chauvet (Ardèche). Il remonte à 33 000 ans, bien que l'apogée de cet art préhistorique soit généralement associé à la période 15 000 – 12 000 ans. En France, plus de 150 grottes ornées paléolithiques ont été découvertes jusqu'à nos jours.

Au Néolithique (8 000 ans BP), l'homme continue la fréquentation des cavités. Ses motivations sont variées telles que la recherche d'un abri naturel de l'entrée, des refuges, des cachettes et des sites de défense face à une insécurité provenant plus de ses contemporains.

Les grottes vont également servir de lieux de sépultures. Il est possible qu'alors, commence à germer l'idée de fécondité, de renaissance qui incitait l'homme à enterrer ses morts dans des grottes (ALES, 2003). La découverte d'un squelette humain datant de l'âge

du Bronze dans la grotte de Qashqoush au Liban suppose, d'une façon très hypothétique, ces croyances (Tab.2.1). D'autres foyers ont été également identifiés, associés à des murets disposés en rond (grotte Nabaa al-Chataoui au Liban, Photo 2.2). Le matériel céramique qui y a été découvert est daté de l'âge du Bronze Moyen ou de l'âge du Bronze Récent (H. ABDUL-NOUR et al, 1986 et 1988 & J.-J BOLANZ, 1993).

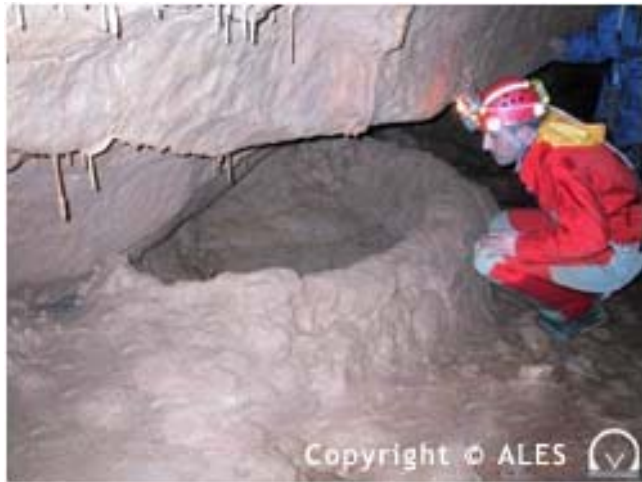


Photo 2.2. Sépulture à Nabaa al-Chataoui

La dimension culturelle des grottes est liée en grande partie à la conservation des témoignages de la préhistoire et des temps anciens de l'histoire, appelés protohistoire (Tab. 2.1). Cette capacité à conserver les témoins du passé peut être également ajoutée à l'intérêt des objets naturels retrouvés dans la grotte. C'est ainsi que dans les activités endokarstiques, toutes les dimensions culturelles et naturelles sont observées et étudiées simultanément.

Age	Période	Faits culturels	Exemples de cavités libanaises
De 2 300 000 à 10 000 B.C.	▪ Paléolithique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Première période de la Préhistoire, caractérisée par l'apparition puis le développement de l'industrie de la pierre, et par une économie de prédation <ul style="list-style-type: none"> ➢ Le Paléolithique est divisé en trois phases selon les degrés de complexité de l'outillage: <ul style="list-style-type: none"> ◆ inférieur, ◆ moyen et ▪ supérieur: apparition de l'<i>Homo sapiens sapiens</i> <p>Âge de la pierre taillée (terme vieilli)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La grotte de Bezez à Adloun – fin du paléolithique inférieur et paléolithique moyen ▪ La grotte de Nahr Ibrahim – paléolithique moyen ▪ La grotte de Ras el Kelb 1 - paléolithique moyen ▪ La grotte de Keoué - paléolithique moyen ▪ La grotte de Moghr el Ahwal - paléolithique moyen ▪ La grotte d'Antélias (disparue) - paléolithique supérieur ▪ La grotte d'Abu Halka - paléolithique supérieur
	▪ Épipaléolithique	<p>Période située entre le Paléolithique et le Néolithique, au cours de laquelle se perpétue l'économie de prédation et se développe l'outillage microlithique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La grotte de Nachcharini ▪ La grotte de Moghr el Ahwal
De 10 000 à 3 000 av. J.C.	▪ Néolithique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Période de sédentarisation des sociétés préhistoriques <ul style="list-style-type: none"> ✓ pierre polie, céramique, agriculture, élevage ... ▪ Âge de la pierre polie (terme vieilli) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La grotte de Nabaa el-Mghara à Hrajel ▪ La grotte de Moghr el Ahwal ▪ La grotte de Bezez à Adloun
	▪ Chalcolithique	<p>Période de transition entre le Néolithique et l'âge du bronze, où apparaissent les premiers objets en cuivre.</p> <p>Khalcos: cuivre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La grotte de Ras el Kelb 2

Tab. 2.1. Les âges de la Préhistoire et de la Protohistoire au Liban et quelques exemples de grottes (Source : G. VILLEMIN, 2005 & communication personnelle C. YAZBECK, chercheur au Musée de Préhistoire Libanaise, 2007) – En gras, les grottes étudiées dans ce travail.

Préhistoire	De 3 000 à 800 av. J.-C.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge de bronze 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Période préhistorique au cours de laquelle s'est diffusée la métallurgie du bronze <ul style="list-style-type: none"> ➢ bronze, alliage de cuivre et d'étain <ul style="list-style-type: none"> ◆ fabrication d'outils, d'armes, de bijoux et d'objets divers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La grotte de Qashqoush ▪ La grotte de Mar Hanna ▪ La grotte de Er-Roueiss ▪ La grotte de Mar Challita à Qnat ▪ La grotte de Nabaa El-Chataoui ▪ La grotte de Abou Aassi à Matrit ▪ La grotte de Hourieh à Karm Saddeh
	A partir de 800 av. J.-C.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge de fer 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Période de généralisation de la métallurgie du fer <ul style="list-style-type: none"> ➢ fabrication d'armes, d'outils et d'objets variés ➢ développement de la sidérurgie ▪ La période de l'âge de fer est divisée en <ul style="list-style-type: none"> ✓ un premier âge du Fer, appelé Hallstatt, <ul style="list-style-type: none"> ➢ qui apparaît vers 800 av. J.-C. ➢ avec les Celtes cavaliers originaires de l'Europe centrale ➢ fabrication d'armes en fer ➢ <i>les objets de parure et de la vie quotidienne continuent d'être en bronze</i> <p style="margin-left: 20px;">Le site de Hallstatt se situe à environ 225 km à l'Ouest de Vienne, où une nécropole comprenant plus de 2 000 sépultures fut découverte et fouillée.</p> ✓ un second âge du Fer, appelé La Tène, <ul style="list-style-type: none"> ➢ vers 500 av. J.-C. ➢ les armes et les objets de la vie quotidienne sont en fer. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La grotte de Mar Hanna

Tab. 2.1. Les âges de la Préhistoire et de la Protohistoire au Liban et quelques exemples de grottes (suite).

2.2.2. Les cavernes en périodes plus récentes :

Il serait réducteur de limiter la dimension culturelle des grottes aux seuls témoins préhistoriques et protohistoriques. En effet, de nombreux refuges, cavités et lieux d'inhumation sont ornés de représentations d'époques plus récentes (ALES, 2003). A titre d'exemple, au Liban, il existe une relative densité de témoignages historiques, due au fait que la période médiévale a été marquée par de multiples conflits religieux et invasions militaires. Le résultat fut une particulière richesse en représentations notamment de caractère religieux, surtout sur les parois de grottes qui servaient d'abris aux populations locales (ALES, 2003). On peut citer plusieurs ermitages et chapelles dans la vallée de la Qadisha tels que (Photo 2.3 et Fig. 2.1) :

- Mar Semaan où sont conservées des peintures murales représentant des figures de saints de l'époque byzantine (H. ABDUL-NOUR et al, 1997).
- Mar Jirjis (ou Gerios) (ABDUL-NOUR et al, 1996) où se trouvent des figures humaines et des motifs géométriques de la période médiévale.
- Mar Youhanna et Mar Assia (N.ABDUL-NOUR et al, 1996) où sont représentés des motifs animaliers de la période médiévale.



Photo. 2.3. Une vue d'ensemble de la vallée de la Qadisha (cliché J.-J. DELANNOY)

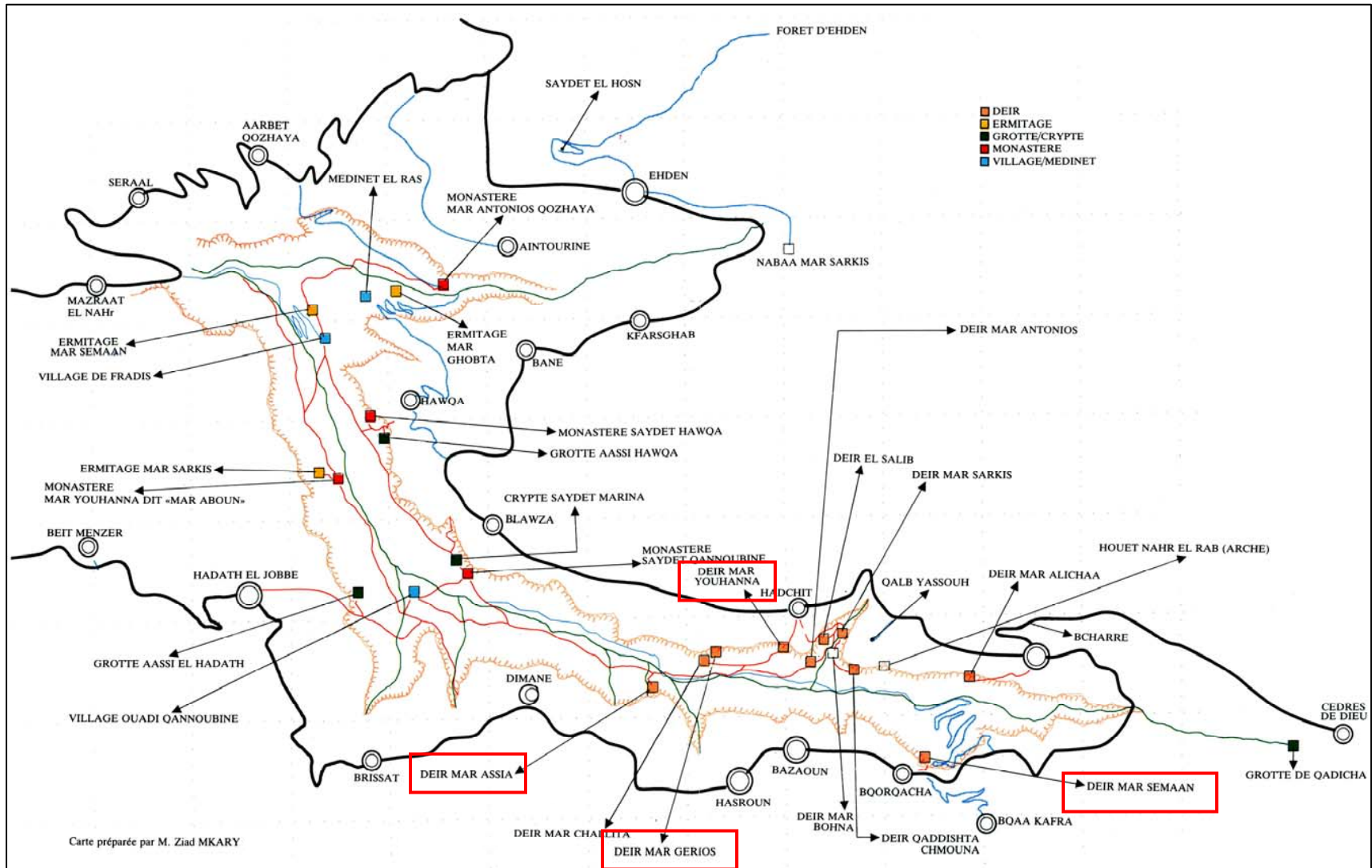


Fig. 2.1. Les ermitages et chapelles dans la vallée de la Qadisha (en encadré, les sites cités dans le texte).

Ces fonctions de refuge et de cachette ne sont pas particulières au Liban. Ils semblent avoir existé dans différentes régions de la planète et à des périodes diverses. En effet, l'une des plus anciennes fonctions attribuée au monde souterrain est qu'il constitue un monde à part pour les êtres à part (Ch. GAUCHON, 1997). Ainsi, ce milieu a aussi servi de lieu de séjour pour les malades contagieux tels, qu'entre autres, les lépreux (Ch. GAUCHON, 1997) : grotte des Pestiférés à Mons (Var), gouffre des Pestiférés à Moirans-Montagne (Jura), grotte du Cimetière à Tharoux (Gard) et la Baume Cellier dans les monts de Saint-Guilhem (Hérault)... Aussi, nombreuses cavités sont réputées avoir servi de repaires pour des malfaiteurs et bandits de toutes sortes : trou de Ponthias à Nyons (Drôme), Pertuis du Roc de Chère au bord du lac d'Annecy, grotte de la Balme (Isère), grotte du Colombier à Sainte-Anastasie (Gard)... Il s'agit aussi des innombrables « grottes des Sarrasins » telles que la grotte du Roy à Lourdes. De même, ce milieu a servi de cachette pour les opposants politiques de différentes époques ou aussi pour les différentes minorités persécutées tels que les Protestants qui se sont réfugiés dans les nombreuses cavités en Ardèche (C. VIALA, 2005).

De nos jours, les cavités continuent à servir de refuge et d'endroits de résistance. Que ce soit en Afghanistan, au Liban ou dans d'autres pays où existent des conflits politiques ou militaires, des cavités jouent encore le rôle d'abris, de cachette d'armes ou même de casemates.

2.2.3. Les autres fonctions recherchées dans les grottes :

En dehors des grottes refuges ou cachettes, il existe d'autres usages des grottes :

- Un réservoir de ressources renouvelables et non renouvelables :

Plusieurs ressources ont souvent été recherchées dans les grottes telles que l'eau, ressource « renouvelable » et « permanente », dans certaines cavernes, en cas de pénurie d'eau de surface. Il s'agit au Liban d'innombrables grottes telles que Nabaa al-Mghara, Afqa, Jeita, Touaïté et Qashqoush où, jusqu'à nos jours, se fait un captage des eaux souterraines pour alimenter les villages voisins. Cette fonction « ressource en eau » est

aussi un des dénominateurs communs de l'usage des grottes, qu'on retrouve dans toutes les latitudes.

D'autres ressources non-renouvelables peuvent être aussi puisées dans les galeries souterraines telles que les différents minéraux : fer, salpêtre, terre à foulon, argile détergente, phosphate, sable, terre réfractaire... mais aussi les stalagmites et les stalactites qui étaient recherchées surtout au XIX^{ème} siècle pour l'ornement des parcs, des jardins et des anciens châteaux (Ch. GAUCHON, 1997).

- La fonction de bergerie :

Il ne faut pas oublier la fonction de « bergerie » répandue dans les cavités de l'ensemble des massifs karstiques. Nous citons, en France, la grotte de la Bergerie à Nohèdes (Pyrénées-Orientales), la grotte du Pertuis (la Roche des Arnauds, Hautes-Alpes) et la grotte de Nabrigas sur le Causse Méjean (Meyrueis, Lozère). Il existe aussi de nombreux exemples au Liban tels que l'entrée du gouffre de Qattine Azar, mgharet al-Terrache 2 et la grotte de Joualmane.

- La fonction d'entrepôts alimentaires :

Les grottes, caractérisées par des conditions climatologiques favorables à la conservation des provisions, ont constitué aussi des entrepôts. C'est ainsi qu'on retrouve, par exemple, des cavités servant de fromagerie telles qu'en France la grotte des Fromages, à Rencurel en Isère ou encore la grotte-cave de Vitalis (Hérault). Il en est de même au Liban où il existe des grottes qui étaient utilisées pour stocker des aliments comme, par exemple, le gouffre el « Hawayej » qui veut dire Besoins (BEAYNO et al., 1996). Les villageois racontent que la salle d'entrée de ce gouffre était utilisée comme cachette, du temps de l'occupation turque, pour cacher les biens indispensables, dont des aliments, susceptibles d'exciter la convoitise des troupes plus ou moins indisciplinées de l'époque. Un autre exemple du Liban concerne la grotte el-Terrache à Hrajel (Photo 5.13) qui sert comme entrepôt pour la conservation de fromage fabriqué par les bergers locaux (H. ABDUL-NOUR et al, 1996). D'autres fonctions peuvent être recherchées aussi dans les

grottes telles que des réservoirs de neige dans les hauts plateaux loin des agglomérations urbaines (H. ABDUL-NOUR et al, 1997).

- La fonction de dépotoirs

Dans les régions calcaires, des centaines de cavités ont servi ou servent encore de dépotoirs, par manque de sensibilisation à la protection de l'environnement ou par ignorance des dégâts que pourrait causer cette pollution. Ainsi, des égouts, des déchets multiples, et même des cadavres y sont jetés.

2.3. Le tourisme et les activités spéléologiques :

La fréquentation proto-touristique des grottes prit d'abord la forme de pèlerinage, en lien direct avec leur dimension sacrée (cf. § 2.1). Le cas se présente dans différentes cavités telles que la grotte de Sainte Marie-Madeleine à la Sainte-Baume¹ en France qui attira d'innombrables pèlerins pendant des siècles (Ch. GAUCHON, 1997).

Dès le XVII^{ème} siècle, dans les Pyrénées, la fréquentation du monde souterrain à des fins ludiques ou esthétiques a été associée au développement du thermalisme (Ch. GAUCHON, 1997). De nos jours, multiples grottes continuent à être visitées pour leur rôle bénéfique à la santé, telles que les quatre grottes de Valdieri, dans les Alpes Maritimes italiennes, classées comme grottes «naturelles » car elles sont alimentées et réchauffées directement par les sources hydrothermales. En effet, ce type de rapport à la nature qu'on retrouve dans le thermalisme procure le bien-être physique associé à la sensation d'harmonie avec la nature et les éléments (B. DEBARBIEUX & J.-J. DELANNOY, 1992).

En différents endroits du monde, dès le XVIII^{ème} siècle, rarement avant, des cavités sont parcourues dans le but d'en connaître les prolongements, mais la plupart de ces découvertes sont le fruit du hasard (R. WENGER et al, 2006). Ainsi, en 1809, c'est un

1. La grotte de Sainte Marie Madeleine à la Sainte-Baume : Elle est dite sainte du fait que, selon la tradition de Provence, Sainte Marie-Madeleine y vécut les trente dernières années de sa vie, après avoir évangélisé la région.

chasseur à la poursuite d'un ours qui découvre l'entrée de Mammoth Cave, dans le Kentucky aux Etats-Unis, qui jusqu'à nos jours, est la plus longue caverne découverte avec ses 580 km de galeries. Pareillement, la découverte de la grotte d'Aurignac (Haute-Garonne) en 1842 a eu lieu en creusant un terrier de lapin. Il en est de même pour de nombreuses cavités découvertes par hasard dans le monde, parmi lesquelles les grottes de Jeita (Liban) ou de Lascaux (Périgord)... Il serait difficile de pouvoir les citer toutes à cause de leur nombre croissant au fil des découvertes dans l'ensemble des continents.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, en France, que l'exploration des grottes se voit devenir systématique et scientifique sous l'impulsion d'E.-A. MARTEL (1859-1938), généralement considéré comme le fondateur de la spéléologie. Ce dernier a mis au point des techniques adaptées et surtout, il a ouvert la voie à des générations d'explorateurs, en révélant les particularités, la diversité et la fragilité du monde souterrain, grâce à de très nombreuses publications. Parmi ces explorateurs, il convient de nommer R. De JOLY (1887-1968), inventeur de matériel spécialisé encore utilisé de nos jours (mâts d'escalade démontables, poulies ouvrables, lampes frontales à acétylène, échelles métalliques souples...). Plus récemment, P. CHEVALIER et F. PETZL innovent en descendant sur des cordes en nylon, mais la remontée s'effectue le plus souvent à l'échelle. Dix ans plus tard, des bloqueurs sur corde vont permettre de remonter en autoassurance pour se passer des échelles, à partir des années 1970. Cet allègement progressif du matériel va permettre le formidable essor des techniques de spéléologie alpine. Depuis, les explorations n'ont cessé de progresser, et des études de plus en plus poussées percent peu à peu les mystères du monde souterrain, de la formation des cavités aux différentes formes de vie qui les habitent.

Ces explorations qui n'ont arrêté de s'étendre, depuis plus de deux cents ans, ont participé au développement d'un tourisme souterrain organisé. Ce type de tourisme s'avère avoir un impact important sur l'économie des régions où il existe. En effet, l'exemple de la France montre bien l'importance des grottes dans l'économie du pays vu l'existence, aujourd'hui, de 99 cavités naturelles aménagées pour le public et recevant un peu plus de 4 millions de visiteurs par an (V. BIOT & Ch. GAUHON, 2005). Ainsi, la tendance actuelle fait que les grottes sont considérées comme un facteur de développement de l'économie régionale. Et, par conséquent, elles en constituent une ressource.

Quant au Liban, l'exploration du monde souterrain est apparue en 1836 avec la découverte de la rivière souterraine de la grotte de Jeita par un missionnaire américain, le Révérend William Thomson. Plusieurs expéditions entreprises par des explorateurs anglais, américains, français, puis libanais, ont amélioré la connaissance du réseau inférieur de la grotte.

La spéléologie libanaise a débuté effectivement en 1946 avec la formation d'une équipe dirigée par un jeune Libanais, L. GHORRA et s'est concrétisée en 1951 par la fondation du Spéléo Club du Liban (SCL). Leur premier exploit est lié à l'exploration de la grotte de Jeita dont le siphon terminal à 6200m de l'entrée sera atteint en 1954.

Aujourd'hui, quatre groupes actifs de spéléologues existent au Liban : le Spéléo-Club du Liban (SCL), le Groupe Spéléo du Club de Ouadi el-Arayech (Zahlé), le Groupe d'Etudes et de Recherches Souterraines du Liban (GERSL) et l'Association Libanaise d'Etudes Spéléologiques (ALES).

§§§§§§§§

La perception des patrimoines, dont celui associé aux grottes, a évolué au cours des années. Les cavités, longtemps entourées de halo de mystères et de légendes, se voient aujourd'hui transformées en lieux de tourisme et de loisirs. De nos jours, dans l'ensemble des massifs karstiques du monde, nombreuses grottes sont aménagées pour le tourisme. La fréquentation souterraine participe donc à l'économie de ces territoires, bien qu'à des échelles différentes.

Vu l'ampleur de l'impact de cette activité sur l'économie de certaines nations, il s'avère pertinent de comprendre le processus économique qui accompagne la mise en tourisme d'une grotte. En effet, au même titre que l'ensemble des sites et monuments patrimoniaux, les cavernes présentent une valeur patrimoniale, et par conséquent une valeur économique que nous exposerons au cours du chapitre 3.

Chapitre 3 - La valeur économique du patrimoine

Les cavernes, de par leur attractivité touristique (cf. § 1.3), constituent non seulement un patrimoine qu'il s'agit de préserver et de transmettre, mais aussi participent à l'économie des pays où elles se situent. En effet, en plus des dimensions culturelles dont symboliques, culturelles et historiques (cf. chapitre 2), le patrimoine endokarstique peut également revêtir une valeur économique. Il constitue une ressource mobilisable pour promouvoir l'accueil touristique, et en conséquence, créer des activités, des revenus et des emplois (GUESNIER, 1996). Comme le souligne G. S. ZOUAIN (1999), « qui dit Patrimoine, dit Propriétaire, dit Protecteur. Ajoutons aussi "Utilisateur". Autant d'angles de vues qui intègrent la valeur économique du patrimoine »... « Le patrimoine a un impact direct sur l'économie de laquelle il est issu et à laquelle il participe ». Une valorisation patrimoniale peut revêtir un aspect touristique, car celui-ci peut constituer un levier important de développement d'une politique de protection, de conservation et d'exposition patrimoniale.

Vu l'impact que peuvent revêtir les biens sur l'économie d'un pays, il nous a semblé important de présenter au préalable d'une façon générale leurs statuts dans l'économie.

3.1. Le statut des biens en économie :

En opposition au « bien privé » qui possède, le plus souvent, les propriétés d'exclusivité et de rivalité et qui est, par conséquent, objet d'échanges marchands, durant lesquels sa propriété (ou son usage) change de mains (KAUL, 2000), il y a des biens qui ne peuvent pas être exclusifs, c'est-à-dire ne pouvant appartenir à une seule personne, ils ne peuvent être ni vendus ni achetés. Les économistes distinguent plusieurs types de biens en fonction de leur question de propriété et de gestion. Nous retenons essentiellement trois sortes de biens :

- Le bien public appelé dans la littérature anglo-saxonne le « *common good* » : il s'agit des biens, services ou ressources dont tout le monde bénéficie et qui se caractérisent par la non-rivalité et la non-exclusion. Aussi, personne ne peut être exclu de leur consommation. Prenons à titre d'exemple l'oxygène dans l'air, ou encore la couche d'ozone : l'humanité entière en dépend et en bénéficie.

- Le bien commun appelé dans la littérature anglo-saxonne le « *common pool resources* » : cette notion désigne les ressources utilisées par un groupe humain donné (ex : étang, prairie communale), en excluant d'autres utilisateurs. Dès lors, cette notion sous-entend l'existence d'une communauté et donc la responsabilité commune de convenir de son « bien commun ».

- Le bien collectif : il s'agit des biens dont les avantages ne peuvent aisément être bénéfiques à un seul « acheteur » (ou groupes d'« acheteurs »). Quand ils sont disponibles, un grand nombre peut en jouir gratuitement. S'ils sont disponibles pour un individu d'un groupe, ils le sont aussi pour tous. L'exemple le plus connu est celui du phare : dès qu'il est construit, tous les navires de passage peuvent se laisser guider grâce à sa présence. Un autre exemple est celui des noms des rues.

De manière plus large, en complément aux biens qui indiquent des richesses matérielles ou substantives, on désigne en économie par « aménités », ou « externalités positives », des biens matériels et immatériels qui ne sont pas pris en compte à travers le jeu du marché. Celles-ci ne se vendent pas, mais satisfont des besoins, et leur possession éprouve des plaisirs. Ces plaisirs, d'après A. ZONON (2003), pourraient être aussi bien importants que celui que lui procure la possession d'un bien matériel. Ainsi, en font partie, par exemple, la tranquillité, la qualité de l'air pur, un beau paysage, etc. Néanmoins, ces aménités sont très subjectives à chaque collectivité ou à chaque individu et peuvent varier d'un pays à un autre et d'une époque à une autre. Elles nécessitent une approche particulière de leur intérêt économique qui tienne compte de cette variabilité. La notion de bien patrimonial illustre bien cette approche.

Ainsi, qu'il soit privé, public, commun ou collectif, un bien peut avoir, au-delà de sa valeur économique, un intérêt patrimonial et donc différentes sources de valeurs. Mais ici,

ce n'est pas le marché qui attribue la valeur c'est aussi la société (au sens large). Elle lui attribue alors d'autres valeurs que celle d'échange (cf. § 3.2.1). Il sera donc pertinent de présenter les différents types de valeurs qui peuvent exister dans un patrimoine.

3.2. Les valeurs des biens patrimoniaux :

En économie, il existe essentiellement deux types de valeur : la valeur d'échange et les valeurs d'utilité. L'évaluation de la valeur économique d'un bien patrimonial signifie donc la prise en compte à la fois de la valeur d'échange et de ses valeurs d'usages.

3.2.1. La valeur d'échange :

La valeur d'échange d'un bien est souvent associée à sa rareté relative. En principe, selon la loi de l'offre et de la demande quand un bien est rare, son prix augmente et vice-versa quand il est abondant (ZONON, 2003).

Lorsqu'on demande à une personne, quelle qu'elle soit, de préciser ce qu'est la valeur d'échange d'un objet, elle lui attribue généralement une valeur monétaire relative à d'autres objets de la même catégorie. Elle fixera ainsi le prix qu'elle sera prête à accepter pour renoncer à cet objet. Une autre personne, possédant le même bien, le cédera à un prix différent. Si, pour le même objet, on interroge un nombre de personnes suffisamment représentatif, on peut avoir une valeur moyenne d'échange de cet objet (ZONON, 2003).

La valeur d'échange donnée à un objet n'a pas de valeur « absolue », mais plutôt une valeur « relative ». Elle dépend de l'appréciation que la société lui porte. La valeur d'échange est d'autant plus grande que la société lui accorde plus d'importance. Ainsi, la valeur d'échange attribuée à un bien patrimonial variera d'un individu à l'autre, d'un groupe social à l'autre et d'une époque à l'autre (ZONON, 2003). Ainsi, quand nous parlerons de valeur patrimoniale, nous signifions une valeur attribuée à un bien précis, à un moment spécifique et par une collectivité particulière. Il arrive, dans certains cas, que la valeur attribuée soit universelle, tel est le cas quand un bien est classé patrimoine mondial par l'UNESCO. Par conséquent, on pourrait dire qu'il acquiert une valeur ajoutée qui pourrait

être exploitée économiquement : une condition primordiale cependant, c'est de le protéger d'une exploitation touristique destructive ou nuisible à ses spécificités.

Le cas le plus frappant au Liban est la vallée de la Qadisha, classée patrimoine mondial de l'humanité en tant que paysage culturel parce qu'elle présente à la fois un grand intérêt naturel, y compris la diversité de sa flore, ainsi que les valeurs culturelles et spirituelles exceptionnelles des cèdres du Liban et d'un certain nombre de grottes ornées de peintures et de monastères. Cette vallée risque d'être déclassée parce qu'au niveau local, aucune action n'a eu lieu suite à ce classement ; au contraire, pour apprécier cet endroit d'une valeur universelle, les populations ont augmenté leurs visites dans la vallée, d'une façon non organisée et souvent néfaste à certaines espèces floristiques et faunistiques. Ainsi, nous pourrions dire que l'attitude vis-à-vis d'un même site diffère selon le contexte socioculturel, et donc selon le degré de sensibilisation et d'implication des populations locales dans sa protection, voire sa gestion.

La valeur d'échange d'un bien patrimonial est donc relative à la valeur marchande de ce bien dans un processus d'échange sans que cela ne soit représentatif de la valeur réelle d'utilité de l'objet.

3.2.2. Les valeurs d'utilité :

L'« utilité » d'un objet sous-entend son usage. Pour reprendre les concepts utilisés par Ismail SERAGELDIN (1999), cette valeur est divisible en quatre catégories (Fig. 3.1) :

- une valeur d'usage direct du bien (ou de sa consommation) ;
- une valeur d'usage indirect ;
- une valeur de non-usage direct ;
- une valeur d'option.

La **valeur d'usage direct** peut être comprise comme des bénéfices directs obtenus par l'exploitation d'un bâtiment ou d'un quartier : habitats, commerces, activités artisanales, etc... Dans le cas des sites endokarstiques, il s'agira des revenus obtenus de l'usage direct du site à partir de l'organisation de manifestations culturelles et artistiques

dans les grottes (concerts, spectacles multimedia, projections documentaires, manifestations musicales...), ou encore à travers l'installation d'une infrastructure touristique dans les sites (boutiques de souvenirs, lieux d'hébergements, restaurants, etc).

La **valeur d'usage indirect** dérive du seul profit de l'usage du bien. Par exemple, des touristes qui viennent « profiter » de la beauté d'un site, et pratiquer les activités de loisirs qui s'y proposent. Elle n'a pas donc de résultat économique direct. On peut parler alors d'effets externes de consommation du bien.

Pour ce qui est de la **valeur de non-usage direct**, c'est la somme des profits indirects obtenus par la protection et la valorisation du site patrimonial. C'est la valeur qu'un citoyen donnerait à la conservation du patrimoine de son pays : identité nationale, exceptionnalité du lieu, etc... C'est ce qu'on appelle aussi « **valeur d'existence** ». Vu l'importance de cette valeur vis-à-vis des objets patrimoniaux, il en découle une autre valeur, celle de vouloir transmettre ce bien aux générations futures et c'est ce qu'on appelle « **valeur de transmission** ».

Finalement, reste la **valeur d'option** qui peut être obtenue par le report de la consommation du site à plus tard, soit pour le remplacer par un autre type d'exploitation, soit pour une consommation touristique accrue retardée.

Ces valeurs ne sont pas exclusives les unes des autres. Ainsi, un même bien peut avoir à la fois une valeur d'usage directe, indirecte et une valeur de non-usage direct. Néanmoins, la valeur d'option n'existe que lorsque l'usage direct ou indirect du site est momentanément suspendu.

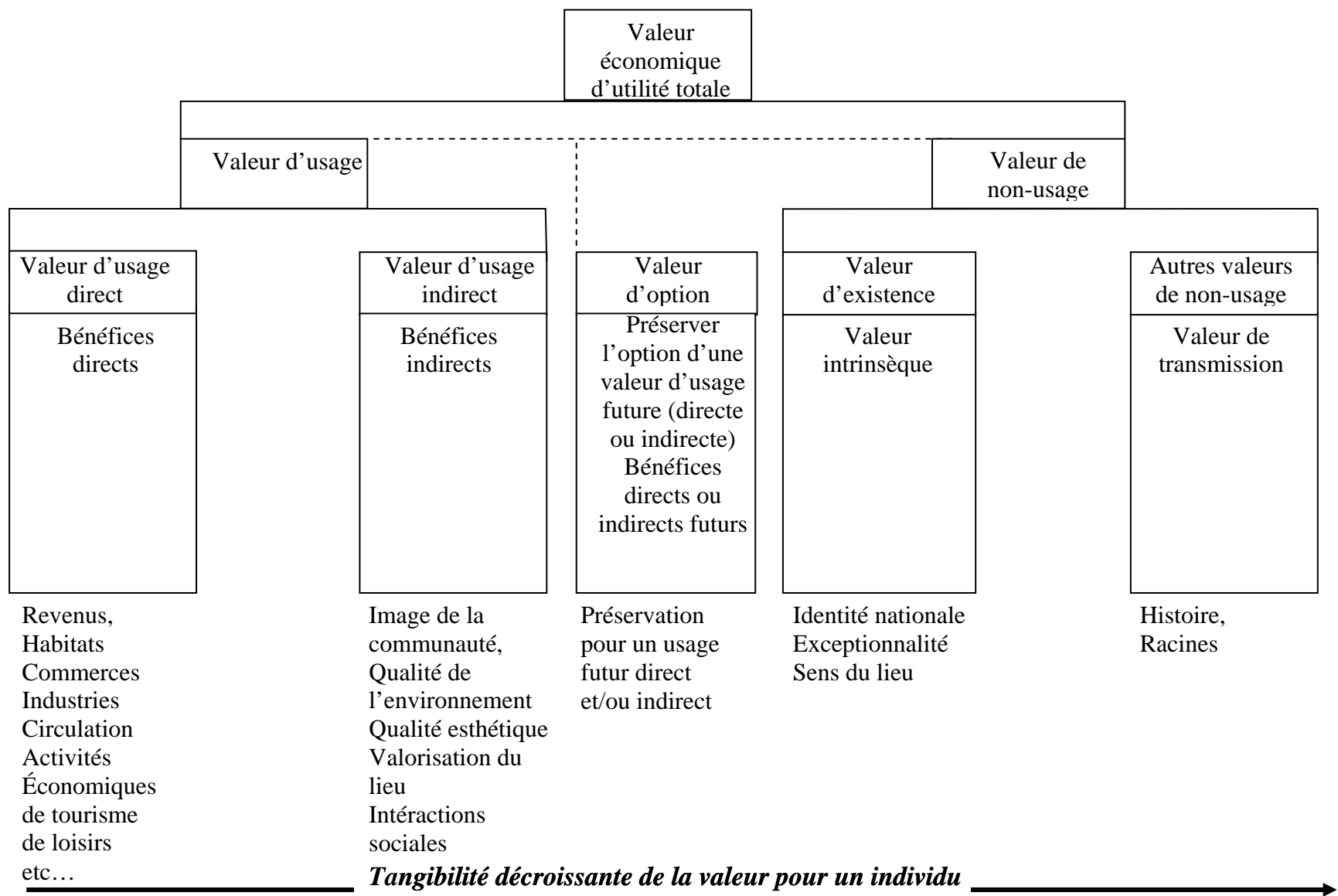


Fig. 3.1. Les catégories de valeurs économiques d'utilité attribuées au patrimoine culturel (I. SERAGELDIN, 1999).

3.3. L'exploitation des sites patrimoniaux et la valeur économique :

L'effort d'une société en faveur du patrimoine est lié aux satisfactions qu'elle y trouve. Trois types de satisfactions peuvent être relevés (X. GREFFE, 2003) :

- Les satisfactions d'ordre individuel ou privé, liées, *a priori*, au contentement de besoins esthétiques, cognitifs ou artistiques qui s'expriment le plus souvent à travers des demandes de visites mais aussi sous d'autres modalités, telles que l'intérêt à la recherche scientifique ou l'investissement économique. Il s'agit donc de formation du capital humain. Ceci suppose l'existence du bien patrimonial et son utilisation effective ; ce qui correspond à la valeur d'usage.
- Les satisfactions de type collectif, liées à l'existence même du bien patrimonial, sans que cela ne suppose une quelconque démarche de la part des utilisateurs ; ce qui correspond à la valeur d'existence. Pour illustrer ce propos, X. GREFFE (2003) donne l'exemple d'un monument qui incarne, au niveau symbolique ou historique, la réalité d'une collectivité, l'unité d'une communauté ou l'image de marque d'un territoire.
- Les satisfactions résultant de l'association de l'individuel et du collectif, liées au sentiment d'appartenance et de cohésion sociale. « Le patrimoine est alors considéré comme producteur de lien social ou facteur d'intégration. Les personnes et les groupes concernés doivent donc utiliser le bien patrimonial. C'est ainsi qu'ils entrent en rapport et s'influencent, puisque leurs intérêts concernent un même objet. La consommation du bien patrimonial par l'ensemble des utilisateurs provient de ce qui est appelé, en économie, le concept d'« effets externes », c'est-à-dire la décision d'un individu affecte un autre. La satisfaction est alors collective mais résulte de consommations individuelles.

Lorsqu'une société comprend que la valorisation de son patrimoine est source de satisfactions, d'ordre individuel et collectif, et est vecteur de la cohésion sociale, elle trouvera son intérêt dans la participation à sa mise en valeur.

Ainsi, cet engouement de la population envers son patrimoine ne pourra qu'augmenter la valeur économique de ce dernier, ainsi que les bénéfices générés suite à sa valorisation. En effet, un site patrimonial peut être considéré comme étant à la fois un capital fixe et une « marchandise » (ou un « fonds de commerce) qui génère des biens et des revenus (droits d'entrée et de visites, parkings, déplacements, hôtels et restaurants, ventes de cartes, dépliants, guides, photographies...voyages, etc.) (G. S. ZOUAIN, 1999). L'analyse économique de l'exploitation patrimoniale doit donc s'appuyer aussi bien sur l'intérêt de conserver ce patrimoine, que sur l'intérêt de le visiter ou de le faire connaître. En effet, la valeur d'existence d'un bien finira par perdre de son sens s'il n'est pas utilisé, et les valeurs d'usage disparaîtront s'il n'est pas entretenu (X. GREFFE, 2003).

La mesure de la valeur économique d'un bien patrimonial dépend donc de sa durée de vie (son existence) et de son exploitation (son usage). Comme le précise G. S. ZOUAIN (2000), « la valeur économique totale d'un bien patrimonial est au moins égale au total des revenus générés par ses différents usages au cours de vie ». Ainsi, mesurée à un instant t , sans préjuger de sa vie « à venir », la durée de vie d'un bien patrimonial doit être aussi longue que possible, pour profiter de son usage aussi longtemps qu'on peut.

En terme économique, la « permanence » des biens et revenus nécessite une gestion de cet objet en termes de conservation, valorisation et maintenance d'un « état » jugé patrimonial. Ajoutons à cela l'entretien quotidien : nettoyage du site et sa présentation... Cela s'exprime sous forme de coûts et de dépenses.

Nous reprenons ainsi la définition de G. S. ZOUAIN (2000) selon laquelle la valeur économique du patrimoine est égale à la somme de tous les revenus générés par son existence (sa présence), moins les coûts de sa gestion et ceux du maintien de ses valeurs patrimoniales.

Ainsi,

V_t = valeur du site à l'année (t)

R_t = revenus totaux générés par l'existence du site (s) durant l'année (t)

C_t = coûts de gestion et d'entretien du site (s) durant l'année (t)

Alors,

$$V_t = R_t - C_t$$

Et, comme l'explique encore ZOUAIN (1999), plus le rendement du bien est élevé, c'est-à-dire plus la production tirée de l'usage de ce patrimoine est grande, plus courte sera sa durée de vie. Pour augmenter cette dernière, il faut renforcer sa gestion (protection, conservation, restauration, utilisation,...). Ceci peut être illustré par le diagramme¹ qui suit (Fig. 3.2) :

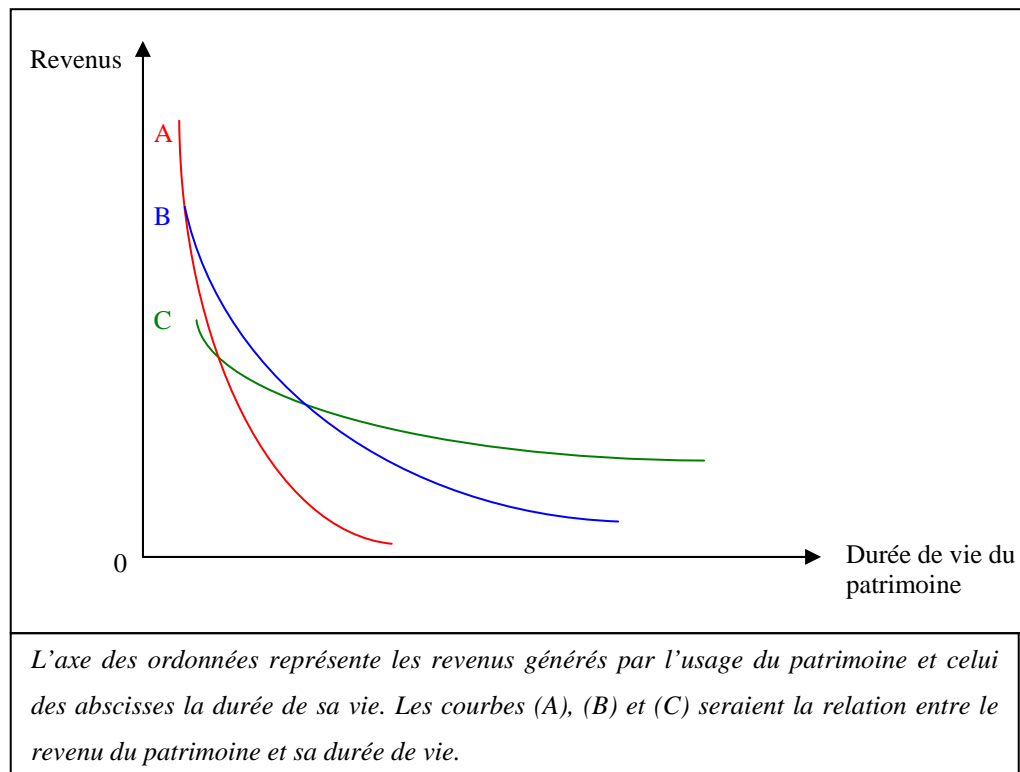


Fig. 3.2. L'évolution de la valeur économique d'un bien patrimonial.

Ce diagramme montre trois formes de gestion d'un même objet. La courbe A représente l'exploitation maximale d'un bien où les revenus sont très élevés à un moment donné, mais cela pourrait nuire au patrimoine et diminuer sa durée de vie. Il est donc plus prudent de savoir exploiter ce patrimoine à long terme et augmenter, ainsi, le bénéfice économique engendré. Cette démarche s'avère être plus lente, mais durable et plus rentable. Il faut donc savoir s'abstenir du revenu immédiat destructeur du patrimoine. Ainsi, par une

¹ Ce diagramme appréhende uniquement la valeur d'usage direct du patrimoine, les autres étant plus difficilement qualifiables.

bonne gestion, il est possible d'augmenter les gains générés sans que cela ne nuise à la durée de vie du site. Ainsi, on pourra passer de A à B et si c'est possible tendre vers C. La limite économique aura lieu lorsque le coût de gestion équivaut ou dépasse le revenu direct de l'exploitation du bien.

Pour un profit économique maximal, il serait donc pertinent de prolonger la durée de vie du bien patrimonial autant que possible. Si, à un moment donné, une société n'est pas assez sensible à la protection du patrimoine et à la notion de durabilité, il serait mieux de reporter l'exploitation touristique du site à plus tard. En effet, l'économiste anglaise J. ROBINSON (1956) met en avant que la protection du patrimoine a un rendement économique connu sous le vocable de « récompense de l'attente » ou de « récompense de l'abstinence ». La décision de la conservation d'un site ne signifie pas nécessairement le renoncement à son exploitation touristique, mais plutôt le report de cette exploitation à une date ultérieure, quand les conditions favorables s'y prêteront. Le site pourra ainsi générer des revenus plus élevés que si les actions immédiates sont initiées sans vision d'ensemble ou optique de durabilité. Le report de l'exploitation d'un site relève alors de sa valeur d'option.

Pour qu'un site puisse être exploité pour le tourisme dans un but de durabilité, la valorisation est indispensable car elle concilie deux notions qui peuvent paraître antagonistes, l'exploitation touristique d'un site et le respect de ses spécificités.

§§§§§§§

Ce chapitre avait pour but d'aborder les processus économiques qui accompagnent la mise en tourisme d'une grotte. Au même titre que l'ensemble des sites et monuments patrimoniaux, la valeur patrimoniale et, par conséquent, la valeur économique d'une grotte constitue un phénomène complexe qui dépend non seulement de l'entité même de la cavité, mais aussi de son exploitation et de son environnement socio-économique et culturel.

Le profit économique d'un site patrimonial est lié à sa durabilité. La mise en tourisme des grottes doit donc se faire dans cette optique. Le chapitre 4 a pour but de

définir les bases d'une politique visant à un tourisme durable, et alliant patrimoine, durabilité et valorisation touristique. En effet, le développement patrimonial au Liban ne doit pas négliger sa valeur économique. Aussi, la possibilité de générer des bénéfices, peut conduire à une certaine prise de conscience pour une durabilité patrimoniale.

Chapitre 4 – La valorisation, le tourisme et la protection du patrimoine

Si on tient compte d'une part des précautions nécessaires à toute conservation d'un objet patrimonial et, d'autre part, des nécessités économiques d'un objet touristique, on peut s'interroger sur l'adéquation entre protection patrimoniale et valorisation touristique. Ce questionnement est au cœur de notre recherche.

Il s'agit de faire du patrimoine un moteur du développement local non seulement économique, mais aussi culturel et social. C'est-à-dire que le patrimoine ne doit pas être seulement décliné selon la seule entrée : source de revenus. Au contraire, il paraît nécessaire d'avoir le souci constant de préserver tant la qualité de son environnement naturel et culturel que les intérêts des générations futures. Il s'agit donc de définir une politique globale de tourisme durable, alliant patrimoine, durabilité et valorisation touristique. Il est essentiel ici de souligner que la « valorisation » d'un objet patrimonial par sa mise en scène touristique est souvent le vecteur le plus « démocratique » d'accès au patrimoine.

4.1. Le tourisme durable

L'exploitation touristique d'un bien patrimonial doit viser à sa durabilité et donc prendre en compte les réflexions actuelles autour du concept de « tourisme durable ». Cette manière d'envisager et de pratiquer le tourisme (qu'il soit de santé, d'aventure, culturel, solidaire ou écotourisme) inclue les principes du développement durable. Il est intéressant de relever que ce concept s'applique autant aux biens naturels qu'aux objets culturels.

La notion de **développement durable** a été définie en 1987 par les Nations Unies comme « un développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

De nouvelles déclinaisons plus récentes ont été appliquées au concept de développement durable. Nous retenons celle du Comité du développement durable du tourisme¹, rattaché à l'Organisation Mondiale du Tourisme (2004), puisqu'elle inclue implicitement la notion du tourisme durable nécessaire à notre recherche : « *Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir à long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects. Le tourisme durable est un tourisme qui :*

- fait fructifier de façon optimale les ressources de l'environnement ;
- respecte l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil ;
- offre à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques. »

J. DREO (2006) a schématisé ces trois aspects nécessaires au développement durable (Fig. 4.1). Au carrefour du social, de l'environnemental et de l'économique, il faut que la zone régionale ait un développement viable, viable et équitable. La qualité sociale doit être agréable, persistante et en bon rapport avec l'économie régionale. Ce qui permet alors la durabilité de l'activité touristique.

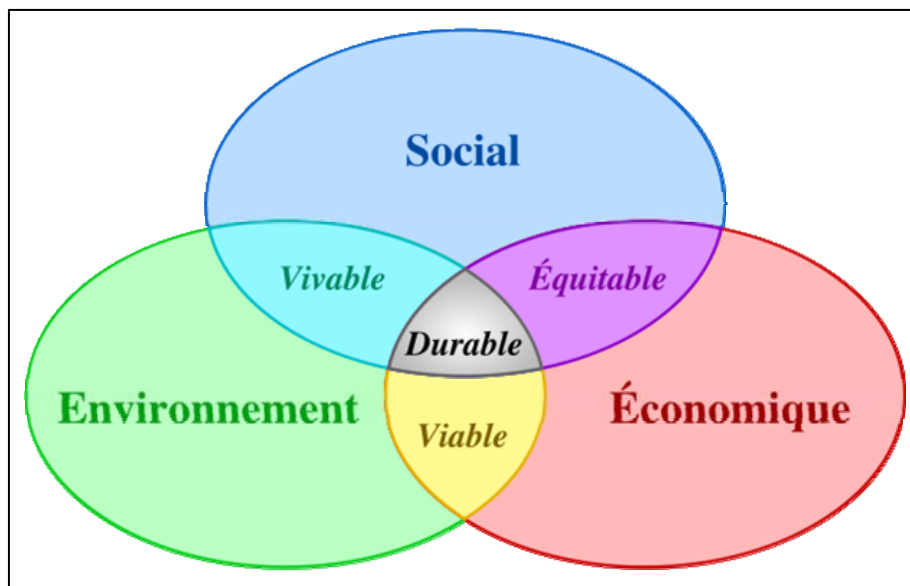


Fig.4.1. Le schéma de représentation du développement durable (J. DREO, 2006).

1. in Ministère du tourisme du Québec (2005).

Le tourisme durable vise trois objectifs :

1. Minimiser, autant que possible, l'impact sur l'environnement :

L'objectif environnemental doit être le souci de tous les décideurs, les intervenants de l'industrie et les touristes. La protection et l'amélioration de l'environnement (air, eau, forêts, paysages, biodiversité, milieux naturels et culturels) ne peuvent être restrictives. C'est-à-dire, tous les acteurs doivent avoir à cœur cette priorité.

2. Participer à la préservation de la diversité culturelle :

Les populations locales font partie intégrante de l'expérience touristique, à la fois, comme communauté hôte et comme bassin de main-d'œuvre. Plus elles pourront bénéficier du tourisme, plus leur contribution à la qualité de l'expérience des visiteurs pourra être améliorée. Cet objectif reconnaît aussi que les diversités culturelles et régionales qui font la richesse d'un séjour, les traditions, les valeurs et les savoirs des communautés locales doivent être préservés et mis en valeur dans le respect des individus qui les composent et de leur qualité de vie.

3. Participer à l'économie régionale :

Le développement durable du tourisme n'aurait pas existé sans rentabilité économique. Cet objectif convie l'industrie à une croissance des recettes touristiques et à une contribution au développement économique de la zone géographique ciblée. Il s'agit de favoriser une gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières, afin de permettre la satisfaction des besoins des communautés humaines, et ce, notamment, par la responsabilisation des entreprises et des consommateurs au regard des biens et des services qu'ils produisent et utilisent ainsi que par l'adoption de politiques gouvernementales appropriées.

Dans notre travail, il importe de prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux des activités touristiques. S'il y a adéquation entre préservation du bien touristique et développement économique, alors nous nous situons dans ce qui est aujourd'hui appelé écotourisme¹ ou tourisme solidaire² qui sont deux formes de tourisme durable.

Cette approche du développement durable engage toute la société. À ce titre, la responsabilisation du gouvernement, des entreprises, des travailleurs et des consommateurs est absolument nécessaire. Ainsi, les rôles et les responsabilités de l'ensemble des acteurs doivent être précisés de sorte que le devenir des générations futures concerne chacun (Ministère du Tourisme du Québec, 2005).

De nos jours, le développement durable est au cœur de nombreuses problématiques qu'elles soient d'ordre économique, social, environnemental... et touristique. De plus en plus de gens constatent l'impact négatif du tourisme de masse et se sentent responsables de leur façon de voyager. Aussi, la tendance actuelle des pratiques touristiques se transforme avec comme objectifs de protéger les expressions culturelles locales, d'encourager la conservation des milieux naturels et de générer des retombées équitables (D. BISSONNETTE, 2006).

Vu l'importance de ces nouveaux enjeux du tourisme, une Conférence Mondiale du Tourisme Durable a eu lieu à Lanzarote (Espagne), les 27 et 28 avril 1995. La résultante de cette rencontre fut une « charte du tourisme durable ». Il s'agit, à la fois, d'un appel à la communauté internationale et d'une demande en particulier, aux gouvernements, aux pouvoirs publics, aux décideurs et aux professionnels du monde du tourisme, aux associations et aux institutions publiques et privées dont les activités sont liées au tourisme

1. **L'écotourisme** : tourisme dont la destination est généralement un milieu naturel. Il se doit de soutenir l'économie locale et la spécificité du lieu.

2. **Le tourisme solidaire** : type de voyage proche de l'humanitaire et du volontariat qui contribue à la protection du patrimoine, de l'environnement, des espèces menacées ou venant en aide à des populations défavorisées (*Guide du voyage utile, 2006*).

son application.

et aux touristes eux-mêmes, d'adopter les principes et les objectifs de cette Déclaration. Il s'agit de 18 articles (cf. Annexe 2) qui concilient les critères de durabilité du développement touristique, avec tout ce que cela induit au niveau de la préservation de la diversité culturelle et environnementale, avec le développement économique local. Plusieurs résolutions ont aussi résulté de cette charte, pour en assurer un suivi et veiller sur son application.

4.2. La valorisation patrimoniale : un outil de tourisme durable

Dans le cadre des objectifs et principes du tourisme durable, les objets patrimoniaux constituent un support particulièrement pertinent. En effet, ils sont de plus en plus perçus comme créateurs de richesses et d'attractivité pour le territoire (H. FRANÇOIS & al., 2005). Les acteurs l'ont bien remarqué puisqu'ils s'intéressent de plus en plus au patrimoine comme un levier de développement local... De ce fait, ils ne se positionnent plus uniquement dans une démarche de conservation, mais plutôt dans une logique de valorisation touristique durable (V. METIVIER (2000), in LANDEL et al., 2004). Les politiques publiques vis-à-vis du patrimoine ont accompagné cette évolution ou se doivent de l'accompagner. Conçues au départ comme de simples outils de protection, elles s'engagent aujourd'hui de plus en plus dans des démarches de valorisation.

La « mise en valeur » d'un patrimoine collectif sous-tend la dimension économique qui, à partir d'un objet donné (matériel, culturel, marchand...), passe par les investissements et les activités des hommes pour satisfaire l'intérêt général (J. P. GUERIN, 1984). Cela suppose donc une rentabilité financière qui intéresse les investisseurs, que ce soit l'Etat au travers de ses institutions, les financeurs, ou encore les habitants locaux, gardiens et animateurs de ce patrimoine. Dès lors, la restructuration de l'économie autour du tourisme apparaît comme l'une des clés de l'argumentation pour la valorisation. En effet, les opérations de mise en valeur prennent une autre dimension : celle d'opérations « locomotives » vecteur de tourisme « diffus » et de la vie locale. Ainsi, la population se voit intégrée au nouveau développement proposé puisqu'elle bénéficie de la promotion de ce patrimoine, devenu le principal pilier de l'économie régionale. Néanmoins, dans certains cas, les populations locales peuvent mal accepter la mise en valeur de certains objets patrimoniaux lorsqu'elles n'en voient pas l'intérêt ou lorsqu'il y a un sentiment de

« violation » et/ou d'appropriation venant de l'extérieur. Il est donc nécessaire, en amont de toute action de valorisation, qu'il y ait un éveil et une sensibilisation de la population afin qu'elle soit intégrée dans ce nouveau développement et en tire bénéfice.

4.2.1. Les conditions d'une valorisation patrimoniale

Comme nous l'avons mis en avant dans le chapitre 1, le phénomène de patrimonialisation ne s'accomplit que par la valorisation patrimoniale (Fig. 1.1). En effet, diagnostiqué, sélectionné, justifié, conservé, puis exposé, un bien doit être aussi valorisé, pour une meilleure appropriation patrimoniale, c'est-à-dire pour une meilleure reconnaissance de ses valeurs d'usage et de non-usage qui sensibiliseront les acteurs à vouloir l'exploiter (cf. § 1.1).

Le processus de valorisation patrimoniale peut être considéré et abordé comme un processus de tri entre de multiples objets (Ch. GAUCHON, conférence Beyrouth 2002). Quatre conditions doivent être réunies pour qu'il y ait valorisation touristique :

1. La **connaissance « objective »** du bien susceptible de faire l'objet d'une ressource patrimoniale :

Cette condition préalable est rarement énoncée tant on la tient pour évidente, pourtant, elle est à la base d'une valorisation patrimoniale. Il s'agit, non seulement de repérer et d'identifier le bien, mais surtout de pouvoir produire un discours sur lequel appuyer cette valorisation. La construction d'une ressource patrimoniale suppose donc une phase d'études et de recherches, parfois longue, qui a pour fonction d'assigner à cette ressource un sens recevable, audible par les différents acteurs susceptibles d'être concernés. Il s'agit alors de pouvoir repérer à un instant « t » un « état » du site qui soit reconnu par l'ensemble des acteurs.

2. La **demande sociale** pour reconnaître la valeur patrimoniale de l'objet :

Elle est absolument variable au gré des évolutions culturelles, économiques et techniques... En effet, les représentations et les pratiques évoluent dans le temps. Ils se transforment et se succèdent les unes aux autres. Des sites récemment appréciés apparaissent bientôt démodés et périmés. Et inversement, des sites longtemps méconnus,

oubliés ou marginalisés peuvent inciter soudainement l'intérêt du public, suite à une prise de conscience quelconque, qui demandera alors sa valorisation. En effet, chaque année, les explorations menées par les spéléologues révèlent plusieurs dizaines de *nouvelles* cavités, nouvelles au sens où elles n'étaient pas connues auparavant. Certaines d'entre elles, inciteront, sans doute, l'intérêt de certaines collectivités locales ou associations qui demanderont leurs valorisations et qui deviendront, par conséquent, acteurs de ce processus.

3. L'implication efficace des acteurs :

Une valorisation patrimoniale constitue, désormais, le fruit de multiples efforts menés par des acteurs s'impliquant dans la gestion du bien. La sauvegarde d'un site n'est plus seulement l'affaire de son propriétaire mais c'est toute la communauté, quelle qu'elle soit, qui se retrouve investie de cette responsabilité. D'où, l'importance des législations sur le classement des sites patrimoniaux pour définir les droits et les responsabilités de chacun de ces acteurs.

Par ailleurs, « la notion d'ancrage territorial désigne le résultat de rencontres productives durables issues le plus généralement de la mémoire de situations de coordinations antérieures réussies » (LANDEL et al, 2004). Il est donc nécessaire qu'il y ait une bonne organisation entre les acteurs afin de pouvoir intégrer, et même imposer, le patrimoine dans la culture de la société. Il s'agit de mobiliser leurs différences didactiques dans un objectif de complémentarité, au travers d'un mode d'organisation qui lui est spécifique. La proximité des acteurs face à des problématiques communes permettent de définir des règles spécifiques et de développer des échanges fondés sur certaines formes de réciprocité, en particulier au niveau technique et économique. Un tel assemblage d'acteurs ne se construit que progressivement. (LANDEL et al, 2004).

Tout comme pour la demande sociale, l'implication des acteurs est variable, au gré des évolutions culturelles, économiques et techniques. En effet, sur le plan économique, le retour sur investissement et le profit attendu conditionnent le degré d'implication ou de désengagement. Il en est de même pour les administrations en charge de divers patrimoines, tels que les différents ministères, où les personnels changent et se substituent les uns aux

autres. Chacun des responsables aura ses propres intérêts et s'intéressera donc, en premier, à la valorisation des sites qui y répondent. Une fois terminé son mandat, son successeur pourrait s'intéresser à d'autres sites qu'il jugera être plus importants.

Le processus de valorisation patrimoniale peut ainsi être au cœur de processus conflictuel où les associations de protection doivent se battre parfois pour faire reconnaître la valeur d'un objet. Certaines ressources vont même introduire un clivage politique, religieux et culturel, comme par exemple le débat en France sur les langues régionales.

4. La **reconnaissance de la valeur patrimoniale** : arrêté de classement, mesures de protection :

Elle se traduit tout d'abord par la compréhension. Il s'agit d'admettre que la reconnaissance de la valeur d'un bien ne mènera ni à sa destruction, ni à sa dégradation. Aussi, en quelque sorte, elle signifie l'appropriation du bien et nullement son utilisation comme un produit de consommation. Autrement dit, la reconnaissance patrimoniale implique un changement de statut de l'objet patrimonialisé. Il peut non seulement acquérir un statut légal, mais aussi il y gagne sur le plan de la perception : la sauvegarde d'un site n'est plus seulement l'affaire de son propriétaire mais c'est toute la communauté qui se retrouve investie de cette responsabilité. C'est là que les deux sous-systèmes socio-économique et patrimoniaux doivent se rejoindre pour permettre la valorisation patrimoniale.

Néanmoins, l'appropriation collective de la ressource patrimoniale n'est pas définitive, elle s'avère modifiable lorsque l'intérêt finit par se porter sur d'autres objets, ou lorsque le statut du site est renégocié. C'est ainsi que certains sites classés patrimoine de l'humanité (cf. § 3.2.1) se voient menacés d'un risque de retrait de classement suite à un manque de protection communautaire au niveau local.

Ces quatre conditions précitées n'ont pas tous le même fonctionnement dans le processus de valorisation patrimoniale :

- La connaissance objective d'un bien patrimonial est « **cumulative** » (sauf dans le cas de l'oubli collectif), c'est-à-dire elle nécessite une collecte et un cumul d'information pour convaincre les acteurs concernés de le valoriser. Plus le discours est riche, plus le sens de la mise en valeur patrimoniale est audible et recevable par les acteurs.

- Par contre, la prise de conscience de la valeur patrimoniale est « **presque cumulative** » parce que le statut patrimonial peut être renégocié pour plusieurs raisons : protection non efficace, site dégradé, bien pillé... Il s'agit alors de pouvoir convaincre les acteurs de l'importance du changement du statut du site.

- La demande sociale et l'implication des acteurs sont « **variables** », au gré des évolutions culturelles, économiques et techniques puisque les représentations et les pratiques se transforment et se succèdent. Cette variabilité se trouve aussi bien sur le plan public qu'institutionnel. Les intérêts et les mœurs des sociétés évoluent aussi bien que les doctrines et les personnels responsables. Les pratiques et les centres d'intérêt varient, et les acteurs qui se remplacent n'ont pas forcément les mêmes priorités. De ce fait, une valeur patrimoniale n'est paradoxalement pas éternelle. Si, actuellement, les variables se multiplient dans un domaine quelconque, il faut bien avoir conscience que celle-ci est en phase avec un état de la pensée durant une période donnée. La patrimonialisation est un acte inscrit dans le temps, à un moment donné du fait d'une multitude de paramètres. C'est pourquoi le patrimoine est avant tout d'ordre culturel. C'est la cause pour laquelle il ne faut pas négliger la réflexion autour de cette valeur qui pourrait être temporaire.

La valorisation du patrimoine répond à une multitude d'enjeux, d'ordre culturel, pédagogique, économique, touristique et social. Pour appréhender à bon escient, ces différents enjeux, l'approche multiparamètres qui permet d'intégrer, sans les opposer, les spécificités du milieu et des sociétés peut être particulièrement efficace. Il s'agit de proposer :

- des modalités d'aménagement touristique d'un lieu respectant son environnement physique ou social dans un but de durabilité et de conservation.

- une démarche de sensibilisation et d'information en vue d'inciter les populations à prendre conscience des richesses de leur patrimoine et de la nécessité de le conserver.
- une méthode de promotion adaptée au contexte du pays.

Nous développerons, dans ce qui suit, chacun des 3 piliers essentiels pour une bonne valorisation patrimoniale que sont les modalités d'aménagement, la sensibilisation et la promotion.

4.2.2. L'aménagement touristique du site

Par aménagement d'un site (le grand dictionnaire terminologique, 2006), on entend « l'organisation de l'espace par des équipements appropriés de manière à mettre en valeur les ressources naturelles du lieu et à satisfaire les besoins des populations intéressées ». Il s'agit donc de l'ensemble des actes des collectivités locales et des établissements publics qui visent, à la fois, l'organisation des lieux et le confort des populations, accompagnés bien évidemment de prospérité économique que recherchent les nations et les hommes. Ainsi, trois objectifs peuvent être repérés dans l'aménagement d'un site (J. JUNG, 1971) :

- *Les objectifs économiques de l'aménagement touristique :*

De nos jours, les sociétés contemporaines des pays les plus riches se sont engagées dans une ère de civilisation de services et de loisirs. Et, le développement des activités tertiaires est porteur de nombreux emplois. Ces aspects ne doivent pas être négligés dans l'aménagement territorial et touristique qui doit être conçu de manière à être prospectif.

- *Les objectifs sociaux de l'aménagement touristique:*

Un aménagement n'a de sens que s'il se met au service du bien être de la population. C'est la possibilité pour chaque habitant de trouver le cadre et le niveau de vie auxquels il peut prétendre selon ses besoins. Il ne faut pas oublier que les populations locales font partie intégrante de l'expérience touristique à la fois comme communauté hôte et comme bassin de main-d'œuvre (cf. § 4.1).

- *L'aménagement physique proprement dit:*

Les deux objectifs précités se traduisent matériellement par l'équipement des sols. Il s'agit de réaliser des installations porteuses d'avenir, susceptibles d'aider les ambitions économiques et sociales de notre civilisation à s'accomplir.

Il est donc nécessaire que l'aménagement d'un site se fasse dans une optique de prévention et d'anticipation. Ainsi, partant du fait que tout projet d'aménagement de site à des fins d'exploitation touristique implique une action de transformation du site et donc un impact sur l'environnement, il apparaît indispensable de faire, en amont de la réalisation des aménagements, ce qui est maintenant universellement reconnu sous le nom d'« étude d'impact ». Il s'agit de connaître et d'évaluer l'influence des aménagements sur l'environnement afin d'assurer sa protection dans l'optique d'un développement durable. En effet, l'impact peut aussi bien être positif que négatif. Et donc, il est aussi possible qu'il aide à l'amélioration environnementale plutôt qu'à sa détérioration.

Toutefois, dans certains cas, les aménagements peuvent être conçus d'une manière réversible, c'est-à-dire d'une façon à garder intact le milieu naturel après qu'on désinstalle les équipements. Le cas se présente dans la grotte Chauvet, aménagée de la sorte vu sa fragilité et son grand intérêt patrimonial. Néanmoins, ce type d'aménagement nécessite des études et de gros budgets, ce qui l'empêche d'être fréquent dans l'ensemble des sites.

Néanmoins, une condition importante pour la réussite d'un aménagement touristique, que ce soit dans un but économique et social, ou bien lors du processus d'aménagement et d'entretien physiques du site, est la communication. Elle aide à l'instauration d'un véritable climat de confiance entre les partenaires et un travail en profondeur au niveau du territoire, en offrant à chacun la possibilité de participer activement et d'exprimer son point de vue (FAO¹, 1995). Par conséquent, elle permet aussi bien la sérénité des populations que l'organisation des lieux.

1. FAO (Food and Agriculture Organisation) : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a été créée en octobre 1945 dans le but d'améliorer l'état nutritionnel, le niveau de vie, la productivité agricole et le sort des populations rurales en général.

Les interventions de la communication vont reposer sur trois facteurs principaux (FAO, 1995) : l'accès d'information, l'instauration d'un dialogue entre les différents acteurs en présence, les échanges d'expériences, de savoirs et de techniques. Cela est nécessaire pour faire le choix de la méthode d'aménagement optimale notamment lorsqu'il s'agit d'acteurs pluridisciplinaires et de formations différentes.

Par ailleurs, l'aménagement physique du site ne signifie pas sa valorisation. Il est nécessaire que les populations locales soient intégrées dans cette démarche, d'où la nécessité de les sensibiliser au patrimoine.

4.2.3. La sensibilisation de la population au patrimoine

La « sensibilisation » a un rôle primordial dans la valorisation patrimoniale. J.P. GUERIN (1984) mesure l'importance de ce phénomène, de la manière suivante : *« Si initialement le patrimoine désigne le bien qui vient du père, son emploi de façon figurée désigne certaines valeurs issues du passé pour le temps présent. Le patrimoine ne conserve du passé que ce qui intéresse notre époque. La population locale a reçu l'héritage matériel : les terres, les maisons, certaines traditions. Les touristes revendiquent l'héritage esthétique et spirituel... Cet héritage là, doit cependant s'appuyer sur la population locale qui gère et entretient. Il faut donc la persuader que cet héritage esthétique et spirituel est aussi le sien : c'est un des aspects de l'opération de mise en valeur du patrimoine ».*

C'est ainsi que la sensibilisation peut être perçue comme une réconciliation de la population avec son passé, en lui montrant tout ce que le patrimoine représente comme savoir-faire et comme sens esthétique.

Si on suit le développement de J.P. GUERIN (1984), la « pédagogie » et la « sensibilisation » ont un rôle essentiel pour déterminer les « armes » culturelles permettant d'affirmer le droit à la différence des populations locales. Il s'agit de tenter de maintenir des valeurs dites « traditionnelles ». C'est ce qui ferait la différence et attirerait les touristes.

Une des visions de la mise en valeur patrimoniale est de constituer un moyen, pour la population régionale, de mieux connaître les différentes dimensions culturelles de leur région, d'être fiers de leur identité et de créer un sens toujours plus fort de l'identité régionale (Kathleen M. ADAMS, 1999). Cette prise de conscience patrimoniale semble être indispensable lorsque la valeur d'un bien est reconnue comme universelle, comme le cas d'un classement d'un site par l'UNESCO. En effet, la sensibilisation au patrimoine évitera les mauvaises attitudes des populations, lors de leurs visites touristiques, tels que le cas qui se présente dans la vallée de la Qadisha (cf. § 3.2.1).

Ainsi, un site patrimonial négligé, ou même dévalorisé, pourrait être comparé à un « enfant » qui sous estime ses compétences pour finir par paraître incompétent (E. THILL, 1999). Il s'agit alors de vaincre cet « handicap » et de rendre à cet « enfant » son estime de soi pour pouvoir évoluer et contribuer à un autodéveloppement socio-économique.

D'après E. THILL (1999), divers moyens peuvent être adoptés pour surmonter cette sous-estimation, appelée aussi « conflit de valeurs » et pour donc, sensibiliser la population à vouloir valoriser son patrimoine (Fig. 4.2) :

1. Renforcer la perception de compétence : il s'agit, dans notre cas, d'estimer les particularités du milieu (atouts et opportunités) tels que les différents intérêts du site, les infrastructures touristiques de la région,... Et, il convient de reconnaître toutes les formes de compétence entourant ce patrimoine qu'elles soient d'ordre technique, cognitif ou social (E. THILL, 1999).
2. Réduire l'incertitude : il s'agit d'impliquer la population locale dans les projets de développement et de valorisation de leur région. En effet, « le management de participation constitue un moyen de responsabilisation qui a notamment fait ses preuves dans le monde de l'entreprise » (E. THILL, 1999). Ainsi, il faut avoir une perception d'autonomie, d'une part, et de contingence, d'autre part. La population ne doit pas être hésitante quant à la valorisation de ses territoires. Au contraire, elle doit y participer.
3. Accepter l'usage des stratégies d'auto-handicap : pour vaincre les obstacles (les faiblesses et les menaces empêchant la valorisation du site) qui constituent des handicaps à

tout projet de développement et de valorisation patrimonial ; il faut d'abord accepter leur existence. Il s'agit de reconnaître que le site est vulnérable et admettre qu'une mauvaise exploitation touristique peut affecter sa durée de vie.

4. Privilégier les buts autoréférés : il s'agit d'attirer l'attention de la population sur la spécificité du milieu plutôt que de comparer le site à d'autres lieux, et donc, « d'adopter des buts autoréférés, c'est-à-dire des standards personnels » propres au site. En effet, chaque site est spécifique. Sa protection et son exploitation doivent être aussi particulières.

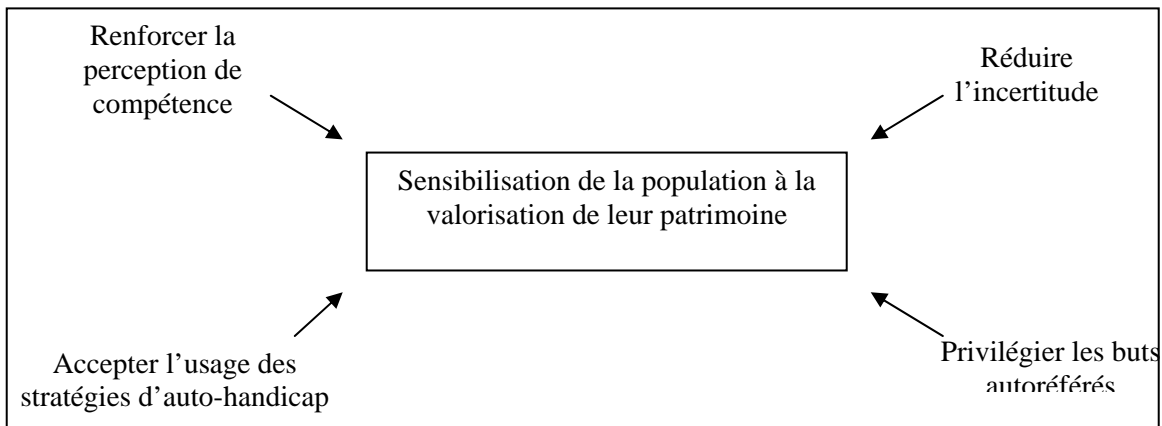


Fig.4.2. Les facteurs nécessaires pour une politique de sensibilisation de la population locale à la notion de la valorisation patrimoniale (d'après E. THILL, 1999).

Le modèle de E. THILL suppose une identification exogène de la ressource patrimoniale, c'est-à-dire que la sensibilisation se fait de haut en bas dans la hiérarchie sociale (des décideurs vers la population) et suppose donc, d'une part, le manque d'éveil de la population à la valeur de son patrimoine et, d'autre part, la connaissance et le rôle d'apprentissage des entités responsables.

Au cas où l'identification patrimoniale est endogène, c'est-à-dire que la population est consciente de la valeur de son patrimoine et œuvre à le faire connaître aux responsables (sensibilisation du bas vers le haut dans la hiérarchie sociale), ce modèle ne peut pas être efficace. Il serait alors nécessaire de trouver un intermédiaire capable de porter l'intérêt des responsables sur ce patrimoine.

Une fois que la population locale a pris conscience de la « vraie » valeur de son patrimoine et surmonte les « handicaps » qui empêchent ou freinent sa valorisation, l'exploitation du bien change alors de sens. Dans ce contexte, les populations apparaissent comme les premiers acteurs de développement durable et de valorisation du patrimoine.

L'adhésion de la population aux valeurs de tel ou tel patrimoine implique un dialogue, une négociation, qui vont conduire à prendre en compte les besoins prioritaires de la population, ses pratiques, ses savoir-faire et ses techniques, qui contiennent bien souvent les solutions les plus appropriées et les mieux adaptées aux conditions du milieu. Il s'agit de faire en sorte que les populations soient les principaux acteurs de la gestion des ressources patrimoniales. Cette méthodologie est connue sous le nom **d'approche participative**. Son but est de **modifier la perception du rôle de chacun** des intervenants (Etat, services techniques, populations, etc.) dans la gestion des ressources naturelles, à **proposer un partage de responsabilités** entre les différents partenaires. Elle favorise la prise de décision et la prise en charge par les populations des actions destinées à améliorer les conditions d'exploitation des ressources et aménager leur espace-terroir. Elle contribue de ce fait au développement socio-économique du terroir (FAO, 1995).

En d'autres termes, il s'agit d'associer et d'impliquer étroitement les populations aux différents niveaux et étapes du processus, à savoir: le diagnostic de leur terroir, notamment du point de vue gestion des ressources patrimoniales, l'analyse des diverses contraintes et priorités; la conception et la programmation des actions à entreprendre; la réalisation, la gestion et le suivi/évaluation de l'ensemble du programme (FAO, 1995). La mise en œuvre de cette approche impose l'apprentissage d'un mode d'intervention nouveau tant pour les populations, qui ont souvent une vision déformée de leurs patrimoines et des projets, que pour les acteurs qui doivent apprendre à écouter les populations et à ne pas imposer *a priori* leur savoir technique.

Par ailleurs, l'aménagement d'un site patrimonial et la sensibilisation des populations locales ne suffisent pas pour la mise en tourisme du site. Il est nécessaire qu'il y ait une promotion pour le faire connaître.

4.2.4. La promotion

Le troisième pilier de la valorisation consiste à promouvoir et à faire connaître le patrimoine. Pour ce faire, il faut connaître les motifs de valorisation, qui sont à l'origine des décisions et qui déterminent les pratiques (B. KAHAN et al, 2002). Ceci implique l'importance de bien identifier les attentes de la population et œuvrer à satisfaire leurs attentes envers les patrimoines présents sur leurs territoires.

A titre d'exemple, une population qui voit dans le milieu souterrain un milieu d'abord historique sera sensible à sa visite pour sa dimension humaine (l'histoire des hommes). Il importe alors de « profiter » de cette sensibilité pour présenter d'autres approches historiques comme celle de l'environnement ou de la terre. Dans cette chaîne de raisonnement, on peut aller encore plus loin en mettant en jeu les deux dimensions historiques (homme et nature).

La promotion a une place majeure sur la « fabrication » du regard sur le patrimoine. Elle permet d'agir le plus efficacement possible sur un produit à toutes les phases de son cycle de vie et constitue une technique évolutive car elle fait appel non seulement à l'imagination des promoteurs (DAYAN et al, 1995) mais aussi aux retours d'expérience issues de la population. On peut distinguer deux vecteurs à la base de l'action sur un produit :

- l'imagination : trouver les bonnes entrées répondant différemment aux attentes du consommateur, tout en tenant compte de l'évolution du marché et des messages qu'on veut faire passer. C'est la conjonction de ces dynamiques qui permet d'ancrer positivement le produit promu envers la concurrence. La promotion doit donc tenir compte du contexte socio-culturel du pays, de son évolution et de ses attentes ;
- une démarche rationnelle : il ne suffit pas d'avoir des idées, elles doivent être réalisables, performantes et s'intéresser au contexte du marché et à la vie du produit. Il est donc primordial de bien étudier le marché pour faire le bon choix de la promotion adéquate.

La promotion des sites endokarstiques a pour objectif de faire connaître les sites d'intérêt, d'inciter la population à vouloir les visiter, et répondre à leurs attentes tant envers la connaissance que le respect du site mis en valeur. Cette dynamique positive a pour effet d'amener, par effet boule de neige, d'autres touristes.

La promotion est sensée accompagner toutes les phases de vie du site patrimonial (Fig. 4.3) qui se subdivisent comme suit :

1. **la phase de lancement** marque l'introduction du site dans les circuits touristiques du pays, ou de la région considérée.
2. **la phase de développement** correspond à la période de croissance où le site commence à être connu et trouve régulièrement de nouveaux visiteurs.
3. **la phase de maturité** : le site étant devenu bien connu, l'objectif est ici de se servir largement de la promotion pour relancer le site, le faire visiter d'avantage et inciter ceux qui y ont déjà été, à revenir. L'animation du site par des événements (festivals, concerts,...) pourrait être de grande efficacité pour cette fin. La création d'attractions secondaires sur le site pourrait de même inciter les gens à revenir (musées, spectacles « son et lumière »...)
4. **la phase de stagnation, de relance ou d'extinction touristique** : l'attractivité du site commence à stagner, puis à décliner. Dans cette phase ultime, parfois, il est encore possible de le relancer (Fig.4.4). Mais, à un moment donné, il faut pouvoir accepter que la vie touristique du site est arrivée à sa fin. Toute promotion est alors supprimée pour laisser le site s'éteindre touristiquement – à moins qu'on le ferme périodiquement pour lui donner le temps de se reconstituer ou d'être un peu oublié afin de le rouvrir dans les années futures. A ce moment là, la valeur économique du site serait celle de l'option (cf. § 3.2.2). Il est préservé pour un usage ultérieur.

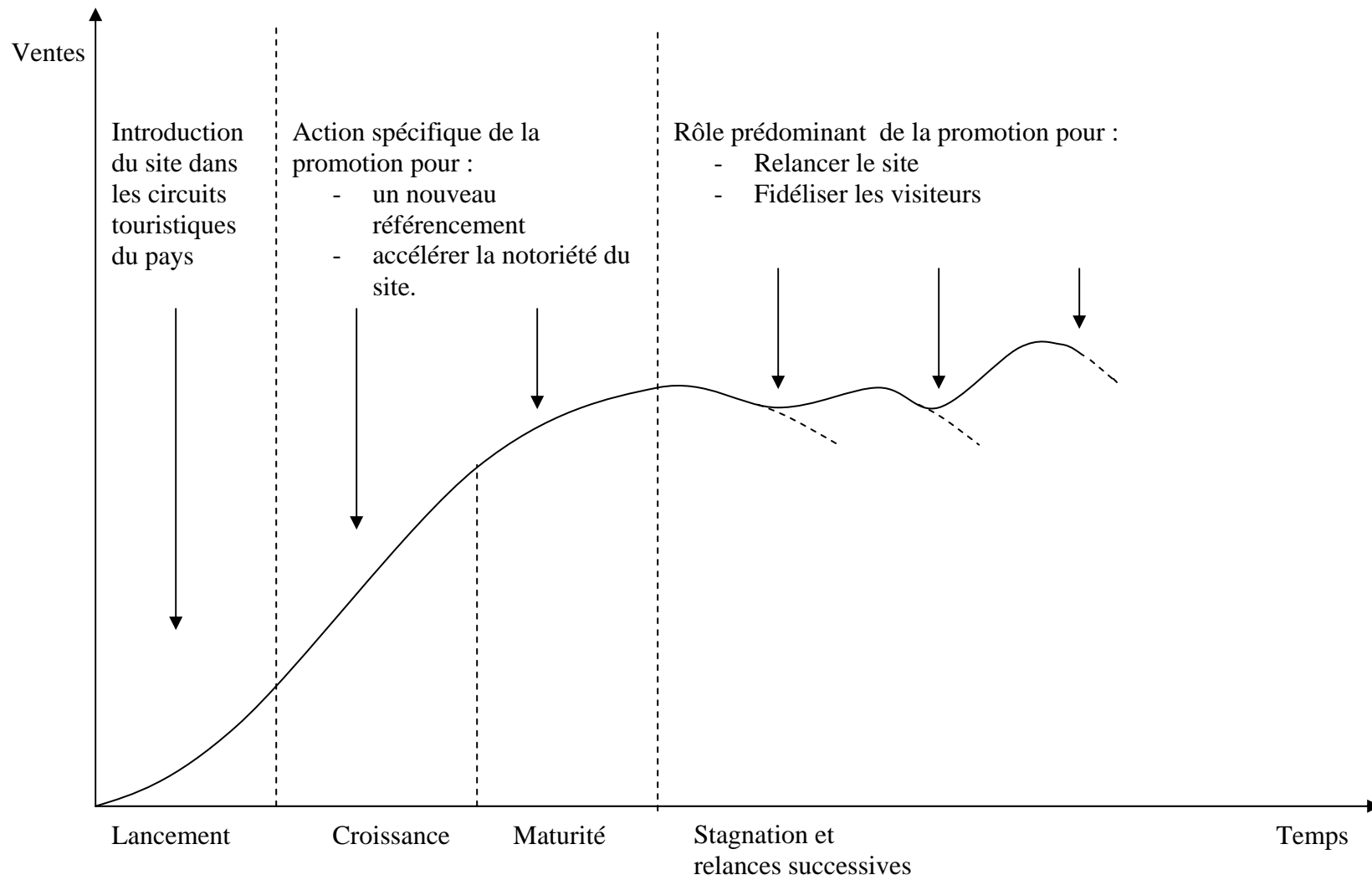


Fig. 4.3 . Le rôle de la promotion dans le cycle de vie d'un site touristique (d'après A. DAYAN et al., 1995).

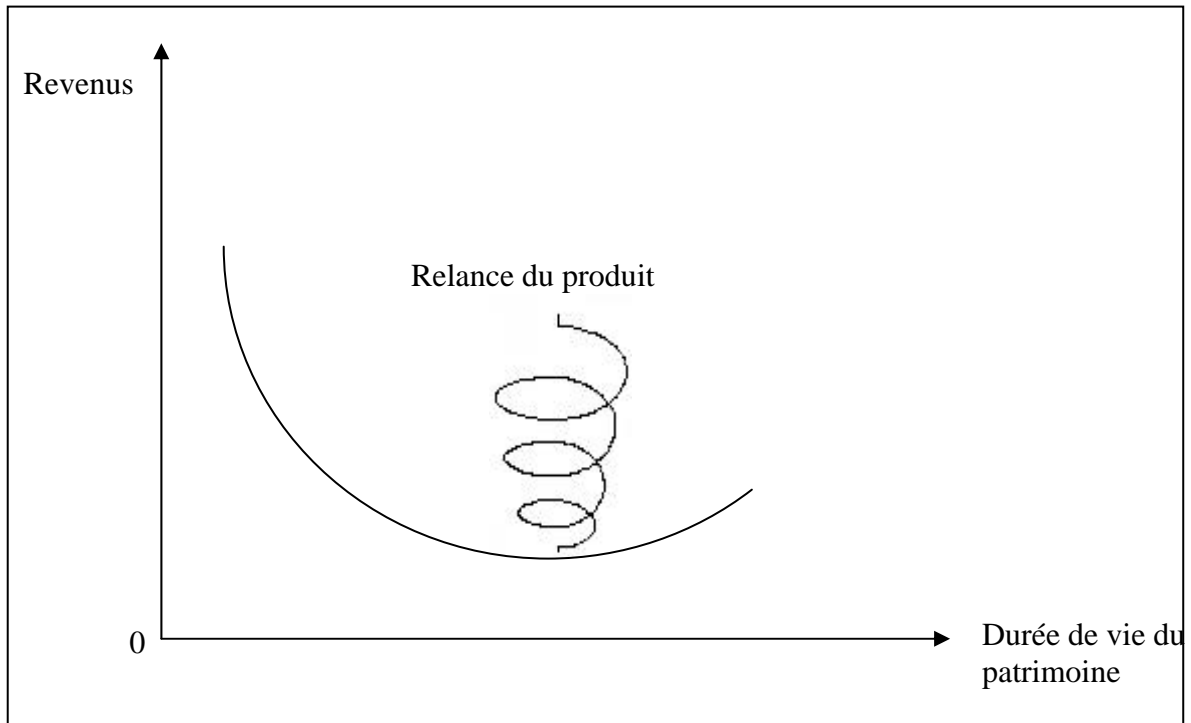


Fig.4.4. La relance de l'attractivité du site par sa promotion.

Ces différentes phases de promotion se doivent d'être accompagnées par d'autres opérations afin notamment de prolonger la durée de vie économique du site et/ou de trouver de nouveaux supports de valorisation. Il s'agit de mener des actions innovatrices qui interpellent la curiosité et l'intérêt des populations à vouloir les découvrir et revenir dans ce même endroit. Ceci est particulièrement important en phases 3 et 4 où la promotion est mieux que rien, seule elle ne peut guère « rajeunir » le site.

Le succès d'une bonne promotion est lié aux outils et réseaux de communication. Ces derniers sont très divers : radio, télévision, presse écrite, etc. Ils doivent être mobilisés selon les objectifs poursuivis, en tenant compte de leur impact dans le milieu, de la souplesse de leur mobilisation, ainsi que de leur coût de mise en œuvre (FAO, 1995). Leur utilisation implique une participation active des responsables de la gestion des ressources patrimoniales à la conception et à la mise en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation organisées à l'aide de ces médias.

Par ailleurs, des modalités inadéquates de promotion, d'aménagement et de sensibilisation patrimoniale risqueraient de nuire au bien patrimonial. Il faut donc être

attentif de ne pas tomber dans les excès de protection et d'attachement aux savoir-faire anciens car, comme le dit D. AUDRERIE (1997), « l'espace n'a de sens que confronté à la vie... On ne peut tout transformer en musée. Les œuvres les plus belles ont besoin d'être regardées et entourées. Un paysage sans vie est un paysage voué à la mort ».

4.3. Les risques d'une valorisation inappropriée

Nous avons vu que certains patrimoines mis en valeur touristiquement pouvaient « mourir » dès lors que la promotion ne les accompagne au fur et à mesure de l'évolution des attentes et des mentalités. Donc, nous allons nous intéresser aux patrimoines qui sont valorisés, de manière inappropriée. Plusieurs situations peuvent être distinguées (D. AUDRERIE, 1997) :

- *L'accoutumance* : c'est lorsqu'une population s'habitue à l'existence des objets qui constituent son environnement. Deux réactions distinctes peuvent être relevées. La première concerne la perte de la perception des objets qui l'entoure, indépendamment de leur esthétique. Il faut s'éloigner alors de ces objets pour percevoir à nouveau les relations qui les y unissent. Deuxièmement, toute nouveauté, même légère, est perçue comme une rupture. La réaction serait alors celle de défense, de rejet ou simplement d'inquiétude devant un projet nouveau.
- *La perte de spécificité* : c'est le fait de vouloir uniformiser des milieux différents par mimétisme, selon une image que la population jugerait être meilleure. C'est l'exemple du village qui veut être une ville et organise son espace à l'image du modèle urbain. Un autre exemple est la concentration des populations dans un univers urbain qui tend à se ressembler d'une ville à l'autre par l'effet de la mondialisation. Le détachement de ces populations du milieu rural les transforme. En effet, les interactions entre l'homme et son milieu sont variables suivant que le milieu s'impose à l'homme et l'influence, ou bien que l'homme impose au milieu ses propres structures.

- Le *pastiche* : c'est la reconstitution d'objets, de bâtis et de modèles appartenant à d'autres temps. Cette imitation fait perdre à l'objet d'origine son identité. Ce qui amène à sa banalisation.

Il ne s'agit donc pas d'homogénéiser un modèle patrimonial, mais plutôt de respecter ses spécificités et d'utiliser des techniques d'aménagement qui lui soient harmonieuses. Dans les cas de l'accoutumance et du mimétisme, les populations locales doivent être sensibilisées aux particularités de leurs patrimoines afin de les protéger et les valoriser à bon escient, c'est-à-dire mettre en avant leur particularisme.

Les modalités de valorisation inappropriées pourront aboutir à une banalisation patrimoniale. Ce qui pourra influencer la valeur même du site, selon le modèle de « l'offre et de la demande » qui fait que la valeur d'un site augmente avec la prise de conscience de sa rareté ; et elle diminue s'il est commun.

§§§§§§§§

La valorisation patrimoniale est un outil à part entière de tourisme durable qui œuvre à respecter les spécificités des lieux non seulement en protégeant leurs attraits et particularités mais aussi en les promouvant comme endroits rares qu'il s'agit de connaître, de respecter et de vouloir les transmettre. C'est dans cette perspective que doivent être réalisés l'aménagement des sites, la sensibilisation des populations locales et la promotion patrimoniale.

Toutefois, il faut se méfier des modalités de valorisation inappropriées qui peuvent mener à une banalisation des biens, voire à leur dévalorisation.

Conclusion

Cette partie a permis de mettre en avant qu'une valeur patrimoniale n'est pas éternelle (§ 4.2.1) et, par conséquent, que la valorisation patrimoniale ne peut être appropriée que si elle tient compte aussi bien des particularités du milieu que du développement socioculturel des sociétés. Il serait donc important de savoir trier les objets patrimoniaux qu'il s'agit de valoriser, puisque tout n'est pas forcément valorisable. En effet, comme le signale D. AUDRERIE (1997), le « tout patrimoine » pose la question à une échelle nouvelle, car si le paysage de référence est celui d'hier, si les constructions adaptées sont celles de jadis, alors que sera notre environnement de demain ?

Par ailleurs, la valorisation du patrimoine peut être un facteur non négligeable de développement économique. Il est donc primordial de sensibiliser les populations locales à prendre connaissance de la vraie valeur de leurs patrimoines pour les inciter à vouloir les protéger et les valoriser. Ainsi, ils seront encouragés à devenir eux-mêmes acteurs de leur propre développement, et se mobiliseront pour en tirer profit avec un minimum de nuisances. L'exploitation des lieux doit se faire dans une optique de tourisme durable qui intègre, non seulement les profits économiques, mais aussi la rentabilité à long terme, par le biais de la protection de l'environnement et de la culture locale. Pour encourager les gens à vouloir visiter et connaître ces lieux, la promotion de ces patrimoines est indispensable. Toute cette démarche de valorisation ne peut se faire qu'avec une bonne communication à condition que les divers outils de communications mis en œuvre soient bien maîtrisés par les différents acteurs. Il est donc nécessaire de faire une formation sur la communication à ces derniers afin qu'ils soient prêts à avoir une approche participative.

Il faut, par ailleurs, éviter le piège de la survalorisation du patrimoine qui peut à terme aboutir à sa dévalorisation. En effet, quand les restaurations sont exagérées, le site perd de son « cachet » et peut-être, avec le temps, de sa valeur... Vouloir recréer un modèle sans défauts va conduire à une banalisation de ce site. Cette banalisation est une conséquence directe de la diffusion et de l'homogénéisation d'un modèle patrimonial. Pour cela, il est souhaitable d'utiliser dans l'aménagement d'un site endokarstique des

techniques et des matériaux harmonieux avec le milieu et qui lui soient adaptés. Ainsi, le site garderait une identité distincte.

Partie 2

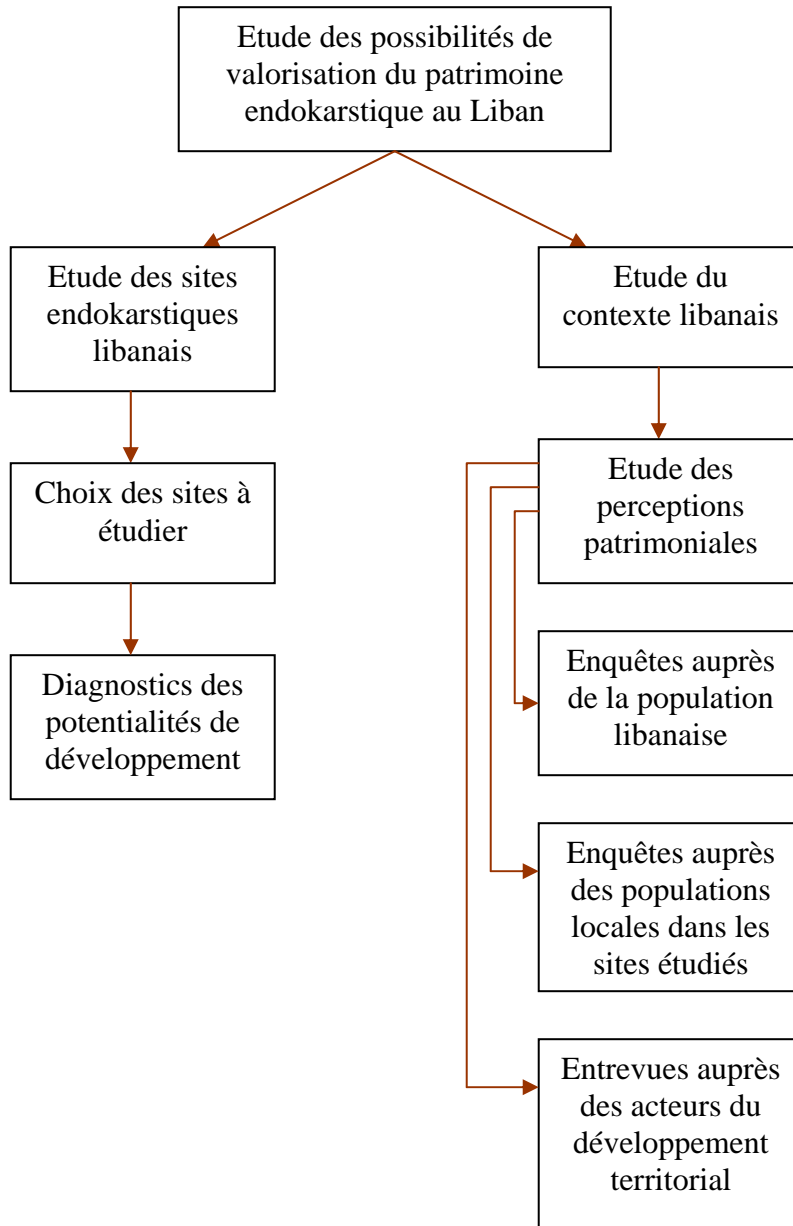
Le patrimoine endokarstique au Liban.

« Fruits de centaines de milliers, voire de millions d'années, d'une lutte entre l'eau et la roche, les cavernes perdent à chaque visite une part de leur pureté. Plus fragile que tous les autres milieux naturels, le monde souterrain doit être protégé car, hormis des paysages d'une grande beauté, il renferme aussi une multitude d'informations sur les conditions qui régnaient sur la planète dans les temps passés. Chaque caverne est une salle d'archives d'une richesse irremplaçable »

Eric GILLI (1998).

PARTIE 2 : LE PATRIMOINE ENDOKARSTIQUE AU LIBAN

Problématique / Objectifs :



Introduction

L'objet de cette deuxième partie est d'étudier le patrimoine endokarstique libanais, les perceptions des populations locales envers les grottes, leur protection et leur exploitation touristique. Pour ce faire, il s'agit, dans un premier chapitre (chapitre 5), de :

- diagnostiquer les zones présentant un intérêt touristique au travers de leurs dimensions souterraines ;
- présenter les sites d'intérêt en exposant leurs potentialités et leurs handicaps en tant que support de développement territorial.

Le chapitre 6 sera centré sur les perceptions qu'ont les Libanais de leurs patrimoines en général, et des grottes en particulier. Cette réflexion est primordiale pour la valorisation de ces richesses car un patrimoine ne trouve son sens qu'à travers le regard des hommes. Toute mise en valeur patrimoniale est donc reliée à l'appréciation et aux efforts de ces derniers. Par la suite, nous présenterons les perceptions des populations qui habitent à proximité des sites endokarstiques retenus dans notre étude. L'objectif est de voir si ces gens sont plus sensibles au patrimoine endokarstique que l'ensemble de la population libanaise puisque les grottes se situent dans leur propre environnement.

Le chapitre 7 est consacré aux perceptions des acteurs responsables des actions entreprises à l'égard de ces patrimoines. Ce sont eux les décideurs, les planificateurs et les exécuteurs de tout projet concernant la protection, la conservation et la mise en tourisme de ces grottes. Une valorisation ne peut être effectuée sans leurs préavis ou leurs initiatives.

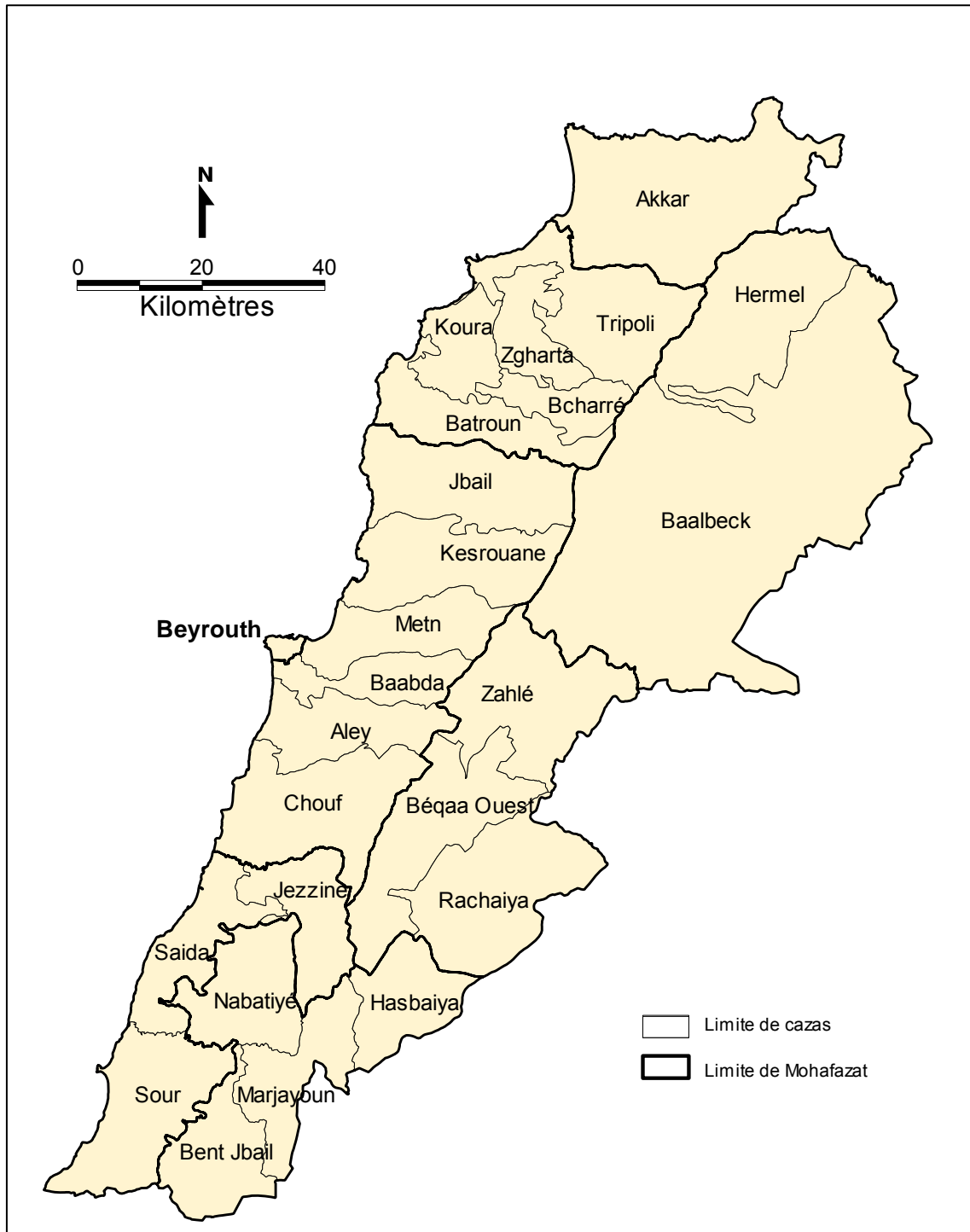
Chapitre 5 – La présentation des zones d'étude

Depuis 1951, date de la création du premier club spéléologique au Liban, et jusqu'à nos jours, plus de 500 cavités ont été recensées sur l'ensemble du territoire (H. ABDUL-NOUR, 2004). Elles sont essentiellement concentrées dans une zone relativement restreinte se limitant au Kesrouane, au Metn, au Chouf et aux régions de Jbeil et Batroun, du fait que la majorité des spéléologues résidaient à Beyrouth et sa banlieue et que pendant les années de guerre (1975-1990) l'accès à plusieurs régions a été difficile (Fig. 5.1).

Bien que beaucoup de ces cavités ne soient que des abris sous roche de faible développement ou des puits de quelques mètres de profondeur, elles présentent, néanmoins, un intérêt considérable par les vestiges historiques ou préhistoriques qu'elles recèlent ou par l'histoire de la karstogenèse à laquelle elles participent (H. ABDUL-NOUR, 2004).

Pour pouvoir différencier une simple fissure de lapiaz d'un gouffre et un renforcement d'une falaise d'une grotte, nous suivrons la définition de H. ABDUL-NOUR (1994) qui trace une ligne de démarcation entre épikarst et endokarst, basée sur les pratiques spéléologiques locales : « Sont considérés appartenant à l'endokarst, donc au domaine systématiquement recensé par les spéléologues, toutes cavités dont le développement est égal ou supérieur à 20 mètres ». Ainsi, d'après le travail réalisé par l'ALES (2003), parmi les cavités explorées, 283 concernent l'endokarst au regard de leur développement égal ou supérieur à 20 mètres (Fig.5.2).

Pour pouvoir faire le choix des cavités les plus remarquables à retenir pour notre étude, il a fallu identifier toutes les grottes recensées par les spéléologues libanais (L. DOUMIT, 2003). Pour ce faire, nous avons choisi d'utiliser les données collectées et publiées par l'ALES (Annexes 3 & 4) que nous exploiterons pour établir des classifications.



Les **mohafazat** : (singulier mohafazah), correspondent à des départements. Avant 2003, il en existait 6 : Beyrouth (chef lieu : Beyrouth), Mont-Liban (Baadda), Liban-Nord (Tripoli), Liban-Sud (Saïda), Békaa (Zahlé) et Nabatiyé (Nabatiyé). En 2003, on est passé de 6 Mohafazat à 8 en séparant le Akkar du Liban-Nord et la région Baalbeck-Hermel de la Béqaa. Les mohafazat sont divisés en caïmacamat eux-mêmes subdivisés en **cazas** qui correspondent à des cantons français.

Fig. 5.1. Les cazas au Liban.

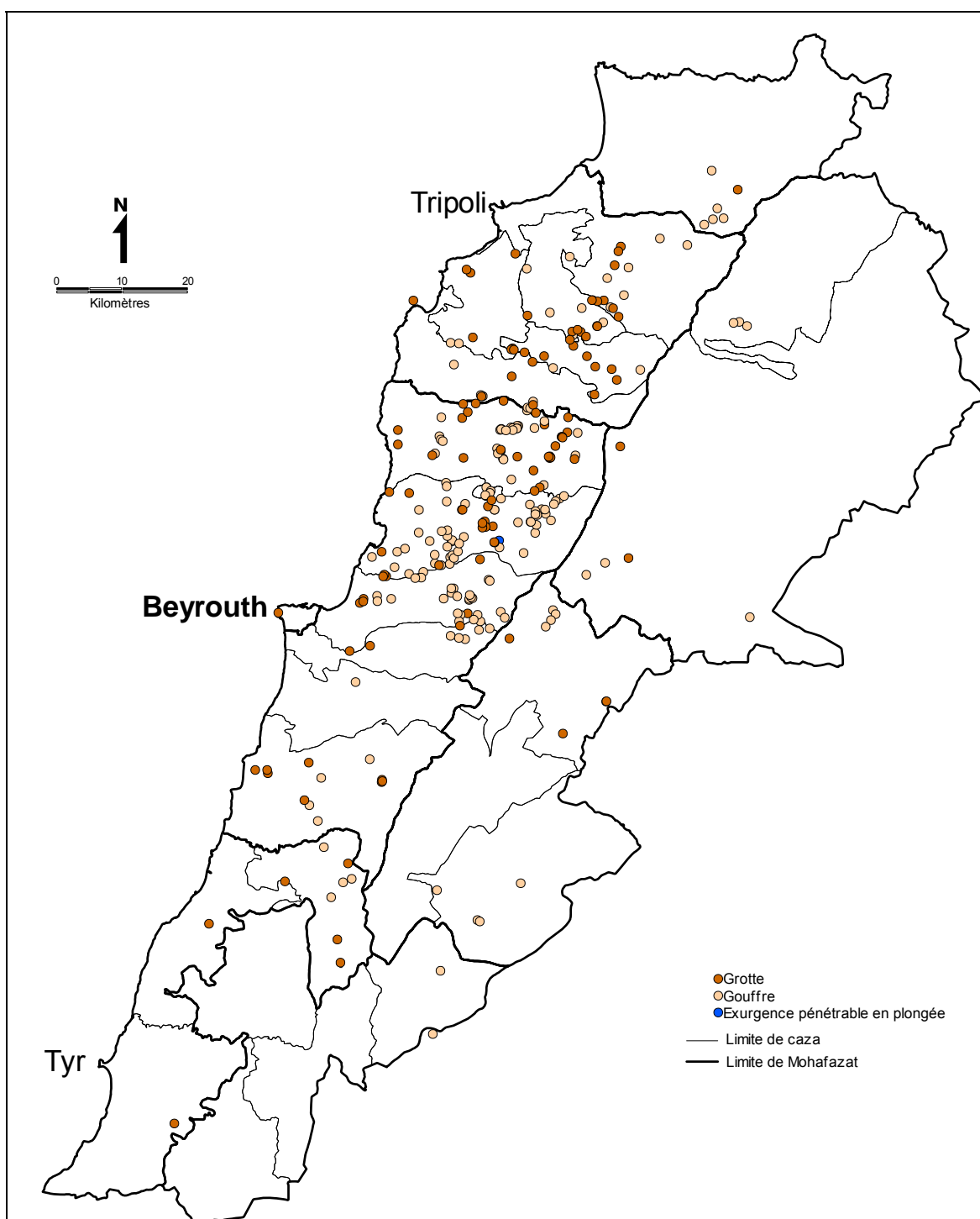


Fig. 5.2. La répartition des cavités recensées au Liban dans les cazas et les mohafazats (2007).

5.1. Diagnostic et choix des sites endokarstiques étudiés dans ce travail :

Afin d'éviter l'écueil d'un travail monographique et d'élaborer un modèle de valorisation pertinent, il a semblé judicieux de travailler sur plusieurs grottes qui possédaient un potentiel touristique. Pour sélectionner ces sites, nous avons mis en place une base de données qui a facilité le choix des cavités à partir de requêtes multicritères.

5.1.1. L'identification des grottes :

Pour identifier les grottes d'intérêt pour notre recherche, nous nous sommes basés sur les informations suivantes :

- le **nom**¹ tel qu'il a été attribué par l'ALES à chacune des cavités (Fig. 5.3),
- le **type** (grotte, gouffre ou exurgence) révélateur des modalités d'accès,
- l'**altitude**, indicateur de la possibilité des périodes de fréquentation du lieu. En effet, au-delà d'une certaine altitude, le site ne peut être ouvert toute l'année, pour cause d'enneigement.

Afin de retenir des sites ayant un potentiel touristique, il a été nécessaire de préciser leurs caractéristiques et leurs intérêts en vue d'une valorisation. Pour ce faire, nous avons essayé de définir ces intérêts, grâce aux connaissances des spéléologues, spécialistes du monde souterrain, qui nous ont fourni les informations nécessaires à notre étude. Dès lors, il a été possible de sélectionner les sites qui répondent aux critères choisis.

¹ Si deux sites possèdent un même nom tels que les deux gouffres al-Chmiss, ils seront différenciés par un numéro. Ainsi, ils seront nommés al-Chmiss 1 et al-Chmiss 2.

5. 1. 2. LES CRITERES PREALABLES INDISPENSABLES :

Il existe plusieurs critères indispensables à retenir pour déterminer les sites à valoriser sur le plan touristique :

a. L'accessibilité jusqu'à l'entrée de la cavité :

Il s'agit d'une condition importante pour l'aménagement d'une grotte : les touristes doivent pouvoir aisément accéder à l'entrée de la cavité. Il s'agit de connaître le trajet entre un point de départ et un point d'arrivée (la cavité touristique). Deux critères sont nécessaires : l'état de l'infrastructure routière¹ et la distance à parcourir pour accéder au site (Fig.5.3).

L'état des routes a été évalué à partir de notre propre connaissance du réseau routier. Ainsi, une classification a été menée selon les 4 critères suivants : Belle route, route asphaltée en mauvais état, piste, pas de route.

Pour mesurer les distances de toutes les cavités retenues, il a fallu choisir un point de départ. Vu que Beyrouth est la région la plus peuplée et la plus centrale par rapport aux autres régions libanaises et aux flux touristiques, le centre-ville de la capitale a été choisi comme point de démarrage.

Nous avons choisi de diviser les distances en quatre catégories qui représenteraient l'ensemble des distances qu'on peut parcourir au Liban pour arriver à un site (Fig. 5.3). Vu qu'il s'agit d'un petit pays où les distances sont relativement courtes, 100 km signifie un site très éloigné de Beyrouth.

b. L'accessibilité dans la cavité :

Pour qu'une grotte soit touristique, il faut qu'elle soit accessible au public. Trois types de difficultés peuvent être soulignées (Fig. 5.3) : les **difficultés** dites **aléatoires** c'est-

1. L'état des routes a été évalué avant les bombardements de juillet 2006.

à-dire qu'il existe une certaine probabilité qu'on y soit confronté à des dangers hydrologiques saisonniers et à une instabilité du terrain à l'intérieur des grottes, les **difficultés sportives** requérant des compétences physiques plus ou moins importantes pour cheminer dans la grotte (entraînement et habilité corporelle) et les **difficultés techniques** nécessitant une expérience en spéléologie (escalade, passages délicats et utilisation d'une corde).

Il est évident que les sites retenus ne devront présenter aucun danger ou obstacle technique pour le grand public. C'est-à-dire qu'elles devront appartenir à la catégorie 1 (Fig.5.3).

5.1.3. Les intérêts du site :

Les cavités peuvent présenter plusieurs formes d'intérêts : **scientifiques** et **socio-économiques**. Ceux-ci feront la différence entre une grotte et une autre dans le choix à faire.

Les intérêts scientifiques peuvent être de différentes natures : hydrogéologique, archéologique, historique, biospéléologique (faune et flore) et géologique. Il s'agit donc des caractéristiques scientifiques rattachées à l'entité même du site.

Deux types d'intérêts socio-économiques sont relevés : purement **touristique** et/ou **d'ordre pratique**. Il s'agit donc des différents intérêts dont la société peut bénéficier du fait de l'existence de la cavité. Les intérêts touristiques sont liés à l'attractivité sportive de la cavité (l'exploration spéléologique) ou aux visites guidées qui peuvent être envisagées pour le grand public. Dans ce dernier cas, on tient compte, d'un critère pourtant subjectif, l'esthétique de la cavité.

Pour ce qui est des intérêts pratiques des cavités, deux d'entre eux ressortent au Liban : les fonctions de sources (eau potable et/ou d'irrigation) et d'abris bergeries (et dans un seul cas, de dépôt de fromage).

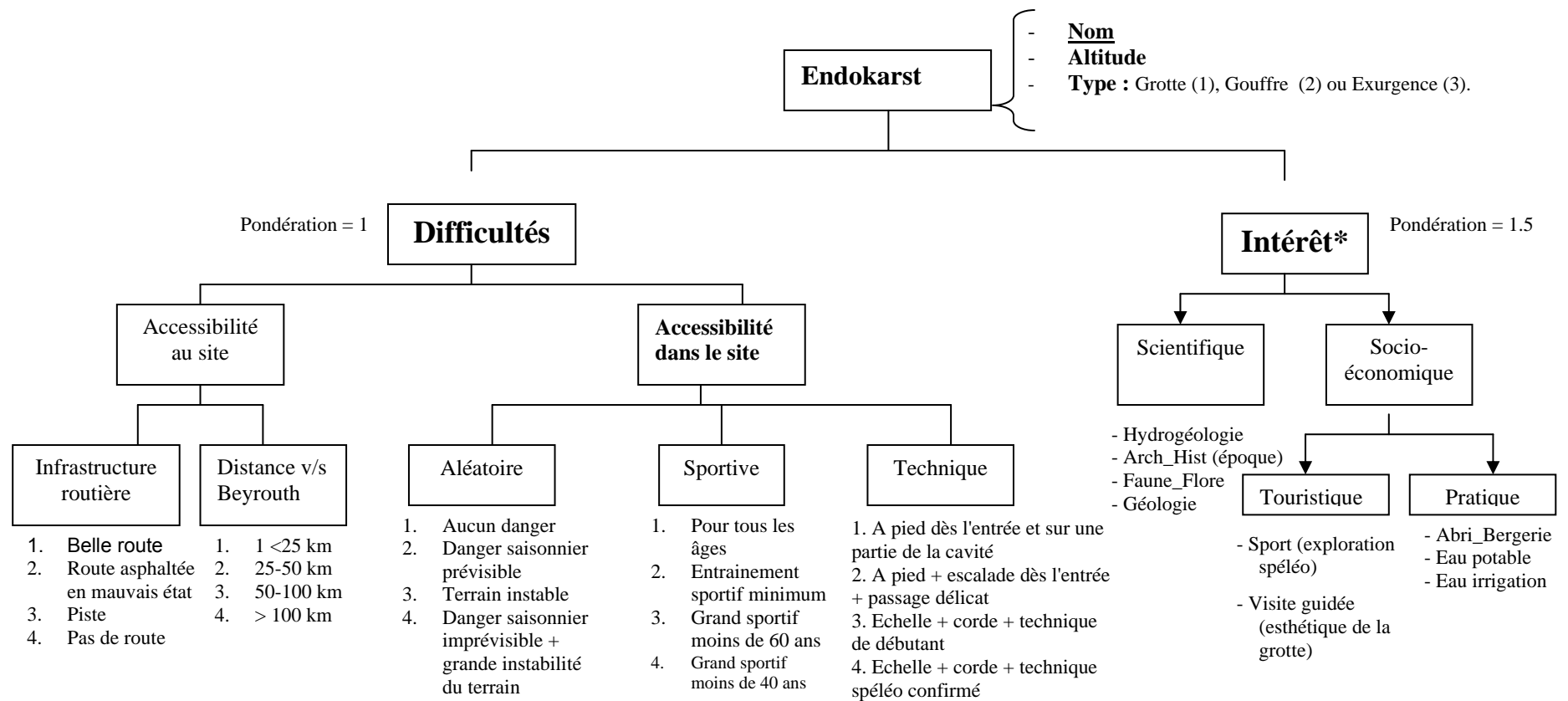


Fig. 5.3. Le modèle de sélection des sites endokarstiques à valoriser

* Plusieurs intérêts peuvent être sélectionnés
 → Les intérêts existants dans le site peuvent être sélectionnés
 Source : L. DOUMIT DEA

Une fois les critères d'intérêt précisés, un descriptif caractérisant chacune des grottes a été réalisé (Annexe 4). Toutes ces données ont été exploitées dans un SIG qui nous a aidé à retenir 4 cavités à potentiel touristique parmi l'ensemble des grottes recensées (Fig. 5.2 et 5.4).

5.1.4. Le choix des cavités :

Nombreuses sont les publications qui concernent le monde souterrain libanais. Mais celles-ci ne sont pas suffisantes pour obtenir les informations nécessaires pour le choix des sites d'étude, parce qu'elles ne répondent pas à l'objectif de ce travail. Aussi, visiter toutes les cavités était matériellement impossible. La solution pour collecter l'ensemble des données concernant les grottes libanaises a été de contacter une personne qui connaît particulièrement bien cet environnement : M. Hani ABDUL-NOUR, spéléologue libanais reconnu, nous a fourni toutes les informations utiles à notre travail. Les informations ainsi obtenues ont été organisées dans une base de données Access. (Fig. 5.3).

Chaque grotte est caractérisée par un ensemble d'attributs. Un coefficient de pondération de 1 a été accordé aux attributs relatifs aux difficultés et à l'accessibilité (cf. § 5.1.2 & Fig. 5.3) :

$$\sum (\text{attributs} \times 1) \quad (1)$$

Chaque attribut est doté d'un coefficient lié à sa catégorie.

Pour Jeita, si on applique l'équation (1) :

- la distance < 25 km = catégorie 1.
- la route est belle = 1
- la visite se fait à pied dès l'entrée et sur une partie de la cavité = 1
- la visite peut correspondre à tous les âges = 1
- il n'existe aucun danger aléatoire¹ = 1

Le score serait calculé comme suit (Tab. 5.1):

$$1 \times (1) + (1) + (1) + (1) + (1) = 5.$$

Pour Nabaa al-Chataoui :

- la distance >100 km = 4
- la route est belle = 1
- la visite se fait à pied dès l'entrée et sur une partie de la cavité = 1
- la visite peut correspondre à tous les âges = 1
- il n'existe aucun danger aléatoire = 1

Son score serait de 8 (Tab. 5.1) :

$$1 \times (4) + (1) + (1) + (1) + (1) = 8.$$

Le cas idéal pour une cavité à visée touristique est de présenter le moins de difficultés (Tab. 5.1 – annexe 5).

1. Nous avons considéré que la grotte de Jeita ne présente aucun danger aléatoire vu qu'elle est formée de deux galeries, dont une fossile visitable tout au long de l'année.

Néanmoins, un site peut avoir plusieurs intérêts, chaque intérêt ayant une valeur de 1. On cumule le nombre d'intérêt que l'on multiplie par le coefficient de pondération de 1.5 compte tenu de l'importance de cette rubrique (§ 5.1.3). Ce nombre a été choisi parce qu'il est assez important pour souligner la différence et assez petit pour ne pas masquer les autres critères.

$$1.5 \times \sum \text{intérêts} \quad (2)$$

Ainsi, dans le cas de Jeita qui a un intérêt en hydrogéologie (1), faune et flore (1), géologie (1), sport (1), visites guidées (1), eau potable (1) et irrigation (1), le score de ses intérêts serait de 10.5 calculé de la manière suivante :

$$1.5 \times 7 = 10.5$$

Pour qu'un site soit retenu, il doit présenter le moins de difficultés et le plus d'intérêts. Aussi, le calcul s'est fait comme suit :

$$\text{Intérêts} - \text{indice de difficultés} = \text{score de valorisation} \quad (3)$$

Ainsi, dans le cas de la grotte de Jeita pour lequel nous avons relevé un score de 10.5 pour les intérêts et duquel nous avons retranché un score de 5 pour les difficultés, nous obtenons alors un score de 5.5.

Au final, après avoir effectué ce travail sur l'ensemble des sites, 4 grottes ressortent de manière significative¹ (Tab. 5.1 – annexe 5) : Jeita, Nabaa al-Chataoui, Nabaa al-Mghara et Er-Roueiss (Fig. 5.4).

¹ Les sites qui ont été retenus sont ceux qui ont obtenu une valeur supérieure ou proche de 0.

Nom de la grotte	Situation /Beyrouth	Infrast. routière	Difficulté technique	Difficulté sportive	Difficulté aléatoire	Nombre d'intérêts	Résultat
Jeita	1	1	1	1	1	7	5,5
Nabaa al-Chataoui	4	1	1	1	1	8	4
Nabaa al-Mghara	2	1	1	1	1	6	3
er-Roueiss	3	2	1	1	1	5	-0,5

Tab. 5.1. Les scores des sites retenus dans notre étude (Extrait de l'annexe 5).

5.2. La présentation des quatre sites ayant un intérêt ou un potentiel touristique :

Pour étudier chacun des 4 sites sélectionnés, il serait nécessaire de faire un bilan des potentiels favorables à sa mise en valeur touristique, et des faiblesses qui y sont liées.

La méthode que nous avons choisie d'adopter pour le diagnostic des potentialités touristiques des sites est le modèle AFOM (ou SWOT, de l'anglais – Strengths, Weaknesses, Opportunities & Threats) qui a été développé pour déterminer le potentiel économique et socio-culturel d'un secteur ; il a été créé à Harvard depuis les années 1920.

Cette méthode distingue deux types de concepts :

- les concepts endogènes : atouts et faiblesses
 - les concepts exogènes : opportunités et menaces.
- Les atouts sont les potentialités structurelles, les « acquis » d'un site exploitable pour son développement.
 - Les faiblesses sont les fragilités qui vont contraindre ou limiter les atouts et réduire la dynamique touristique du site potentiel.
 - Les opportunités sont les évolutions potentielles du contexte socio-économique qui peuvent favoriser le développement du site.
 - Les menaces sont les évolutions externes défavorables au développement du site et empêchant son évolution socio-économique.

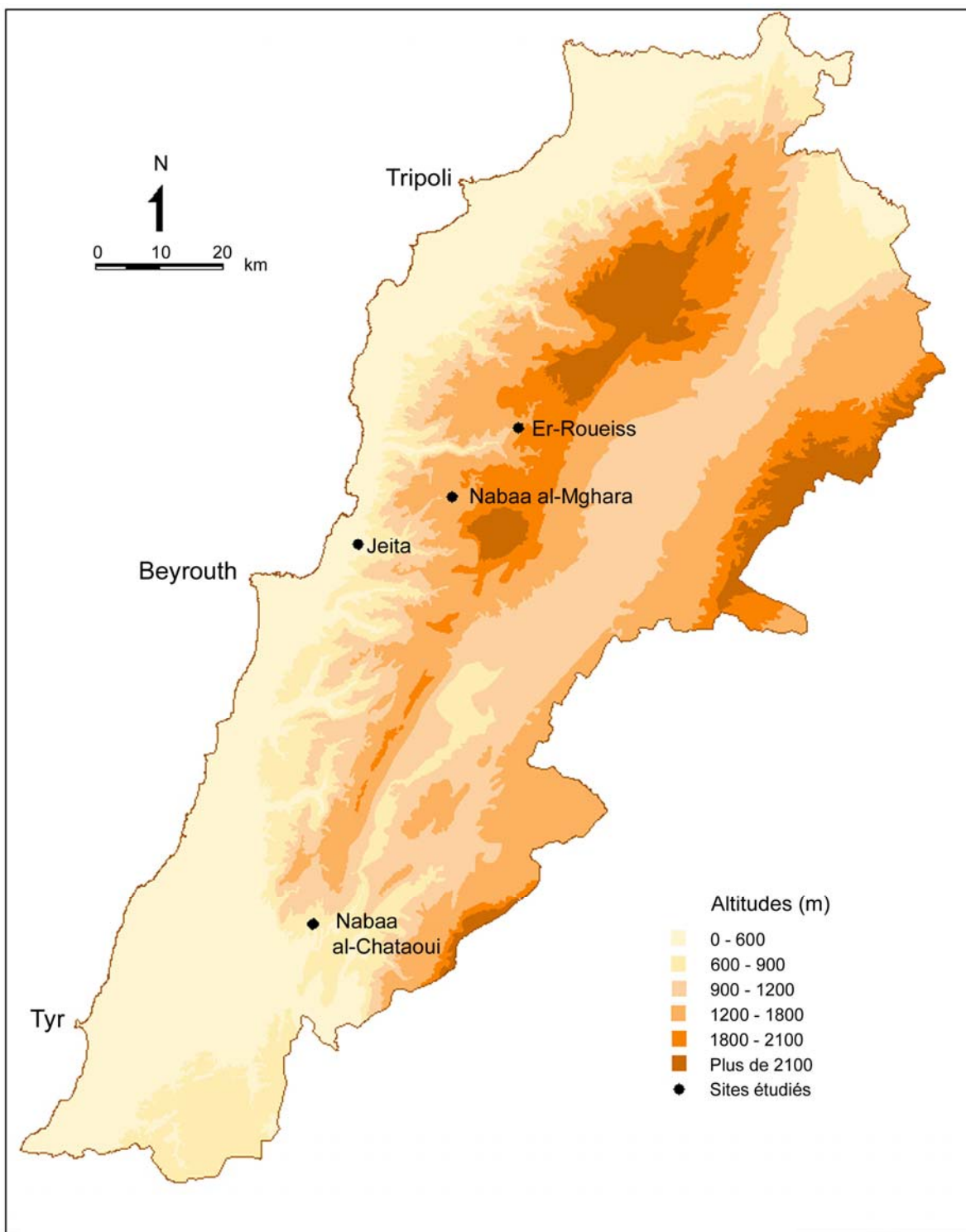


Fig. 5.4. La localisation des sites retenus dans notre étude.

Cette approche très pragmatique permet d'établir une première analyse de l'état des lieux afin d'identifier, dans une deuxième étape, les différentes stratégies d'action.

Pour mieux connaître les régions étudiées en vue d'établir un diagnostic pertinent, il a fallu mener un inventaire régional, inspiré de l'inventaire communal en France, qui nous a fourni des informations sur les équipements des régions, particulièrement utiles en matière de valorisation patrimoniale (Annexe 6).

5.2.1. La grotte de Jeita

La grotte de Jeita est, actuellement, la cavité la plus remarquable et la plus connue du Liban. Elle est située dans la vallée de Nahr el-Kalb, dans le caza du Kesrouane, à 62 mètres d'altitude et à 20 km du Centre-ville de Beyrouth.

Cette grotte est creusée dans du calcaire du Jurassique moyen (J4) avec localement des affleurements cénomaniens. Elle est formée de deux systèmes :

- *La rivière souterraine (Photos 5.1- 5.2 et Fig. 5.5):*

Cette galerie inférieure, ouverte pour la première fois au public en octobre 1958, fut découverte, par hasard, en 1836 par un missionnaire américain, le Révérend William Thomson. Plusieurs expéditions entreprises par des explorateurs anglais, américains, français puis libanais ont amélioré la connaissance du réseau inférieur de la grotte : 6840 mètres de développement, dont 6200 mètres de rivière. Actuellement, la visite se fait en barque sur un circuit de 500 mètres de distance. La température moyenne de 16°C est constante toute l'année (MAPAS, 2002).



Photo 5.1. Les lumières dans la rivière souterraine de la grotte de Jeita.



Photo 5.2. Des touristes qui visitent la rivière souterraine de Jeita.

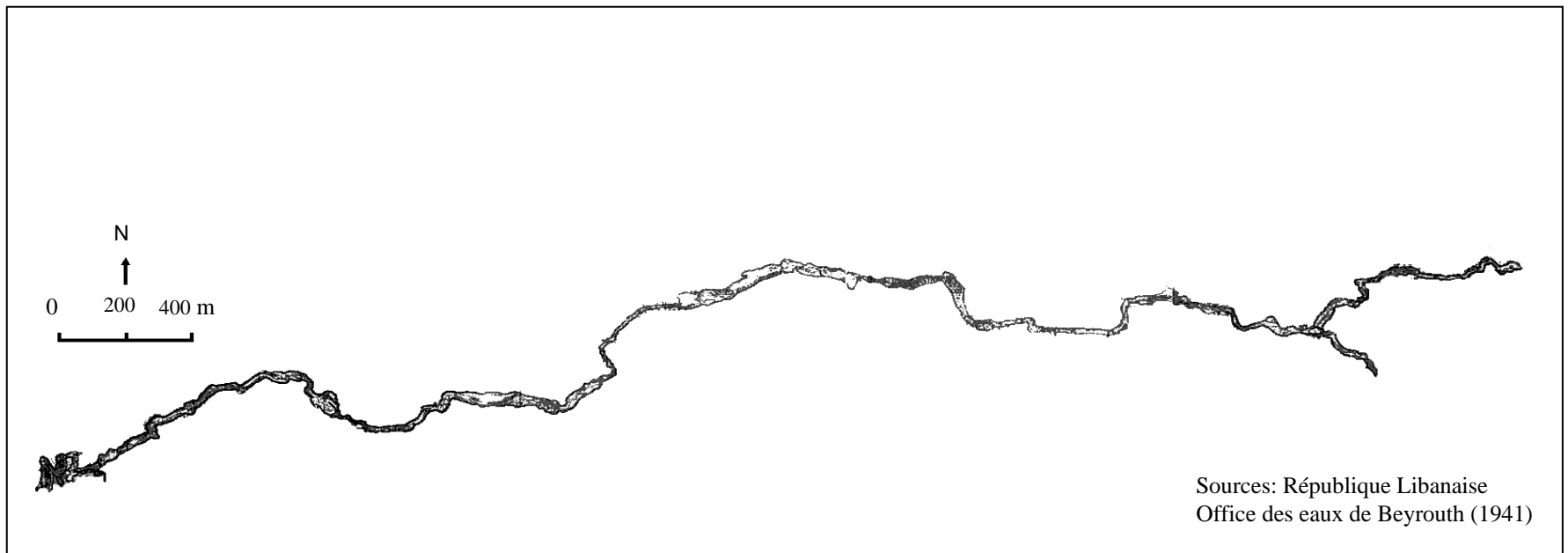


Fig. 5.5. Le plan de la rivière souterraine de la grotte de Jeita

- *La galerie supérieure (Photos 5.3 – 5.4) :*

Cette galerie a été découverte en 1958 par des spéléologues libanais et inaugurée pour l'exploitation touristique en 1969. Le développement de l'ensemble de son réseau totalise 2200 mètres. Un parcours de 750 mètres est ouvert au public. La visite se fait à pied et emprunte un cheminement en balcon (photos 5.3 – 5.4). La température moyenne de 22°C est constante toute l'année (MAPAS, 2002).



Photo 5.3. Des formations karstiques dans la galerie supérieure de Jeita.

A. Les atouts de Jeita (Tab. 5.2) :

Les potentiels de la grotte de Jeita sont très nombreux : accès facile, grandeur des paysages souterrains et aménagement intégré sont quelques uns des atouts forts de ce site.

De plus, la grotte bénéficie d'une bonne image et d'une bonne réputation auprès des Libanais et des étrangers à tel point que ce site est le plus visité au Liban. D'après MAPAS, seule source d'information accessible jusqu'à présent, de 1999 à 2004, 45% des visiteurs des grands sites libanais, et plus particulièrement archéologiques, sont venus voir cette grotte : Jeita constitue la première attraction touristique du



Photo 5.4. Le cheminement dans la galerie supérieure de Jeita.

Liban. De même, une étude menée par le Ministère de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et le Ministère du Tourisme (2006) a montré que parmi les 10 sites les plus touristiques au Liban, Jeita attire le plus de visiteurs, soit 156.431. Il est suivi par le plus grand site archéologique du pays, Baalbeck, avec 58.072 visiteurs.

Exploité conjointement par l'Etat et une société privée « MAPAS », ce site constitue le seul complexe touristique créé autour d'une grotte au Liban. Il dispose d'un parking d'une capacité de 400 voitures, d'un restaurant et des snacks, de magasins artisanaux, d'un téléphérique et d'un petit train pour faciliter l'accès aux deux galeries. Le site est doté d'une salle de projection où se diffuse un « son et image » de 21 minutes

relatant l'histoire de la découverte de la grotte ainsi que des explications sur la formation des concrétions (MAPAS, 2000).

L'ensemble du système souterrain qui atteint aujourd'hui 9040 mètres se subdivise en deux parties visitables : la galerie inférieure et la galerie supérieure. Les concrétions de cette cavité sont d'une beauté remarquable : stalactites, stalagmites, macaronis, planchers stalagmitiques, draperies et gours.

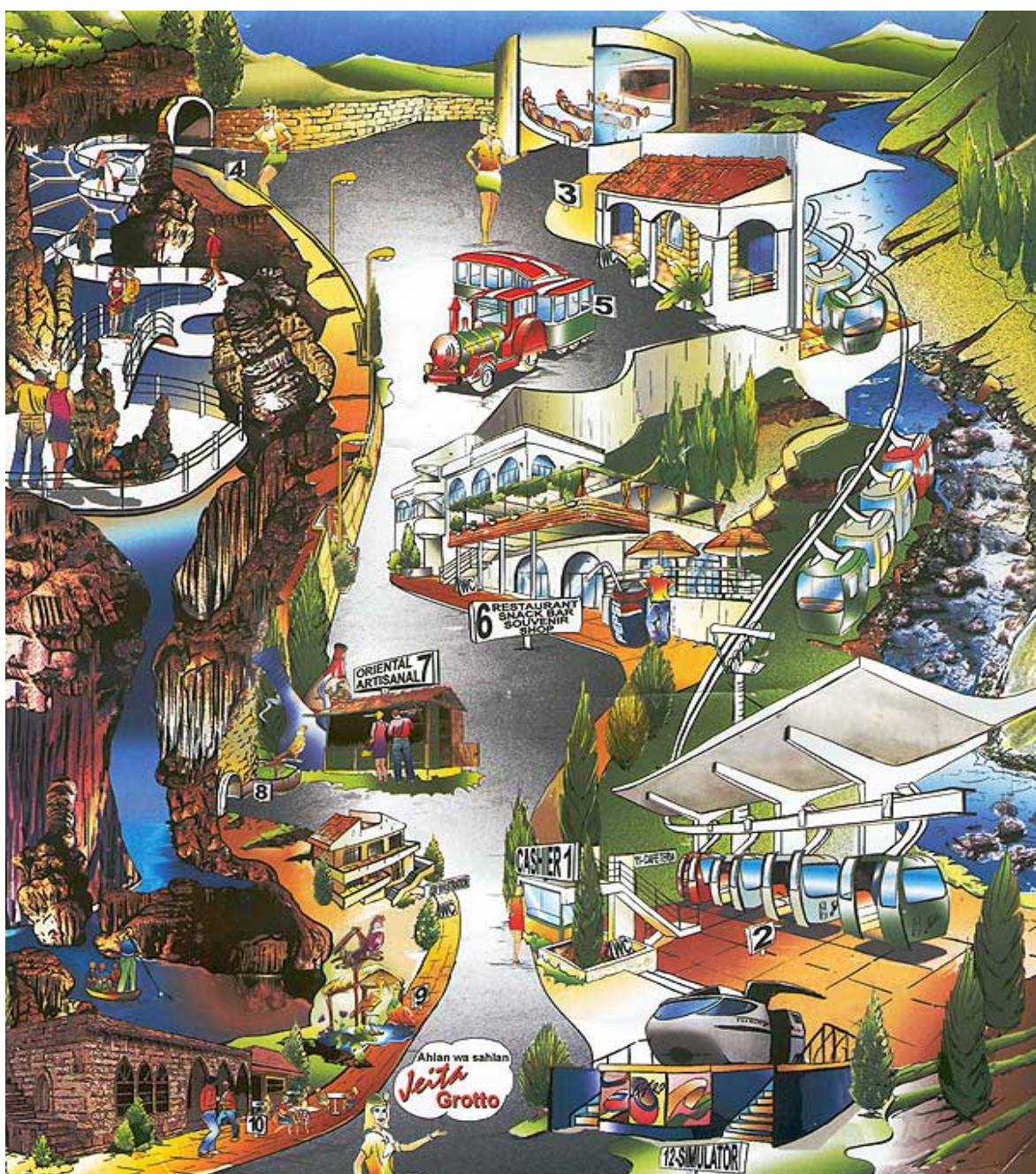
B. Les faiblesses de Jeita :

La grotte n'a qu'une faiblesse naturelle : la rivière souterraine n'est accessible que 6 à 7 mois / an, soit de juin à novembre.

Quant aux faiblesses anthropiques, nous n'en avons repérées que deux (Tab. 5.2) :

- Le mélange des « genres touristiques », c'est-à-dire que le regard des visiteurs est dévié par d'autres attractions qui viennent s'ajouter à la grotte lors de leur visite telles que le petit zoo qui a pour objectif de se familiariser avec les animaux domestiques, le train et l'exposition des maisons libanaises à l'entrée de la galerie inférieure... Le dépliant du site les met en avant à risque de dévier l'attention du patrimoine endokarstique (Fig. 5.6). Ceci dénote que les acteurs de la mise en tourisme de Jeita ne sont pas sûre que la grotte, elle seule, est attractive.

- Le manque de valorisation scientifique du site : les guides locaux sont peu compétents. Ils jouent plus le rôle de gardiens que de guides puisqu'ils ne fournissent pas d'explications aux visiteurs. Et il n'existe pas d'autres moyens pour initier ces derniers aux grottes et à leurs concrétions.



Légende du dépliant :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|----------------------|
| 1. Guichet | 2. Téléphérique | 3. Son et image |
| 4. Galerie supérieure | 5. Train | 6. Restaurant/ snack |
| 7. Exposition et artisanat | 8. Galerie inférieure | 9. Petit zoo |

Commentaire:

Nous remarquons que la grotte occupe une place minoritaire dans cette promotion. L'attention est portée surtout sur le complexe touristique créé autour de la caverne : téléphérique, train, restaurant/snack et artisanat.

Fig. 5.6. Le dépliant du site de Jeita.

C. Les opportunités de Jeita (Tab. 5.2):

Il existe plusieurs facteurs externes favorables au développement de la grotte :

- Politique promotionnelle :

La cavité jouit d'une bonne réputation grâce à des actions promotionnelles notamment dans les lieux d'information et d'hébergement touristiques au Liban : enseigne, guides et dépliants (brochures, plan de site, photos de la grotte et du site, carte touristique du Liban). Il existe, de même, une relation régulière avec les éditeurs de guides nationaux et internationaux où Jeita multiplie les pages de publicité.

De même, plusieurs activités éducatives et d'information participent aussi à la promotion de la grotte telles que des émissions, des conférences, un site web, des dossiers et des numéros spéciaux consacrés à Jeita (The Guide, Vision, Touristica...).

Par ailleurs, MAPAS participe à des salons touristiques au niveau national (AWTTE 2002) et international (Samcheok International Cave Expo – Korea 2002), établit directement des contacts avec des agences de voyage locales et à l'étranger et sponsorise des manifestations culturelles et dans le domaine écologique (compétitions de dessin, poésie dont les sujets sont la nature et les caves et organisation d'une « journée nationale d'Eco-tourisme »...). A l'intérieur même de la cavité se déroulent des événements artistiques ponctuellement organisés : concerts, spectacles multimédia, manifestations musicales...

- Environnement culturel et touristique :

Dans la région de Jeita, il existe plusieurs sites d'intérêts culturels, historiques et naturels, tels que des églises et lieux de culte (couvent de Saint-Elie, église de Mar Sassine, Notre-Dame de Baroudieh, Saint Maron, Notre-Dame de la délivrance et Saidet el Khalas), des sites historiques et archéologiques (site de Ain el Jdideh, pressoirs d'olive et de

caroubier) et des sites naturels (sources d'eau, oliviers millénaires, grottes de moindre intérêt telles que la grotte El Hammoud et la grotte El Fira). Il serait donc possible de développer des synergies entre la caverne de Jeita et ces différents sites en développant des circuits touristiques régionaux, le but étant de sédentariser les touristes dans la région.

Par ailleurs, la région « urbanisée » possède tous les services et beaucoup de facilités nécessaires à son développement touristique : services alimentaires, médicaux, scolaires, socioculturels et sportifs.

Les différentes manifestations et fêtes locales qui ont lieu pendant l'année (fête de Mar Sassine, fête de la Sainte Vierge, fête de la nativité de la Sainte Vierge, fête de Saint-Elie et fête des oliviers) ainsi que le grand nombre de restaurants constituent une principale attraction touristique régionale. Il serait donc possible de profiter de ces attraits pour sensibiliser les gens au patrimoine endokarstique, dont la grotte de Jeita.

D. Les menaces sur Jeita (Tab.5.2):

La plus grande menace qui pèse sur le site est sans nul doute l'explosion urbaine. En effet, d'après une étude menée par Gh. FAOUR et al. (2005) à partir d'une analyse diachronique entre 1963, 1987, 1994, 1998 et 2003, l'accroissement annuel moyen de l'urbanisation beyrouthine s'établit à 2.58 km²/an pour l'ensemble de la période. Et cela s'est reflété dans la région puisqu'il y a eu des constructions dans la vallée verdoyante, dont un complexe touristique « Jeita Country club » d'une surface de 140 000 m² au-dessus de la caverne.

Le problème majeur lié à cette extension urbaine anarchique est qu'un grand nombre de bâtiments ne disposent pas d'un réseau d'évacuation d'eaux usées mais sont plutôt équipés de forages à fonds perdus : ils déversent directement les eaux usées dans le milieu naturel. Par conséquent, la grotte est menacée par la prolifération de micro-organismes qui se développent dans une température de 22°C.

Des menaces d'ordre politique s'opposent à la valorisation de la grotte. La plus importante est le conflit flagrant entre la société gérante MAPAS et la municipalité de la localité de Jeita. La grotte, propriété de l'Etat a été confiée par le Ministère du Tourisme à une entreprise privée après que son infrastructure ait été détruite durant les 15 années de guerre civile (1975-1990). Par conséquent, la municipalité de Jeita ne bénéficie d'aucun avantage de cette exploitation touristique. Aucune retombée sur l'activité locale ne peut être relevée. Au lieu que cette dernière ne soit la première bénéficiaire de la valorisation de la cavité, elle ne peut contribuer à sa gestion, ni bénéficier d'une partie des rendements économiques¹. Aussi, n'est-il pas étonnant de constater, d'après les enquêtes menées dans la région (cf. chapitre 6), que la population ne se sent pas concernée par la protection de la grotte. Ce cas n'est pas unique à Jeita puisqu'il se présente dans d'autres sites endokarstiques dans le monde tels que dans le site de Choranche en France où la population ne se sent pas impliquée dans la gestion de la grotte vu que celle-ci relève de la responsabilité d'une société privée.

De plus, les droits d'entrée de la grotte s'avèrent être un peu chers, relativement aux salaires des Libanais. Et, il n'existe aucune réduction pour les populations locales, afin qu'elle se sente plus concernée par la grotte. C'est comme si la cavité n'était pas dans leur village.

1. La Municipalité de Jeita est sensée bénéficier de 5% des coûts d'entrée de la grotte. Mais d'après ses propos, ce budget ne lui est pas entièrement versé. Et la somme qu'elle touche s'avère insuffisante pour couvrir les frais de travaux qu'elle est sensée effectuer pour la région.

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Grandeur des paysages souterrains. - Deux galeries visitables. - Concrétions d'une beauté remarquable - Accès facile. - Aménagement intégré - Infrastructures d'accueil - Unique complexe touristique créé autour d'une grotte au Liban. - Image de marque - Réputation auprès des Libanais et des étrangers. - Première attraction touristique du Liban. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de la rivière souterraine pendant l'hiver. - Déviation des regards des visiteurs par d'autres attractions. - Manque de valorisation scientifique (guides locaux).
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion par une société privée (MAPAS). - Participation de MAPAS à des salons touristiques au niveau national et international. - Politique de promotion de la grotte (activités culturelles, contacts directs avec les agences de voyages, site web...) - Manifestations culturelles et artistiques. - Manifestations et fêtes locales attractives dans le village. - Proximité d'autres sites d'intérêts culturels, historiques et naturels. - Développement des services alimentaires, médicaux, scolaires, socioculturels et sportifs dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> - Explosion urbaine et constructions en béton. - Pollution des réseaux souterrains. - Conflits entre la société gérante MAPAS et la municipalité de Jeita. - Prix élevés des droits d'entrées à la grotte.

Tab.5.2. *Le diagnostic AFOM de Jeita*

§§§§§§§§

La grotte de Jeita présente de très nombreux atouts : proximité de Beyrouth, notoriété et aménagement physique. Tous ces éléments ne peuvent que servir sa valorisation touristique. Mais ce site est-il réellement valorisé ?

Pour répondre à cette question, nous devons revoir la définition de la valorisation (cf. § 4.2). Il s'agit de modalités d'aménagement touristique respectant l'environnement

physique ou social dans un but de durabilité et de conservation, d'une démarche de sensibilisation et d'information en vue d'inciter les populations à prendre conscience des richesses de leur patrimoine et de la nécessité de le conserver et d'une méthode de promotion adaptée au contexte du pays.

Or, il n'existe pas de problème dans l'aménagement physique de la grotte puisqu'il a été conçu dans une optique de durabilité touristique. Il en est de même pour la promotion de la grotte vu que cette cavité est devenue la première attraction touristique du Liban. Mais, le problème se pose au niveau de l'aménagement social et économique de la cavité ainsi qu'au niveau de la sensibilisation de la population locale. En effet, il existe des objectifs sociaux et économiques liés à l'aménagement touristique d'une grotte qui semblent être négligés parce qu'un « aménagement n'a de sens que s'il se met au service du bien être de la population » (cf. § 4.2). Aussi, « les populations locales font partie intégrante de l'expérience touristique à la fois comme communauté hôte et comme bassin de main-d'œuvre ». Donc, ceci sous-entend non seulement des bénéfices économiques liés aux droits d'entrée au site, mais aussi l'intégration de la population locale dans la gestion du complexe touristique par le développement des activités tertiaires et la création d'emplois. Ce qui n'est pas le cas à Jeita.

Il faut donc que les locaux se sentent concernés par l'existence de la grotte dans leur région et en profitent. Pour ce faire, il est nécessaire que soient résolus les conflits entre la municipalité qui représente les populations locales et la société gérante MAPAS. A ce moment là pourrait avoir lieu la sensibilisation de la population à son patrimoine endokarstique. Ainsi, la grotte pourra être mieux intégrée dans les programmes des festivités et des manifestations locales, tels que dans des circuits de découverte du village.

Finalement, la sensibilisation au patrimoine endokarstique ne peut être menée arbitrairement. En effet, il s'agit à la fois d'une approche locale et globale, c'est-à-dire que les actions peuvent débiter sur le site même de la grotte, par la présence de guides et d'explications sur la création de la cavité, son développement et les différentes concrétions qu'on peut observer. Mais aussi il faut que la sensibilisation soit régie par une politique régionale globale qui vise à faire connaître ce patrimoine à l'ensemble de la population.

5.2.2. La grotte de Nabaa al-Chataoui :

Creusé dans le calcaire du Jurassique supérieur et du crétacé inférieur, l'ensemble du réseau de la grotte de Nabaa al-Chataoui atteint aujourd'hui 4183 mètres de long (Fig. 5.7).

Cette cavité se situe au sud du Liban, à une centaine de kilomètres de Beyrouth. Elle est localisée dans la région de Mazraat Khallet el Khazem¹, à l'extrémité sud du Mont-Liban (photos 5.5 – 5.6) et fait donc partie des territoires rattachés à la municipalité de Rihane, l'agglomération adjacente. Son altitude est de 600 mètres.

Ce site se situe dans les régions qui étaient occupées par Israël. Bien qu'il y ait eu un retrait de l'armée israélienne en l'an 2000, une instabilité politique continue à y régner. D'ailleurs, en juillet - août 2006, au moment de la rédaction de cette thèse, une guerre a eu lieu entre l'Etat israélien et le Hezbollah. Le conflit a causé la destruction d'une grande partie de l'infrastructure du Sud du pays.

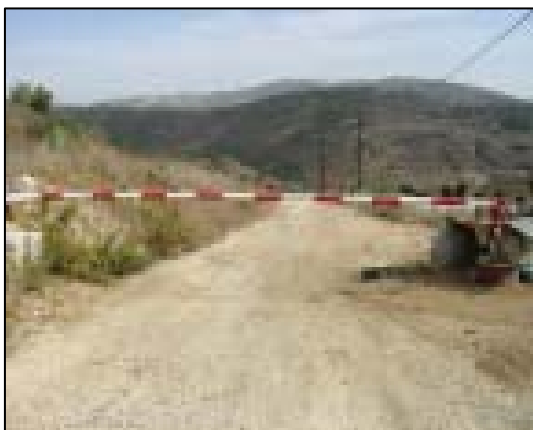


Photo 5.5. L'entrée de la région Mazraat Khallet Khazem

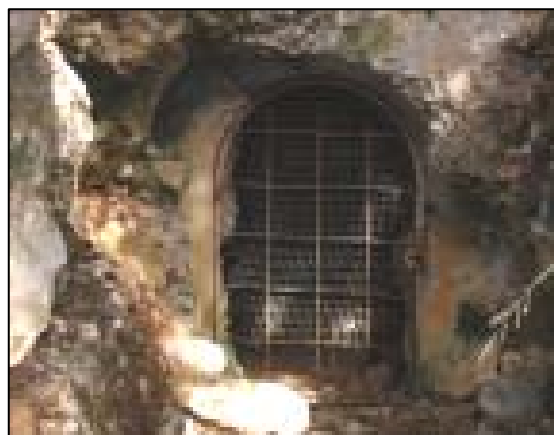


Photo 5.6. L'entrée de la grotte de Nabaa al-Chataoui

1. Mazraat Khallet el Khazem est entourée par quatre villages : Rihane et Aaichiyé à l'Ouest, et el Qatrani et Chbail à l'Est.

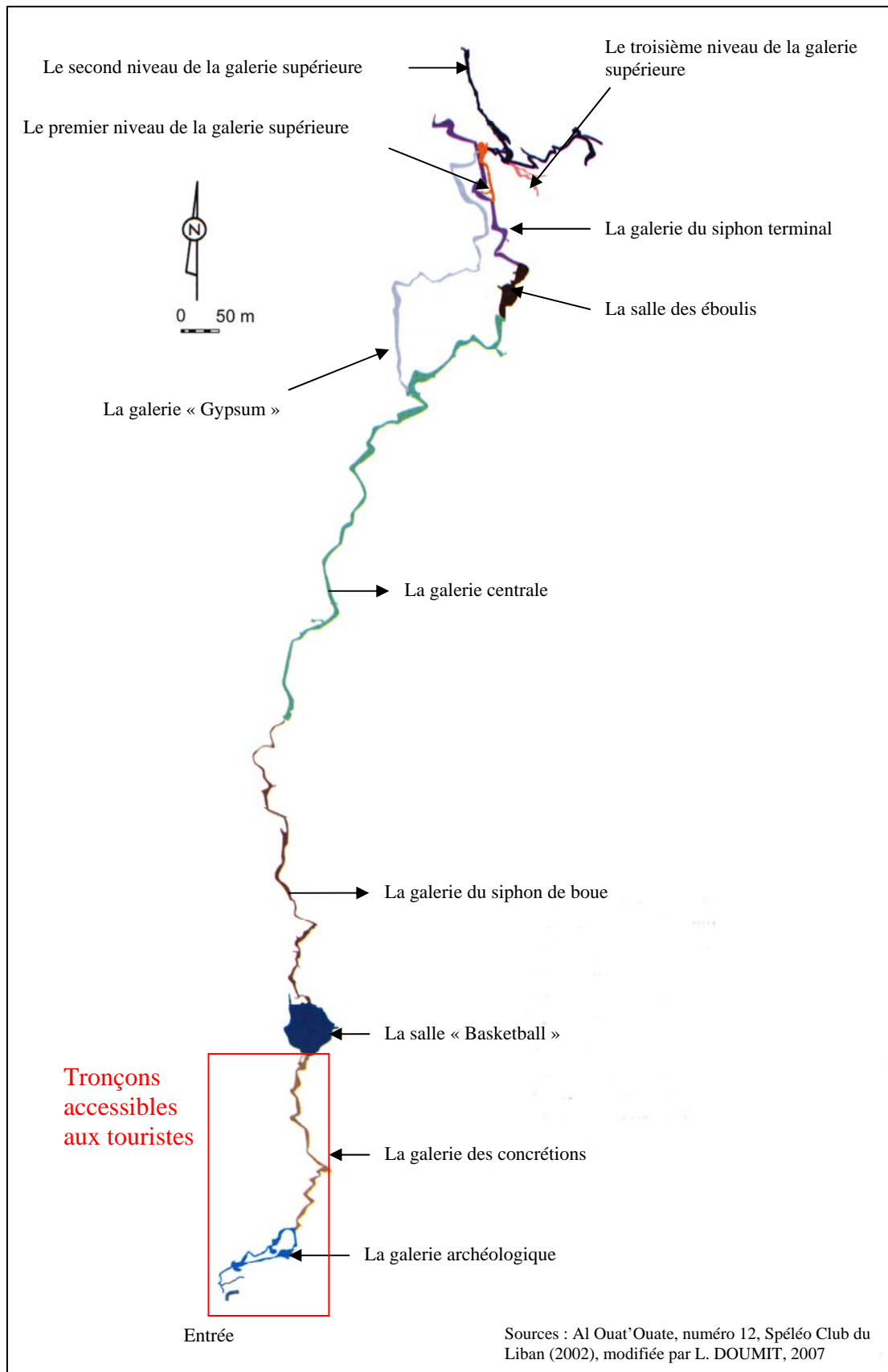


Fig. 5.7. Le plan de la grotte de Nabaa al-Chataoui.

A. Les atouts de Nabaa al-Chataoui (Tab. 5.3) :

Nabaa Al-Chataoui est l'une des plus grandes grottes découvertes au Liban, après Jeita, Er-Roueiss et Ain el-Libné. Elle se caractérise par la présence de plusieurs galeries (photo 5.7) et est dotée de concrétions calcaires : des stalagmites, des stalactites, des colonnes, des rideaux, des perles de caverne... C'est une des rares grottes libanaises à posséder des concrétions de gypse (Spéléo Club du Liban, 2002).

En plus de la grandeur de son développement et de la particularité de ses concrétions, elle présente un intérêt archéologique. Des vestiges, notamment de la poterie remontant à l'âge du Bronze, ont été trouvés dans la galerie archéologique de la grotte de Nabaa al-Chataoui.

Cette cavité présente aussi un intérêt hydrologique : elle participe à l'irrigation de Mazraat Khallet el Khazem, qui est riche en eau. En effet, plusieurs cours d'eau, dont Nabaa Al-Chataoui, s'écoulent dans ces territoires, généralement du Nord vers le Sud, sous forme plus ou moins saisonniers.

Avant la guerre, cette richesse hydraulique avait permis le développement de l'agriculture ; d'où, le paysage en terrasses. Actuellement, cette activité reprend lentement (photo 5.8). On y retrouve des chênes, des pins, des oliviers, des orangers ainsi que des arbustes et des buissons.

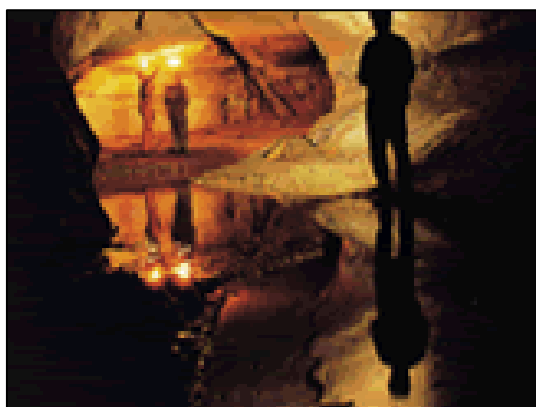


Photo 5.7. La galerie centrale de la grotte de Nabaa al-Chataoui (cliché SCL)

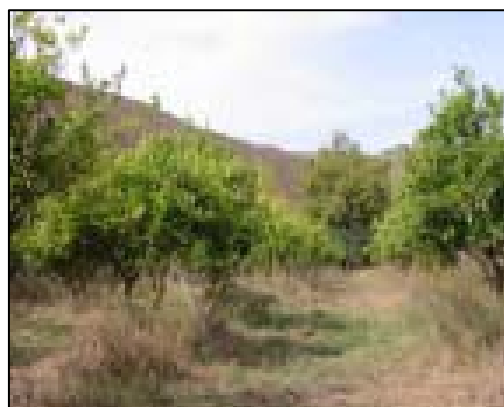


Photo 5.8. Des terrains cultivés à Mazraat Khallet el Khazem

Par ailleurs, la grotte de Nabaa Al-Chataoui est la seule parmi les quatre grottes de notre étude qui se situe au Sud du Liban, dans la région libérée. Son exploitation touristique ne pourra que favoriser la relance du développement socio-économique de cette région.

B. Les faiblesses de Nabaa al-Chataoui (Tab. 5.3):

Aucune infrastructure n'existe dans la région (Photo 5.9). Rajoutons à cela l'éloignement du site des circuits touristiques classiques et de la capitale.

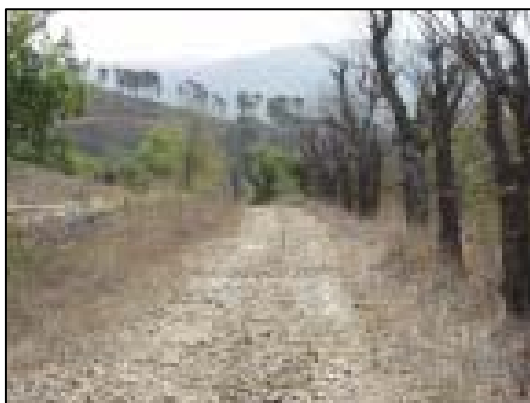


Photo 5.9. Des chemins non asphaltés à Mazraat Khallet Khazem

Il existe aussi des faiblesses naturelles : en hiver, la grotte est inondée par la montée soudaine des eaux dues aux précipitations. En été, la grotte ne peut être exploitée que partiellement puisque l'accès à la majeure partie du site est bloqué par un siphon qui se situe approximativement à 350 m de l'entrée.

C. Les opportunités de Nabaa al-Chataoui (Tab. 5.3):

Il existe plusieurs facteurs externes favorables au développement de la grotte :

- *Contexte favorable au développement du tourisme :*

Il y a une politique actuelle de développement du Liban Sud. Dans cette perspective, le Ministère du Tourisme a visité Mazraat Khallet el Khazem pour en faire un diagnostic.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger la proximité d'autres sites naturels et culturels permettant de concevoir des circuits touristiques régionaux et, par conséquent, retenir le touriste plus longtemps dans la région. Parmi ces sites, la grotte de Rihane, loin de

concurrer Nabaa al-Chataoui, peut être aménagée pour le tourisme (Fig. 5.8). De plus, il existe des sources d'eau, des forêts de pins et un emplacement où des touristes pourront jouir de l'observation des oiseaux migrateurs. Aussi, le contexte verdoyant peut être un endroit idéal pour les randonnées et les journées écologiques vu l'absence de l'urbanisation, la richesse en faune et flore et la beauté des paysages (photos 5.8 – 5.9). Ainsi, il serait possible de multiplier les activités de nature qui viendront s'ajouter aux visites guidées à l'intérieure de la grotte et aux explorations spéléologiques.

De même, trois marabouts (de l'arabe « maqams »), à la fois historiques et culturels, se situent autour du village de Rihane. Il s'agit du Maqam Nabi Soujoud qui fut détruit en grande partie par les Israéliens, Maqam Nabi Safi et Maqam Al-Wali Bourqan.

Il serait aussi possible d'inclure dans les circuits touristiques régionaux les ateliers et les activités artisanales qui existent dans la région : ateliers de fer, pressoir d'olives et concasseur et élevages de poules et de chèvres.

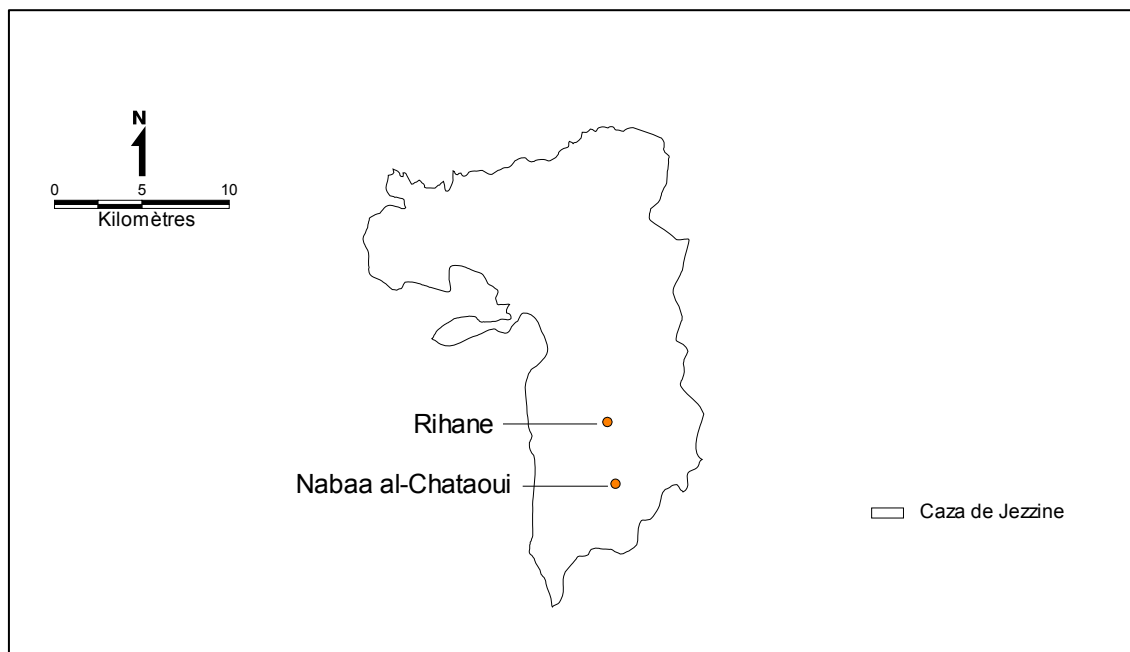


Fig. 5.8. La localisation des grottes de Rihane et de Nabaa al-Chataoui dans le caza de Jezzine.

- Implication des propriétaires :

La grotte est protégée par ses propriétaires qui souhaitent aussi la valoriser. Ainsi, ils ont déjà consacré plus d'un demi-million de dollars (communication personnelle N. CHOUMAN, propriétaire de Nabaa al-Chataoui, 2006) pour des travaux de relance touristique à l'intérieur de la ferme de Khallet el-Khazem, qui fut victime de plusieurs incendies lors de l'occupation israélienne. Ils ont engagé ainsi des équipes de travail pour améliorer les routes, les illuminer et aménager l'infrastructure : drainage de l'eau, vérification de l'état des ruisseaux pour la qualité de l'eau et l'agriculture.

D. Les menaces sur Nabaa al-Chataoui (Tab. 5.3):

La principale menace est la déstabilisation politico-militaire de la région. La guerre de juillet – août 2006 reflète le danger potentiel offensif qui pèse sur la région.

En outre, cette région, longtemps délaissée, n'a pas pu développer des centres culturels ou éducatifs de haut niveau tels que des écoles secondaires, des universités. Il n'existe même pas de bibliothèques. Ceci pourrait se répercuter sur la manière de sensibiliser la population locale à ses patrimoines : il faudrait trouver un moyen qui leur soit adapté.

§§§§§§§§

Bien que la grotte de Nabaa al-Chataoui présente un grand nombre d'atouts qui font d'elle un site susceptible de valorisation, l'instabilité politico-militaire de la région en constitue un véritable handicap.

Tant que les conflits et les guerres persisteront dans la région, aucune action en matière d'aménagement du site et de promotion ne pourra être envisagée, la sécurité étant un facteur primordial pour le développement du tourisme.

Néanmoins, ce site est idéal pour le développement du tourisme vert vu son cachet rural. Son contexte verdoyant favorise le développement de circuits thématiques autour du terroir et des élevages. Ainsi, la grotte et son environnement pourront constituer un potentiel de relance économique régionale dès que la politique se stabilise. Sa valeur économique est donc d’option (cf. § 3.2.2).

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Grandeur du développement de la grotte - Présence de plusieurs galeries - Présence de concrétions calcaires et de gypse - Intérêt archéologique - Intérêt hydrologique (richesse en eau) - Paysage verdoyant cultivé en terrasses 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d’infrastructure - Eloignement du site des circuits touristiques classiques et de la capitale - Inondation soudaine de la grotte en hiver - Présence d’un siphon bloquant l’accès à la majeure partie de la grotte
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Situation de la grotte au Sud du Liban et possibilité de participer à la relance économique régionale d’après-guerre.- Protection de la grotte par ses propriétaires - Volonté des propriétaires de valoriser la grotte et quelques actions engagées pour l’aménagement du site - Présence d’industries et d’artisanats qui pourraient être inclus dans les circuits touristiques. - Proximité d’autres sites naturels et culturels et possibilité de concevoir des circuits touristiques et retenir plus longtemps les touristes - Possibilité de créer des activités écologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Destabilisation politico-militaire - Danger de guerre (guerre de juillet – août 2006) - Absence de centres culturels et possibilité de difficulté dans la sensibilisation de la population locale à ses patrimoines.

Tab.5.3. Le diagnostic AFOM de Nabaa al-Chataoui

5.2.3. La grotte de Nabaa al-Mghara :

La grotte de Nabaa al-Mghara se situe, à 1215 mètres d'altitude, dans le caza du Kesrouane, très exactement au sud-est de l'agglomération de Hrajel. Par conséquent, elle appartient à la municipalité de cette dernière. Sa distance par rapport à Beyrouth est, approximativement, de 42 km.

Creusé dans le Jurassique supérieur (J6), le développement du cours d'eau souterrain et des galeries annexes ne dépasse guère 450 mètres (Fig. 5.9).

L'entrée de la grotte (photo 5.10) se trouve au pied d'un escarpement identifiable à un bourrelet rocheux et est accessible grâce à une route étroite asphaltée qui descend dans la vallée et arrive juste devant la grotte.



Photo 5.10. L'entrée de la grotte de Nabaa Al-Mghara.

A. Les atouts de Nabaa al-Mghara (Tab. 5.4) :

D'emblée, le site est facile d'accès, et se trouve seulement à 42 km de Beyrouth et donc à 22 km de la grotte de Jeita.

Pour ce qui est des équipements touristiques, dans l'environnement immédiat de la grotte, il existe un grand nombre de restaurants (Nabaa el Mghara (photo 5.11), Fouad, Al Irzal,...) et d'hôtels (San Giorgio...). Il existe aussi une surface servant de parking à proximité de la grotte. Dès lors, nous pouvons dire que toutes les commodités sont présentes pour accueillir les touristes.



Photo 5.11. Le restaurant Nabaa Al-Mghara à proximité de la grotte.

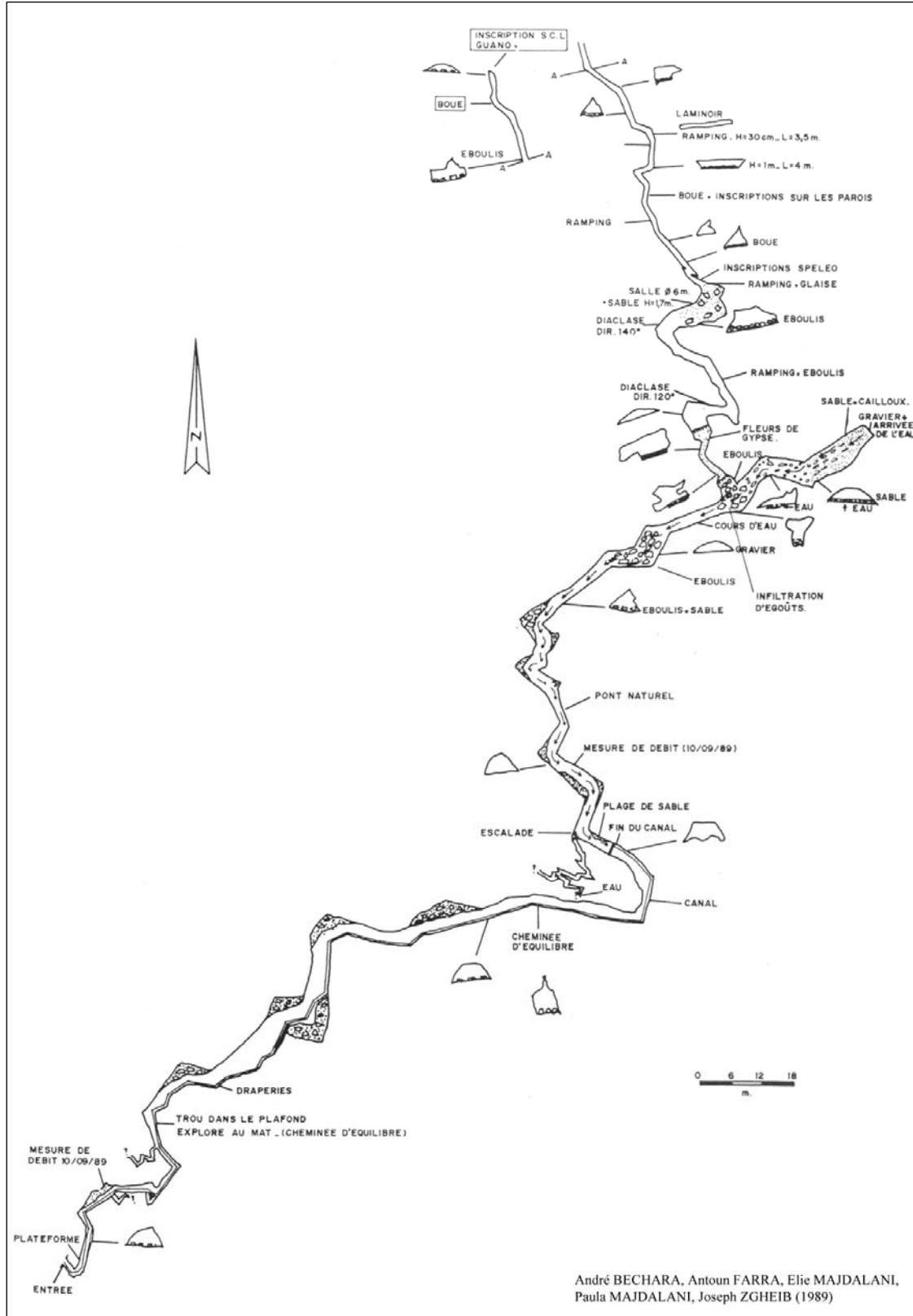


Fig. 5.9. Le plan de la grotte de Nabaa al-Mghara.

Par ailleurs, la grotte est facile à explorer. Ses galeries sont grandes et facilement aménageables. Elle est parcourue par une rivière souterraine qui ressort en plusieurs sources captées durant la saison sèche pour alimenter en eau potable une grande partie du Kesrouane. Elles servent également à l'irrigation durant toute l'année (Photo 5.12).



Photo 5.12. La canalisation pour le drainage de l'eau dans la grotte de Nabaa al-Mghara.

Enfin, la grotte de Nabaa al-Mghara possède des concrétions. Elle est aussi riche en perles de cavernes sphériques ou cubiques. Ce qui augmente son attrait naturel.

B. Les faiblesses de Nabaa al-Mghara (Tab. 5.4) :

Des risques naturels menacent la grotte. Son cours d'eau souterrain est sensible aux pluies fortes et abondantes qui arrosent le karst qui la domine ainsi qu'à la fonte des neiges provoquant une mise en charge soudaine violente, quoique temporaire.

Finalement, la grotte de Nabaa al-Mghara n'est pas aussi belle que celle de Jeita qui lui est voisine. La concurrence semble alors être inévitable (Fig. 5.10).

C. Les opportunités de Nabaa al-Mghara (Tab. 5.4) :

Le site de Nabaa al-Mghara est situé dans une région riche en paysages karstiques : dolines profondes, falaises abruptes, talweg, lapiez et terrasses agricoles. Aussi, il existe d'autres sites endokarstiques dans la région (Fig. 5.10) tels que la grotte de Nabaa el-Qana, appelée aussi la grotte de al-Terrache (photo 5.13), la grotte de Seraaya (photo 5.14) et la grotte de Qarqouf connue aussi sous le nom de Mikha (photo 5.15). La visite de la grotte pourrait donc être intégrée dans un circuit touristique éducatif sur les formes karstiques qu'on retrouve au Liban. Ainsi, une variété d'activités écologiques et sportives peut être développée à Hrajel, telles que la spéléologie, la randonnée et l'escalade.



Fig. 5.10. La localisation des grottes de Nabaa al-Mghara, Qarqouf, Seraaya, al-Terrache et Jeita dans le caza du Kesrouane.



Photo. 5.13. L'entrée de la grotte al-Terrache.



Photo 5.14. L'entrée de la grotte de Seraaya.



Photo. 5.15. Un dépôt de branchages fermant l'entrée de la grotte de Qarqouf.



Photo. 5.16. L'église Notre-Dame de Al-Lawzé.

Il y a aussi une église intéressante au niveau historique, Notre-Dame de Al-Lawzé (photo 5.16) et des vestiges d'anciens moulins à blé qui étaient installés dans le périmètre immédiat de la grotte (photo 5.17). Ces derniers ont été détruits, à l'exception d'un seul qui ne fonctionne plus de nos jours, mais les vestiges des anciens canaux existent toujours et servent actuellement de décoration dans les restaurants, à proximité de la caverne. Ces anciens moulins sont des traces de l'aménagement hydraulique dans la cavité (barrage et canal) conçu pour la collecte de l'eau et le fonctionnement des moulins. Cette richesse en patrimoines naturels et culturels permettrait de concevoir des circuits touristiques.

Il existe aussi des fermes régionales, notamment avicoles (Photo 5.18) et une grande activité artisanale et de terroir mais à un niveau individuel et privé. Il serait donc possible de développer un tourisme rural axé autour de la visite de la grotte.

De plus, le village de Hrajel attire des visiteurs par différentes manifestations et fêtes locales qui ont lieu pendant l'année (fête de Notre-Dame Al-Darjé, fête de la passation de la Vierge et une exposition patrimoniale occasionnelle). Il serait donc possible de profiter de ces événements pour sensibiliser les gens à la visite de la grotte.



Photo.5.17. les vestiges d'anciens moulins à blé.



Photo 5.18. Un élevage de poule dans la région de Hrajel.

D. Les menaces sur Nabaa al-Mghara (Tab. 5.4) :

Une des plus grandes menaces est l'état d'esprit de la population locale caractérisé par une insouciance vis-à-vis du patrimoine naturel. Elle a du mal à concevoir que la grotte puisse faire partie du patrimoine national. Cela se manifeste par un pillage, un vandalisme et un massacre du site (Photo 5.19). Des déchets sont jetés de manière sauvage dans la région. Le développement d'une urbanisation excessive étouffe le site et dégrade la qualité paysagère du lieu.

De plus, l'Etat est absent. Cela reflète un manque de réglementation et d'aménagement. Un ferrailleur illégal est installé à l'entrée de la grotte (photo 5.20) et aucune tentative juridique n'est en cours pour le pousser à quitter les lieux.



Photo 5.19. Une concrétion ornant le mur d'un restaurant à proximité de Nabaa al-Mghara.



Photo 5.20. Un atelier de fer à l'entrée de la grotte de Nabaa Al-Mghara.

§§§§§§§§

Désormais, le site de Nabaa al-Mghara se dégrade par une urbanisation excessive, une destruction de ses paysages et sa pollution. Les responsables semblent indifférents puisqu'aucune action n'est envisagée pour le sauver.

Le sauvetage de ce site se présente comme une priorité ! Il est urgent de dresser une politique de protection et de valorisation patrimoniale dans une optique de développement durable. Tout retard à ce niveau aurait des effets sur la qualité de protection et de présentation de ces richesses. D’où des conséquences sur leurs valeurs économiques et les possibilités de leurs exploitations touristiques.

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Facilité d'accès. - Proximité de Beyrouth et de la grotte de Jeita. - Présence de commodités pour l'accueil des touristes (restaurants, hôtels,...). - Facilité d'exploration de la grotte et de son aménagement. - Intérêt hydrologique (eau potable et irrigation) - Présence de concrétions et de perles de cavernes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation soudaine de la grotte en hiver. - La concurrence de la grotte de Jeita qui est plus belle.
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Richesse de la région en paysages karstiques et possibilité de développer des circuits thématiques et des activités écologiques et sportives. - Proximité d'autres sites naturels et culturels et possibilité de concevoir des circuits touristiques et retenir plus longtemps les touristes. - Présence d'un élevage de poules, d'artisanats et de produits de terroirs qui pourraient être inclus dans les circuits sous forme de tourisme rural. - Manifestations et fêtes locales attractives dans le village. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insouciance de la population locale vis-à-vis du patrimoine naturel (pillage et vandalisme, jet de déchets, constructions anarchiques incontrôlées). - Compréhension du tourisme dans son aspect gastronomique et non pas culturel, écologique ou de découverte. - Absence de l'autorité publique et manque de réglementation, de signalisation sur les routes et d'aménagement. - Installation d'un ferrailleur illégal à l'entrée de la caverne et absence de tentative de le déplacer.

Tab.5.4. *Le diagnostic AFOM de Nabaa al-Mghara*

5.2.4. La grotte de Er-Roueiss :

La grotte de Er-Roueiss est située dans le caza de Jbail, sur une falaise escarpée à la limite de deux villages : Majdel Aaqoura et Aaqoura. Elle est à 1290 m d'altitude et à une distance approximative de 60 km de Beyrouth.

Découverte en 1950 par des spéléologues libanais, le développement de la grotte de Er-Roueiss, parcouru jusqu'à ce jour, est de 5076 mètres (Fig. 5.11). Il ne s'agit pas d'une galerie unique, mais de petits passages labyrinthiques qui s'ouvrent dans le crétacé moyen contenant deux couches géologiques : l'albien C3 qui se compose de la marne verte intercalée par des couches calcaires, et le Cénomanién C4.

A. Les atouts de Er-Roueiss (Tab. 5.5) :

D'emblée, l'accès à la grotte est relativement facile. Une route asphaltée nous amène jusqu'à la cavité. Devant les deux entrées, se présente un pont naturel avec deux arcades (photo 5.21).

Des vestiges archéologiques furent découverts à l'entrée supérieure de la grotte (photo 5.22). Il existe six bassins sculptés dans le rocher : cinq ont la forme carrée et le dernier est presque circulaire. Ils sont liés entre eux par des canaux creusés encore dans la

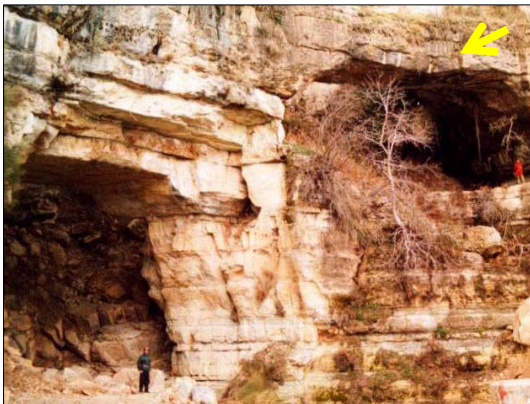


Photo 5.21. Le pont naturel devant les deux entrées de la grotte de Er-Roueiss (cliché A.I.E.S)



Photo 5.22. L'entrée supérieure de la grotte de Er-Roueiss (cliché ALES)

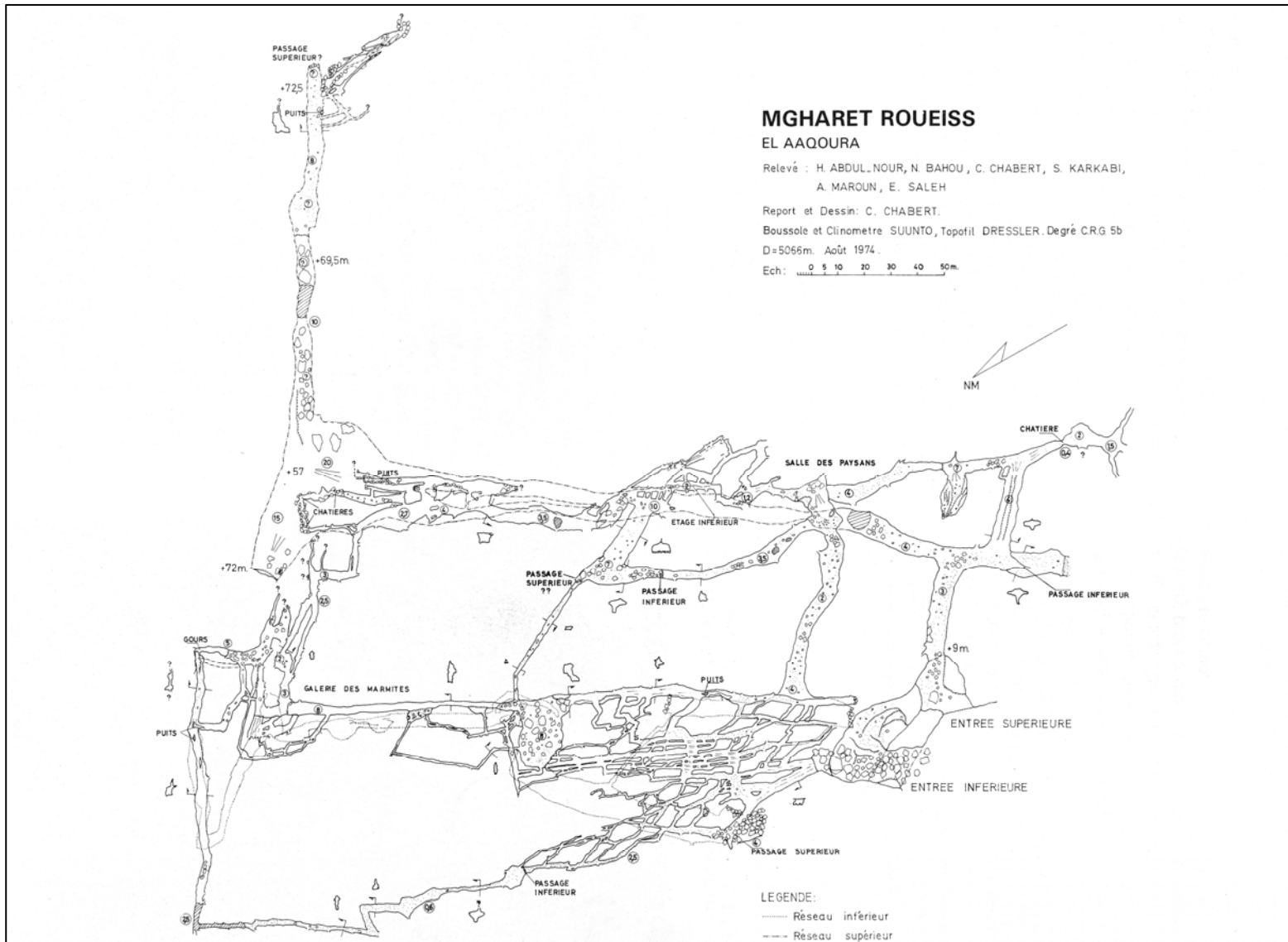


Fig. 5.11. Le plan de la grotte de Er-Roueiss

roche et se terminant par un canal qui se dirige vers le bord de la falaise au-dessus de la vallée. Il semble que ces structures aient été utilisées comme pressoirs à raisin. De même, il existe des vestiges archéologiques entre les deux entrées de la grotte qui indiquent une utilisation humaine, remontant à l'âge du Bronze Moyen (2000 – 1500 av. J.-C).

A part cette richesse archéologique, la grotte révèle une importance scientifique et écologique. En effet, elle présente un grand intérêt éducatif sur la spéléogénèse des grottes à cause de la richesse de ses formations calcaires et la variété de ses paysages. Elle est considérée comme l'une des plus belles grottes du Liban à cause de ses formations calcaires variées: piliers stalagmitiques, coulées microgours, draperies, stalactites et stalagmites... Elle se caractérise aussi par ses larges galeries et ses salles de grandes dimensions. Ainsi, la grotte de Er-Roueiss est l'endroit idéal pour l'organisation de visites guidées éducatives et pédagogiques à cause de ses caractéristiques géologiques et morphogénétiques (photos 5.23 – 5.24).



Photo 5.23. *Les boyaux labyrinthiques (cliché ALES)*



Photo 5.24. *La galerie des marmites en été (cliché ALES).*

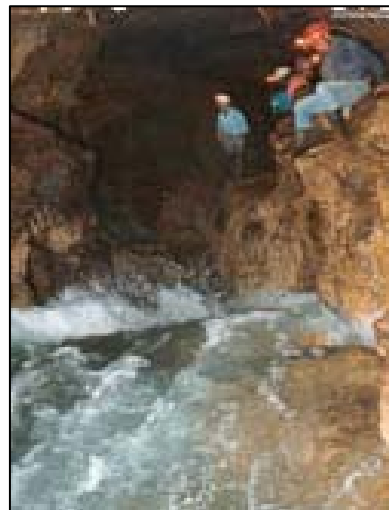


Photo 5.25. *La grotte de Er-Roueiss en crue (cliché ALES)*

B. Les faiblesses de Er-Roueiss (Tab. 5.5) :

Il apparaît que la grotte est relativement loin de la capitale et des circuits touristiques traditionnels.

En hiver, une partie de la grotte est inondée. L'accès y devient difficile en période de crue (photo 5.25).

C. Les opportunités de Er-Roueiss (Tab. 5.5) :

La région de la grotte est riche en sites naturels, notamment, en cavités telles que celles de Afqa, de Ain al-Libné et de Mar Youhanna,... (Fig. 5.12) qui sont aussi des sources d'eau. Cette richesse en patrimoine endokarstique permet l'établissement d'un circuit thématique qui regroupe ces différents sites, surtout que ces derniers présentent une importance mythologique : il existe une légende qui concerne à la fois la grotte de Er-Roueiss (photo 5.26) et celle de Afqa (cf. Chapitre 2). Les eaux des deux grottes se rencontrent et donnent la couleur rouge. Cette couleur due à la boue fut longtemps prise pour le sang d'Adonis.



Photo 5.26. Le fleuve émanant de la grotte de Er-Roueiss (cliché ALES)

De même, il existe des sites à intérêts historiques et archéologiques de différentes périodes de l'histoire : depuis l'âge du Bronze ancien, l'époque romano-byzantine, le Moyen-âge jusqu'à nos jours. Nous citons la voie romaine qui liait Jbail à Baalbeck, le temple détruit d'Astarté en face de la grotte de Afqa, l'église archéologique de Saint-Pierre, l'église « Saidet el-Habs » sculptée dans le rocher, le site archéologique de Saint-Georges le Bleu à Yénouh, le fort croisé à Mnaitra, et plus de 45 églises à l'intérieur même du village de Aaqoura. Il serait donc possible de concevoir des circuits touristiques incluant ces différents lieux afin de retenir plus longtemps les touristes.



Fig. 5.12. La localisation des grottes de Er-Roueiss, Mar Youhanna, Ain al-Libné et Afqa dans le caza de Jbail.

Aussi, on pourrait développer le tourisme rural, parce qu'il existe dans la région deux élevages de bovins et une riche variété de produits de terroir. D'ailleurs, un club écologique « La Réserve » existe déjà. Il propose des activités de plein air dans la région vu le cadre favorable à de telles activités.

De plus, le village de Aaqoura attire des visiteurs par différentes manifestations et fêtes locales qui ont lieu pendant l'année (fête des Saints Pierre et Paul, fête de Mar Séba, fête de la vierge, fête de la Croix, fête de Saint-Georges, fête de la passation de la Vierge et fête du Seigneur). Il serait donc possible de profiter de ces événements pour sensibiliser les gens au patrimoine endokarstique et à la visite de la grotte.

Finalement, l'établissement à plus ou moins court terme de la route Aaqoura – Yammouné permettra l'accès au site à partir de la plaine de la Béqaa. Ce qui serait favorable à l'accessibilité au site pour ceux qui viennent de la Béqaa.

D. Les menaces sur Er-Roueiss (Tab. 5.5) :

Le milieu souterrain de la grotte se dégrade à cause des visites sauvages effectuées par des sociétés touristiques et dont le nombre augmente d'une année à l'autre.

L'Homme a défiguré les parois internes et externes de la grotte par des inscriptions et des dessins. De même, il a détruit des vestiges d'habitation humaine et les formations calcaires (emportées en guise de souvenir des lieux). Il a même contribué à tuer des espèces vivantes à l'intérieur de la grotte telles que les chauves-souris.

Les vellétés d'aménagement « touristique » du propriétaire de la grotte ont aussi participé à la dégradation du site. Il a asphalté le pont naturel en lui introduisant des bases en fer. Il a aménagé une route qui arrive jusqu'à l'entrée de la grotte sans tenir compte de l'écologie et de l'esthétique paysagère.

Il faut aussi noter que les effondrements sont plus fréquents dans le Cénomaniens que dans le Jurassique et donc la grotte est plus sensible à ce type de risque. En effet, chaque année s'effondre une partie de la zone située entre les deux entrées de la grotte menaçant ainsi l'archéologie existante.

§§§§§§§§

Malgré les dégâts causés par les visites sauvages de la caverne, ainsi que les dommages effectués par le propriétaire, ambitieux d'aménager le site pour le tourisme, la grotte de Er-Roueiss semble être l'endroit idéal pour l'initiation à la géogenèse des cavités. En effet, grâce aux formes karstiques et géologiques, la diversité de ses paysages souterrains, son développement relativement important et la facilité de son accès, nombreuses sont les sociétés touristiques et les clubs écologiques - tels que « la Réserve » - qui font visiter le site à des jeunes aventuriers.

Son éloignement relatif de la capitale ne doit pas être perçu comme un obstacle à sa mise en valeur touristique, mais plutôt comme une possibilité de s'évader des villes pour

jouir d'un tourisme écologique et rural. La grotte pourrait être incluse dans des circuits touristiques vu la richesse de la région en patrimoines et participer ainsi à la relance économique régionale.

§§§§§§§§

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Facilité d'accès. - Existence d'un pont naturel à l'entrée. - Découverte de vestiges archéologiques à l'entrée supérieure de la grotte et entre ses deux entrées. - Importance scientifique et écologique à cause de la variété de ses formations calcaires. - Grandeur de son développement et largeur de ses galeries. - Endroit idéal pour l'organisation de visites guidées éducatives et pédagogiques à cause de ses caractéristiques géologiques et morphogénétiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Distance éloignée par rapport à la capitale et aux circuits touristiques traditionnels. - Inondation saisonnière d'une partie de la grotte et difficulté d'accès.
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Richesse de la région en sites naturels, notamment en grottes (dont Afqa), et possibilité de développer des circuits thématiques. - Proximité de plusieurs sites culturels et possibilité de concevoir des circuits touristiques et retenir plus longtemps les touristes. - Présence de deux fermes de vaches et une variété de produits de terroirs qui pourraient être inclus dans les circuits sous forme de tourisme rural. - Développement des activités de plein air dans la région (club « la Réserve »). - Manifestations et fêtes locales attractives dans le village. - Projet d'établissement de la route Aaqoura – Yammouné permettant l'accès au site à partir de la plaine de la Béqaa. 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites sauvages effectuées dans la grotte. - Défiguration des parois internes et externes par des inscriptions et des dessins. - Destruction des vestiges archéologiques et des concrétions. - Contribution de l'homme à la tuerie des chauves-souris. - Velléités d'aménagement « touristique » du propriétaire de la grotte participant à la dégradation du site. - Nature cénomaniennne facilitant les effondrements.

Tab. 5.5. Le diagnostic AFOM de Er-Roueiss

D'après la première approche des sites étudiés, une valorisation du patrimoine endokarstique libanais s'impose comme une nécessité urgente pour le sauvetage de ces patrimoines. En effet, que ce soit l'aménagement physique des sites, la sensibilisation de leurs populations locales ou encore leur promotion pour le développement du tourisme, tous ces vecteurs ne peuvent que favoriser le développement durable de ces régions et la relance de leurs économies.

Jeita, qui est aménagée pour le tourisme, n'implique pas la population locale et ne joue pas son rôle éducatif pour la sensibilisation au patrimoine bien qu'elle soit bien aménagée et promue.

Er-Roueiss commence à jouer un rôle dans la sensibilisation au patrimoine endokarstique mais d'une façon très modeste. Ce qui manque c'est l'aménagement du site, l'implication des populations locales et sa promotion.

Quant à la grotte de Nabaa al-Mghara, elle représente le site type en péril qu'il s'agit de sauver ! Son environnement est confronté à une urbanisation excessive, une pollution et une dégradation. Jusqu'à nos jours, aucune action n'a été réellement envisagée pour sa protection.

Le site de Nabaa al-Chataoui reflète l'influence du contexte sociopolitique sur la mise en valeur d'une caverne. Ce site ne pourra être exploité pour le tourisme en l'absence de la sécurité régionale. En effet, une grotte ne peut pas être étudiée ou perçue en dehors de son environnement.

Ainsi, nous remarquons que, bien que les sites soient différents, leurs statuts actuels se complètent pour dresser un modèle de valorisation qui tienne compte aussi bien des spécificités du milieu que des possibilités de leurs exploitations pour le tourisme !

La valorisation patrimoniale nécessite une prise de conscience de la valeur de ces patrimoines (cf. § 4.2.1). Il est donc important de découvrir les perceptions qu'en ont les populations qui habitent ces territoires, puisque l'espace est plus qu'un réceptacle ou un

ensemble de distances ((LANDEL et al, 2004), il est un ensemble de « rapports techniques, économiques et sociaux entre agents localisés en des lieux différents » (AYDALOT, 1986). Nous verrons, dans le chapitre 6, les perceptions de différents agents de ces territoires : la population libanaise en général, la population qui habite à proximité des quatre sites retenus dans notre étude et les acteurs responsables de la gestion du patrimoine et des sites endokarstiques étudiés.

Chapitre 6 - La perception du patrimoine chez les Libanais

L'objectif de ce chapitre est d'appréhender la perception du milieu souterrain qu'ont la population libanaise et les populations vivant à proximité des grottes à valeur patrimoniale. Cette approche en deux temps a pour but de voir si les populations vivant à proximité de cavités sont plus sensibles ou non à ces patrimoines que le reste de la population libanaise. L'enquête réalisée nous éclaire sur les pratiques touristiques, la place accordée aux visites de grottes et leurs attentes vis-à-vis de la mise en valeur patrimoniale des cavernes. Cette réflexion est, à nos yeux, un point obligé avant toute action de valorisation. F. LETOURNEUX (1994) souligne que « la nature ne se conçoit pas comme un équilibre statique mais dynamique, et son mouvement est permanent. Il n'existe ni nature de référence ni paysage de référence. Sauvegarder l'espace n'a de signification que culturelle ». L'étude des perceptions nous éclaire donc sur les pratiques et les attentes liées à cette culture, et dans notre cas sur la société libanaise.

Ce chapitre est structuré en 4 points : (I) la présentation de la méthodologie adoptée pour le choix des sites et de l'échantillonnage ainsi que le déroulement et les limites de l'enquête, (II) la présentation des populations rencontrées, (III) le traitement et les résultats des données collectées concernant d'abord l'ensemble de la population libanaise, et ensuite, (IV) les populations vivant à proximité des cavernes.

6.1. Une enquête menée auprès de la population libanaise

La valorisation du patrimoine endokarstique suscite de plus en plus l'intérêt des pays karstiques sensibles à la protection et à la présentation au public de leurs ressources patrimoniales. Beaucoup de régions cherchent sérieusement à valoriser les grottes, qui, pourraient être un véritable pilier pour leur économie. C'est la cas de la France, par exemple, où le tourisme souterrain repose aujourd'hui sur 99 cavités naturelles aménagées pour le public et recevant un peu plus de 4 millions de visiteurs par an. 51 d'entre elles ont même reçu plus de 20.000 visiteurs en l'an 2000 (BIOT & GAUCHON, 2005).

Bien que ce phénomène s'avère être de plus en plus important, nous avons eu des difficultés à trouver des articles concernant l'aménagement et la promotion du monde souterrain. La valorisation est souvent abordée dans son sens large du terme. Aucune démarche n'a été décrite. Si la bibliographie sur les bénéfices, notamment d'ordre économique, et la mise en valeur patrimoniale est relativement abondante, trouver des références sur un modèle de valorisation avec les différentes étapes, notamment sur un patrimoine naturel, reste difficile.

D'une façon générale, ces documents trouvés sont inadaptés au Liban d'aujourd'hui. Bien qu'intéressants, ils sont insuffisants pour une analyse poussée dans ce domaine. Ce serait à nous, au cours de cette thèse, d'essayer d'adapter les méthodes ou les critères existants, en fonction du contexte socio-économique et culturel du pays, pour élaborer un modèle de valorisation qui intègre, sans les opposer, les spécificités du milieu et des sociétés en se basant sur les quatre cavités que nous avons retenues.

Or, comme nous avons vu précédemment (cf. Chapitre 4, § 4.2), une valorisation sous-entend non seulement une méthode d'aménagement respectueuse de l'environnement de la caverne et une promotion adaptée au contexte socioculturel, mais aussi une politique de sensibilisation de la population pour qu'elle prenne conscience que ces grottes représentent déjà un patrimoine et qu'elles constituent une véritable richesse dans leurs territoires, d'où la nécessité de vouloir les protéger et les transmettre aux générations futures.

Plusieurs questions se posent ici : Comment sensibiliser les gens et les convaincre de protéger leurs patrimoines, sans connaître la conception qu'ils ont de ces patrimoines et leurs attentes vis-à-vis de leur protection ? Et cette perception, est-elle la même dans les régions où sont situées les grottes que dans le reste du pays ? Est-ce que les gens qui vivent à proximité d'une grotte sont plus sensibles vis-à-vis du patrimoine naturel que le reste de la population ?

Pour pouvoir répondre à ces questionnements, une enquête a été réalisée auprès de ces populations. Comme toute enquête qui se respecte, nous avons fait en sorte que l'échantillon soit le plus représentatif de la population libanaise.

Deux échantillons représentant au total 1000 personnes ont été définis. Ce nombre nous a paru suffisant pour le besoin de notre recherche doctorale :

- L'enquête A : 600 personnes dans l'ensemble du pays, selon un échantillon proportionnel aux résidents libanais dans les différentes mohafazat¹ (Tab. 6.1).
- L'enquête B : 400 personnes dans les municipalités où se situent les 4 grottes retenues dans notre recherche et dans les municipalités environnantes ; soit une centaine d'individus par site.

Nous exposons, dans ce qui suit, les démarches qui nous ont conduit à élaborer cette base de données.

6.1.1. Le choix des sites et de l'échantillon de l'enquête :

Pour la première enquête (A), l'objectif était de couvrir une population représentative du Liban. Nous avons choisi plusieurs localités réparties sur l'ensemble du territoire libanais. Pour ce faire, nous avons eu recours aux SIG, afin que le nombre de personnes enquêtées soit proportionnel aux résidents par Mohafazah (Tab.6.1). A noter que la population libanaise résidente est estimée fin 2001 à 3.935.000 individus avec une marge d'erreur de plus ou moins 3,8 % (Ch. KASPARIAN, 2003). Toutefois, en l'absence de recensement, ces données statistiques sont les seules données dont nous avons pu disposer pour mener notre étude.

1. Dans notre étude, nous avons suivi la subdivision des Mohafazat avant 2003 (Fig. 5.1) vu que les données qui nous ont été fournies par Ch. KASPARIAN (2003) leur correspondent.

Mohafazat de résidence	Proportion (%) de résidents libanais en 2001*	Nombre de personnes enquêtées
Beyrouth	8.7	48
Mont-Liban	Banlieue de Beyrouth	162
	Reste du Mont-Liban	96
Liban Nord	19.9	120
Liban Sud	9.7	60
Nabatieh	6.3	42
Béqaa	12.0	72
Total	100.0	600
* Source: Kasparian Choghig (2003).		

Tab. 6.1. Le nombre de personnes enquêtées, selon la fréquence de résidents libanais, dans les différentes mohafazat du pays.

Pour éviter le problème de concentration des personnes interrogées dans une des régions sélectionnées, nous avons décidé de limiter le nombre de personnes enquêtées à un maximum de 10 individus par localité.

Vu que la population libanaise est, majoritairement, concentrée dans les grandes villes (Beyrouth, Tripoli, Saida et Zahlé), nous avons décidé d'interroger la moitié de notre échantillon dans celles-ci et leurs environs, et l'autre moitié dans les régions situées dans le reste des mohafazat. Les 600 individus interrogés sont répartis dans 63 localités sélectionnées (Tab. 6.2 et Fig. 6.1).

Partie 2 – Le patrimoine endokarstique au Liban

Mohafazat de résidence	Numéro du site	Sites de l'enquête	Caza	Nombre de personnes	
Beyrouth	1	Ain al Mraissé	Beyrouth	10	
	2	Rmeil	Beyrouth	10	
	3	Mdaouar	Beyrouth	10	
	4	Zouqaq el Blat	Beyrouth	10	
	5	Mazraa	Beyrouth	8	
Mont-Liban	6	Borj	El Metn	10	
	7	Deir Mar Youhanna	El Metn	2	
	8	Deir Tamich	El Metn	10	
	9	Dik el Mehdi	El Metn	10	
	10	Zikrit	El Metn	10	
	11	Jdaide	El Metn	10	
	12	Baouchriye	El Metn	10	
	13	Roumie	El Metn	10	
	14	Ain er Roummane	Baabda	10	
	15	Mansouriyé	El Metn	10	
	16	Mraije	Baabda	10	
	17	Aaraya	Baabda	10	
	18	Boutchai	Baabda	10	
	19	Chouifete	Aley	10	
	20	Ain Anoub	Aley	10	
	21	Damour	Chouf	10	
	22	Mechref	Chouf	10	
	Banlieue de Beyrouth	23	Baachta	Jbail	10
		24	Amchit	Jbail	10
		25	Kfar Mashoun	Jbail	10
		26	Ehmej	Jbail	10
		27	Snoubar	Kesrouane	10
		28	Balloune	Kesrouane	10
		29	Sofar	Aley	10
		30	Kfar Aamaïy	Aley	6
		31	Aabey	Chouf	10
		32	Kfar Matta	Chouf	10
	Reste du Mont Liban	33	Barde	Akkar	10
		34	Ghouma	Batroun	10
		35	Toula	Batroun	10
		36	Kifraïya	Koura	10
		37	Dar Baachtar	Koura	10
38		Aitou	Zgharta	10	
39		En Nabi Kzaiber	Tripoli	10	
40		Trablous	Tripoli	10	
41		Mrah es Sfire	Tripoli	10	
42		Sir ed donié	Tripoli	10	
Liban Nord & Akkar	43	Bqarsouna	Tripoli	10	
	44	Bqaa Safrin	Tripoli	10	
	Hors Tripoli	45	Aazour	Jazzine	10
		46	Chahour	Sour	10
		47	Marouahine	Sour	10
	Tripoli	48	Kfar Hatta	Saida	10
		49	Aaddousiyé	Saida	10
		50	Saida	Saida	10
Liban Sud	51	Bfarwa	Nabatiya	10	
	52	Kfar tebnit	Nabatiya	2	
	53	Aarnoun	Nabatiya	10	
	54	Bir es Sanassel	Bent Jubail	10	
	55	Houla	Marjayoun	10	
Nabatieh	56	Mar Aboud	Baalbeck	6	
	57	Aaqaidiye	Baalbeck	10	
	58	Dahr el Ahmar	Rachaiya	10	
	59	Soultane Yaaqoub el Tahta	West Beqaa	10	
	60	Niha	Zahlé	10	
	61	Qaa er Rim	Zahlé	10	
	62	Anjar	Zahlé	10	
	63	Deir Znoun	Zahlé	6	
Beqaa & Baalbeck-Hermel	Hors Zahlé	64	Mar Aboud	Baalbeck	6
		65	Aaqaidiye	Baalbeck	10
		66	Dahr el Ahmar	Rachaiya	10
		67	Soultane Yaaqoub el Tahta	West Beqaa	10
	Zahlé	68	Niha	Zahlé	10
		69	Qaa er Rim	Zahlé	10
		70	Anjar	Zahlé	10
		71	Deir Znoun	Zahlé	6

Tab. 6.2. Les sites de l'enquête A.

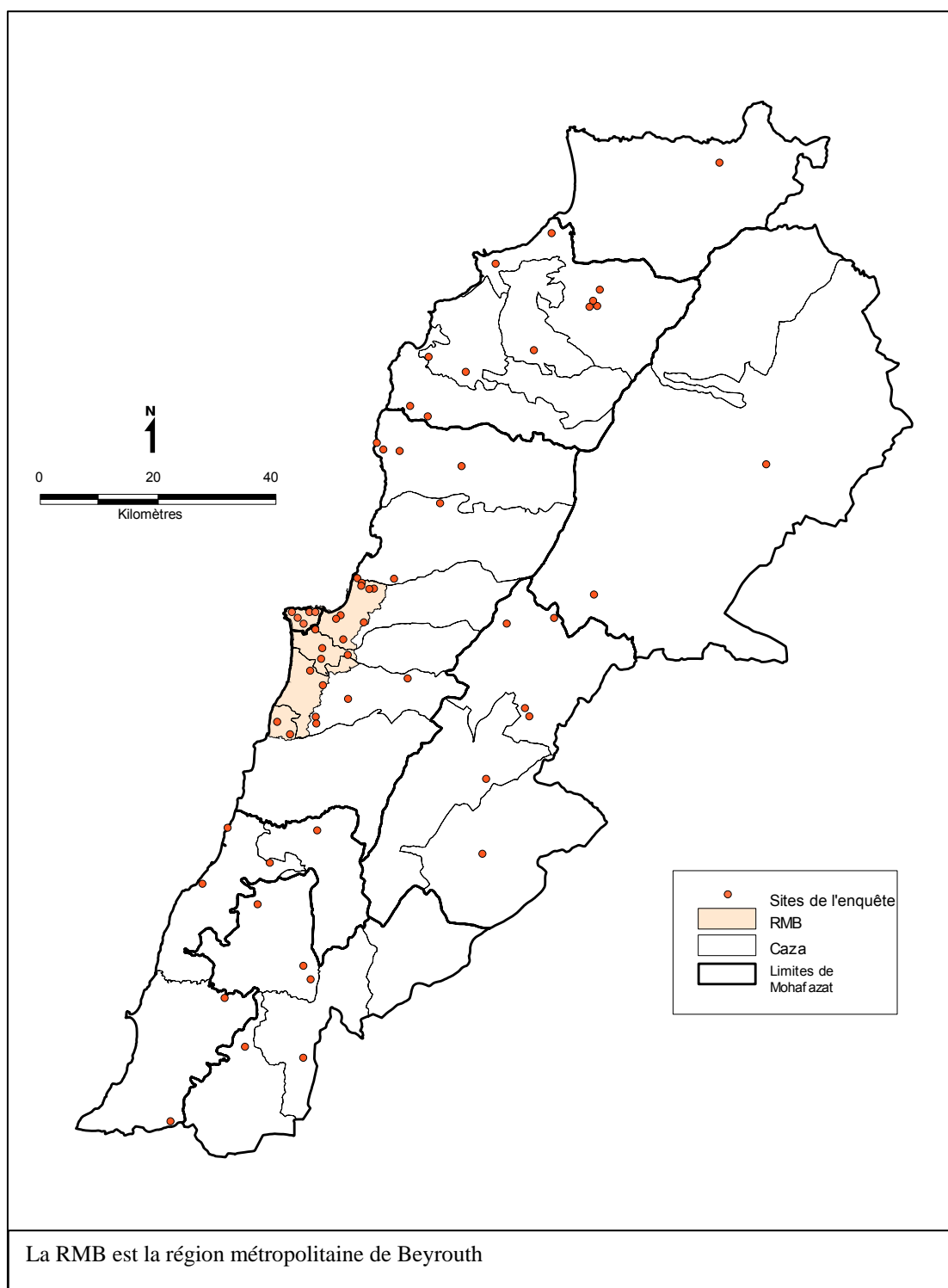


Fig.6.1. Les sites de l'enquête A

Pour ce qui est de la seconde enquête (B), 400 personnes appartenant aux populations des 4 sites d'étude ont été interrogées. Nous nous sommes limités géographiquement à la municipalité où se situe la grotte ainsi qu'aux municipalités voisines limitrophes qui possèdent un chemin les liant en voie directe à la municipalité où se situe la cavité. Dans le choix des personnes enquêtées, nous avons maintenu la démarche proportionnelle au nombre de résidents par municipalité. La population statistique est ainsi répartie (Fig.6.2 et 6.3) :

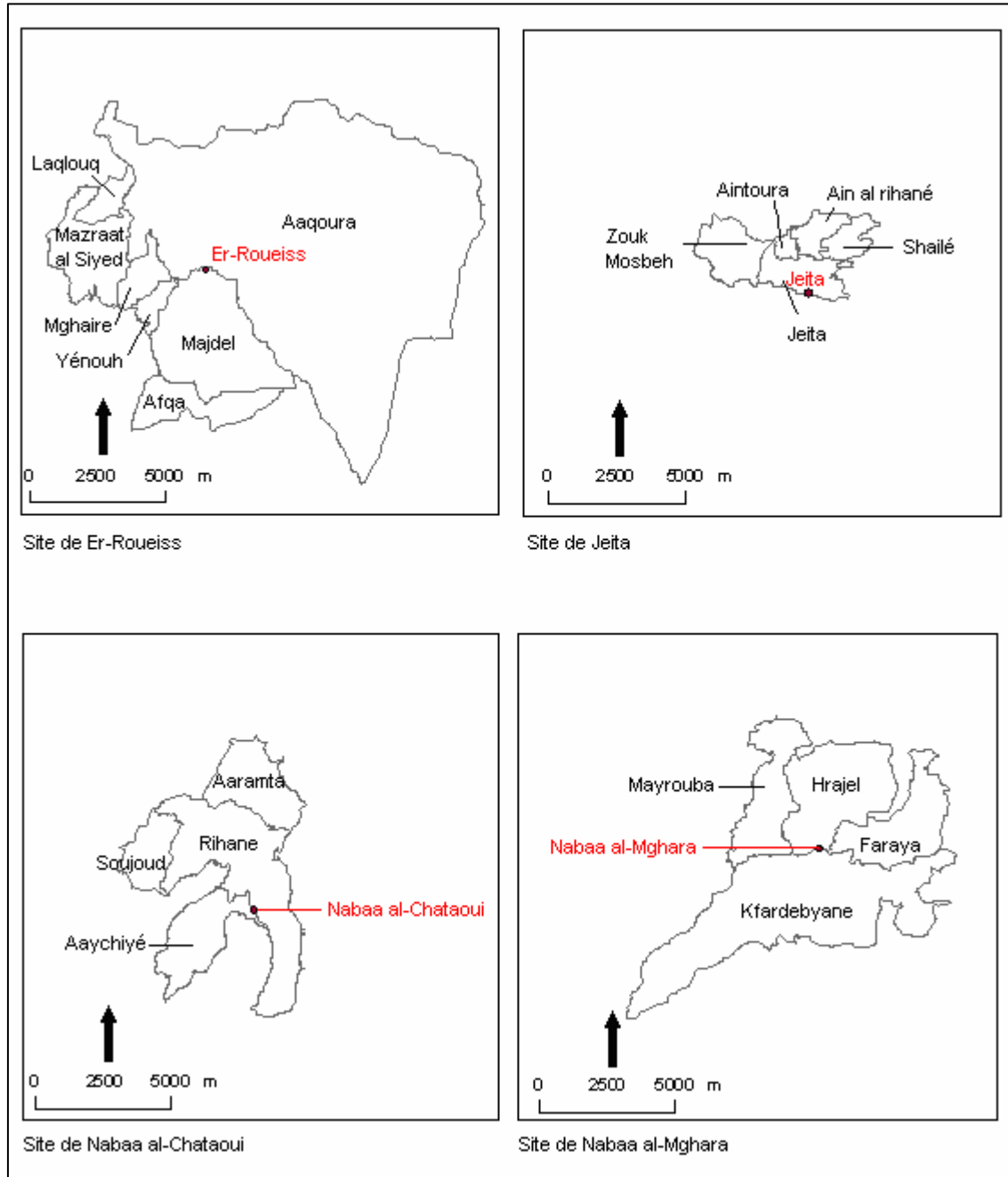


Fig. 6.2. La localisation des quatre grottes et les localités de l'enquête (B)

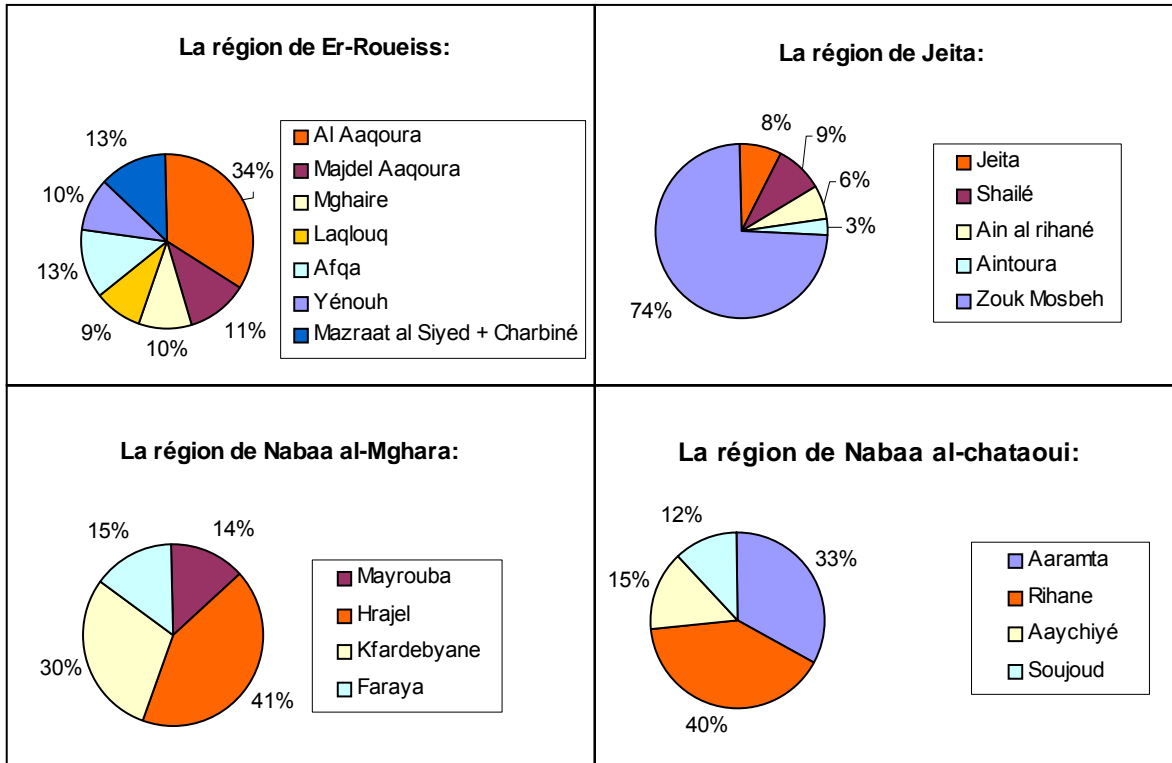


Fig. 6.3. La répartition de la population enquêtée à l'intérieur de chacune des 4 régions de notre étude (100 personnes enquêtées par région) (enquête B).

6.1.2. L'élaboration de la fiche d'enquête

L'enquête concerne quatre thèmes (annexes 7 et 8):

1. Les sites qui méritent d'être visités dans les régions des personnes enquêtées. Pour la fiche d'enquête B, nous avons rajouté une rubrique comprenant des questions générales qui concernent leurs connaissances sur les grottes dans leurs localités.
2. Les visites des grottes : pratiques touristiques souterraines de la population libanaise. L'objectif est de s'informer sur le lien qu'elle pourrait avoir avec ce milieu, les motifs de ses visites, ses attentes, pratiques et intérêts.
3. La notion du patrimoine et le rôle des acteurs concernés par la protection de ce patrimoine. Le but est de savoir si la population sait ce qu'est un patrimoine et si elle est consciente que les grottes font partie du patrimoine de leurs régions. De ce

fait, il nous a paru aussi intéressant de savoir si elle est satisfaite de l'état actuel dans lequel les cavités se présentent.

4. L'identité de la personne enquêtée. Il est important de faire la connaissance de la population. Cela a lieu à la fin de l'enquête afin de rassurer les personnes interrogées sur le contenu de la fiche et la nature de l'exploitation des données collectées ultérieurement.

Avant le lancement de l'enquête, nous avons procédé à ce que nous appelons la « pré-enquête ». Cette étape a permis de tester le questionnaire et faire ressortir d'éventuels problèmes de mauvaises compréhensions des questions ou de mauvaises formulations. Après une petite vingtaine de test, nous avons finalisé les deux fiches.

6.1.3. Le déroulement de l'enquête

L'enquête a eu lieu dans toutes les régions libanaises selon la répartition de notre échantillonnage par sites sélectionnés (cf. § 6.1.1). La méthode choisie est « l'échantillonnage à l'aveuglette ». Cette méthode se base sur le concours des circonstances qui font que l'unité statistique – ou chaque personne interrogée – soit présente au moment de l'enquête.

L'enquête auprès des 600 individus a duré 5 mois (avril – août 2004), de manière ininterrompue, tous les jours de la semaine. Celle effectuée auprès des 400 personnes dans nos quatre sites a duré 4 mois (juin – septembre 2005).

6.1.4. Les limites de l'enquête

Les deux fiches d'enquête sont relativement longues (4 et 3 pages) (cf. annexes 7 et 8). Ce qui pouvait lasser les personnes enquêtées. Il a fallu fournir des efforts pour garder l'individu enquêté éveillé et concentré.

Certains enquêtés n'ont pas été coopératifs et ont refusé de collaborer par manque de temps ou par peur de nos questions. D'autres ont commencé à nous répondre mais par la suite se sont excusés de ne pas pouvoir continuer jusqu'au bout. Bien sûr, nous n'avons pas pris en compte les questionnaires incomplets (moins d'une dizaine).

Dans certains cas, les gens n'arrivaient pas à voir les nuances entre certaines questions et croyaient qu'elles se répétaient. Il est important aussi de noter que la notion de « visite de grottes » était parfois mal comprise par les Libanais. Les résultats obtenus représentent donc ce qu'ils pensent avoir connu ou pratiqué, sans que cela ne corresponde nécessairement à la vraie notion du tourisme souterrain.

Il ne faut pas négliger la possibilité que les enquêtés ont fait preuve de prudence et n'ont pas toujours osé répondre franchement, d'où un recul nécessaire vis-à-vis des résultats.

Par ailleurs, nous avons eu quelques difficultés dans la région de Nabaa al-Chataoui à Rihane. Lors de l'enquête, nous avons rencontré des membres du Hezbollah. Vu les circonstances politiques sensibles dans cette région dues aux problèmes chroniques avec l'Etat d'Israël, ils ont voulu avoir des détails sur notre travail. Après une matinée d'interrogatoire, les responsables de ce parti ont jugé qu'il n'y avait rien à craindre et nous ont permis de continuer notre enquête.

Enfin, l'enquête a eu lieu en arabe. Une certaine marge d'erreur peut alors avoir lieu à cause de la traduction de l'arabe vers le français pour l'analyse des réponses collectées.

6.1.5. Le traitement des données

Une fois, toutes les fiches d'enquêtes remplies (A et B) et les informations collectées, le traitement des données a été réalisé sur Access (stockage et analyse de la base de données). Deux fichiers ont été créés et réalisés après une schématisation de l'enquête présentée dans les figures 6.4 et 6.5. Le principe est de représenter chacune des réponses

collectées par les 1000 individus par un numéro et le stocker dans un de ces deux fichiers. Par la suite, grâce à des requêtes, nous avons pu traiter ces données pour dégager des informations utiles pour notre recherche.

Dans certains cas, pour affiner davantage les résultats obtenus sur Access, nous les saisissons une deuxième fois manuellement sur l'environnement Excel selon le but recherché.

Finalement, les résultats obtenus ont été en majorité représentés sous forme de diagrammes en bandes ou en secteurs.

Fig. 6.4. Le modèle de traitement des données collectées auprès de la population libanaise, interrogée sur le patrimoine karstique libanais (Enquête A) :

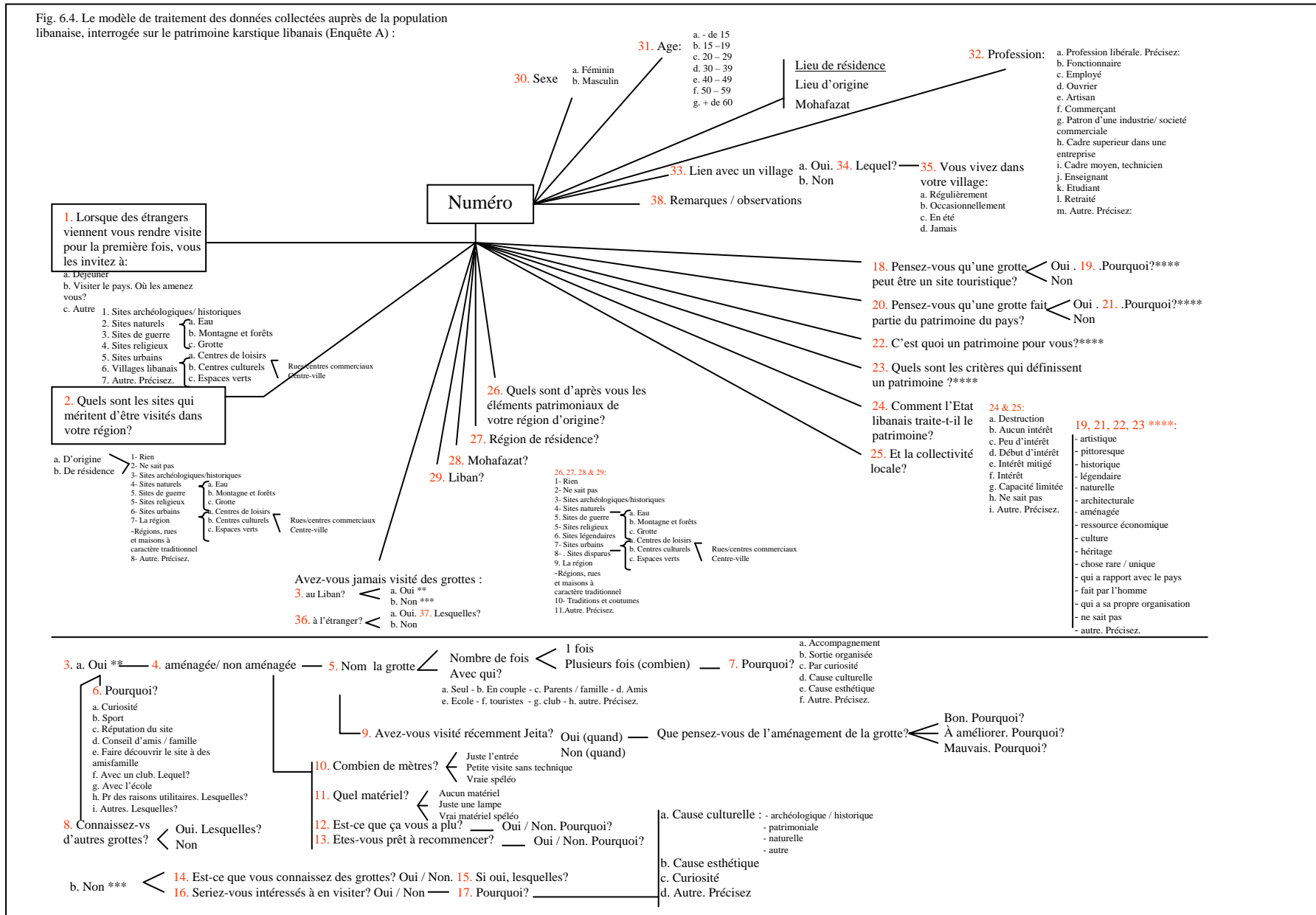
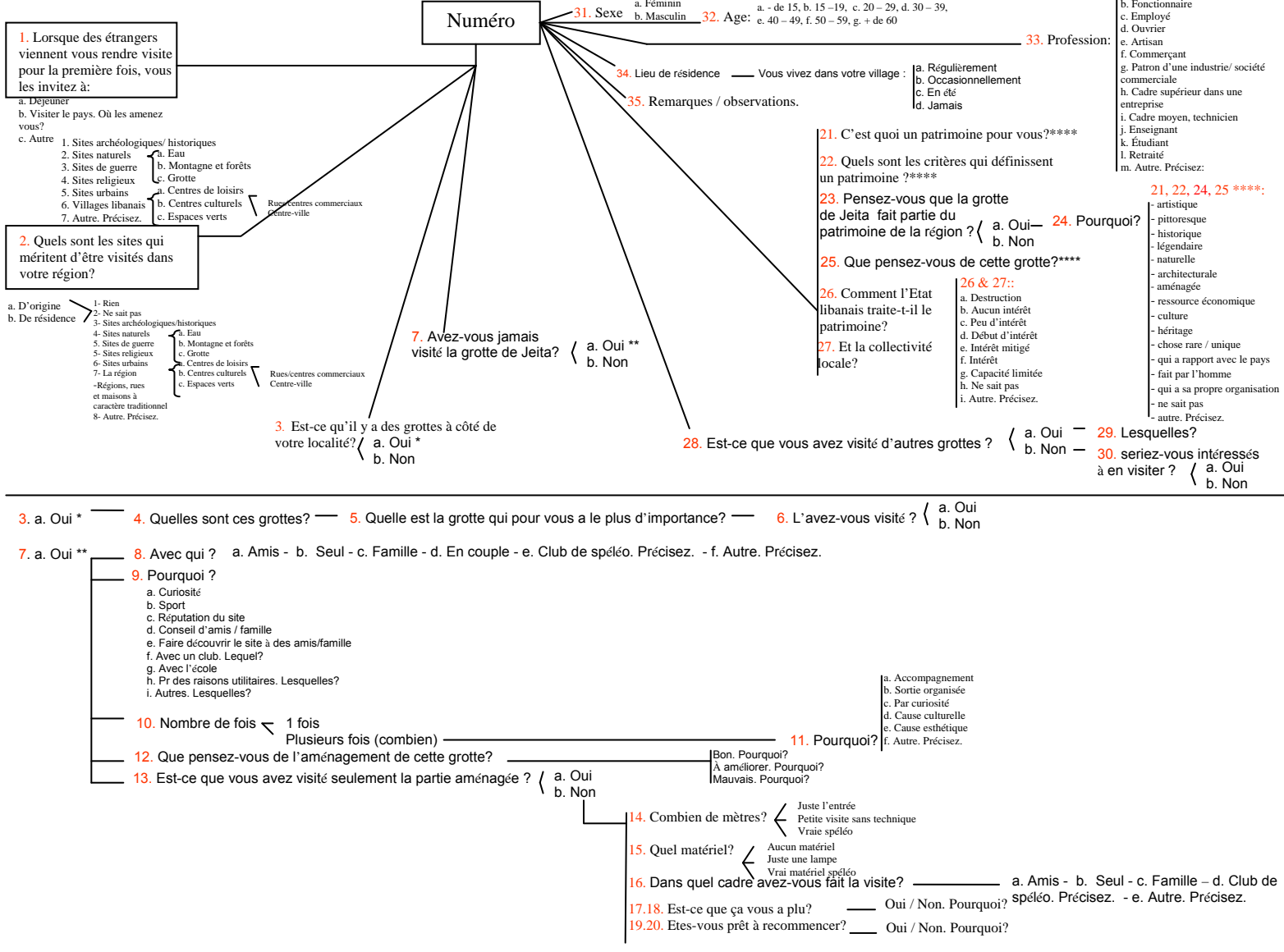


Fig.6.5. Le modèle de traitement des données collectées auprès des populations locales - l'exemple de Jeita (Enquête B) :



6.2. Les Libanais et le patrimoine

6.2.1. La présentation des personnes enquêtées

Nous présenterons dans ce qui suit les populations enquêtées :

- La présentation des Libanais enquêtés (enquête A) :

Les 600 personnes interrogées dans 63 localités sont relativement bien réparties entre hommes et femmes. En effet, 48% des personnes interrogées sont des femmes et 52% des hommes. Leur âge est très variable avec un grand pourcentage (57.5%) pour les individus de 20 et 49 ans (Fig. 6.6).

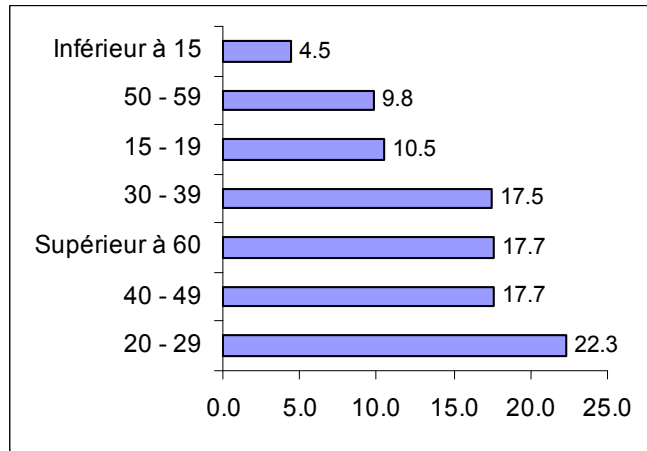


Fig. 6.6. La répartition des 600 personnes enquêtées (%) selon l'âge.

Une grande tranche des personnes enquêtées est composée de femmes au foyer (22.3 %) suivie par un pourcentage notable d'étudiants (18%) (Fig. 6.7).

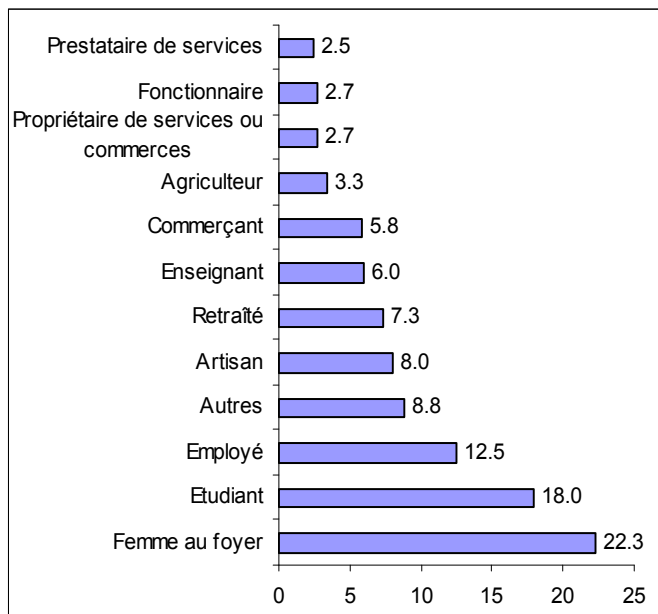


Fig. 6.7. Les professions (%) des 600 personnes enquêtées

Sur ces 600 personnes interrogées, 286 ont des liens étroits avec d'autres villages ou villes, soit 47.6% de la population. En effet, dans un petit pays comme le Liban, où les distances sont très courtes et où il y a eu beaucoup de déplacements pendant la guerre

civile, notamment en direction des grandes villes, peut-on vraiment parler d'urbains et de ruraux ? Les citoyens ont gardé des liens avec leurs villages d'origine où ils continuent à avoir souvent des résidences secondaires. Ainsi, il s'avère impossible de faire des comparaisons entre les réponses collectées dans les villages et les villes puisque c'est la même population qui peut être présente dans les deux endroits. Quant à la fréquentation de ces résidences secondaires, sur ces 286 personnes, 138 affirment y vivre régulièrement, soit 48.3 %. Ce qui prouve encore une fois la forte présence de la même population en villes et en milieux ruraux, liée aux fréquents déplacements de la population à l'intérieur du pays (Fig. 6.8).

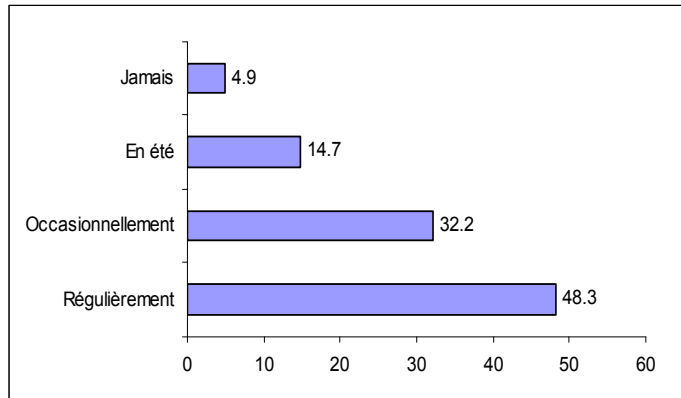


Fig. 6.8. La fréquentation des résidences secondaires (%) chez les 600 personnes enquêtées.

- La présentation des populations locales (enquête B) :

Dans les quatre sites étudiés, sur les 100 personnes interrogées, 57% sont des hommes.

Tout comme l'ensemble des Libanais, là aussi, l'âge le plus fréquent est celui de la classe jeune (Fig. 6.9): 56.9 % ont un âge compris entre 20 et 49 ans.

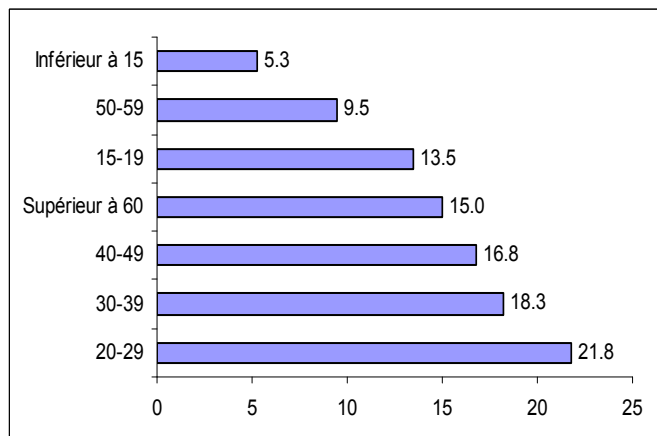


Fig. 6.9. L'âge des 400 personnes enquêtées (%) dans les quatre sites de notre étude.

Les étudiants (26.8%) y sont plus présents que dans l'enquête A, alors que les femmes au foyer y sont légèrement moins présentes (17.5%), sans que cette différence ne soit forcément significative (Fig. 6.10).

Sur les 400 personnes interrogées, 247 vivent régulièrement dans leurs villages (61.8 %) et 136 (34 %) viennent y passer l'été (Fig. 6.11). Nos échantillons sont alors représentatifs des populations locales.

Les résultats de l'enquête -A- nous permettront d'appréhender d'une part, le sens accordé par les Libanais au terme de patrimoine et, d'autre part, leur perception du patrimoine endokarstique.

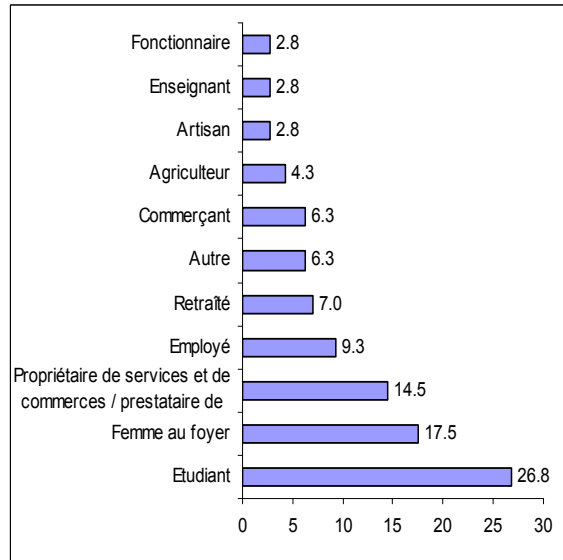


Fig. 6.10. Les professions des 400 personnes enquêtées (%) –enquête B.

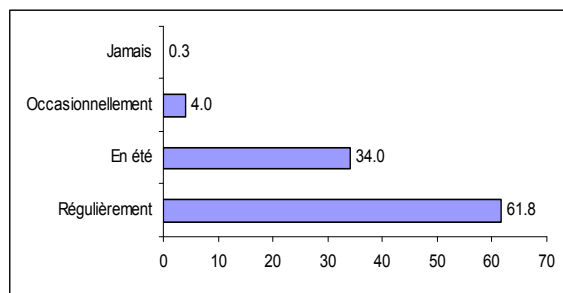


Fig. 6.11. La fréquentation (%) des sites étudiés par les populations locales.

6.2.2. Le patrimoine vu par les Libanais (enquête A) :

Nous avons interrogé la population libanaise sur le sens qu'elle accorde au patrimoine (Fig. 6.12). Il est important de noter que plusieurs réponses sont possibles pour une même personne, d'où le total des réponses supérieur à 600.

Il en ressort que le patrimoine est, avant tout, historique. Sur les 600 personnes interrogées, 372 ont cité cet aspect. Viennent ensuite d'autres critères : patriotique (220), culturel (209) et héréditaire (111). La notion du patrimoine chez les Libanais englobe peu l'aspect naturel : il n'a été cité que par 34 personnes, soit 5.6% des enquêtés.

Par ailleurs, seule une personne pense qu'un patrimoine peut être une ressource économique ! Il s'agit d'un enseignant qui réside dans la banlieue de Beyrouth.

Parmi les 111 « autres réponses », le patrimoine est parfois présenté comme une propriété morale puisque 30 évoquent le fait que le bien appartient à leur terre. D'autres répliques éparses ont été citées telles que la réputation du site (4), le sentiment de fierté qu'il induit chez la population (4), le fait que le patrimoine soit protégé (4), qu'il n'existe plus de nos jours (4).

Lors de la rédaction du questionnaire, il semblait intéressant de comparer les critères que les Libanais jugent être nécessaires dans un bien pour qu'il soit patrimonialisé avec les critères retenus par D. AUDRERIE et G. S. ZOUAIN (cf. chap. 1, § 1.2). Nous avons donc demandé, d'une façon explicite qu'ils citent ces critères (Fig. 6.13).

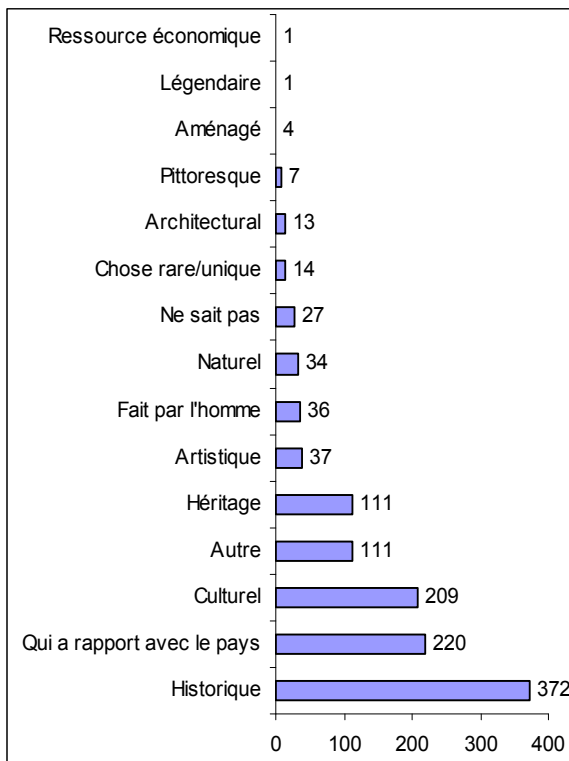


Fig. 6.12. La notion de patrimoine chez les Libanais.

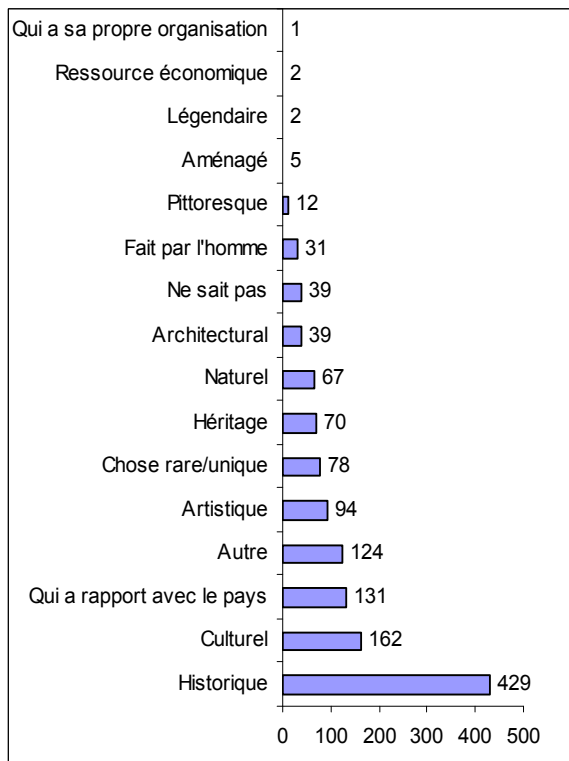


Fig. 6.13. Les critères qui définissent le patrimoine chez les Libanais.

Les réponses collectées ne diffèrent pas trop de la définition qu'ils venaient d'attribuer au patrimoine. L'historique a été mentionné par 429 individus. 162 personnes ont dit que le patrimoine doit être culturel dans le sens large de ce terme. Par contre, seuls 67 voient l'aspect naturel.

Par ailleurs, seuls 2 individus attribuent un critère économique au patrimoine. Ceci dénote bien que les Libanais ne sont pas assez conscients de l'importance du patrimoine dans l'économie du pays. Il serait donc nécessaire de les sensibiliser à cette notion, afin de les inciter à mieux sauvegarder les richesses patrimoniales.

D'autres réponses ont aussi été apportées comme la réputation du site (14), son aspect « éternel » (11), le fait qu'il soit protégé (11), qu'il ne soit plus en fonction (11), qu'il soit touristique (10) et qu'il représente les racines et les origines de la population (9). Nous voyons alors que c'est presque les mêmes idées, que pour la notion du patrimoine, qui reviennent mais avec des proportions différentes.

Pour concrétiser leur définition du patrimoine, nous avons demandé aux personnes enquêtées de citer quelques éléments patrimoniaux de leur région d'origine. Dans les réponses collectées, il a été évident que les limites d'une région d'origine sont très subjectives par rapport à chacune des personnes rencontrées. Par conséquent, elles diffèrent d'une personne à une autre.

a. Les éléments patrimoniaux des régions d'origine :

Concernant les éléments patrimoniaux de leur région d'origine (Fig. 6.14), 25.6% des Libanais enquêtés pensent qu'il n'en existe aucun ! Et, quand ils sont capables d'en citer, ils nomment surtout des sites historiques et archéologiques (165 réponses), des régions, rues et maisons à caractère traditionnel (140 réponses) et des sites religieux (136 réponses). Nous constatons alors que les patrimoines cités se rapportent majoritairement au patrimoine culturel et bâti. Certains sites archéologiques et historiques ont été nommés plusieurs fois, dont quelques-uns connaissent une grande réputation tels que Saida terrestre

ou maritime (23 fois), Chqif (11 fois), Tripoli (10 fois), Tyr (9 fois) et Anjar (6 fois). A part ces endroits mentionnés, les Libanais sont conscients de l'existence de patrimoines immatériels (les traditions et les coutumes) dans leur région (119 réponses).

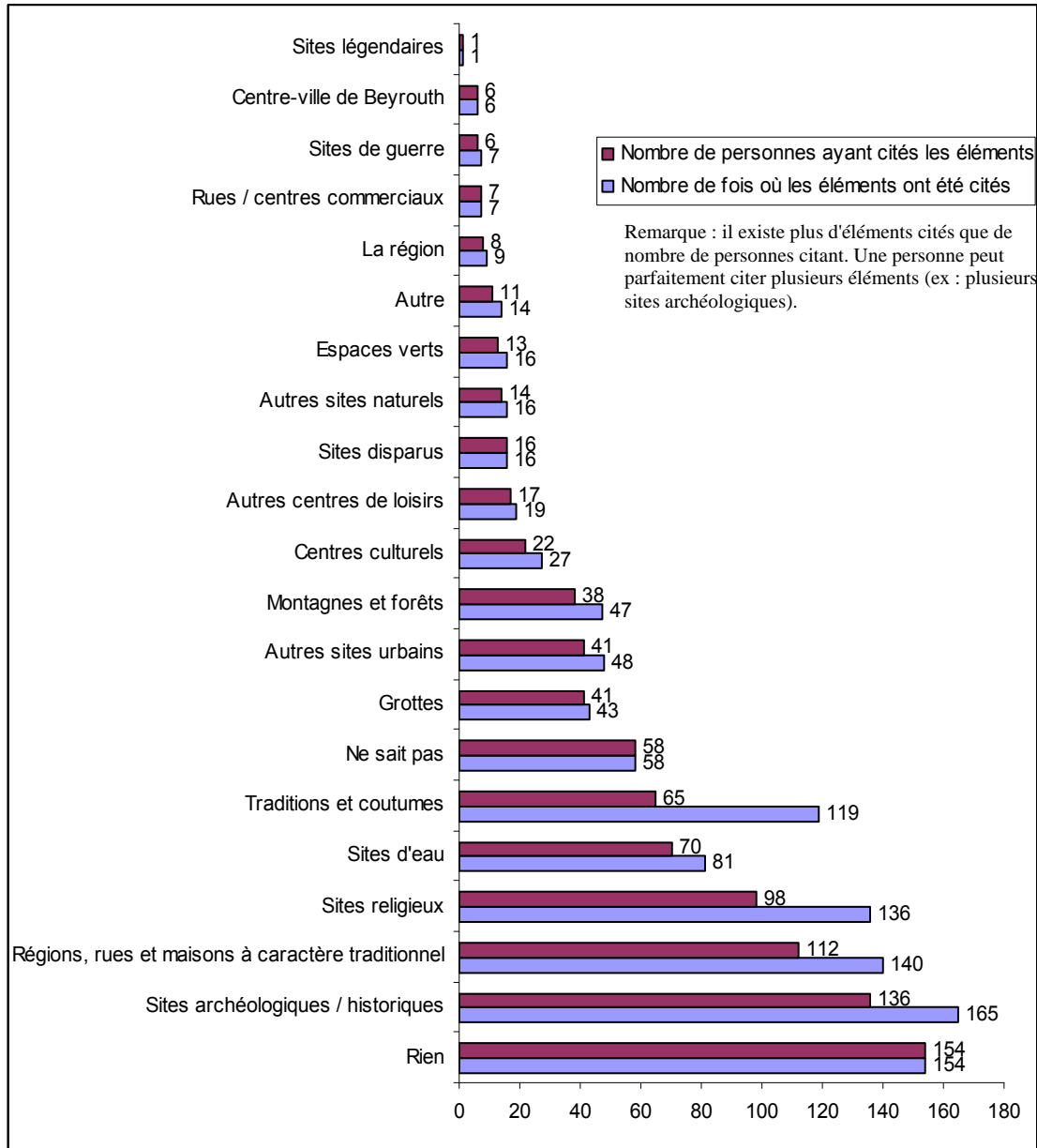


Fig. 6.14. Les éléments patrimoniaux dans les régions d'origine des personnes enquêtées

Concernant le patrimoine naturel, seules 81 réponses évoquent des sites d'eau (sources, cours d'eau, lacs ...), 47 des montagnes et des forêts et 43 des grottes. Ces dernières se rapportent surtout à des cavités régionales peu connues. Il en existe 19 qui ont été citées sans être nommées. Dans certains cas, les gens se contentent de nommer le nom de la région où elles se situent : à « khirbet Selem » ou à « Aaraya ». Comme la question porte sur des grottes locales et donc régionales, il était normal que les cavités promues au niveau national ne soient pas mentionnées : Jeita (une seule fois) et Qadisha (2 fois).

Nous avons calculé le nombre de personnes qui ont cité ces éléments. Par exemple, une personne qui a cité Byblos, Baalbeck, Tyr et Beiteddine a été comptabilisée une seule fois comme ayant mentionné des sites historiques et archéologiques. L'objectif de ce travail est d'empêcher que les réponses d'une même personne masquent les autres (Fig.6.14). Ainsi, nous connaissons le nombre exact de personnes qui ont citées un même type de patrimoine.

La réponse la plus fréquente est qu'il n'existe pas d'éléments patrimoniaux dans leur région (154 personnes). Par conséquent, les sites archéologiques et historiques ont reculé en deuxième position (136 personnes). Viennent ensuite les « régions, rues et maisons à caractère traditionnel » (112 personnes) et les sites religieux (98 personnes). Seules 65 personnes ont cité des traditions et coutumes.

Pour ce qui est des sites naturels, les sites d'eau viennent en première position (70 personnes), avant les grottes (41 personnes) et les montagnes et forêts (38 personnes).

b. Les éléments patrimoniaux dans les régions de résidence :

Nous avons demandé la même chose pour les patrimoines dans les régions de résidence des personnes enquêtées. Là aussi, les limites des régions de résidence peuvent différer d'une personne à une autre selon leurs sentiments d'appartenance régionale. Il s'est avéré que la réponse la plus fréquente est qu'il n'existe aucun patrimoine près de chez eux

(210 personnes). Nous constatons que le nombre de personnes qui affirment l'absence d'éléments patrimoniaux, a augmenté, par rapport à ceux des régions d'origine. Pouvons-nous dire alors qu'ils connaissent moins bien leurs régions de résidence ? Ou bien est-il vrai que dans ces régions il y en a moins, puisque, dans la majorité des cas, il s'agit de grandes agglomérations ? Il faut noter qu'un grand nombre de ruraux vivent dans des villes et continuent à fréquenter leurs villages d'origine pendant les fins de semaine et les vacances (cf. § 6.2.1). Aussi, 41 personnes affirment ne pas savoir s'il en existe (Fig. 6.15) !

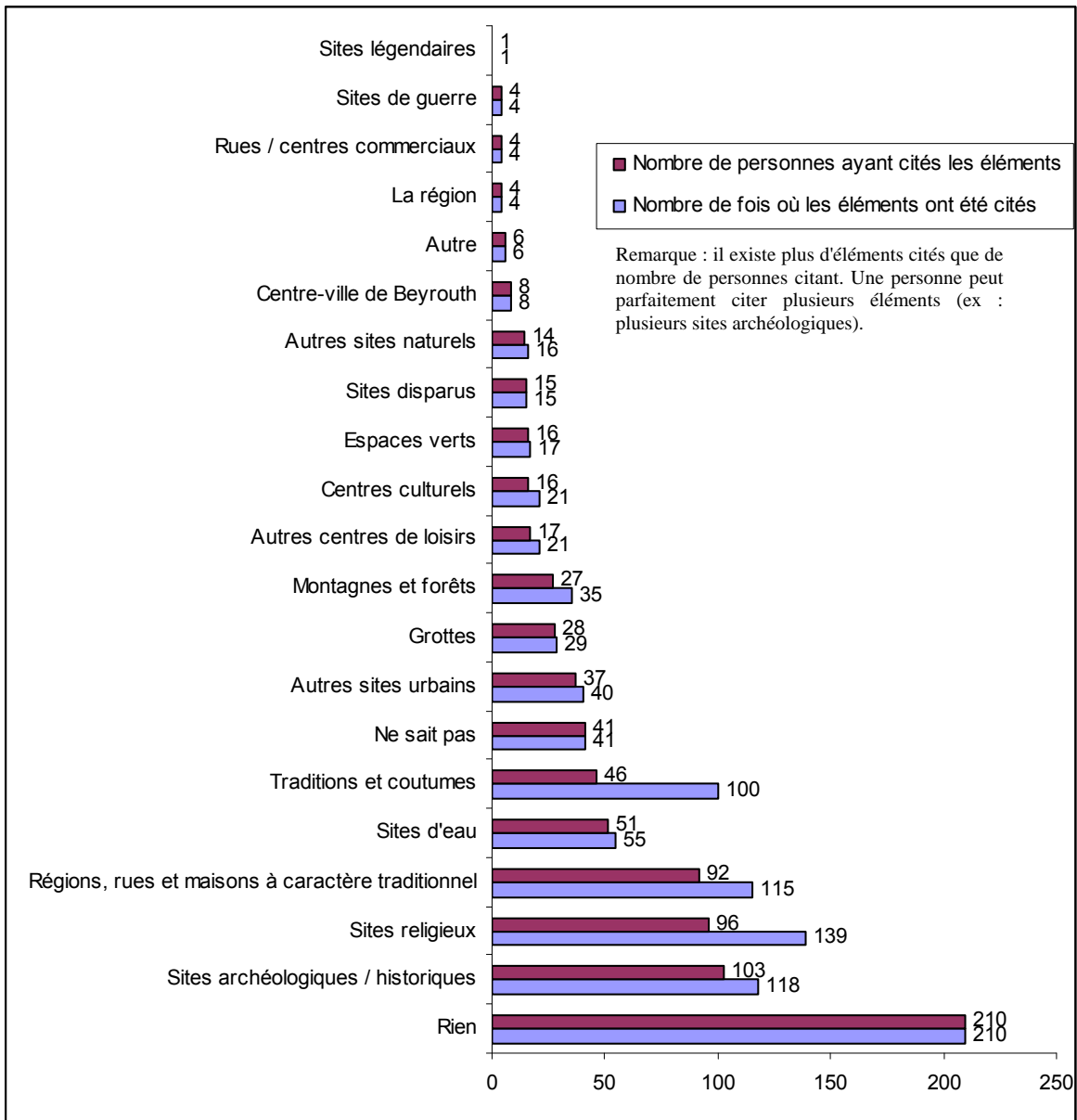


Fig. 6.15. Les éléments patrimoniaux dans les régions de résidence

L'ordre des réponses collectées n'est pas le même que celui des éléments patrimoniaux des régions d'origine (Fig.6.14). Mais, les plus fréquents sont toujours d'ordre culturel et bâti puisque les gens citent surtout des sites religieux (139 réponse), des sites archéologiques et historiques (118 réponses) et des régions, rues et maisons à caractère traditionnel (115 réponses). Les traditions et les coutumes ont été citées 100 fois. Il est difficile de savoir pourquoi l'ordre de ces éléments n'est pas le même que dans les régions d'origine. Est-il vrai que dans les régions de résidence, il existe moins de sites archéologiques et historiques vu qu'il s'agit souvent de grandes agglomérations urbaines, et donc la population cite en premier lieu les lieux de cultes qui existent plus fréquemment ?

Parmi les sites archéologiques et historiques cités plusieurs fois, quelques-uns connaissent une bonne réputation : Saida maritime ou terrestre (12 fois), Anjar (8 fois), Nahr el Qalb (8 fois), Chqif (8 fois), Niha (8 fois) et Tripoli (5 fois).

Les sites naturels sont relativement peu cités : les sites d'eau sont toujours en première position (55 réponses) avant les montagnes et forêts (35 fois) et les grottes (29 fois). Ces dernières correspondent encore une fois à différentes cavités régionales peu connues.

Nous avons de même calculé le nombre de personnes qui ont cité ces éléments (Fig.6.15): 103 ont nommé des sites archéologiques/historiques, 96 des sites religieux et 92 des régions, rues et maisons à caractère traditionnel.

Nous constatons alors que l'ordre des éléments patrimoniaux est presque resté le même. Il a changé pour les traditions et les coutumes puisque seules 46 personnes les citent.

c. Les éléments patrimoniaux dans les mohafazat :

Pour faire la comparaison entre l'espace vécu de la population et le découpage administratif, nous leur avons demandé de citer des éléments patrimoniaux de leurs mohafazat. Contrairement à ce qui s'est présenté dans les régions d'origine et de résidence (cf. § a - b), seuls 39 individus pensent qu'il n'existe aucun patrimoine dans leurs mohafazat, soit 6.5% (Fig. 6.16). Par contre, 137 ne savent pas s'il en existe. En effet, leur poser des questions à une échelle aussi importante les pousse à affirmer ne pas savoir plutôt que de prétendre qu'il n'en existe pas.

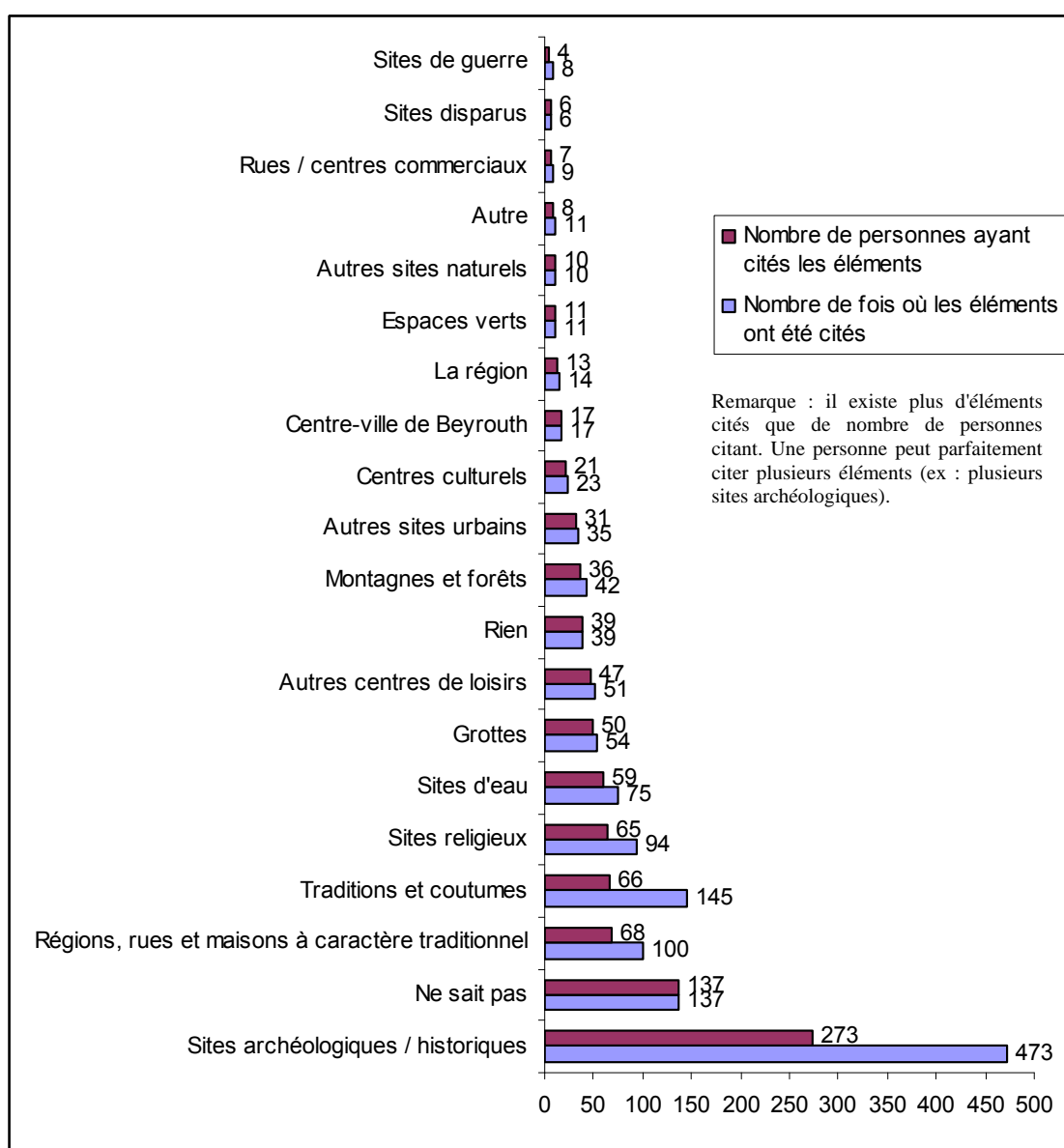


Fig. 6.16. Les éléments patrimoniaux dans les mohafazat

Les sites archéologiques et historiques occupent toujours la première position puisqu'ils sont cités 473 fois. Là aussi, les sites mentionnés plusieurs fois sont surtout ceux qui sont promus : Tyr (51 fois), Baalbeck (47 fois), Beiteddine (43 fois), Saida (41 fois), Tripoli (36 fois), Byblos (30 fois) et Anjar (29 fois)... Ainsi, à l'échelle des mohafazat, les sites promus masquent les autres.

Les traditions et les coutumes ont avancé en 2^{ème} position (145 fois). Viennent ensuite les régions, rues et maisons à caractère traditionnel (100 fois) et les sites religieux (94 fois).

Les grottes ont été citées 54 fois dont 16 fois Jeita, 12 fois Kfarhim et 6 fois Qadisha. Nous constatons alors que les Libanais citent les grottes promues quand il s'agit d'une grande échelle et oublient les cavités peu connues et régionales qu'ils citent quand il s'agit de leurs régions vécues (petite échelle). Ainsi, les gens ont tendance à oublier les patrimoines locaux quand il s'agit de patrimoines départementaux. Ils citent surtout les sites aménagés et promus. **Cette constatation semble être intéressante, car cela voudrait dire que la logique de la notoriété jouerait dans le même sens pour les sites historiques et pour les grottes : lorsque l'on change d'échelle, le niveau de notoriété change aussi.**

Nous avons aussi calculé le nombre de personnes qui ont cité ces éléments patrimoniaux. L'ordre n'a presque pas changé. Seules les traditions et les coutumes ont reculé de position parce que seulement 66 personnes les citent (Fig. 6.16).

d. Les éléments patrimoniaux au Liban :

À l'échelle du Liban (Fig. 6.17), les Libanais trouvent une grande facilité à citer les sites archéologiques et historiques aménagés et promus (1157 réponses) : Baalbeck (241 fois), Saida (156 fois), Byblos (149 fois), Tyr (149 fois), Beiteddine (105 fois), Tripoli (75 fois) et Anjar (55 fois).

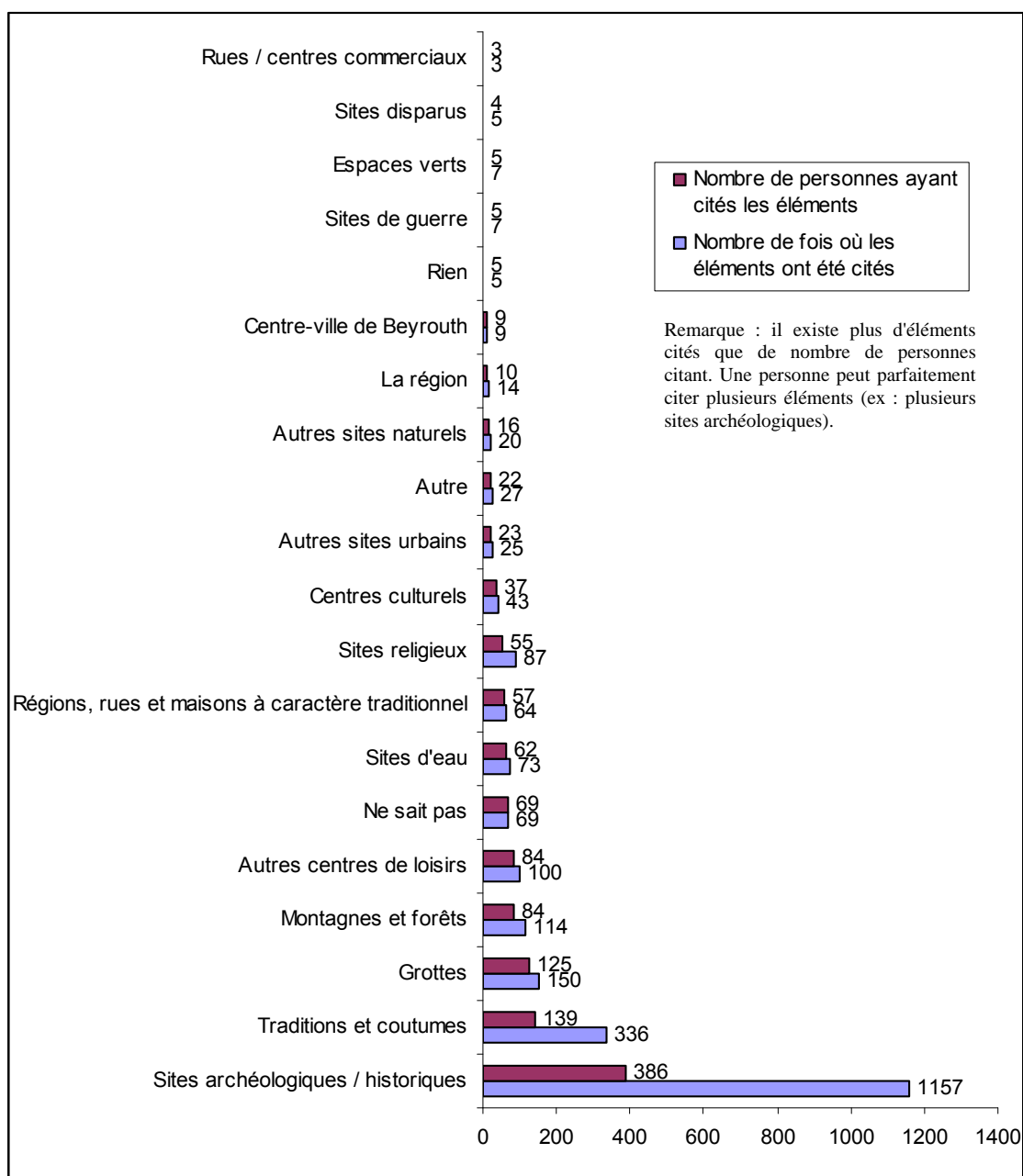


Fig. 6.17. Les éléments patrimoniaux cités à l'échelle du Liban.

Par la suite, ils invoquent les traditions et les coutumes (336 réponses) propres au pays. Les grottes viennent en troisième position (150 réponses). Mais, cela ne signifie pas que les Libanais reconnaissent la vraie valeur des grottes puisque l'élément cité est la fameuse grotte, Jeita (96 réponses), seul site karstique aménagé et promu. En effet, parmi l'ensemble des endroits cités, il occupe la 6^{ème} position en notoriété « spontanée ». Ce qui est énorme !

De même, en calculant le nombre de personnes qui ont cités ces éléments, les mêmes types de patrimoine dominant sur tous les autres (Fig. 6.17) : 386 personnes ont cité des sites archéologiques et historiques, 139 des traditions et des coutumes et 125 des grottes dont Jeita essentiellement.

Seules 5 personnes pensent qu'il n'existe aucun élément patrimonial au Liban et 69 personnes ne savent pas s'il en existe.

Nous pouvons conclure que les Libanais ont une notion restrictive du patrimoine ! Pour eux, patrimoine signifie, essentiellement, des sites historiques, archéologiques et touristiques !

Ils ne mettent pas en avant les ressources patrimoniales qui les entourent que ce soit sur leurs lieux d'origine et de résidence. Et quand il s'agit du patrimoine à l'échelle du pays, ils citent surtout des sites promus et aménagés, et par conséquent, liés au tourisme. **Ils sont alors plus sensibles à la notion de tourisme qu'à celle du patrimoine. Et donc, ces sites constituent pour les Libanais une activité plus qu'une ressource.**

Si les Libanais ne sont pas assez sensibles à leurs patrimoines, cela ne serait-il pas dû en quelque sorte à l'absence du rôle de sensibilisation des acteurs chargés de protéger et de valoriser ces patrimoines ?

Nous avons interrogé les Libanais sur leurs perceptions vis-à-vis de l'Etat libanais et des collectivités locales chargées de préserver le patrimoine.

Sur les 600 personnes interrogées, seulement 102 personnes pensent que l'Etat s'occupe bien du patrimoine (Fig. 6.18).

Au contraire, 297 personnes disent que l'Etat n'en perçoit pas l'intérêt et 96 pensent qu'il en perçoit mais peu.

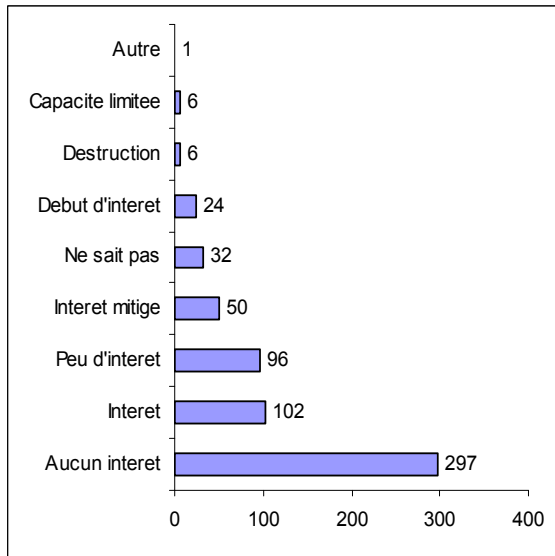


Fig. 6.18. la façon dont l'Etat libanais traite le patrimoine.

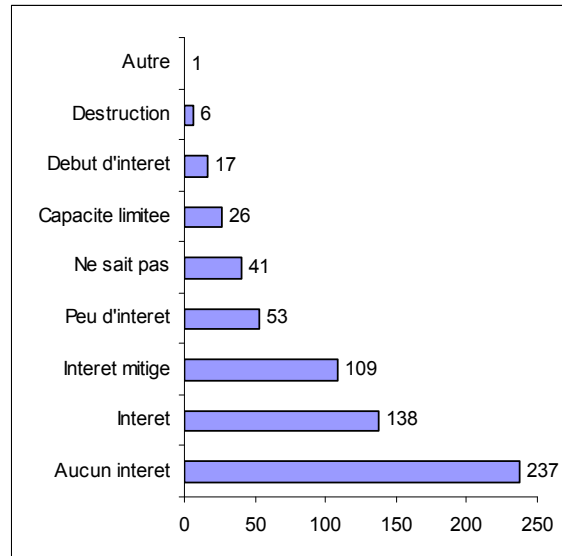


Fig. 6.19. La façon dont les collectivités locales traitent le patrimoine.

Pour ce qui est des collectivités locales, généralement, les Libanais pensent qu'elles devraient porter plus d'intérêt au patrimoine que l'Etat. Dans chaque région, les populations locales élisent les municipalités pour qu'elles œuvrent à l'échelle régionale vu qu'elles sont sensées connaître les besoins et ressources de leur milieu. Néanmoins, d'après les résultats de cette enquête, il s'est avéré que les collectivités locales ne répondent pas suffisamment aux attentes des Libanais puisque, seules 138 personnes croient qu'elles s'occupent bien du patrimoine (Fig.6.19) alors que 237 pensent qu'elles ne font aucun effort envers sa protection et son développement. Le rapport des acteurs vis-à-vis du patrimoine est l'objet du chapitre 7.

6.2.3. Les sites endokarstiques visités par les Libanais :

Après avoir dégagé la perception des Libanais vis-à-vis du patrimoine, la seconde étape de notre travail porte sur leur intérêt envers les sites endokarstiques.

Nous avons demandé aux 600 individus interrogés de citer les activités et les types de visites qu'ils pratiquent quand ils accueillent des étrangers (Fig.6.20) pour voir s'ils pensent à la visite des cavités.

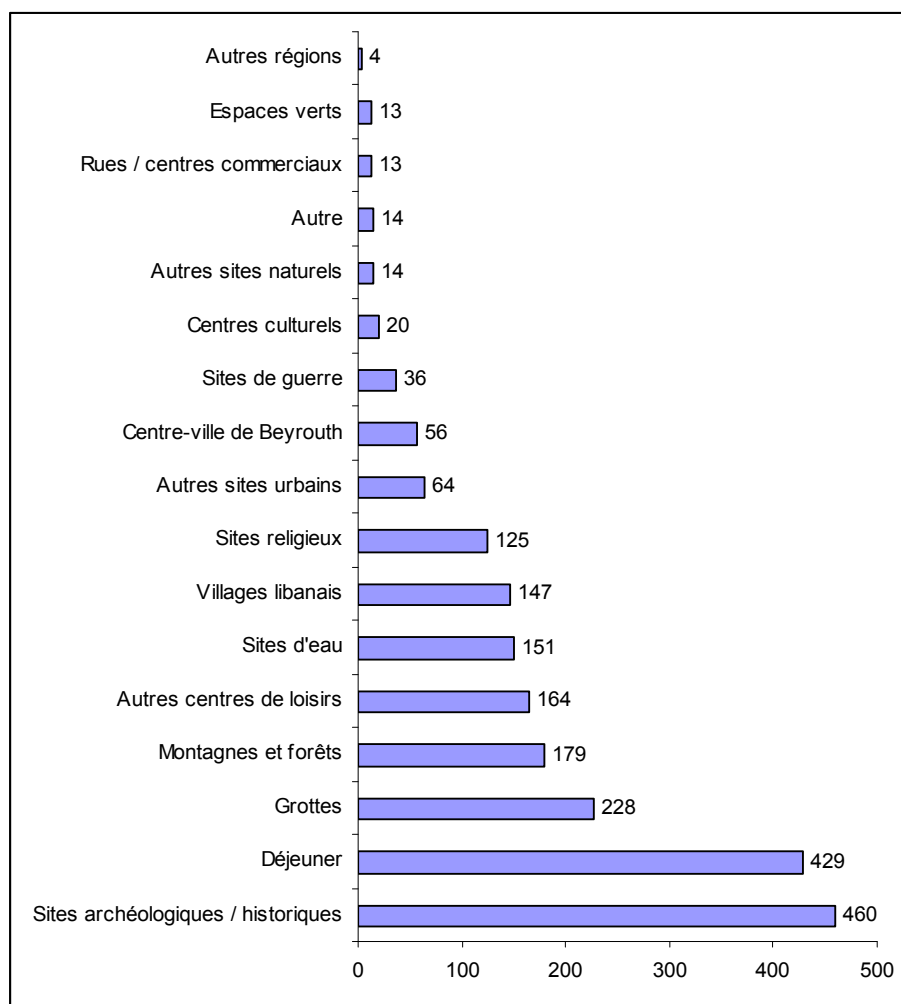


Fig. 6.20. Les activités pratiquées par les Libanais quand ils accueillent des étrangers.

Parmi les activités citées, la visite des grottes vient en 3^{ème} position (228 personnes) après la visite des sites historiques et archéologiques (460 personnes) et l'invitation au déjeuner (429 personnes). Encore une fois, la grotte de Jeita masque toutes les autres. En effet, 87% des réponses concernent cette même cavité. Et 9% concernent deux autres cavités promues et aménagées mais loin de concurrencer Jeita. Il s'agit de Qadisha (5%) et de Kfarhim (4%) (Fig. 6.21).

Une question se pose alors concernant la répartition des personnes qui citent les cavités comme endroits touristiques : Est-ce qu'elles sont équitablement réparties par rapport à l'ensemble des régions libanaises, ou seraient-elles plus concentrées dans les grandes villes (Fig. 6.22)?

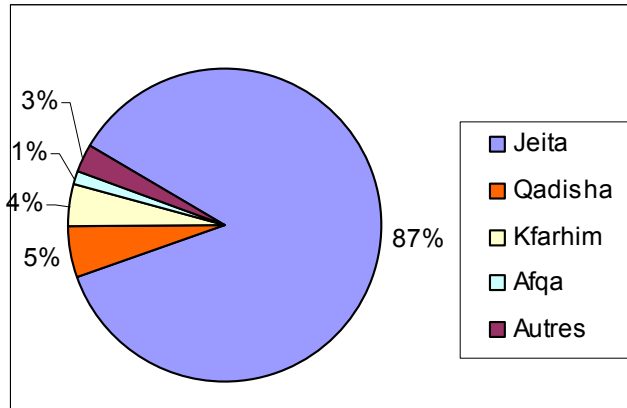


Fig. 6.21. La fréquence des grottes citées par les Libanais comme lieux à faire visiter à des touristes.

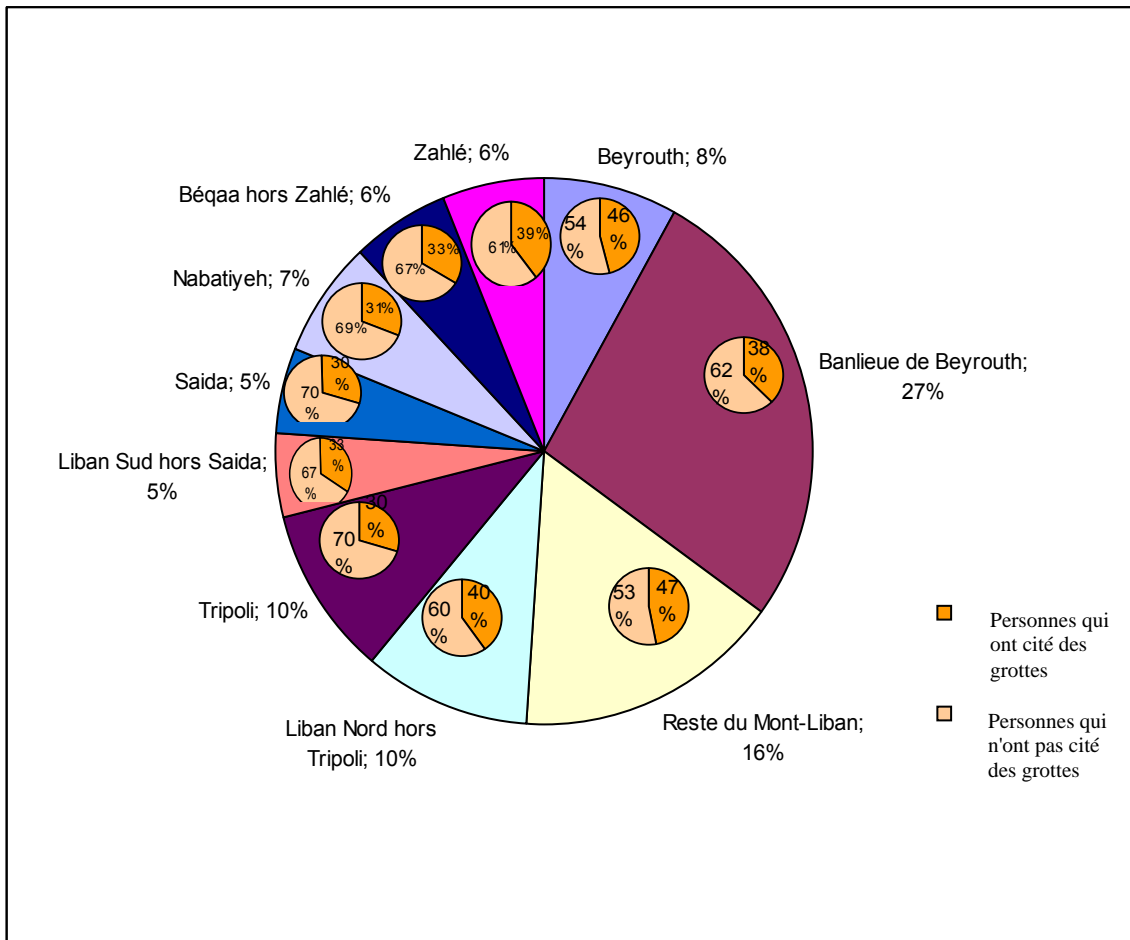


Fig. 6.22. Le pourcentage des personnes qui ont cité des grottes comme lieux à faire visiter à des étrangers par région.

D'après les résultats, on relève que le taux de personnes qui ont cité des grottes est compris entre 30 et 40% avec un léger pic pour Beyrouth (46%) et le reste du Mont-Liban (47%). Ce décalage est difficile à analyser. Les 228 individus qui ont mentionné des grottes sont surtout des étudiants (48 personnes) et des femmes aux foyers (47 personnes) (Fig. 6.23).

Si les Libanais portent un intérêt relatif aux grottes, il est nécessaire de définir leurs pratiques concernant le tourisme souterrain.

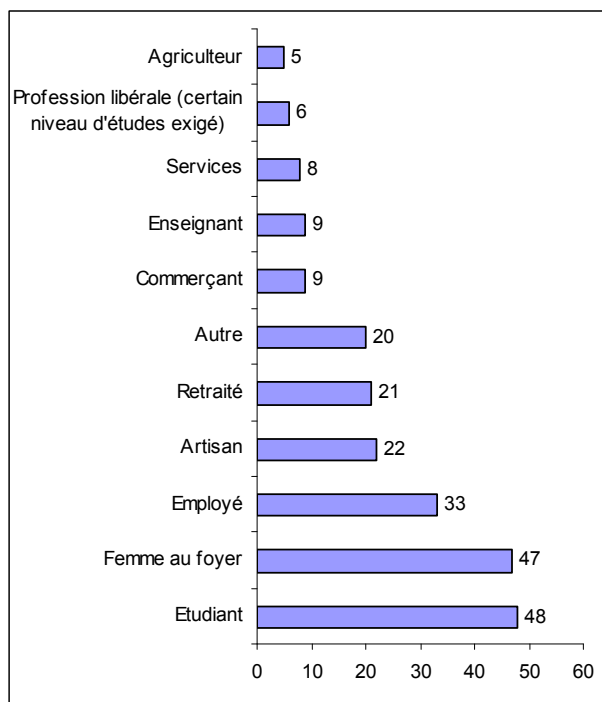


Fig. 6.23. La profession des personnes qui ont cité des grottes comme lieux à faire visiter à des étrangers.

6.2.4. La pratique du tourisme souterrain chez les Libanais :

73% des Libanais ont visité au moins une grotte dans leur vie (Fig. 6.24). Dans la majorité des cas, il s'agit de grottes libanaises et pour 20% de cavités non aménagées.

Nous pouvons constater que les Libanais ont eu, dans leur grande majorité, un contact avec le tourisme souterrain.

Néanmoins, la visite de grottes non aménagées est beaucoup moins pratiquée que celle des cavités aménagées. Ce qui semble tout à fait logique et en accord avec ce qui existe dans d'autres pays. La question qui se pose est de savoir si les personnes qui ont

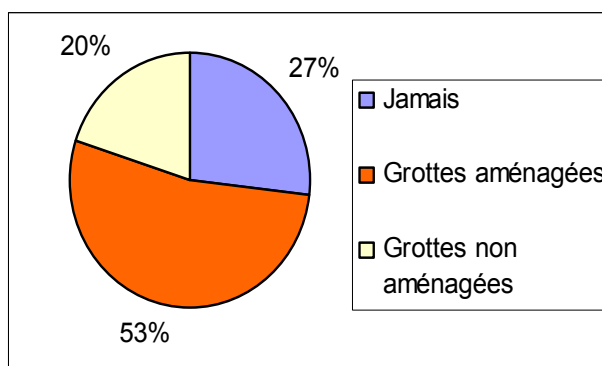


Fig. 6.24. Les personnes qui ont visité des grottes au Liban.

visité uniquement des grottes aménagées et promues connaissent l'existence d'autres cavernes. Et, dans ce cas, seraient-elles prêtes à les visiter ?

Pour pouvoir répondre à ces questions, nous avons demandé aux gens, qui ont visité au moins une grotte, s'ils en connaissaient d'autres que celles qu'ils avaient fréquentées.

Ainsi, il s'est avéré que parmi les 436 qui ont déjà visité des grottes, 209 connaissent l'existence d'autres cavernes, soit 48% (Fig. 6.25). Encore une fois, les cavités citées sont, en général, celles qui sont promues et aménagées. Il s'agit toujours des mêmes grottes (Fig. 6.26) : Jeita (21%), Qadisha (19%) et Kfarhim (9%). Par conséquent, il apparaît que les Libanais sont sensibles aux promotions qu'on leur fait. Cela n'est pas étonnant parce que le même phénomène se présente aussi dans d'autres pays comme la Belgique où la grotte Han-sur-Lesse masque toutes les autres cavités du pays et est reconnue comme la plus belle grotte de Belgique. En effet, cette fameuse cavité présente une grande réputation à travers le monde entier. Plus de 500.000 visiteurs s'y pressent chaque année (Ph. AXELL, 1993).

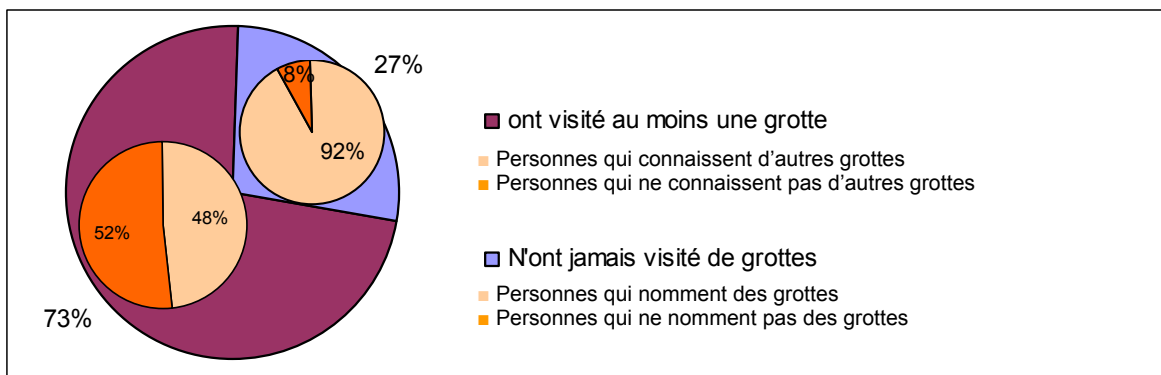


Fig. 6.25. La connaissance des grottes chez les Libanais

D'autres grottes ont, néanmoins, été citées (39%). Il s'agit, dans la majorité des cas, de grottes peu connues, éparpillées dans différentes régions libanaises, souvent proches des lieux de résidence ou d'origine. Généralement, les gens sont incapables de nommer ces cavités : ils se contentent de citer le nom du secteur où elles se développent.

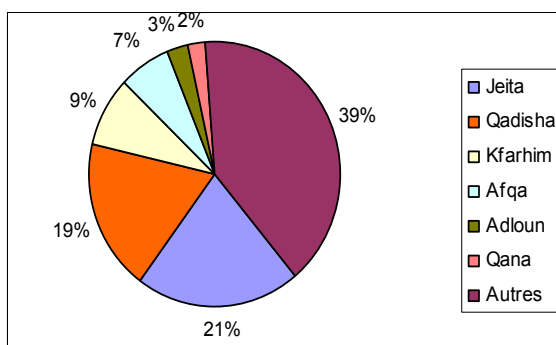


Fig. 6.26. Les cavités citées par des personnes qui ont déjà visitées des grottes.

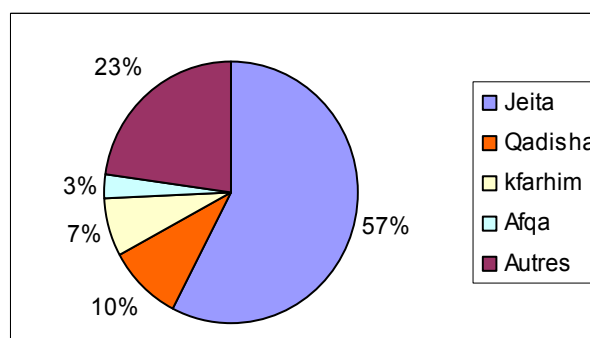


Fig. 6.27. Les cavités citées par des personnes n'ayant jamais visité des grottes.

Nous avons demandé aux personnes n'ayant jamais visité des grottes de nommer des cavités (Fig. 6.27). 92% ont pu répondre à cette question et en toute logique, on retrouve toujours les mêmes grottes : Jeita (57%), Qadisha (10%), Kfarhim (7%) et Afqa (3%).

L'ensemble des autres cavernes citées ne dépasse pas les 23%. Donc, nous pouvons dire qu'indépendamment de la pratique, les Libanais connaissent le monde souterrain, plus particulièrement celui mis en tourisme.

Dans la majorité des cas et comme dans les autres pays, les Libanais visitent les grottes en groupe d'amis (39%) ou en famille (28%) (Fig. 6.28). La visite peut être aussi organisée dans un cadre scolaire (12%). Et parfois elle se fait avec des touristes auxquels il faut montrer des endroits connus et touristiques du pays (7%). Seuls 1% des Libanais ont visité des grottes avec des clubs sociaux et sportifs et des associations multiples.

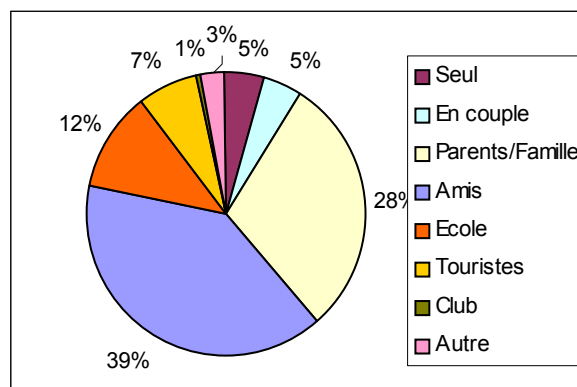


Fig. 6.28. Les types d'accompagnement lors des visites des grottes.

Le premier moteur qui pousse à visiter des grottes est la curiosité de vouloir découvrir quelque chose de nouveau, un monde mystérieux (27%)... Viennent ensuite la réputation du site (20%) et l'envie de le faire découvrir à d'autres touristes et/ou amis (16%). Seuls 3% le font pour le plaisir de pratiquer un sport (Fig. 6.29).

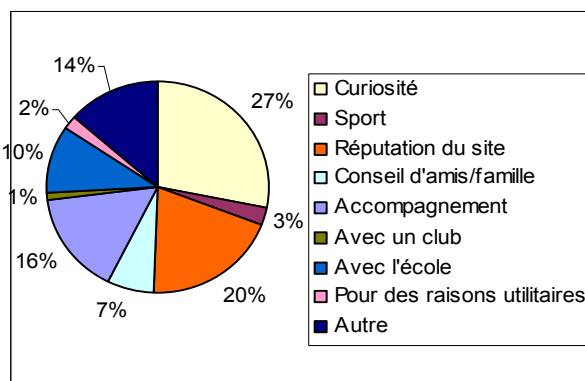


Fig. 6.29. Les causes de visite des grottes.

Parmi les 73% de la population ayant déjà visité des grottes, 67% sont revenus au moins une deuxième fois. Nous avons interrogé ces personnes sur les raisons qui les poussent à retourner sur un site déjà visité (Fig. 6.30). Comme la question était ouverte, il est difficile de faire un comparatif mais nous constatons que les raisons sont différentes de celles qui avaient motivé la première visite. 25% justifient leur retour par l'aspect esthétique de la grotte et 18% pour l'envi d'accompagner d'autres personnes, de faire partager. Viennent ensuite la curiosité de vouloir aller plus loin dans la grotte et de voir s'il y a eu des changements (12%) ; les causes culturelles telles que l'archéologie et l'histoire de la cavité (11%) et l'envie de participer à des sorties organisées (7%) arrivent en deuxième ordre. 27% des réponses citées ont concerné d'autres causes (Fig. 6.31), telles que la situation géographique de la grotte et sa proximité de leurs régions de résidence

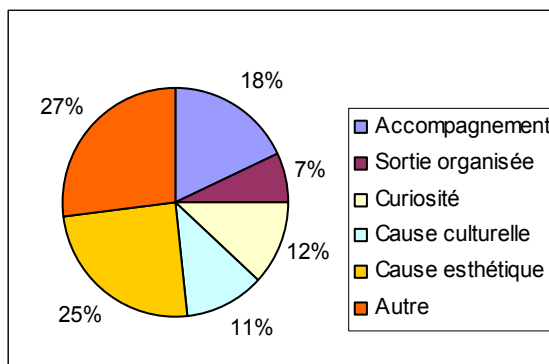


Fig. 6.30. Les causes qui poussent les Libanais à retourner dans une cavité déjà visitée.

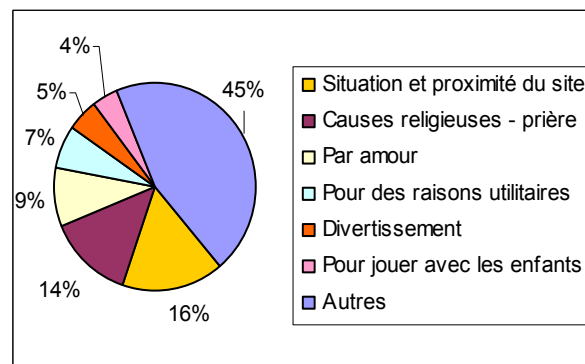


Fig. 6.31. Les autres causes qui poussent les Libanais à retourner dans une cavité déjà visitée.

(16%) ainsi que des causes religieuses comme les pèlerinages et les moments de prières dans certaines des cavités transformées en chapelles (14%).

Nous avons également demandé aux personnes qui n'ont jamais visité de grottes si elles seraient intéressées par une excursion sous-terre. Sur les 164 individus concernés, 140 ont répondu positivement, soit 85% (Fig. 6.32). Les raisons de cet intérêt sont multiples (Fig. 6.33) : la curiosité de découvrir un milieu non connu (31%), l'esthétique (19%), le caractère naturel (11%) et les dimensions archéologiques et historiques (11%). On mesure ici le potentiel porté pour le milieu souterrain au Liban.

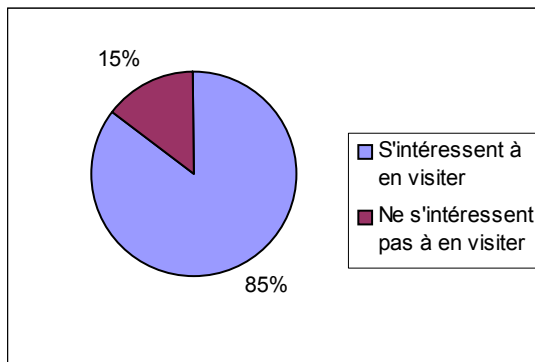


Fig. 6.32. L'intérêt que portent les personnes qui n'ont jamais visité des grottes à faire une telle activité.

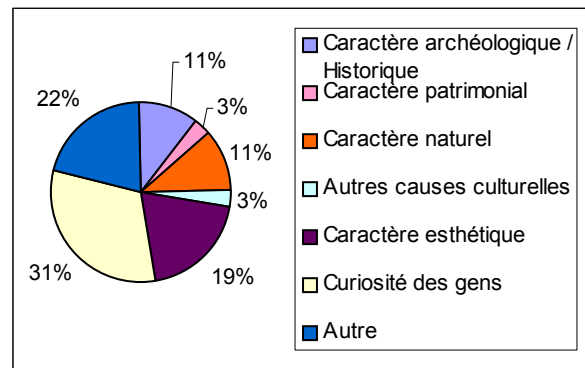


Fig. 6.33. Les causes qui pousseraient les Libanais qui n'ont jamais visité des grottes à en visiter.

6.2.5. La visite de grottes non aménagées par les Libanais :

145 personnes disent avoir visité des grottes non aménagées au Liban (24.1%). Mais seulement, 6 d'entre elles ont pratiqué de la vraie spéléologie. Les autres se sont contentées de visiter uniquement les entrées des grottes (97 personnes) ou de faire de petites visites sans technique (42 personnes). Et pourtant, tous considèrent avoir visité des cavités non aménagées (Fig. 6.34). Ce qui n'est pas tout à fait faux, par ailleurs, puisque parfois les entrées des grottes sont pittoresques et méritent qu'elles soient visitées. C'est le cas, par exemple, de l'entrée de la grotte de Afqa.

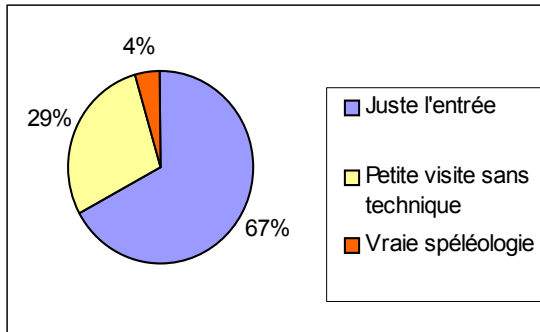


Fig. 6.34. La visite des grottes non aménagées chez les Libanais.

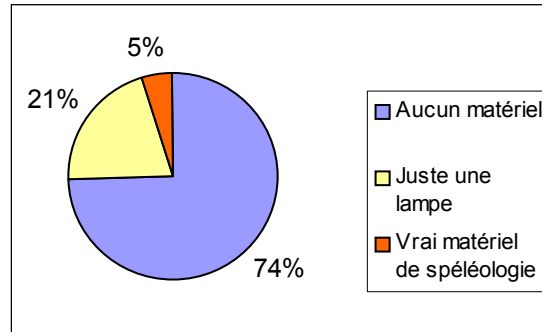


Fig. 6.35. Le matériel utilisé lors des visites de grottes non aménagées par les Libanais.

Pour mesurer le degré d'implication de leur « exploration » sous-terre, nous avons demandé de nommer le matériel utilisé pour la visite des grottes non aménagées (Fig. 6.35). Il s'est avéré que 108 personnes n'ont utilisé aucun matériel, 30 personnes avaient juste une lampe, et seules 7 personnes étaient dotées d'un vrai matériel spéléo (casque, lampe, baudrier, cordes...). Ces résultats montrent que les Libanais ne pratiquent pas la spéléologie, au sens-strict du terme. Ceux qui s'aventurent dans le monde souterrain le font sans technique. Quant à la satisfaction de leurs visites, sur les 24.1% de personnes qui ont déjà visité des grottes, 88.9% ont apprécié la visite et 71.7% sont prêts à la recommencer.

6.2.6. La description des grottes par les Libanais:

Pour mieux comprendre la pratique du tourisme souterrain chez les Libanais, et, par conséquent, l'intérêt qu'ils ont vis-à-vis de la protection de ce milieu, voire de sa valorisation, il a fallu connaître la perception qu'ils ont de ces cavités.

a. La grotte, site touristique :

98% des Libanais considèrent qu'une grotte peut être un site touristique parce qu'elle est dotée de multiples critères qui la caractérisent et qui peuvent attirer des touristes. Sur les 600 personnes interrogées sur ces critères, 239 relèvent spontanément son aspect naturel (Fig. 6.36), notamment le monde minéral, la présence d'eau et la formation de concrétions.

Les Libanais appréhendent spontanément le lien entre la grotte et l'eau sans être vraiment conscients de son aspect scientifique.

Viennent ensuite des critères esthétiques (213 personnes) et historiques (155 personnes) ainsi que des critères liés à la rareté et à l'unicité de la caverne (132 personnes). Son aspect pittoresque a été relevé par 92 personnes. 44 pensent que c'est le fait qu'elle soit aménagée qui fait d'elle un site touristique. Cela paraît conforme à la pratique qu'ils en

ont : si la grotte n'est pas aménagée, ils se satisfont de la visite de l'entrée. Par ailleurs, 38 personnes croient qu'elle est touristique puisqu'elle se rapporte au pays : elle s'est formée dans ses territoires et en est devenue un symbole. En effet, une grotte promue et aménagée comme Jeita permettrait, à la fois, l'identification du territoire libanais et l'identification à ce territoire. D'ailleurs, au-delà du site pittoresque, la photo de la grotte a figuré sur des timbres et des billets de la banque nationale (cf. chapitre 9, Photos 9.1 et 9.2).

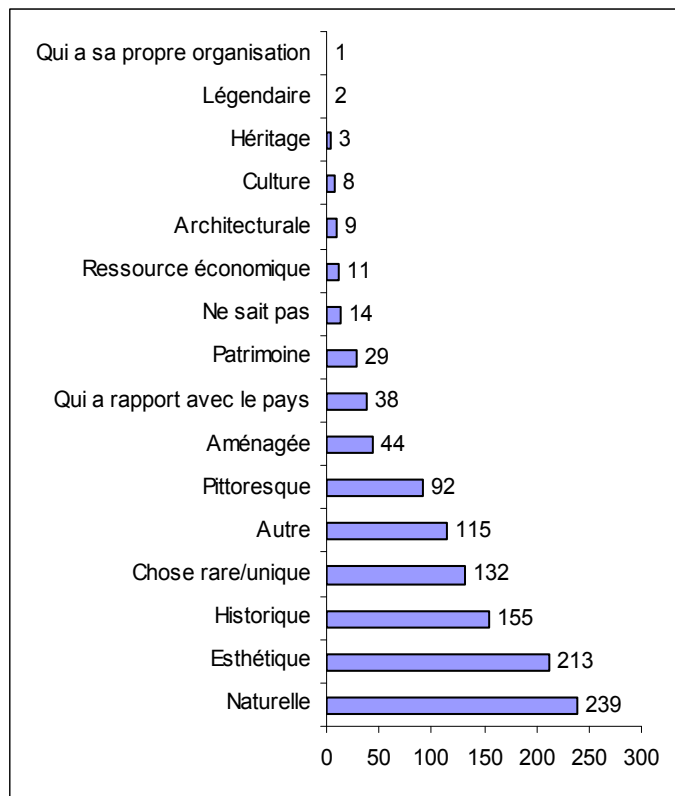


Fig. 6.36. Les causes qui poussent les Libanais à considérer les grottes comme sites touristiques.

Plusieurs critères cités majoritairement par les Libanais (pittoresque, historique et naturel) figurent aussi dans les textes de D. AUDRERIE et de G. S. ZOUAIN qui présente les 6 critères pour la mise en œuvre de la protection du patrimoine (cf. § 1.2). Il manque le critère légendaire qui n'a été cité que par 2 personnes et le critère architectural cité par 9 personnes. Cela nous a paru normal compte tenu de la spécificité du patrimoine karstique. Nous rappelons que le caractère artistique cité par AUDRERIE et ZOUAIN ne se trouve

pas dans les grottes, sauf dans certaines cavernes pariétales, vu que ce critère relève de l'activité humaine et non pas de celle de la nature. Seules 29 personnes (4.8%) pensent spontanément que les cavités peuvent être touristiques parce qu'elles sont patrimoniales et 11 personnes (1.8%) aperçoivent l'intérêt économique lié à la mise en tourisme des cavernes. Compte tenu de ce résultat étonnant, nous avons voulu étudier le profil de ces derniers (Tab. 6.3). La majorité de ces 11 personnes correspond à des hommes ; 9 ont un âge compris entre 20 et 49 ans, et appartiennent donc à la classe active de la population. Quant à leurs professions, 4 sont des étudiants, 3 pratiquent des professions libérales et 2 sont des commerçants. Il s'agit alors d'une classe plutôt intellectuelle.

Tab. 6.3. Le profil des 11 individus qui pensent que les grottes sont des **sites touristiques** parce qu'elles sont une ressource économique :

Nombre de personnes	Sexe	Age	Mohafazat de résidence	Profession
1	F	15-19	Beqaa (hors Zahlé)	Etudiant
1	F	15-19	Saida	Etudiant
1	F	20-29	Beyrouth	Commerçant
1	F	30-39	Liban Nord (hors Tripoli)	Profession libérale
1	M	20-29	Beyrouth	Profession libérale
1	M	20-29	Liban Sud (hors Saida)	Etudiant
1	M	20-29	Tripoli	Etudiant
1	M	30-39	Beyrouth	Artisan
1	M	30-39	Nabatieh	Employé
1	M	40-49	Beyrouth	Commerçant
1	M	40-49	Nabatieh	Profession libérale

b. La grotte, patrimoine du pays :

Nous avons demandé aux gens si, d'après eux, une grotte pourrait faire partie du patrimoine du pays : 79% ont répondu que « oui ». En fait, il semble que la forme de la question suggérait la réponse du fait du fort décalage relevé avec les réponses spontanées (Fig. 6.14, 6.15, et 6.16).

Les personnes enquêtées considèrent la grotte comme un patrimoine pour son aspect historique (223 réponses), patriotique (128), naturel (123), esthétique (65) et rare et unique (58) (Fig. 6.37). Ces critères sont quasi les mêmes que ceux qui ont été cités pour expliquer son aspect touristique (cf. § a), sauf que l'ordre d'importance est différent. Une grotte est touristique par ses caractères naturels et esthétiques mais elle est patrimoniale par sa

dimension historique. Cette distinction met bien en avant que les Libanais associent le patrimoine à tout ce qui est ancien et archéologique. Aussi, un patrimoine est bien lié au pays où il se situe puisque 128 relèvent cet aspect.

Les critères légendaire, architectural et pittoresque de D. AUDRERIE et de G. S. ZOUAIN sont peu, ou presque pas, cités. Cela semble être paradoxal avec l'image véhiculée dans les guides sur certaines grottes comme Afqa ou Qannoubine. Comme nous l'avons déjà abordé, la grotte d'Afqa doit sa dimension à la légende d'Adonis et d'Astarté. Or, les Libanais ne pensent pas à cela. Et, il en est de même pour les grottes de Qannoubine dans la vallée de la Qadisha transformées en églises par une architecture dans le rocher :

pareillement, les Libanais n'examinent pas essentiellement cet aspect puisque seulement 5 personnes les citent.

De plus, ils n'arrivent pas à voir dans le patrimoine une ressource économique puisque seulement 9 personnes citent ce critère, soit 1.5% de la population. Ces personnes ne sont pas les mêmes que les 11 qui ont vu l'aspect touristique de la grotte. Mais, elles sont aussi toutes d'un niveau socio-culturel élevé (Tab.6.4).

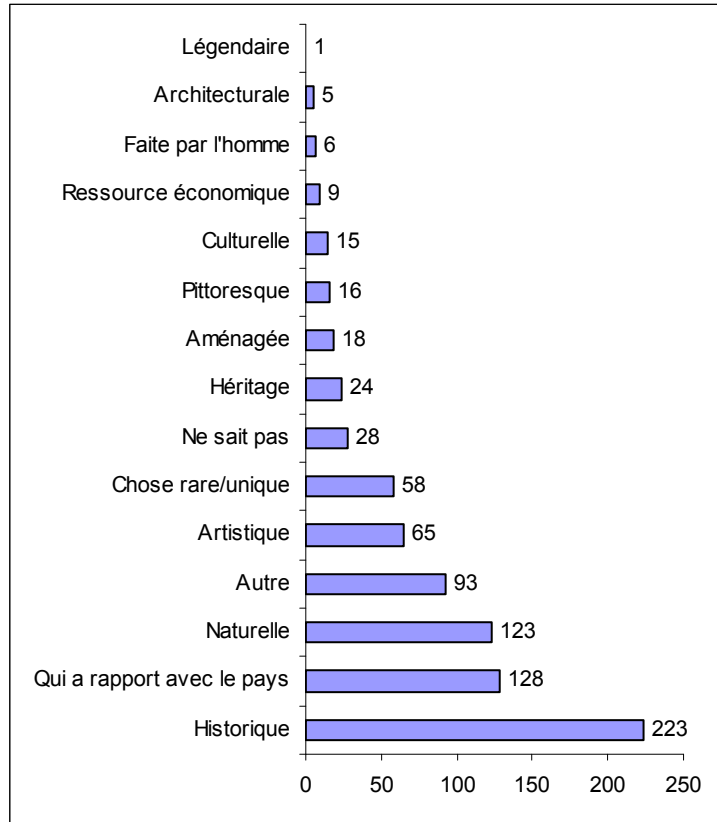


Fig. 6.37. Les causes qui poussent les Libanais à considérer les grottes comme un élément du patrimoine.

Tab. 6.4. Le profil des 9 personnes qui pensent que les grottes constituent un **élément du patrimoine** parce qu'elles sont une ressource économique :

Nombre de personnes	Sexe	Age	Mohafazat de Résidence	Profession
1	M	< 15	Beqaa (hors Zahlé)	Etudiant
1	M	15-19	Liban Sud (hors Saida)	Etudiant
1	M	20-29	Banlieue de Beyrouth	Fonctionnaire
1	M	20-29	Banlieue de Beyrouth	Employé
1	M	20-29	Tripoli	Employé
1	M	40-49	Banlieue de Beyrouth	Profession libérale
1	M	50-59	Liban Sud (hors Saida)	Enseignant
1	M	>= 60	Liban Sud (hors Saida)	Retraite
1	M	>= 60	Reste du Mont Liban	Profession libérale

Il est donc nécessaire et même primordial de suggérer une valorisation patrimoniale et touristique des cavités au Liban. Les gens ne sont pas conscients des richesses qu'ils pourraient exploiter et donc ne voient pas l'intérêt de vouloir protéger et valoriser ces patrimoines.

§§§§§§§§

Le travail d'enquête réalisé durant notre recherche doctorale montre que les Libanais pourraient être facilement sensibilisés à la protection, voire à la valorisation, du patrimoine endokarstique. Ils reconnaissent qu'une grotte est, à la fois, naturelle, historique, esthétique et unique... Elle a tous les atouts pour être considérée touristique et patrimoniale. Jeita, qui attire beaucoup de gens, est l'exemple-même de l'intérêt que pourraient porter les Libanais à ce patrimoine.

Ces propos doivent être cependant nuancés car la majorité des personnes enquêtées n'est pas consciente que le milieu souterrain peut constituer une opportunité de valorisation économique. Cette « non-valeur » économique perçue influence de fait la perception d'objet à protéger.

Une question se pose à ce niveau : si les Libanais ne sont pas conscients de l'importance de la préservation du patrimoine, ne serait-ce pas dû, en premier lieu, à leur éducation ? L'éveil à l'importance de ce phénomène ne constituerait-il pas une des conditions nécessaires pour assurer le succès de tout programme de valorisation patrimoniale, surtout que, comme le dit G. S. ZOUAIN (1999), cette défaillance dans la

vision crée une antinomie artificielle entre patrimoine et développement économique, dangereuse et négative?

Il serait judicieux de mettre en avant les potentialités d'un développement économique durable et réaliste de ces sites. La population libanaise, soucieuse d'une rentabilité économique, se sentira plus impliquée dans la préservation de ces environnements, et prendra aussi connaissance des risques socio-économiques de la disparition de ces patrimoines.

6.3. Le patrimoine pour les populations vivant à proximité des grottes

6.3.1. Les pratiques touristiques des populations vivant à proximité des grottes - les résultats de l'enquête B :

Nous avons voulu connaître les pratiques touristiques des populations vivant à proximité des grottes (enquête B). Une même question déjà formulée, au cours de l'enquête A, a été posée aux populations locales. Il s'agit de citer les activités pratiquées lors de l'accueil des étrangers (Fig.6.38).

Nous constatons que l'ordre de priorité des activités pratiquées est resté le même (Fig. 6.20, cf. § 6.2.3). Les grottes sont toujours citées en troisième position après le déjeuner et les sites historiques et archéologiques. Par conséquent, nous pouvons dire que les populations locales ne sont pas plus sensibles que l'ensemble des Libanais aux pratiques du tourisme souterrain.

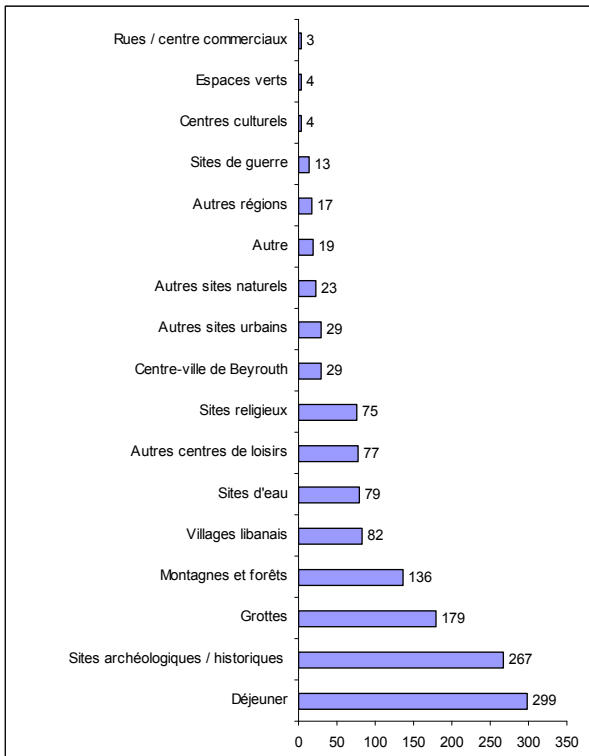


Fig.6.38. Les activités pratiquées par les populations locales quand ils accueillent des étrangers.

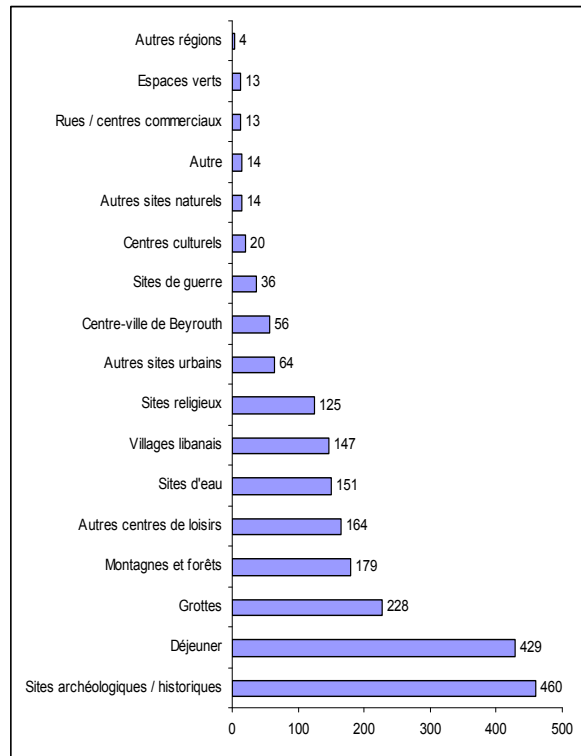


Fig.6.20. Les activités pratiquées par les Libanais quand ils accueillent des étrangers (Rappel page 171).

Cependant, lorsque nous interrogeons ces mêmes personnes sur les lieux qui méritent d'être visités dans leurs régions, les grottes devancent de loin les autres endroits cités (Fig. 6.39).

En effet, sur les 400 personnes interrogées dans les 4 sites de notre étude, 368 connaissent la présence de grottes dans leurs environnements, soit 92% (Fig. 6.40).

Parmi les 400 personnes interrogées, 124 ont visité, dans leur région, la grotte retenue dans notre étude (soit 31%). Ces personnes ont été essentiellement accompagnées par leurs amis (48%) et membres de leurs familles (28%) lors de leur exploration. 7% d'entre eux étaient en compagnie de touristes et 7% avec des clubs (Fig. 6.41).

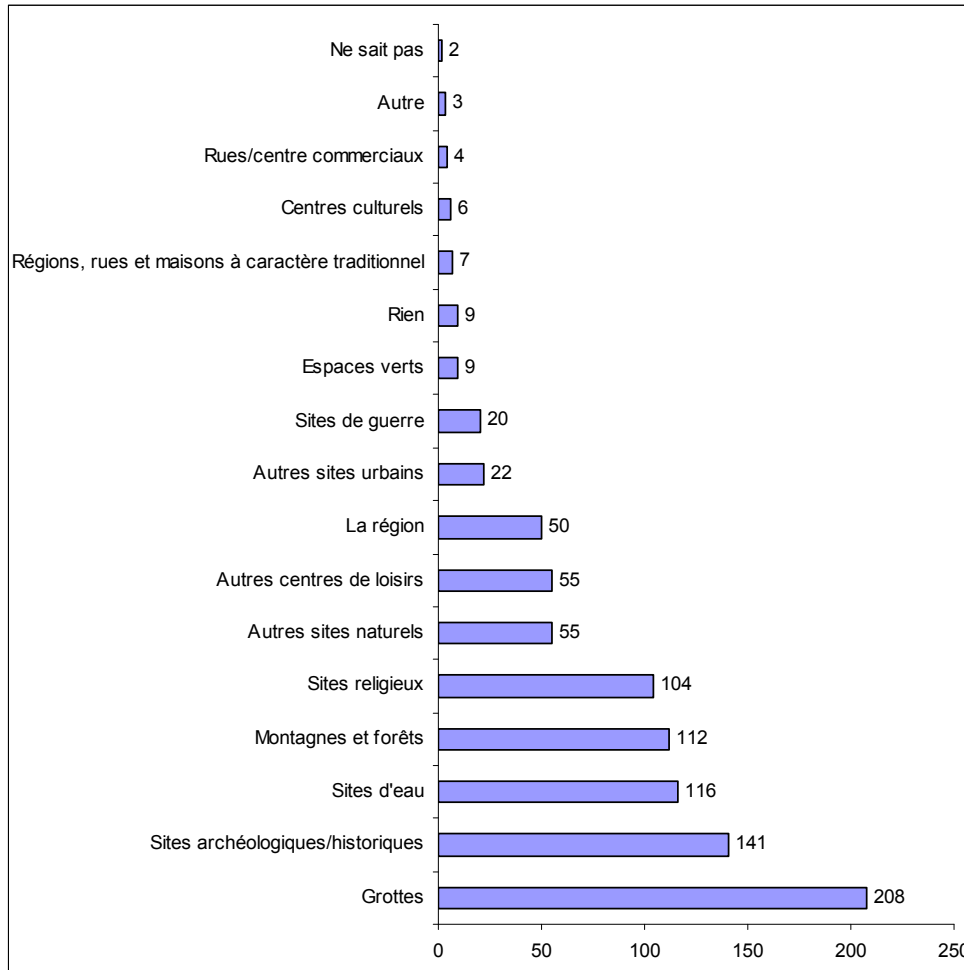


Fig. 6.39. Les lieux cités par les populations locales comme endroits qui méritent d'être visités.

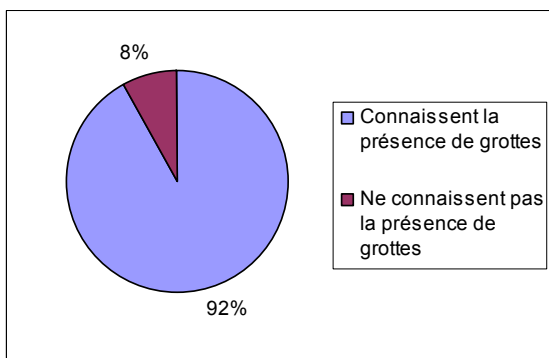


Fig. 6.40. Le pourcentage de personnes dans les quatre sites de notre étude qui connaissent la présence de grottes dans leurs régions.

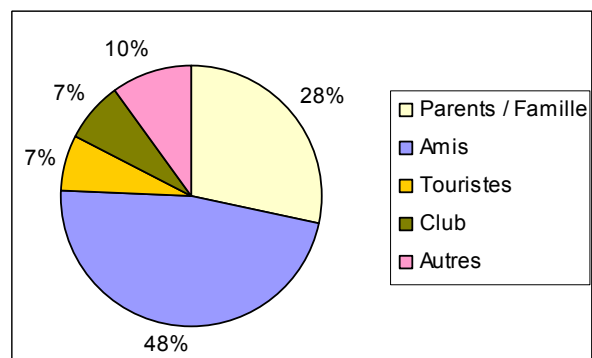


Fig. 6.41. Les types de compagnie dans les grottes retenues dans notre étude.

Le premier motif pour leur visite est la curiosité (41%). Viennent ensuite la réputation du site (19%) et l’envie de faire découvrir le site à leurs amis et familles (15%). 5% d’entre eux disent avoir visité la grotte avec un club (Fig. 6.42).

Sur les 400 personnes interrogées, 75 ont été dans les grottes retenues dans notre étude plusieurs fois. Nous avons voulu voir les raisons qui les ont menées à retourner dans les grottes (Fig. 6.43). Il s’est avéré que le premier motif est l’accompagnement d’autres personnes. Satisfaits de leur première visite, ils aiment faire découvrir le site à leurs amis et familles (37%). Certains reviennent dans la grotte pour jouir de son aspect esthétique (28%). D’autres, curieux de la découvrir d’avantage, y retournent pour aller plus loin (12%).

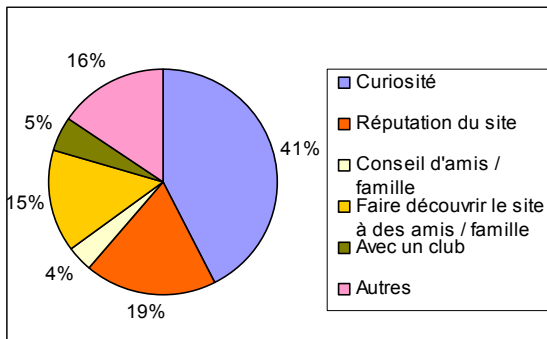


Fig. 6.42. Les causes de visite des grottes retenues dans notre étude.

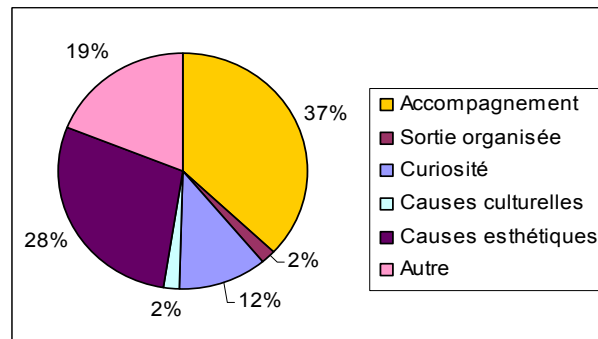


Fig. 6.43. Les causes du retour dans la grotte déjà visitée.

61.75% de l'ensemble des populations locales croient que la grotte fait partie du patrimoine de la région. Essentiellement, les causes sont rattachées non seulement à l’aspect historique de la grotte (150), mais aussi à son aspect naturel (125) (Fig. 6.44) ! Peut-on dire alors que les gens qui vivent à proximité des cavités sont plus conscients que la moyenne de la population libanaise qu’une grotte est un patrimoine parce qu’elle est naturelle ?

Nous les avons alors interrogés sur la notion de patrimoine en général (Fig. 6.45), ils ont cité notamment 3 critères : historique (242), culturel (132) et le rapport avec le pays (116). Contrairement au cas des grottes, les habitants des régions endokarstiques citent peu l’aspect naturel (16). Nous pouvons alors conclure que le patrimoine est avant tout

historique. Les Libanais bien qu'ils vivent dans des régions riches en attractions naturelles n'arrivent pas à voir dans ces richesses un patrimoine à protéger. Nous comprenons alors leur comportement vis-à-vis de la destruction de ces patrimoines dans le but de créer des ressources économiques immédiates. Ils ne pensent pas que la préservation de la nature peut constituer, à elle seule, une base pour l'économie du pays. Mais, quand on leur demande si la grotte fait partie du patrimoine de la région, on leur suggère la réponse et donc, ils répondent que « oui ».

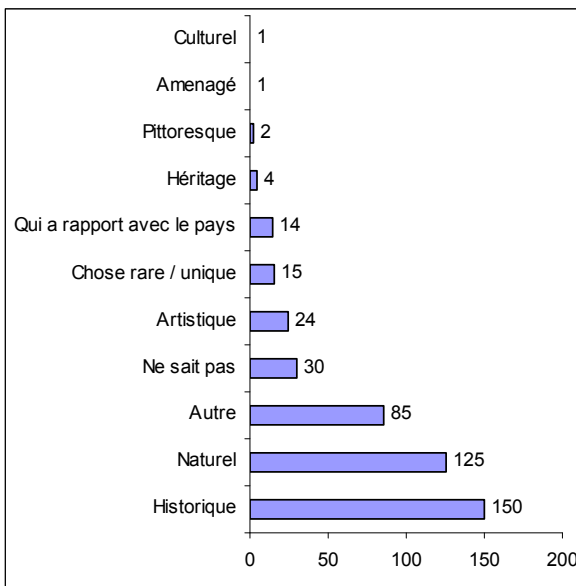


Fig. 6.44. Les causes qui poussent les populations locales à considérer les grottes comme éléments du patrimoine dans leurs régions.

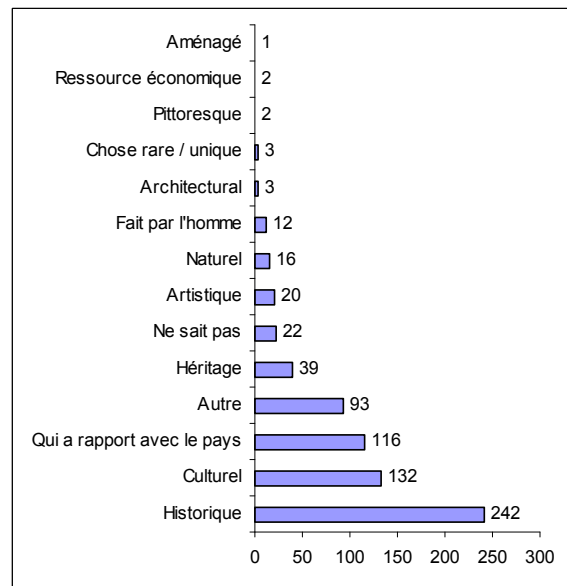


Fig. 6.45. La notion du patrimoine chez la population locale.

Aussi, pour comparer leurs perceptions du patrimoine avec les critères d'AUDRERIE et de ZOUAIN (cf. § 1.2), nous leur avons demandé de citer les critères qui définissent le patrimoine (Fig. 6.46). Les réponses collectées viennent confirmer leurs définitions patrimoniales puisque ce sont les mêmes critères qui se répètent : l'historique (263), le culturel (153) et le rapport avec le pays (56). Néanmoins, la fréquence des réponses n'est pas la même. Ils citent bien plus les deux premiers critères et insistent moins sur l'aspect patriotique. Le naturel est plus cité que dans la figure 6.45 quoique la fréquence des réponses reste minime (25).

Nous avons voulu connaître les idées qu'ils ont des grottes dans leurs régions (Fig. 6.47). 169 étaient incapables de donner un avis. Mais, 57 ont pu repérer le caractère naturel qui devance, cette fois-ci le caractère historique (8). 37 ont remarqué le potentiel touristique des cavités et 13 ont soulevé l'aspect économique qui pourrait résulter de son exploitation touristique. Et 13 ont dit qu'elle est rare et unique.

D'autres réponses ont aussi été citées (49) telles que le grand développement de la cavité (7), son aspect patrimonial (4), le fait qu'elle est oubliée (5), sa proximité d'un restaurant (3), etc.

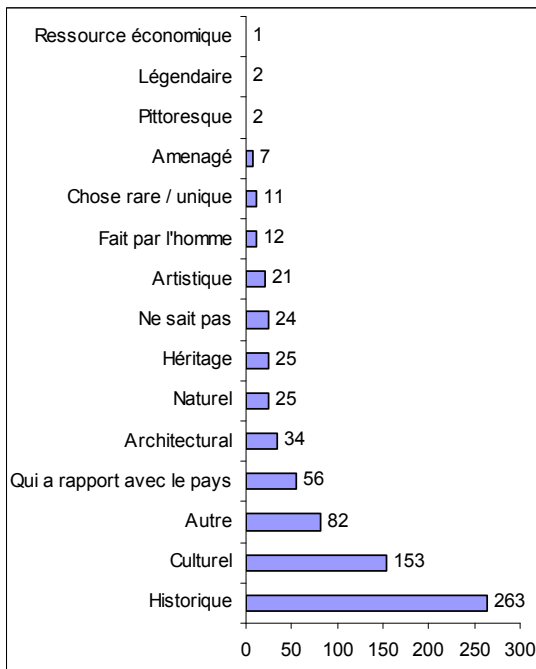


Fig. 6.46. Les critères cités par les populations locales pour définir le patrimoine.

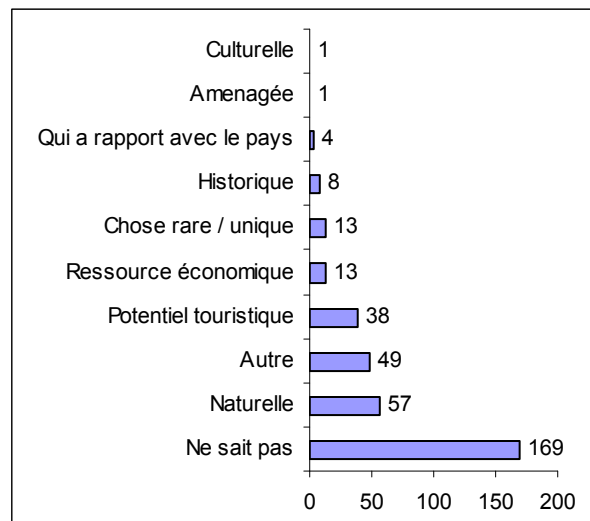


Fig. 6.47. Les idées qu'ont les populations locales concernant les grottes dans leurs régions.

6.3.2. Les perceptions des populations locales vis-à-vis des quatre grottes :

Nous présenterons dans ce qui suit les perceptions qu'ont les populations locales vis-à-vis des grottes situées dans leurs localités :

a. Er-Roueiss :

Nous avons demandé aux 100 personnes interrogées dans la région de Er-Roueiss de nous citer les grottes situées dans leur région. Il s'est avéré que la grotte de Er-Roueiss vient en deuxième position (64 personnes) après la grotte de Afqa (75 personnes) du fait de sa dimension légendaire et de son impact visuel. Cette dernière cavité est l'un des sites endokarstiques les plus promus au Liban. Elle se situe à 12 Km de Er-Roueiss et peut donc lui être un complémentaire. En effet, il est possible que les gens voient dans un même circuit touristique l'entrée grandiose d'Afqa et visitent aussi la grotte de Er-Roueiss (cf. § 5.2.4).

D'autres cavités ont aussi été citées par les habitants de la région telle que la grotte de Mar Youhanna, mentionnée par 11 personnes. Cette cavité se situe à 40 m au-dessus de la grotte de Er-Roueiss. Son développement ne dépasse pas les 200 m environ (cf. § 5.2.4 – Fig. 5.12).

Connaître la présence de plusieurs grottes ne signifie cependant pas reconnaître leurs relatives importances. Ainsi, il nous a semblé primordial de demander de nommer une seule cavité, la plus importante. Sur les 100 personnes interrogées, 94 ont été capables de faire cet exercice. L'ordre d'importance qu'elles ont accordé à chacune de ces cavités correspond au même ordre qu'elles ont utilisé pour citer les grottes de la région précédemment : Afqa a été mentionnée par 50 personnes alors que Er-Roueiss par 36 et Mar Youhanna par 5. Seulement 3 personnes citent d'autres grottes. Nous constatons alors que les populations locales, comme le reste de la population libanaise (cf. § 6.2.4), sont sensibles aux promotions qu'on leur fait.

Pour ce qui est des visites de ces grottes, 67 personnes ont déjà été dans la cavité qu'elles ont nommée. Pour Er-Roueiss, parmi les 100 personnes interrogées, 35 l'avaient effectivement visitée. Et parmi ces personnes, 27 sont allées plusieurs fois, dont 14 deux fois. Ces premiers résultats montrent que cette grotte semble avoir assez de potentiel pour que les gens y retournent.

Nous avons voulu connaître le type de visites qu'elles ont pratiquées. Il s'est avéré que 13 ont fait de la vraie spéléologie, 12 une petite visite sans technique et 10 se sont satisfaites seulement de l'entrée de la caverne mais considèrent avoir visité la grotte. Pour vérifier la connaissance de ces individus en matière de spéléologie, nous leur avons demandé de nommer le matériel qu'ils ont utilisé : 6 étaient dotés d'un vrai matériel (casque, baudrier, cordes...), 17 uniquement d'une lampe et 12 n'avaient aucun matériel. Ces résultats ne nous ont pas étonnés. En effet, la grotte de Er-Roueiss est facile d'accès et n'exigent pas beaucoup de techniques pour être visitée. Il est donc possible d'y pénétrer en n'utilisant qu'une lampe.

Toutes les personnes qui ont visité Er-Roueiss ont été satisfaites de leurs visites. Elles justifient cela par plusieurs aspects qu'elles ont admiré dans la grotte tels que l'esthétique de la cavité (12 réponses), l'histoire et l'archéologie (8 réponses) et l'esprit de découverte (7 réponses). Ainsi, parmi les 35 personnes qui ont visité Er-Roueiss, 28 affirment être prêtes à y retourner. Le principal moteur qui leur donne envie de recommencer la visite est la curiosité (16 réponses). Ces gens désirent découvrir d'avantage ce monde mystérieux et ont souvent envie d'aller encore plus loin. La beauté de la grotte joue aussi un rôle important dans le retour des visiteurs. En effet, 10 réponses ont souligné le rôle esthétique de la grotte.

Nous avons demandé si la grotte fait partie du patrimoine de la région, 76 ont répondu que « oui ». Donc, ce résultat ressemble à celui qui concerne l'ensemble de la population libanaise (cf. § 6.2.6). Probablement, la forme de la question a suggéré la réponse. Les habitants de la région de Er-Roueiss acceptent que la grotte soit considérée patrimoine.

Pour ce qui est de leurs perceptions vis-à-vis de l'intérêt de l'Etat pour Er-Roueiss, 74 ont répondu qu'il ne présentait aucun intérêt (Fig. 6.48) et 22 étaient incapables de répondre par manque d'information. Mais, ces résultats suffisent pour conclure que l'Etat ne joue pas un rôle notable dans l'aménagement et la promotion du site. Les résultats ne sont pas différents envers les collectivités locales : 67 ont affirmé qu'il n'y avait aucun intérêt envers cette grotte et 25 n'avaient pas de renseignements sur ce sujet (Fig. 6.49).

Il était intéressant de savoir si les habitants de cette région ont visité d'autres grottes que Er-Roueiss : ce qui est le cas puisque 68 % ont visité d'autres cavités dans leur vie. Les grottes citées sont : Afqa (36), Jeita (29), Mar Youhanna (10) et Qadisha (8). De même pour les personnes qui n'ont jamais visité d'autres grottes, 25 d'entre-elles sont prêtes à le faire. Ce qui montre que les habitants de la région de Er-Roueiss s'intéressent au tourisme souterrain en général et sont ouverts à toute découverte dans ce domaine.

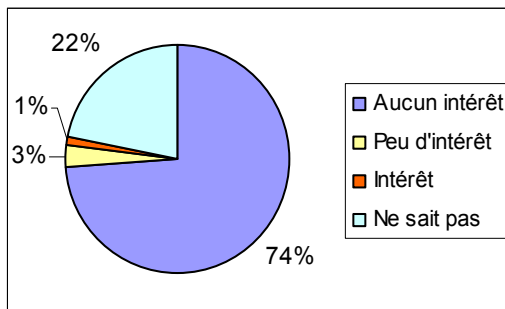


Fig. 6.48. L'intérêt de l'Etat libanais vis-à-vis de la grotte de Er-Roueiss selon la population locale.

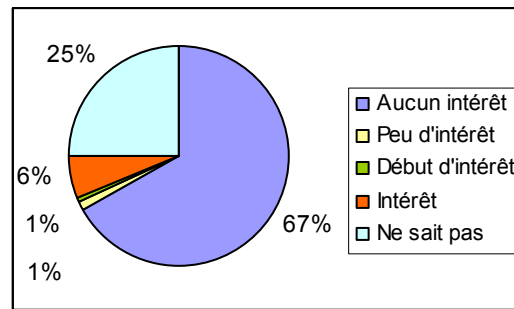


Fig. 6.49. L'intérêt des collectivités locales vis-à-vis de la grotte de Er-Roueiss selon la population locale.

b. Jeita :

De même que pour la région de Er-Roueiss, nous avons demandé aux 100 personnes interrogées dans la région de Jeita de citer les grottes situées dans leur région. Evidemment, 99 individus ont cité Jeita vu que cette grotte est toute proche et constitue un haut lieu touristique endokarstique libanais. Ces personnes pensent que la grotte de Jeita est la plus importante de la région et 67 d'entre elles l'ont déjà visitée, dont 36 plusieurs fois.

Sur l'ensemble des personnes interrogées, un seul individu a déjà visité la partie non aménagée de la grotte. Il s'agit d'une personne âgée de plus de 60 ans qui avait aidé les spéléologues libanais à aménager le site. Elle est la seule à avoir fait de la vraie spéléologie dans cette grotte. Cette personne a été capable d'ailleurs de nous citer le matériel qu'elle utilisait pour entrer dans la cavité. Elle était satisfaite de ses visites notamment parce que c'était son travail. Mais, cela ne l'empêche pas d'avoir toujours envie d'entrer dans la cavité pour contempler ses beaux paysages.

Nous avons demandé aux personnes interrogées de nous donner leurs avis quant à l'aménagement de la grotte. Les personnes qui ont visité la cavité pensent majoritairement qu'elle est bien aménagée (63) à l'exception de 4 personnes qui estiment qu'elle mériterait d'être améliorée. Deux critiques principales ont été soulevées :

- les garde-corps du cheminement en balcon, dans la galerie supérieure, ne sont pas bien fermés (Photo 6.1). Par conséquent, la visite peut être dangereuse pour les enfants : ils risqueraient de passer à travers ces garde-corps et tomber au fond de la grotte. La solution serait de bien les fermer.



Photo 6.1. Les garde-corps du cheminement en balcon de la galerie supérieure de Jeita.

- le sol est glissant à l'intérieure de cette même galerie. La proposition serait de faire un dallage moins glissant.

Nous avons voulu savoir comment la population locale perçoit l'intérêt de l'Etat pour la grotte de Jeita (Fig. 6.50). Les réponses collectées semblent contradictoires : 39 pensent que l'Etat s'occupe bien de la grotte alors que 33 croient qu'il ne lui accorde aucun intérêt ! Pouvons-nous expliquer cette contradiction dans les résultats par une confusion entre le rôle de l'Etat et le rôle de la société gérante MAPAS ? Autrement dit, est-ce que les Libanais savent que la grotte de Jeita est gérée par une société privée ?

De même, nous avons voulu voir leur perception vis-à-vis des collectivités locales (Fig. 6.51), 36 croient qu'elles n'ont aucun intérêt pour la grotte, 29 ne savent pas si elles en ont et 26 croient qu'elles s'y intéressent. Seulement 3 ont pu constater que la municipalité a une capacité limitée quant à la gestion de la cavité.

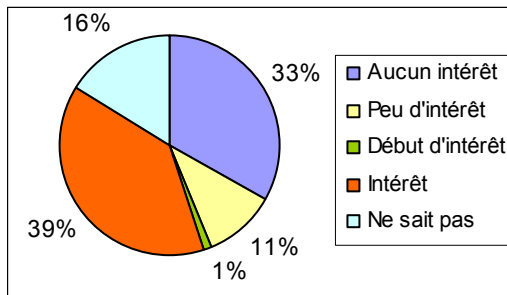


Fig. 6.50. *L'intérêt de l'Etat libanais vis-à-vis de la grotte de Jeita selon la population locale.*

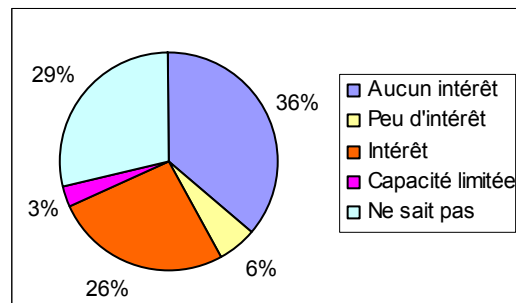


Fig. 6.51. *L'intérêt des collectivités locales vis-à-vis de la grotte de Jeita selon la population locale.*

Dans la région de Jeita, 41 personnes ont visité d'autres grottes que Jeita dans leur vie. Il s'agit de grottes méconnues éparpillées sur l'ensemble des territoires du pays. Seule la grotte de Qadisha a été citée 19 fois. Ce site est en fait un des sites endokarstiques promus au Liban, mais loin de concurrencer Jeita.

Parmi les personnes qui n'ont pas visité d'autres grottes, 46 sont prêtes à le faire. Nous pouvons dire alors que les habitants de Jeita s'intéressent au tourisme souterrain en général et s'ouvrent aux nouvelles explorations.

Finalement, sur les 100 personnes interrogées, 54 considèrent Jeita comme patrimoine de la région.

c. Nabaa al-Mghara :

Nous avons demandé aux habitants de la région de Nabaa al-Mghara de citer toutes les grottes qui existent dans leur région. Parmi les 100 personnes interrogées, 27 ont nommé « Nabaa al-Mghara » ou l'ont désignée par « la grotte de Hrajel ». Ils pensent que c'est le site endokarstique le plus important de la région, 36 ont cité des grottes dont ils ne connaissent pas les noms et 7 ont cité Jeita ! Donc, l'aménagement et la valorisation de cette cavité ne doivent pas négliger la concurrence de Jeita qui se situe à 24.7 km seulement de ce site (cf. § 5.2.3.- Fig. 5.10). D'autres réponses citées concernent différentes cavités éparses peu connues.

Parmi les personnes interrogées, 34 ont visité les grottes qu'elles considéraient être les plus importantes de la région. Leurs réponses n'ont pas toujours été liées à Nabaa al-Mghara puisque seulement 21 personnes ont visité cette cavité, dont 12 d'entre elles y ont été plusieurs fois.

Parmi les personnes qui ont visité Nabaa al-Mghara, 7 ont été seulement à son entrée, 7 autres ont fait une petite visite sans technique et les 7 restantes ont pratiqué la vraie spéléologie. Quant au matériel utilisé, 6 n'avaient aucun matériel, 10 étaient dotés juste d'une lampe et 5 d'un vrai matériel de spéléologie.

Toutes les personnes qui ont visité Nabaa al-Mghara ont été satisfaites de leurs visites. Les causes de leurs satisfactions sont très variées. Certaines se rapportent à la situation de la cavité dans leurs villages (9), d'autres à l'esprit de découverte qu'ils ont

expérimenté (8) ou à l'esthétique de la grotte (7). D'autres aspects ont été aussi énumérés tels que la rareté et l'unicité de la cavité (4), son aspect naturel (3), la pratique du sport (3) et le divertissement (3).

Parmi les personnes qui ont visité cette caverne, 18 sont prêtes à recommencer à cause de son esthétique (7), de son aspect naturel (3), pour le divertissement (3) et la curiosité (3).

La majorité des habitants de la région croient que la grotte est délaissée : ni l'Etat, ni les collectivités locales ne font le moindre effort pour l'aménager ou la faire connaître. En effet, 76 personnes affirment l'absence de l'intérêt de l'Etat et 20 ne savent pas s'il en a (Fig. 6.52). De même, 45 pensent que les collectivités locales n'en présentent aucun intérêt et 34 ne savent pas s'il en existe (Fig. 6.53). 14 ont dit par contre que ces dernières s'occupent de la grotte parce qu'elles veulent l'aménager. En effet, il est vrai qu'un projet d'aménagement était en cours d'étude mais, les travaux ont été suspendus par la suite.

Dans la région de Nabaa al-Mghara, 77 personnes ont visité d'autres grottes dans leur vie. Il s'agit de Jeita (55), Afqa (14) et Qadisha (12). Ce sont alors toujours les mêmes sites promus qui sont visités. D'autres grottes mentionnées sont éparpillées sur l'ensemble du territoire Libanais.

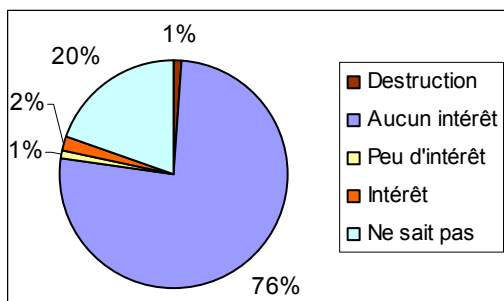


Fig. 6.52. L'intérêt de l'Etat libanais vis-à-vis de la grotte de Nabaa al-Mghara selon la population locale.

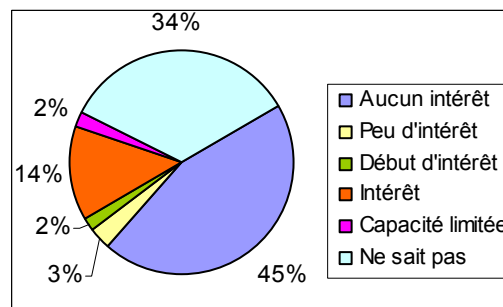


Fig. 6.53. L'intérêt des collectivités locales vis-à-vis de la grotte de Nabaa al-Mghara selon la population locale.

Parmi les personnes qui n'ont jamais visité de grottes 18 sont prêtes à le faire. Il est donc pareil comme pour les autres régions étudiées précédemment, les habitants de la

région de Nabaa al-Mghara s'intéressent au tourisme souterrain en général et semblent ouverts à la visite d'autres sites endokarstiques.

d. Nabaa al-Chataoui :

Nous avons fait circuler le même questionnaire dans la région de Nabaa al-chataoui. Interrogées sur les grottes dans la région, 77 personnes citent la grotte de Rihane, site promu et en voie d'aménagement. Parmi ces personnes 67 croient que cette cavité est la plus importante de la région.

7 évoquent une grotte à Khallet Khazem mais seulement 1 personne la nomme de son nom "Nabaa al-chataoui". Parmi ces personnes, 3 croient que cette cavité est la plus importante de la région. Donc, nous pouvons dire que la grotte de Rihane masque celle de Khallet Khazem qui se situe dans la même région. Encore une fois, il semble que les locaux sont sensibles aux promotions qu'on leur fait (cf. § 5.2.2 – Fig. 5.8).

Parmi les 100 personnes interrogées, 44 ont visité une grotte qu'ils considèrent être la plus importante de la région. Mais, une seule personne a visité Nabaa al-Chataoui et cela pour une seule fois. Elle a visité une partie de la grotte qui ne nécessite pas l'utilisation de technique particulière. Elle était dotée uniquement d'une lampe. Cette personne a été satisfaite de sa visite parce que la grotte est naturelle et elle affirme être prête à la revisiter une deuxième fois.

Interrogée sur l'intérêt de l'Etat et des collectivités locales vis-à-vis de Nabaa al-Chataoui, la population locale affirme que ces derniers ne font aucun effort pour le développement touristique de ce site (59% et 39%). Nombreux sont aussi ceux qui n'ont pas su répondre à cette question (33% et 38%) parce qu'ils ne connaissent pas la grotte (Fig. 6.54 et 6.55).

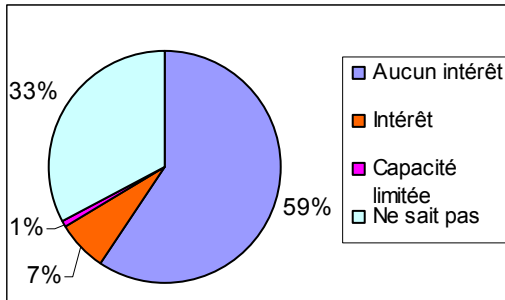


Fig. 6.54. L'intérêt de l'Etat libanais vis-à-vis de la grotte de Nabaa al-Chataoui selon la population locale.

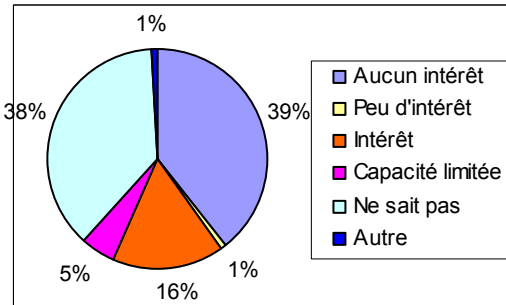


Fig. 6.55. L'intérêt des collectivités locales vis-à-vis de Nabaa al-Chataoui selon la population locale.

Bien qu'une seule personne ait visité Nabaa al-Chataoui, nous avons demandé aux personnes enquêtées si elles ont visité d'autres cavités dans leur vie. 78 personnes ont répondu que « oui ». Parmi ces grottes : Rihane (31), Jeita (49), Kfarhim (8) et Qadisha (9). Il s'agit toujours des mêmes grottes promues. De même, parmi les personnes qui n'ont pas visité d'autres grottes, 19 sont prêtes à le faire. Donc, comme pour les autres régions retenues dans notre étude, les habitants de Nabaa al-Chataoui s'intéressent au tourisme souterrain.

§§§§§§§§

En conclusion, par rapport à l'ensemble des pratiques touristiques possibles, les populations qui habitent à proximité des grottes ne s'avèrent pas être plus sensibles que l'ensemble des Libanais vis-à-vis du tourisme souterrain. La visite des grottes vient en troisième position après la gastronomie et la visite des sites historiques et archéologiques bien que la majorité reconnaisse leur valeur touristique et leur intérêt historique et naturel.

Néanmoins, ces populations ont une difficulté à reconnaître que les cavités sont patrimoniales aussi bien pour l'histoire qu'elles recèlent que pour leur aspect naturel. En effet, lorsqu'elles définissent ce qu'est un patrimoine, elles ne citent presque pas la possibilité que ce soit un élément naturel. Ceci explique la destruction de ces richesses : les

populations locales recherchent des ressources économiques immédiates et ne savent pas que la protection de ces éléments naturels puisse en être une, s'ils sont bien valorisés.

En outre, pareillement à l'ensemble de la population libanaise, les populations locales s'avèrent être sensibles aux promotions puisqu'elles citent et visitent les mêmes cavités promues du pays : Jeita, Afqa, Qadisha et Kfarhim... Et lorsqu'une de ces grottes se situe à proximité de leurs régions, elles ont plus tendance à la nommer que celles qui sont dans leurs territoires immédiats ou qu'elles aient un potentiel touristique ou patrimonial supérieur mais non promu. En effet, dans la région de Aaqoura, la grotte de Afqa est plus citée que Er-Roueiss. Et, dans la région de Rihane, la grotte de Rihane est citée plus que Nabaa al-Chataoui. Il en est de même dans la région de Hrajel, les gens continuent à citer Jeita.

Par ailleurs, les populations qui habitent près des cavités non aménagées se plaignent de l'absence d'actions incitatives de l'Etat et/ou des collectivités locales, quant à l'aménagement des grottes. Alors que dans la région de Jeita, le seul site où la grotte est aménagée et promue, une confusion existe entre le rôle de l'Etat et la société gérante. Ceci montre que les populations locales ne sont pas intégrées dans les projets de développement régionaux et qu'il n'existe aucune politique ou plan d'action en ce but. Cela est dommage vu que, d'après l'enquête, les populations locales, tout comme la population libanaise en général, s'intéressent au tourisme souterrain et semblent être ouvertes à toute innovation dans ce domaine.

Cela souligne le manque d'action de sensibilisation des populations locales envers les patrimoines naturels et leur potentiel économique. Ces actions doivent intégrer les populations, qui apparemment s'avèrent être prêtes à accueillir de tels projets.

§§§§§§§§

Le problème majeur au Liban envers notre problématique de recherche est le manque de prise de conscience patrimoniale : le patrimoine est quasi exclusivement perçu par son aspect culturel et historique, alors que les richesses naturelles sont le plus souvent

oubliées. Ce qui fait que le patrimoine naturel se voit menacé de destruction et de dégradation en vue de son remplacement par un usage économique que les Libanais jugent être plus rentables. Ils ne savent pas que la valorisation de ce dernier pourrait constituer un meilleur usage, à profit économique plus durable.

Les Libanais pourraient être facilement sensibilisés à la préservation et la valorisation des grottes puisqu'ils savent qu'elles sont, à la fois, naturelles, historiques, esthétiques et uniques... et pourraient donc être touristiques. Ce qui manque serait donc la reconnaissance de leur valeur patrimoniale. Les Libanais sont sensibles aux promotions. Que ce soit les populations vivant à proximité des grottes ou ceux qui ne le sont pas nécessairement, ils citent et visitent le plus les cavités à grande réputation : Jeita, Qadisha, Afqa et Kfarhim... Il serait donc facile à les sensibiliser au patrimoine endokarstique par des outils de promotions et d'intégration qui leur soient adéquats.

Il apparaît donc primordial de favoriser des actions ayant pour objectif de développer les potentiels patrimoniaux en intégrant les populations locales. Ceci suppose un éveil des acteurs concernés. Néanmoins, que ce soit les Libanais en général, ou ceux qui vivent à proximité des cavités, la majorité d'entre eux pensent que l'Etat et les collectivités locales ne portent pas assez d'intérêt au patrimoine en général, ni aux grottes en particulier.

Pour connaître la perception de ces acteurs, une entrevue a été menée auprès de ces personnes, que nous exposerons dans le chapitre 7.

Chapitre 7 – Les acteurs du développement territorial et endokarstique au Liban et le milieu souterrain

Les enquêtes menées auprès des populations locales nous ont permis d’appréhender les perceptions qu’ont les Libanais vis-à-vis du patrimoine en général et des grottes en particulier. L’objectif de ce chapitre est d’aborder le regard qu’en ont les acteurs responsables des grottes, puisqu’ils sont sensés pouvoir modifier les circonstances socio-économiques et planifier la gestion de ces ressources pour les années à venir.

La méthode que nous avons choisi d’adopter pour la compréhension de la dynamique territoriale, ainsi que le rapport entre les différents acteurs agissant sur ce même territoire, est l’« audit patrimonial ». Il s’agit d’une démarche d’identification et de résolution de problème multi-acteurs, basée sur la rencontre des différentes formes d’intelligence d’une situation grâce à l’écoute active des acteurs concernés. Cette démarche conduit à une modélisation de type systémique et stratégique (Fig. 7.10). Elle a été conçue et perfectionnée à l’Institut National Agronomique de Paris - Grignon, depuis une dizaine d’années, par Henry OLLAGNON et ses collaborateurs (S. BERNARD, 2002). En un premier temps, nous décrivons le processus d’audit, en expliquant la démarche que nous avons adoptée pour son application. Par la suite, nous exposerons les résultats des entrevues, les convergences, les complémentarités et les divergences possibles des différents acteurs rencontrés.

7.1. Les entrevues selon le processus de l’audit patrimonial :

Ces entrevues, de type semi-directif, sont soumises à une *clause de confidentialité*. Elles sont menées selon des règles strictes de déontologie : il est bien clair que la personne auditionnée accepte librement de participer à l’audit et que ce qu’elle dira ne l’engage à rien. Chaque interlocuteur est invité à fournir sa perception de la situation patrimoniale et des problèmes affrontés dans ce domaine, à recenser et évaluer les différentes actions conduites, à produire une prospective et à formuler des propositions d’actions. Une même

grille d’investigation, intitulée *I.D.P.A.*, est utilisée pour tous les entretiens, afin d’établir des comparaisons :

- *Identification* : il s’agit d’identifier la situation patrimoniale, les entités naturelles et humaines qui y sont concernées, ainsi que les problèmes qui se posent et qui empêchent la mise en valeur patrimoniale.
- *Diagnostic* : il s’agit de décrire et d’évaluer les actions déjà engagées dans le domaine de la mise en tourisme patrimoniale.
- *Prospective* : la question qui se pose est de connaître les scénarios d’évolution patrimoniale envisagés dans l’avenir. il s’agit de décrire les attentes futures et de préciser l’échelle géographique et l’échelle de temps auxquelles les problèmes affrontés vont se développer ou se résoudre.
- *Actions* : cette dernière phase se pose en termes de changement : il s’agit de connaître toutes les propositions d’actions des acteurs en leur demandant de citer tout ce qu’ils seront prêts à faire pour une meilleure gestion de leurs patrimoines. De même, il est important de découvrir leurs perceptions quant à une collaboration collective future, qui les inciterait à travailler avec d’autres acteurs, ainsi que la nature de relations envisagées avec ces derniers.

Une fiche d’entretien a été conçue à partir de cette grille (cf. annexe 9) pour guider les entrevues envisagées avec les différents acteurs.

7.1.1. La sélection des acteurs à interroger :

Pour pouvoir sélectionner des acteurs à interroger, il a fallu préciser ce que nous entendons par acteur d’un territoire. Il s’agit d’une personne qui intervient dans le processus de gestion de l’espace, processus dans lequel elle possède une autonomie d’initiative ou de

réaction. Elle peut être une personne physique ou morale. Trois types d'acteurs peuvent être distingués :

- Les acteurs directs (ou locaux), qui agissent matériellement et physiquement sur le milieu. Ce sont les personnes et les institutions représentant chacune des grandes familles propriétaires de cavités, ainsi que les responsables locaux, tels que les chefs de municipalités. Il s'agit donc des acteurs du micro-système.
- Les acteurs indirects (ou institutionnels) qui agissent, de par leurs choix, sur la gestion du milieu en influençant les autres acteurs directs. Ils représentent donc le macro-système.
- A l'intersection de ces deux types d'acteurs, il existe aussi des acteurs qui prennent en compte l'articulation entre les niveaux micro et macro-systémique. C'est l'exemple des spéléologues, dont l'avis est primordial quant à l'étude des cavités. Ils sont interpellés aussi bien par les locaux que par les institutionnels.

A partir de ces définitions, nous avons établi une liste de personnes locales et institutionnelles à interviewer. Il s'agit des locaux (propriétaires et gérants des grottes et chefs de municipalités) et des institutionnels rattachés aux différents ministères concernés par la gestion des cavités ainsi qu'aux différentes directions qui leurs sont rattachées. De même, nous avons considéré l'UNESCO comme acteur institutionnel vu l'influence qu'il peut jouer quant au classement des patrimoines. Le choix des acteurs institutionnels a été délicat car deux problèmes se sont posés : Le premier problème est de savoir si le discours caractérise la logique d'une structure ou est propre à l'individu qui représente la structure. Le deuxième problème est de définir si la personne enquêtée a seule le pouvoir de décision ou bien son avis est influencé par les autres membres de l'institution. Ces deux questionnements ne peuvent que rester sans réponses. Aussi, avons-nous essayé de choisir autant que possible les personnes décisionnelles, concernées dans la gestion territoriale. Cependant, certaines d'entre elles ont refusé de nous accueillir sans justification. Dans ce cas là, nous avons interrogé les personnes qui viennent juste après dans la hiérarchie de ces institutions. Finalement, pour les spéléologues, nous nous sommes limités à la rencontre des conseillers des deux clubs les plus actifs, puisqu'ils connaissent le mieux l'ensemble des cavités du pays. Le nombre de personnes retenues n'a pu être que de 21 individus (Tab.7.1).

Catégories d'acteurs	Acteurs	Nombre de personnes interrogées
Acteurs du macro-système	Ministère du Tourisme	3
	Ministère des Ressources hydrauliques et électriques	1
	Ministère de l'environnement	1
	Direction Générale des Antiquités qui est rattachée au Ministère de la Culture	1
	Direction Générale de l'Urbanisme qui est rattachée au Ministère des Travaux Publics	2
	Centre pour le Développement et la Reconstruction – CDR	1
	UNESCO	1
Acteurs du micro-système	Propriétaires et gérants des 4 grottes	4
	chefs de municipalités où sont situées ces cavités	5*
Acteurs du macro/micro-système	spéléologues	2
* La grotte de Er-Roueiss se situe entre les deux limites municipales de Aaqoura et de Majdel. Nous avons donc rencontré les chefs de ces deux municipalités.		

Tab. 7.1. Les acteurs rencontrés.

7.1.2. Les entrevues et le traitement des données collectées :

La rencontre de ces personnes a eu lieu dans leurs locaux de travail et selon leurs disponibilités. Les entrevues ont pris la forme d'entretiens orientés selon la grille de lecture IDPA (cf. annexe 9). L'essentiel de cette méthode est que l'acteur auditionné parle de l'ensemble du système, à travers sa propre situation. Par exemple, sur un problème de

développement territorial, un spéléologue auditionné doit donner sa vision de l'ensemble des problèmes du territoire, et pas seulement de ceux de la spéléologie.

La technique que nous avons utilisée, lors de ces entrevues, est l'enregistrement des conversations grâce à un magnétophone. Néanmoins, certains auditeurs ont exprimé leur souhait de ne pas être enregistrés. Nous avons donc respecté leurs désirs et nous avons pris notes de leurs propos, au fur et à mesure de notre entretien.

Par la suite, nous avons réécouté les conversations enregistrées pour établir une fiche d'entrevue pour chacun des auditeurs rencontrés. Les informations collectées ont été par la suite étudiées de façon à pouvoir fermer les réponses ouvertes. Les données ont été dépouillées manuellement et saisies dans un tableau Excel (cf. annexe 10).

Finalement, il ne faut pas négliger la possibilité que les auditeurs aient fait preuve de prudence et il se peut que certains n'ont pas toujours osé répondre franchement, d'où une certaine méfiance dans l'interprétation des résultats.

7.2. Les résultats des entrevues

7.2.1. L'identification de la situation (les enjeux et les problèmes de la richesse patrimoniale) :

Interrogés sur les richesses de leur territoire (Fig. 7.1), les acteurs interrogés paraissent être sensibles à l'environnement puisque 14 d'entre eux citent des éléments de la nature tels que la fertilité du sol, les richesses faunistiques et floristiques et la diversité paysagère des montagnes, des vallées et des plaines. Ils insistent sur l'existence des 4 saisons et la possibilité de pratiquer à la fois des activités de montagne et de mer, vu la proximité de ces derniers. Ils sont aussi sensibles aux grottes (11) et à la richesse en eau (8).

Parmi les richesses culturelles, les sites archéologiques sont cités en première position (12). Néanmoins, d'autres éléments ont aussi été désignés (8) tels que des lieux de cultes, des monuments culturels et historiques et des spécificités architecturales.

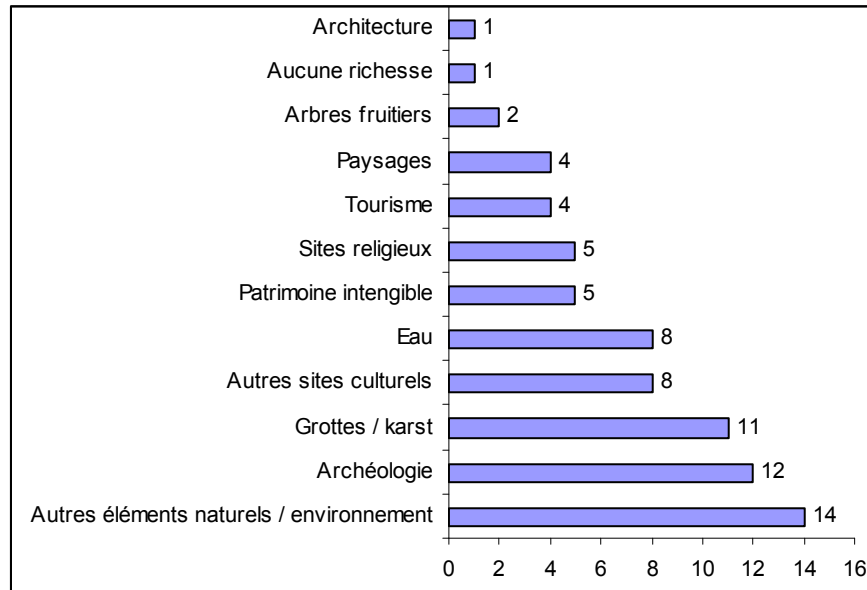


Fig. 7.1. Les richesses du territoire distinguées par les acteurs interrogés.

Toutefois, si les acteurs citent des éléments patrimoniaux, cela ne signifie pas nécessairement une bonne gestion de ces ressources. En effet, nombreux sont les problèmes soulevés (Fig. 7.2) qui constituent des handicaps pour le développement patrimonial tels que les problèmes financiers due à l'insuffisance du budget (10), le manque d'infrastructure (7), les manipulations politiques régis par des intérêts privés (6) et le manque de communication et de collaboration avec les autres administrations concernées (5).

D'autres problèmes ont aussi été cités tels que l'insuffisance de sensibilisation et d'éveil chez la population (4), la carence dans les ressources humaines et dans le professionnalisme (4), la lenteur administrative (3) et la vétusté des lois (3), etc. Ces réponses ne sont nullement surprenantes. En effet, à cause de la guerre de 1975 – 1990 et de la reconstruction qui a suivie, le pays s'est surendetté. Il continue à souffrir des problèmes dus à une mauvaise gestion budgétaire, qui se traduit par une répartition inégale des actions de développement territorial entre les différentes régions (G. CORM, 2006). De même, il existe une répartition floue des responsabilités administratives et une définition imprécise des tâches publiques. Par conséquent, pour n'importe quel projet, les acteurs ne savent pas vraiment à quelles administrations s'adresser. En effet, dans un mémoire de master mené par Joëlle El ACHKAR (2006) sur « la coopération décentralisée, le

développement local et le tourisme », l’auteur présente les résultats d’une étude menée par le « centre libanais des études politiques » (2002) sur les différentes difficultés que les municipalités affrontent : ces dernières se plaignent majoritairement de la routine et de la centralité de l’administration générale (72%), puis des restrictions juridiques sur leurs prérogatives, et du non-respect des échéances de paiement de l’Etat (69%). Ensuite vient le problème des complications juridiques et des procédures exécutoires (65%). En outre, elles ont une difficulté à collecter les taxes (63%). Elles déplorent aussi une insuffisance au niveau des nombres d’employés (59%) et protestent du fait de la soumission de la plupart de leurs projets à des accords antérieurs (57%).

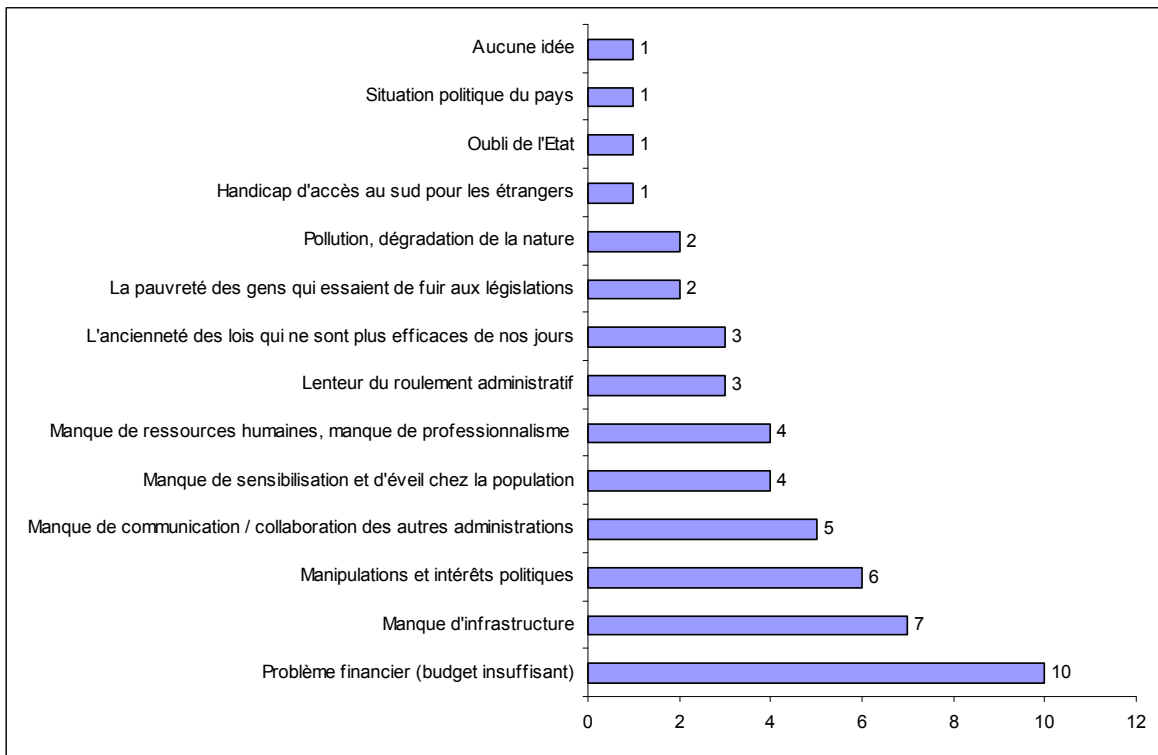


Fig. 7.2. Les problèmes soulevés par les acteurs interrogés.

De plus, les acteurs enquêtés ne sont pas conscients des problèmes environnementaux tels que la pollution et la dégradation des richesses naturelles. Ceux-ci n’ont été cités que par 2 acteurs seulement ! Cela est en opposition avec ce qui a précédé (Fig.7.1) lorsqu’ils ont cité l’environnement comme richesse de leurs territoires ! La question est de connaître les causes de cette contradiction : est-ce que les acteurs ont plutôt

tendance de parler du « Liban vert », décrit dans les livres de géographie scolaires, que de décrire la réalité environnementale actuelle ? Ceci dénote le manque réel de prise de conscience environnementale.

La situation politique critique du pays n'a été mentionnée que par une seule personne, et ceci avant la guerre de juillet 2006. Un autre acteur a mentionné l'handicap d'accès au sud du pays pour les étrangers. En effet, avant cette guerre, il était impossible d'accéder au Sud sans l'autorisation du Hezbollah. Depuis, la situation n'est plus la même avec le redéploiement de l'armée libanaise dans cette région. Il y a aussi la situation politique incertaine, jusqu'au moment de cette thèse, qui limite les déplacements des Libanais.

Interrogés sur leurs implications dans la gestion territoriale, 12 acteurs affirment leur engagement direct à travers l'accomplissement de leurs responsabilités, leurs formations professionnelles, leur sentiment national, leur intérêt pour l'environnement et leur investissement personnel. 4 autres acteurs affirment leur implication partielle dans la gestion de ces richesses pour différentes raisons : un manque de collaboration des autres administrations, une carence budgétaire, une limitation de leurs responsabilités législatives ou encore un investissement personnel qui reste partiel par rapport à l'ensemble des intérêts qui doivent être menés dans ce domaine. Les 5 personnes restantes affirment qu'elles ne se sentent pas concernées dans la gestion de ces richesses à cause d'une incapacité législative ou financière, un découragement à pouvoir changer les circonstances ou encore par conviction que cela ne relève pas de leurs responsabilités.

Nous leur avons demandé s'ils étaient informés sur d'éventuels projets d'aménagement, de protection et de valorisation du patrimoine concernant leurs territoires (Fig. 7.3). 8 ont répondu que oui. 6 se considèrent partiellement informés selon le type de projets et le degré de collaboration entre les différents acteurs. 3 pensent qu'ils doivent l'être mais qu'ils ne l'ont jamais été jusqu'à présent. Et, 3 affirment qu'ils ne le sont pas. Une seule personne considère qu'elle est autonome et n'a pas besoin de la collaboration des autres partenaires.

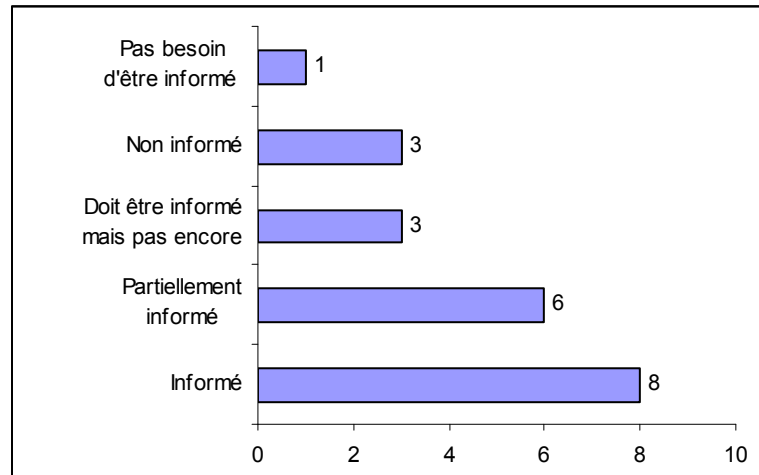


Fig. 7.3. Le degré d'information des acteurs sur les éventuels projets d'aménagement, de protection et de valorisation territoriaux.

7.2.2. Le diagnostic des actions engagées :

Quelles sont les actions engagées par les acteurs interrogés pour faire connaître leur territoire ? Les entrevues ont permis de bien répondre à cette question. En effet, il s'est avéré que 10 d'entre eux n'envisagent aucune action dans ce domaine, à cause de différentes raisons : certains affirment qu'il n'en existe aucun besoin, d'autres croient que la promotion du terroir ne relève pas de leurs responsabilités, et certains n'envisagent aucune action à cause de difficultés ou problèmes rencontrés.

Ceux qui entrevoient la promotion territoriale (11 personnes) ont souvent recours à des outils divers (Fig. 7.4) tels que des brochures, des publications, des documentaires télévisés et des articles dans des revues. D'autres moyens ont encore été cités tels que la collaboration avec d'autres acteurs, des conférences et des explications des lieux, des activités scolaires sur le patrimoine ou les grottes, des expositions, des sites webs et des annonces à la radio...

Parmi ces 11 personnes, 6 sont satisfaites de l'efficacité de leurs moyens promotionnels. 2 pensent que leurs méthodes sont insuffisantes et 2 autres affirment qu'elles ne sont pas efficaces. 1 seule personne croit qu'elles sont inutiles.

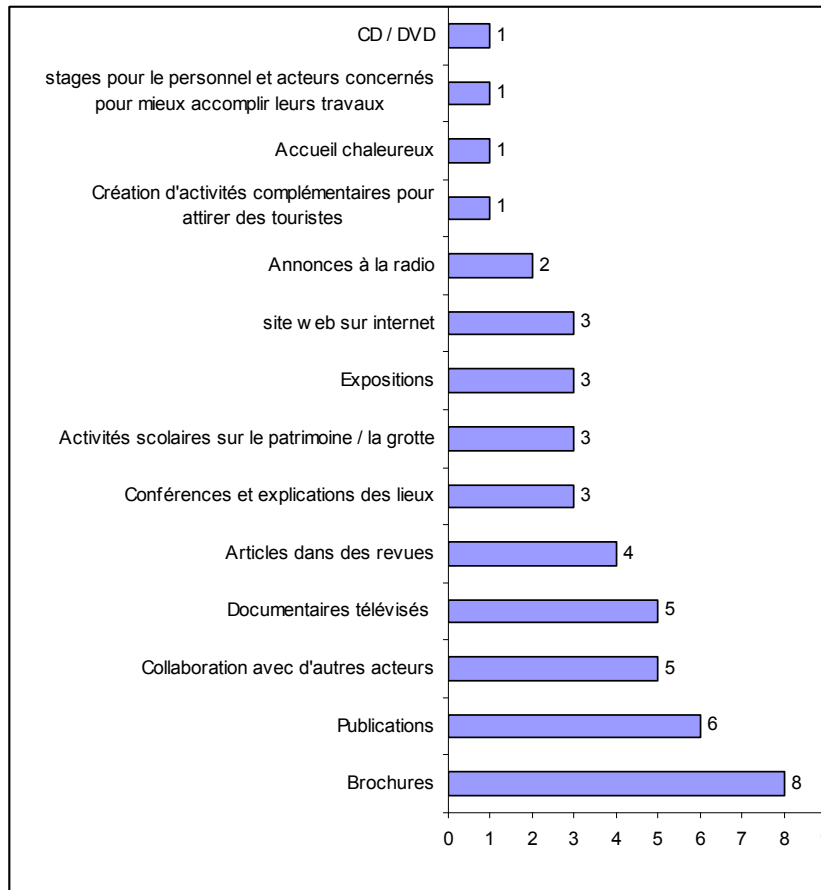


Fig. 7.4. Les moyens de promotions utilisés par les acteurs interrogés pour faire connaître leurs territoires.

Afin de comprendre l'importance que les acteurs interviewés accordent à la promotion dans le développement du tourisme, nous leur avons demandé de citer les critères qui entraînent la création des flux touristiques (Fig. 7.5). Les réponses les plus fréquentes ont correspondu aux atouts du site (9), aux publicités et médias qui incitent les gens à venir visiter l'endroit (8), aux types de tourisme qui se présentent que ce soit dans le choix des activités que dans la variété de l'offre touristique (8) et au rôle du marketing et de l'influence que peuvent avoir les professionnels du tourisme (tours opérateurs, agences de voyages...) dans le choix des destinations touristiques (7). D'autres réponses ont aussi été citées telles que l'infrastructure touristique (4), les besoins et les attentes de la clientèle (4), la qualité des services (2), l'effet de la bouche à oreille (2) et la proximité du site (1).

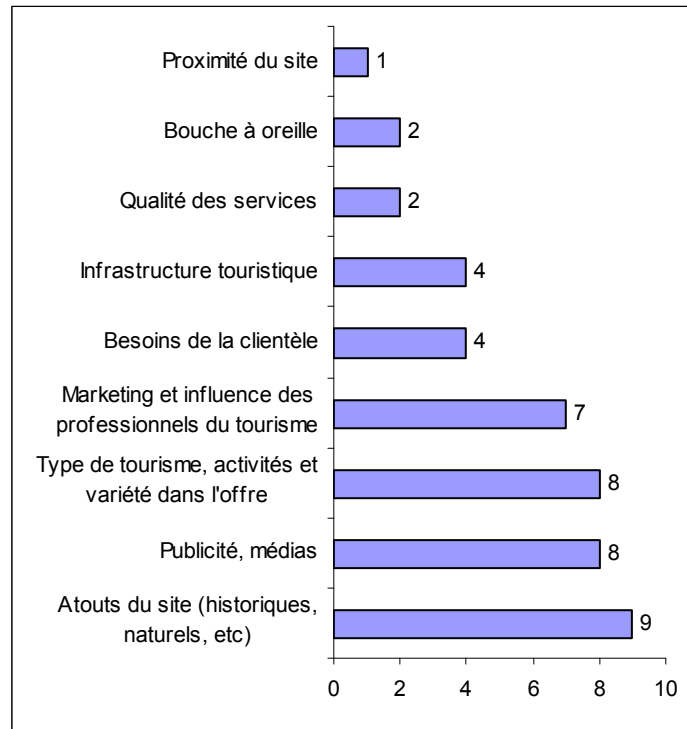


Fig. 7.5. Les critères de développement des flux touristiques selon les acteurs interrogés.

Nous constatons alors que les acteurs interrogés ne considèrent pas la promotion comme une nécessité pour développer le tourisme régional. Ils croient plutôt que c'est un critère, parmi tant d'autres, qui pourrait contribuer au développement des flux touristiques. Par conséquent, ils ne trouvent pas l'urgence de mener de telles actions.

7.2.3. Les perspectives futures :

Pour connaître les perspectives des acteurs dans les années futures, nous leur avons demandé de décrire leurs territoires tels qu'ils les entendent dans 10 ou 15 prochaines années (Fig. 7.6). Il s'est avéré que pour 10 d'entre eux, l'avenir ne peut être décrit car il est fortement lié aux conditions politiques du pays, à l'obtention ou pas des budgets, ainsi qu'aux modalités de gestion qui vont être adoptées. 7 affirment leur optimisme et s'attendent à un beau futur et un progrès dans le développement territorial. Par contre, 3 sont pessimistes et voient déjà le futur gâché ! Une seule personne a essayé de prendre une

position intermédiaire en affirmant que le Liban ne pourra que s'améliorer mais pas comme il est souhaitable qu'il le devienne en réalité.

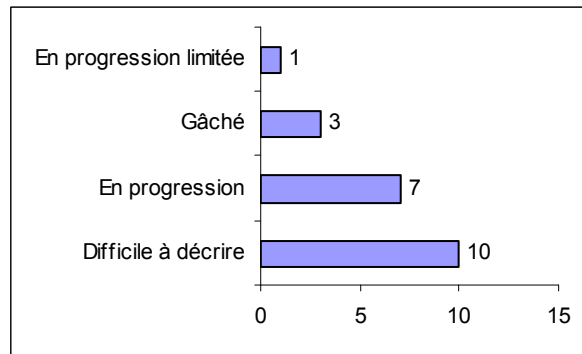


Fig. 7.6. Les perspectives des territoires dans 10 ou 15 prochaines années selon les acteurs interrogés.

Interrogés sur leurs souhaits de développement de leurs territoires (Fig. 7.7), les réponses les plus fréquentes ont concerné la création de projets touristiques régionaux (5), la sensibilisation de la population à la notion du patrimoine et au développement durable (5), la planification et les études d'impacts (4) ainsi que la stabilité politique et économique (4). Ces réponses nous ont semblé étonnantes : les acteurs semblent capables de parler de planification et d'études d'impact plus que de protection environnementale puisque celle-ci n'a été mentionnée que par deux personnes seulement ! Pouvons-nous dire alors que les acteurs n'ont pas vraiment la notion de durabilité ?

Une autre réponse étonnante : l'obtention de budgets n'a été citée que par deux personnes, pourtant 10 avaient considéré la carence budgétaire comme principal problème empêchant le développement territorial (Fig. 7.2) ! Nous remarquons donc que les acteurs interrogés ne sont pas vraiment conscients du rôle qu'ils doivent jouer dans la gestion de leurs territoires, bien qu'ils aient affirmé le contraire (Fig.7.3).

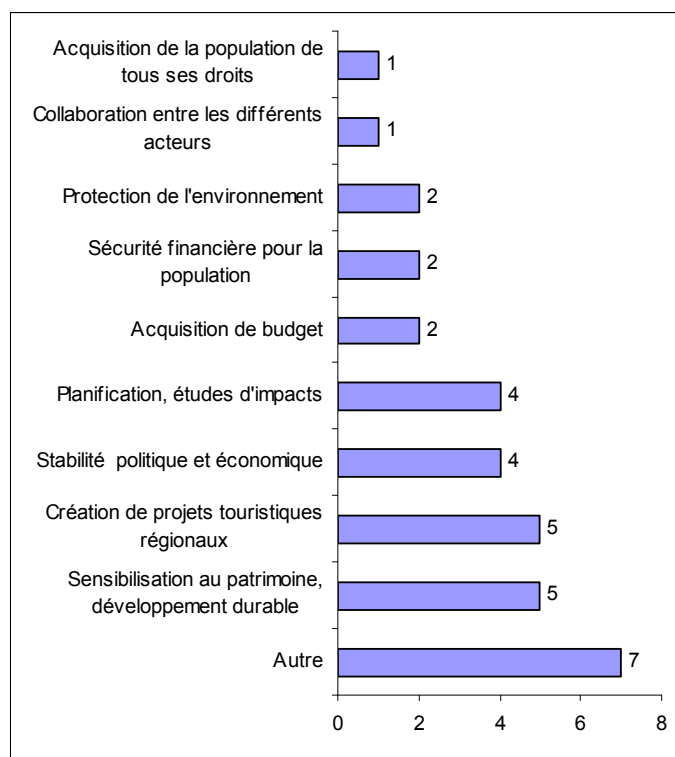


Fig. 7.7. Les souhaits soulevés par les acteurs interrogés.

D'autres réponses ont aussi été citées telles que la sécurité financière pour la population (2), l'application des lois, la réparation de l'infrastructure et l'éveil de la population au sentiment national et non pas confessionnel...

Nous leur avons demandé d'énumérer leurs craintes (Fig. 7.8). La réponse la plus fréquente était que la situation politique et socio-économique ne change pas (6). Effectivement, le pays passe par une période de stagnation au niveau politique et économique, ce qui influence l'ensemble de ses secteurs. D'ailleurs, nombreuses sont les autres réponses qui décrivent cette même situation telles que l'instabilité politique (4), la puissance des intérêts personnels et politiques qui passent avant l'intérêt public (3), la crise économique (2), l'absence de communication et de collaboration entre les différents acteurs (2), le manque d'éveil chez la population (1), l'incapacité de réaliser les projets planifiés (2) et le fait de ne pas obtenir les budgets nécessaires à la réalisation des projets de développement (2)... D'autres réponses ont été plus pessimistes telles que la disparition de toutes les valeurs sauf l'argent (1), les investissements étrangers imposés par la puissance monétaire (1), l'extrémisme (1) et même la disparition du Liban (1)! Les problèmes

environnementaux n'ont été mentionnés que par 3 personnes, dont les 2 mêmes personnes qui ont souhaité la protection de l'environnement (Fig.7.7).

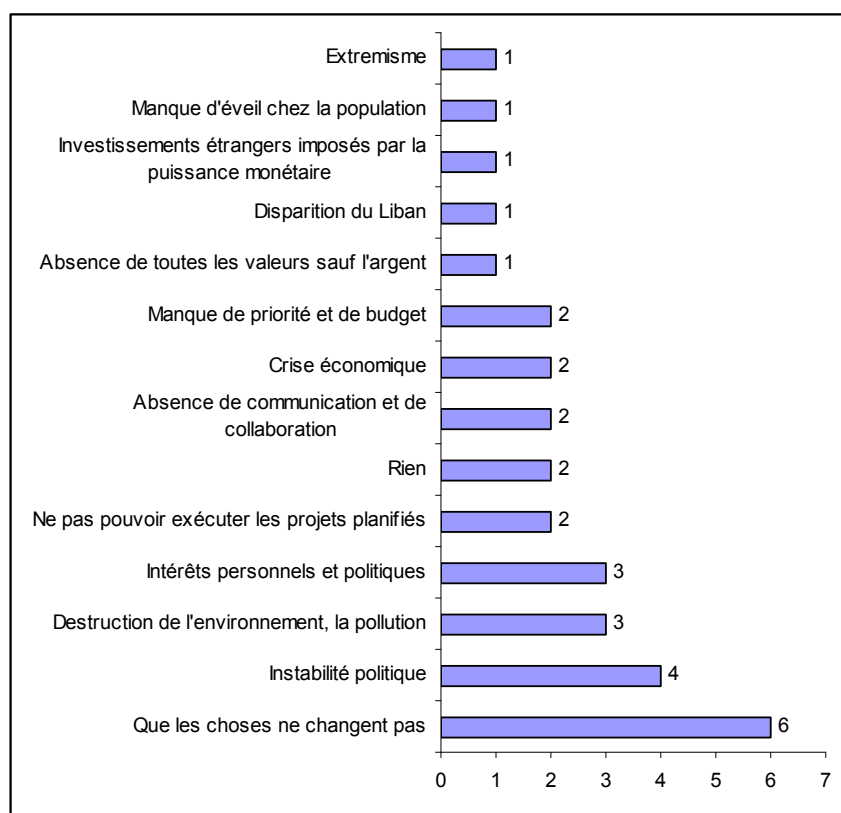


Fig. 7.8. Les craintes soulevées par les acteurs interrogés.

7.2.4. Les propositions d'action :

Nous avons voulu prendre connaissance des actions qu'ils seraient prêts à mener pour une meilleure gestion de leur territoire (Fig. 7.9). 14 ont répondu qu'ils continueront à travailler comme ils le font en ce moment. 4 sont prêts à travailler d'avantage si les conditions sociopolitiques et économiques deviennent plus favorables (volonté des responsables à développer la région et procuration des budgets nécessaires...). 3 acteurs affirment qu'ils ne seront prêts à fournir aucun effort supplémentaire : le premier affirme son souhait d'être libéré de ses charges, le second ne se sent pas concerné et le troisième affirme son incapacité d'agir.

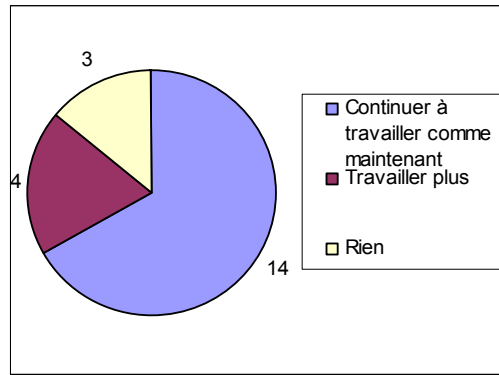


Fig. 7.9. Les éventuelles actions envisagées par les acteurs interrogés pour une meilleure gestion territoriale.

Nous avons voulu savoir s'ils étaient prêts à s'organiser collectivement, 20 ont répondu que oui. Ils sont prêts à travailler avec tout le monde (14), avec les ministères et organismes concernés (12) et tout investisseur qui se propose (6).

Une seule personne refuse de s'ouvrir aux autres en se proclamant de caractère individualiste.

La dernière question que nous leur avons posée était de savoir leurs attentes vis-à-vis des autres acteurs. Les réponses collectées sont très variées. Celles qui ont été répétées à plusieurs reprises sont les suivantes :

- l'amour du pays, sa protection et la multiplication des actions en vue de la conservation du patrimoine et de l'environnement (5) ;
- une meilleure collaboration entre les différents acteurs (3) ;
- l'initiative des acteurs eux-mêmes (3) ;
- l'efficacité de l'administration libanaise et l'amélioration de la qualité de son travail (2) ;
- la présence de l'Etat (2) ;
- la reprise de la municipalité de ses pouvoirs et responsabilités (2) ;
- la gestion du patrimoine par des institutions privées (2) ;
- l'aménagement de la grotte et la création d'un complexe touristique et donc d'une activité économique (2).

7.3. L'analyse de l'enquête IDPA :

La position des acteurs de la valorisation du patrimoine endokarstique par rapport à l'environnement et aux grottes semble être mitigée : d'une part, ils citent ces éléments parmi les richesses principales du pays et d'autre part, il semble qu'ils ne sont conscients ni de l'urgence de sauver ces patrimoines, ni de leur rôle dans la protection et la mise en valeur de ces richesses. Leurs soucis concernent plutôt d'autres sujets tels que les problèmes budgétaires, le manque d'infrastructure et les obstacles politiques.

Nombreux sont les acteurs qui affirment être concernés et impliqués dans la gestion territoriale et dans les travaux d'aménagement qui pourraient être réalisés. Mais, peu sont les actions menées pour faire connaître les richesses régionales. Celles-ci sont souvent limitées aux habituels outils de promotion (brochures, publications, documentaires télévisés et articles de revues, etc.). Pourtant, les acteurs semblent être conscients de l'importance de la promotion dans les flux touristiques bien qu'ils ne la considèrent pas, à juste titre, comme le moteur unique du développement du tourisme. Ils citent aussi d'autres facteurs tels que les atouts du site, les types d'activités qui peuvent y être développés et le rôle du marketing que doivent jouer les tours opérateurs et les agences de voyage. Ces facteurs sous-entendent l'aménagement du site et la sensibilisation au patrimoine.

Pour ce qui est de leurs perspectives futures, ils ont tendance à lier l'avenir aux conditions politiques, financières et de gestion, en espérant un beau futur. Ils traduisent cela par leurs souhaits de pouvoir créer des projets touristiques régionaux et de sensibiliser la population au patrimoine et au développement durable. Ils souhaitent aussi planifier la gestion territoriale tout en étudiant ses impacts. Néanmoins, l'impression que nous avons eue, suite à leurs propos, c'est que même s'ils connaissent le type de travail qu'il faut mener pour le développement de leurs territoires, ils ne se considèrent pas eux-mêmes concernés dans l'exécution de ces projets puisqu'ils oublient de souhaiter l'obtention de budgets, problème qu'ils considéraient primordial !

Leur principale crainte est rattachée à la situation politique et socio-économique du pays. Ils ont peur que la décadence du système étatique continue à s'amplifier, sans qu'ils ne se rendent compte qu'ils font partie de ce système !

Ils ont la volonté d'être actifs dans leurs domaines et souhaitent collaborer avec les autres acteurs pour un meilleur rendement, sans pour autant avoir de l'initiative pour débiter et pour être innovateurs. Au contraire, ils se plaignent de la routine administrative et du manque de communication avec les autres acteurs. En effet, il est important de signaler que le flou administratif du Liban ne définit pas de manière précise les responsabilités. Souvent, il est difficile de savoir qui est responsable de quoi. Si les acteurs de la valorisation patrimoniale n'arrivent pas à assumer leurs responsabilités, est-ce dû uniquement à la confusion législative qui ne définit pas clairement les postes de chacun (cf. § 7.2.1), ou aussi à un manque de professionnalisme de ces personnes qui se traduit par un laisser-faire qui rejette la responsabilité sur les autres ?

7.4. L'analyse des logiques d'acteurs : Matrice CAPE

Comment analyser les relations qui existent entre les différents acteurs rencontrés et les situer les uns par rapport aux autres ? Pour voir les convergences et les complémentarités possibles des différents acteurs rencontrés, nous avons eu recours à la matrice CAPE (Collectifs, Arbitres, Privatifs et Externes), conçue par Vincent PIVETEAU (1994). Il s'agit d'une grille d'organisation des différents groupes d'acteurs positionnés selon leurs profils par rapport à un enjeu donné. Cette matrice nous permet d'analyser des jeux d'acteurs caractérisés par les enjeux dont ils sont porteurs, leurs ressources, leurs contraintes et leurs stratégies. Elle laisse entrevoir le mode d'articulation entre acteurs, et un cas fréquent semble être celui de la juxtaposition entre acteurs, après un exercice de partage du territoire, au niveau spatial et temporel, c'est ce que P.A. LANDEL et al. (2004) appellent l' « effet puzzle » ou « la juxtaposition des acteurs sur un territoire ».

7.4.1. Le principe

La matrice CAPE comporte deux entrées :

1. La relation des acteurs au territoire. Deux types de relations existent :

- Interne : acteurs dont la relation à la micro région est directe,
- Externe : acteurs dont la micro région ne constitue qu'un espace parmi d'autres les concernant. Il s'agit donc le plus souvent d'acteurs multirégionaux qui ont donc une action sur la zone sans y résider ou participer au débat local.

2. Le caractère régulateur ou non régulateur de l'acteur par rapport aux enjeux qui se posent sur la zone :

- Le régulateur a la volonté de préserver l'équilibre global de la zone et de maintenir son autonomie ;
- Le non régulateur pousse à fond sa propre logique sur le milieu et n'a aucun projet vis à vis de la zone.

Le croisement de ces 2 entrées permet de déterminer 4 profils d'acteurs :

	Interne	Externe
Régulateur	Collectifs	Arbitres
Non régulateur	Privatifs	Externes

- Le collectif : cette catégorie regroupe les personnes actives, appartenant à un groupe professionnel ou social, ayant des projets, participant à la vie locale, s'engageant ou prête à s'engager pour un projet commun.

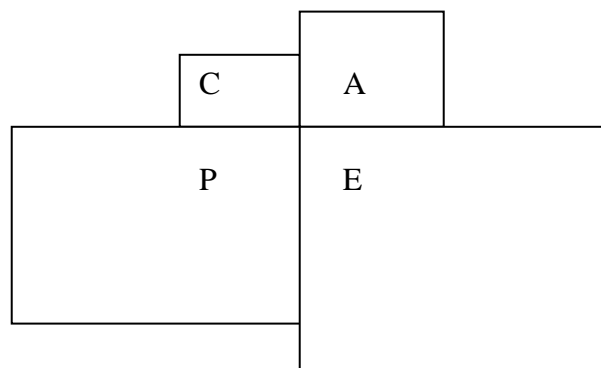
- L'arbitre : ce groupe est composé d'acteurs, ayant une vision globale et cherchant à réguler tout en restant extérieur à la micro - région. Ils ont souvent recours à des projets en cours de réalisation.

- Le privatif : il s'agit des personnes locales agissant à titre individuel en fonction de leurs intérêts et refusant l'idée d'une action collective.

- L'extérieur : il s'agit des acteurs qui agissent à titre individuel et qui peuvent si nécessaire changer de territoire pour assurer leur activité. Leur rôle local est faible, mais leur présence est parfois indispensable au maintien de l'équilibre actuel. Ils apportent l'ouverture, le regard extérieur et l'innovation.

Ces quatre types d'acteurs sont nécessaires au système, il faut un équilibre entre eux pour la mise en place efficace d'un projet dans un territoire. Il s'avère parfois qu'un acteur sensé être *régulateur* de par ses missions se retrouve plutôt *non régulateur*, ce qui est indicateur d'un dysfonctionnement (exemple : un acteur, au départ arbitre, peut quitter son rôle régulateur, vu la difficulté du conflit et basculer dans la catégorie des extérieurs).

Cette matrice permet aussi de raisonner l'importance relative de chaque classe et d'évaluer leur poids relatif dans la problématique en se basant sur leur prise de position et sur la place qu'ils occupent légitimement. Cette évaluation est bien sûr purement qualitative et subjective. Le résultat peut être visualisé en déformant la matrice CAPE. A titre d'exemple, le résultat suivant montre un fort déficit de régulateurs :



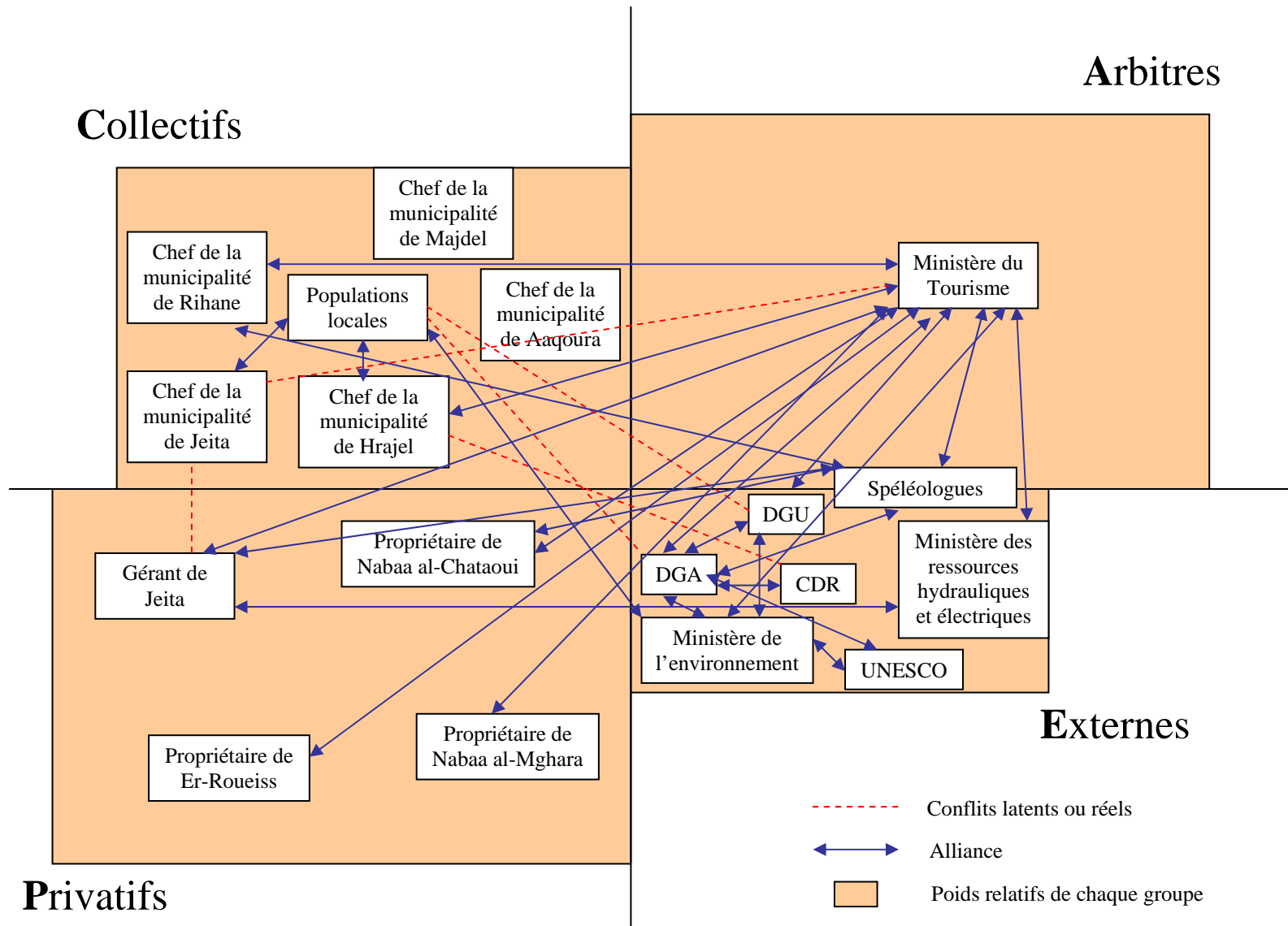


Fig. 7.10. La classification des acteurs de la valorisation du patrimoine endokarstique dans la matrice CAPE

7.4.2. La classification des acteurs dans la matrice CAPE :

Nous avons essayé de positionner les acteurs de la valorisation du patrimoine endokarstique libanais dans la matrice CAPE (Fig. 7.10), les regroupant ainsi en quatre catégories selon leurs profils par rapport à la gestion de ces patrimoines :

- Les collectifs : il s'agit des chefs des municipalités et des populations locales concernés directement par la micro-région et qui ont intérêt à voir leurs territoires prospérer et se développer dans tous les domaines.

- Les arbitres : dans cette catégorie, nous n'avons pu retenir que le Ministère du Tourisme, puisqu'il est le seul à être extérieur à la micro-région et dont la décision est primordiale pour l'exécution de n'importe quel projet de développement de ces territoires.

- Les privatifs : ce sont les propriétaires et les gérants des cavités qui ont le seul souci de gérer et de développer leurs sites.

- Les externes : dans cette catégorie, nous avons pu repérer plusieurs entités extérieures aux micro-régions, mais qui s'avèrent être concernées, bien qu'indirectement, par la valorisation des grottes. Il s'agit de :

- La Direction Générale des Antiquités (DGA) qui veille sur les vestiges archéologiques qui peuvent être découverts dans les différents sites.
- la Direction Générale de l'Urbanisme (DGU) qui est responsable du zonage et des plans d'occupation du sol. Leur rôle est indispensable dans le développement régional.
- Le Conseil de Développement et de Reconstruction (CDR) qui est chargé d'exécuter certains projets délégués par le parlement et le conseil des ministres. Par conséquent, il pourrait être concerné par le développement de certaines régions qui pourraient contenir des grottes.

- L'UNESCO qui participe à la sensibilisation de la population au patrimoine. En effet, au Liban, il a publié et distribué des livres, dans le cadre de stages organisés dans des écoles, pour sensibiliser les jeunes à leurs patrimoines. Aussi, il joue un rôle important au cas où il y a la volonté de classer un site naturel ou culturel.
- Le Ministère de l'Environnement qui classe les réserves naturelles et les sites naturels, suite à leurs demandes. Ils étudient les terrains pour repérer les critères des sites les habilitant à être classifiés et protégés. Jusqu'à nos jours, aucune grotte ne l'a encore été. Mais, le cas pourrait avoir lieu par une décision ministérielle à la demande des municipalités concernées.
- Le Ministère des Ressources Hydrauliques et Electriques qui est responsable de l'eau souterraine dont celle des grottes. Il a déjà étudié la qualité de l'eau dans plusieurs cavités telles que Jeita, Qattine Azar, Fouar Antélias, Houet Chahine et Chekka.

Finalement, les spéléologues qui découvrent et étudient l'ensemble des grottes du pays sont à la fois extérieurs et arbitres : ils s'intéressent à l'ensemble des cavités et apportent un regard extérieur. Néanmoins, suite à la demande du Ministère du Tourisme, ils peuvent aussi donner leurs avis concernant la valorisation touristique des grottes. Pour cela, leur statut est à cheval entre les « externes » et les « arbitres ».

A. Les poids relatifs de chaque type :

Les entrevues que nous avons menées auprès de ces différents acteurs nous ont permises d'évaluer le poids relatif de chaque classe pour la valorisation du patrimoine endokarstique, en se basant sur leur prise de position et sur la place qu'ils occupent légitimement.

En effet, il s'est avéré que les arbitres et les privatifs semblent être les deux forces en présence sur le territoire. Les « arbitres » ont une forte influence : ils sont porteurs de grands projets d'aménagement. Et, les « privatifs » sont les piliers de l'économie locale et possèdent le foncier.

Cependant, le poids des « collectifs » sur le territoire ne semble pas aussi important qu'il pourrait l'être. Cela est certainement dû au poids des deux groupes précédents.

Bien qu'un grand nombre d'acteurs se trouvent dans les « Externes », leur poids est faible sur le territoire. Ils ne prennent aucune initiative pour la valorisation des grottes. Seuls les spéléologues deviennent arbitres puisque le Ministère du Tourisme demande leurs avis et les retiennent.

B. Les alliances et les conflits :

Il y a beaucoup d'alliances entre les différents acteurs du territoire, ce qui laisserait prévoir de bonnes concertations dans le futur. Mais, il est bien évident que le Ministère du Tourisme qui constitue la catégorie des arbitres, est celui qui a le plus d'alliance avec les différents acteurs des autres catégories et donc, est sensé, par conséquent, être le pivot de tout projet de valorisation du patrimoine endokarstique. Mais, le problème qui se pose est qu'il n'a pas les moyens de réaliser de tels projets et donc, au lieu qu'il soit le moteur du développement territorial, il en bloque tous les éventuels projets.

Pour ce qui est des alliances à l'intérieur d'une même catégorie, les « externes » en ont le plus. Néanmoins, leurs pouvoirs sont limités. Ceci nous fait penser à la routine administrative par laquelle toute décision doit passer avant qu'elle ne soit approuvée.

Pour ce qui est des conflits, il semble que les entrevues que nous avons menées n'étaient pas assez suffisantes pour les dévoiler tous. Néanmoins, ceux que nous avons remarqués concernent surtout les « collectifs » qui montrent leur mécontentement du rôle des autres acteurs, notamment des « externes » dont la DGA, la DGU et le CDR. En effet,

Les Libanais ont souvent du mal à accepter les réglementations imposées par ces 3 institutions et les considèrent comme de vraies menaces. A titre d'exemple, à la découverte de l'archéologie lors des constructions urbaines, les propriétaires des territoires essaient de cacher ces découvertes de peur que la DGA ne viennent suspendre leurs projets. De même, la population a du mal à accepter les planifications foncières « zoning » imposées par la DGU. Elle les considère comme un empêchement de construire à sa guise et parfois essaie d'y échapper. Dès lors, ces conflits sont dus au manque de sensibilisation de la population aux divers patrimoines de leurs territoires.

Vu les conflits entre les « collectifs » et les « externes », le « privatif » a plus de pouvoir qu'un élu local.

De même, il existe des conflits entre la municipalité de Jeita (collectif) et le Ministère du Tourisme (arbitre). Ceci se répercute sur les activités locales dont les travaux d'aménagement et de fonciers (cf.§ 5.2.1 – d).

Par ailleurs, certains « collectifs », tels que les chefs des municipalités de Majdel et de Aaqoura, ne présentent aucune relation d'alliances, ni de conflits, avec les autres acteurs. Ce qui ne nous semble pas normal dans un territoire multi-acteurs puisqu'il est impossible d'exécuter des projets sans entrer en relation avec les autres entités. Et, le problème principal des municipalités au Liban est celui de la routine de la centralité de l'administration générale (cf. § 7.2.1).

De plus, aucune alliance n'est notée entre les « collectifs » et les « privatifs ». Comment alors valoriser le patrimoine en l'absence de toute communication ?

§§§§§§§§

Finalement, il s'avère que les acteurs, responsables du développement territorial, manquent d'une réelle prise de conscience patrimoniale. Les entrevues que nous avons menées ont dévoilé, essentiellement, deux types d'handicaps, qui les empêchent à agir pour développer leurs territoires :

- les problèmes institutionnels, c'est-à-dire législatifs et budgétaires,
- les problèmes individuels, notamment le manque d'initiative et de professionnalisme.

En effet, à part les problèmes liés à la routine administrative et aux restrictions juridiques et budgétaires, les acteurs manquent de vision pour l'avenir : la moitié d'entre eux est incapable de donner un avis sur l'état futur de leurs territoires à cause des circonstances politiques incertaines. De même, ils ne sont pas vraiment conscients de leurs rôles et responsabilités puisqu'ils n'envisagent aucun plan d'action pour un réel développement territorial. Ils ont plutôt tendance à attendre que les circonstances législatives, économiques et sociopolitiques changent. De plus, ils manquent de créativité et d'innovation : la moitié de ces personnes ne font aucune action pour faire connaître leurs territoires. Et les autres n'ont souvent recours qu'à des outils de promotion traditionnels.

Pour ce qui est de la décision de valorisation des grottes, deux types d'acteurs semblent être les plus concernés au Liban :

- les arbitres, c'est-à-dire le Ministère du Tourisme qui est sensé être porteur de grands projets d'aménagement,
- les privatifs, qui sont les propriétaires et les gestionnaires des grottes. Ils constituent les piliers de l'économie locale et possèdent le foncier.

Néanmoins, le Ministère du Tourisme ne fait pas de projets d'aménagement et de valorisation du patrimoine endokarstique, et les propriétaires des cavités n'ont pas les moyens d'agir à titre individuel. Ce qui empêche le développement territorial.

Par ailleurs, les collectifs, qui sont les locaux habitant ces régions, sont moins concernés par la mise en tourisme de ces cavités. Comment alors valoriser ces patrimoines en l'absence de la participation de la population ?

Conclusion

Cette deuxième partie de notre mémoire a permis de souligner les richesses endokarstiques au Liban et les différentes raisons qui contrarient leur développement et qui les marginalisent des flux touristiques traditionnels. En effet, bien que le pays soit riche en cavités, la population libanaise et les acteurs responsables du développement territorial, manquent d'une réelle prise de conscience patrimoniale. Ils ont des difficultés à percevoir les richesses naturelles comme un patrimoine qu'il s'agit de préserver et de valoriser :

- La population, par ignorance, participe à la destruction de ces richesses pour investir dans des projets plus rentables économiquement. Elle ne sait pas que l'exploitation touristique des grottes pourrait être plus avantageuse de point de vue économique. Même dans la grotte de Jeita, unique site endokarstique bien aménagé et promu pour le tourisme au Liban, la population locale n'est pas impliquée dans les actions de mise en tourisme de la cavité. Et la grotte ne joue pas son rôle éducatif pour la sensibilisation patrimoniale.
- Les acteurs ne jouent pas leur rôle de sensibilisation patrimoniale, et n'envisagent aucun plan d'action pour un réel développement territorial. Ils attendent que les problèmes auxquels ils sont confrontés soient résolus, que ce soit au niveau législatif, économique et sociopolitique, pour qu'ils puissent, par la suite, exécuter leurs projets.

Toutefois, les Libanais pourraient être facilement sensibilisés à la valorisation du patrimoine endokarstique puisqu'ils savent que les grottes pourraient être touristiques à cause de leurs caractères à la fois, naturels, historiques, esthétiques et uniques... Ce qui manque est uniquement la reconnaissance de leurs valeurs patrimoniales et leurs intégrations dans des éventuels projets de développement touristique durable des cavités. Pour ce faire, le rôle de la promotion est primordiale puisque les Libanais s'avèrent y être sensibles. En effet, interrogés sur les grottes au Liban, ils citent et visitent majoritairement les mêmes cavités : Jeita, Qadisha, Afqa et Kfarhim...

L'étude des quatre cavités retenues dans notre étude a permis de repérer les différents besoins et carences du développement territorial et de la valorisation patrimoniale :

- la grotte de Jeita n'est pas « valorisée » à sa juste valeur parce qu'elle n'intègre pas la population locale et ne joue donc pas son rôle de moteur territorial et de sensibilisation patrimoniale.
- Les autres sites qui ne sont pas encore aménagés pour le tourisme, et de fait ne bénéficient pas de promotion, impliquent peu les populations locales :
 - o Nabaa al-Mghara représente le site type en péril qu'il s'agit de sauver vu l'urbanisation excessive qui le surplombe et la dégradation de la qualité de ses eaux.
 - o Nabaa al-Chataoui reflète l'étroit lien pouvant être problématique entre la valorisation touristique d'une grotte et le contexte géopolitique régional.
 - o Quant à Er-Roueiss, elle constitue un réel outil de sensibilisation au patrimoine endokarstique, grâce aux activités spéléologiques qui y ont lieu. Cependant, elle n'est pas valorisée du fait du manque d'aménagement, de promotion et d'implication de la population locale.

La différence du contexte physique et socio-économique de ces cavités ne peut que favoriser notre recherche pour dresser dans la troisième partie de la thèse un modèle de valorisation qui tienne compte aussi bien des spécificités du milieu que de leurs potentiels touristiques.

Partie 3

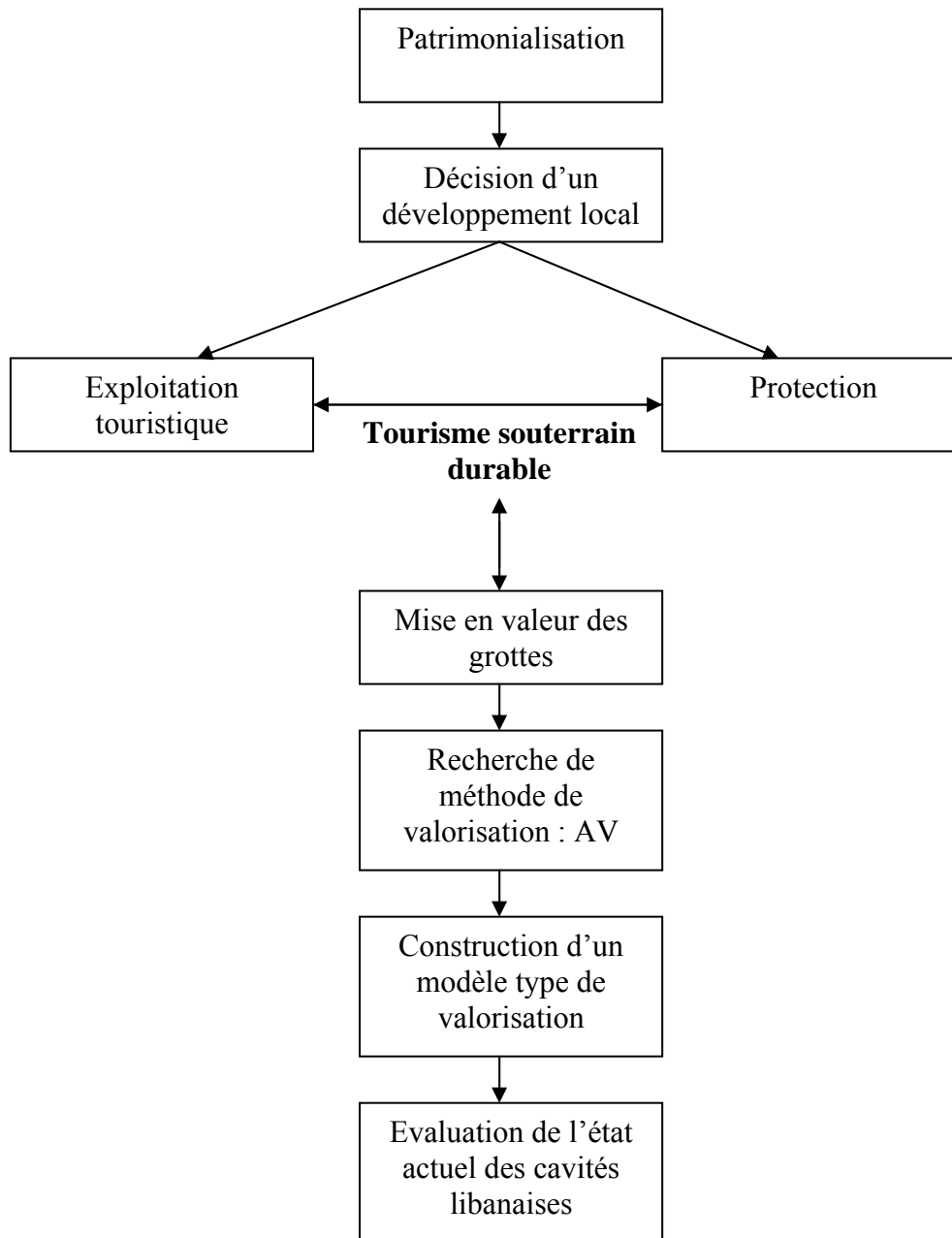
La mise au point d’une valorisation patrimoniale de l’endokarst libanais.

*“Essayez de laisser ce monde, quand vous le quitterez,
un peu meilleur que vous ne l’avez trouvé.”*

Lord Baden Powell

PARTIE 3 : LA MISE AU POINT D’UNE VALORISATION PATRIMONIALE DE L’ENDOKARST LIBANAIS

Problématique / Objectifs :



Introduction

La troisième partie du mémoire de thèse a pour objet de proposer un modèle de valorisation du patrimoine naturel adapté à l’endokarst et au contexte libanais. Ce modèle doit prendre en compte les spécificités des sites étudiés : les atouts et les faiblesses. De plus, il ne doit pas négliger le contexte socio-économique et géopolitique : les opportunités et les menaces qui influent le développement de ces milieux.

L’objectif de notre recherche doctorale est d’aboutir à un « tourisme souterrain durable ». Nous exposerons la notion du tourisme durable, dans le chapitre 8, ainsi que les piliers sur lesquels il repose et les risques qui peuvent surgir et empêcher sa durabilité. En partant du principe que le tourisme souterrain durable repose, à la fois, sur un développement socio-économique et environnemental, nous essaierons d’évaluer les actions menées dans ces domaines au Liban, à partir des études, enquêtes et entrevues exposées dans la deuxième partie de cette thèse. Nous proposerons aussi une méthode de valorisation qui présente plusieurs phases évolutives en vue d’aboutir à la valorisation proprement dite.

Finalement, le chapitre 9 présentera le modèle type de valorisation, qui est censé guider toute démarche de mise en valeur patrimoniale. Il nous servira aussi à évaluer les actions menées dans la grotte de Jeita, et constituera un schéma directeur pour la valorisation des trois autres cavités étudiées.

Chapitre 8 – La valorisation pour un tourisme souterrain durable

L’orientation touristique et le choix « tourisme » comme vecteur de développement d’un territoire peuvent être une orientation et un axe retenus par les collectivités afin d’initier un renouveau et une relance de l’attractivité d’un territoire (V. BIOT, 2006).

La mise en valeur des grottes sous-entend leur participation au développement local, non seulement économique, mais aussi culturel et social (cf. Chapitre 4). Il s’agit donc de définir une politique globale envisageant le développement touristique des grottes dans une optique de durabilité. Rappelons que le concept du tourisme durable regroupe trois objectifs (environnemental, social et économique) qu’il s’agit de développer conjointement (cf. Chapitre 4). Ainsi, la valorisation du patrimoine endokarstique serait un outil possible qui respecte ces objectifs. En effet, de par les modalités d’aménagement touristique, elle a pour objet de préserver au mieux l’environnement physique du lieu. De même, elle sensibilise et informe les populations à la notion patrimoniale, tout en essayant de les intégrer dans la démarche de valorisation. Elle prend aussi en compte le profit économique, principal motif du développement du tourisme, en incitant les gens à la visite de l’endroit, par la promotion du site.

Les actions de mise en valeur du patrimoine endokarstique ne peuvent pas être perçues comme des actions ponctuelles mais, au contraire, elles doivent être continues et assurer un suivi pour veiller sur la durabilité de son application. Trois formes de durabilité peuvent alors être repérées : environnementale, fonctionnelle et commerciale (Fig. 8.1). Il s’agit donc d’une relance continue de chacun de ces vecteurs de sorte à maintenir la vie du site. En effet, l’exploitation intensive d’une grotte peut provoquer sa détérioration. Il est donc nécessaire d’intervenir au plus tôt pour la préserver au travers de différentes formes d’action : réglementation du nombre d’entrées, nettoyage des concrétions et normalisation des pratiques de son usage. De même, avec le temps, les équipements et l’offre touristique vieillissent. Il faudrait donc mener des travaux d’entretien pour sauver la durabilité fonctionnelle du site. Et finalement, en cas de

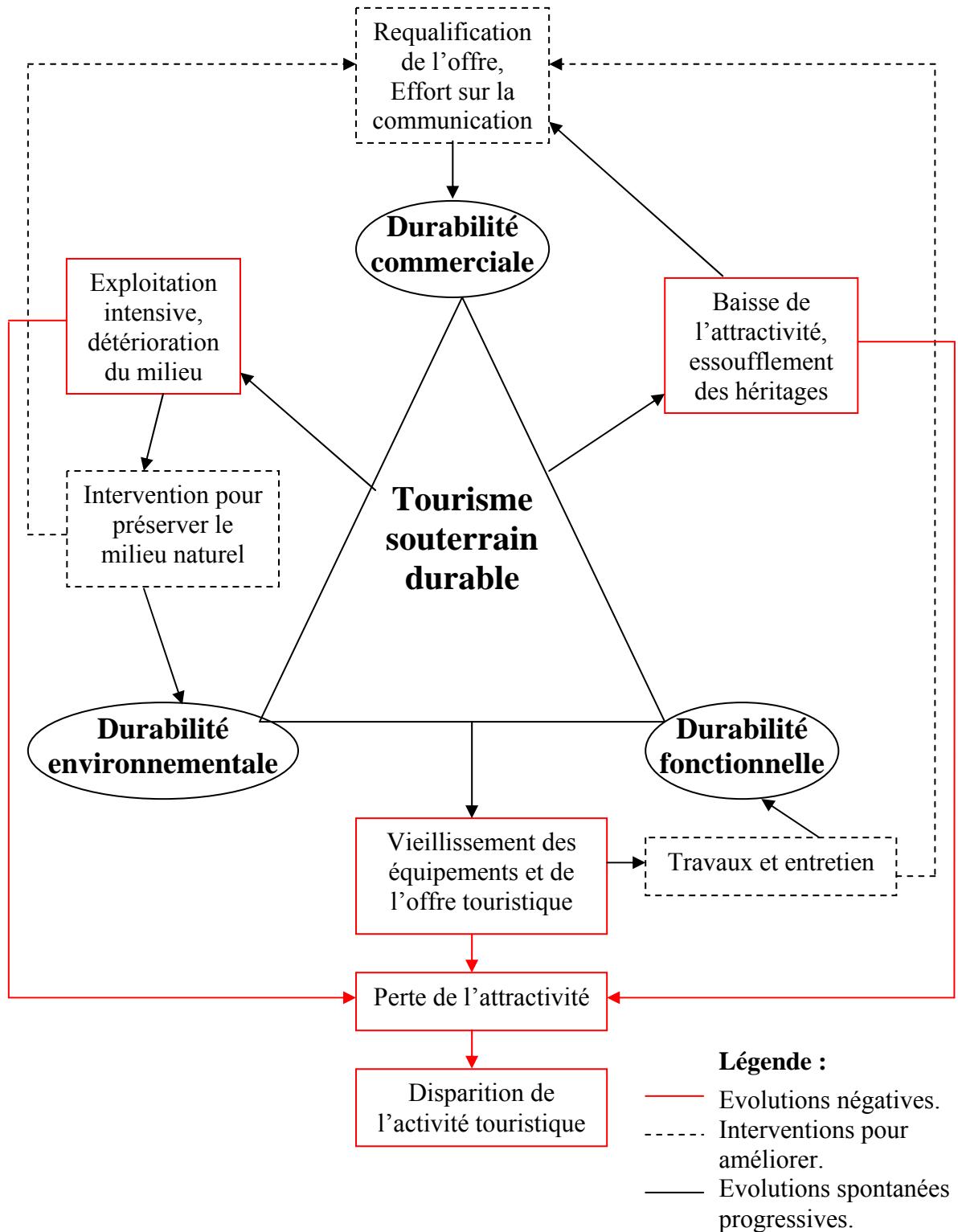


Fig. 8.1. Le tourisme souterrain et la durabilité à l'échelle d'une cavité (d'après BIOT Vincent (2003), modifiée par DOUMIT Laudy, 2007).

baisse de l'attractivité et de l'essoufflement des héritages, il serait nécessaire de multiplier les efforts sur la communication et la publicité, tout en innovant des attractions secondaires sur le site pour inciter les gens à revenir. Ces attractions doivent être conçues de sorte à impliquer le visiteur à être non seulement un spectateur mais aussi partie prenante. Quatre axes d'activités peuvent être proposés (V. BIOT & Ch. GAUCHON, 2005) :

- l'animation qui peut introduire une dimension ludique à la visite (diffusion de documentaires cinématographiques, « son et lumière », etc.) ;
- l'approche didactique comme des ateliers scientifiques sur des thèmes qui se rapportent à l'environnement souterrain (hydrologie, climatologie...), l'objectif étant de rénover complètement le concept même de visite ;
- l'événementiel à l'intérieur même de la caverne telles que l'organisation de visites thématiques au gré du calendrier (Noël, Halloween,...), l'invitation de conteurs profitant de l'ambiance particulière des grottes et la proposition de concerts et de spectacles ;
- le tourisme sportif tel que des « safaris souterrains », conçus comme des prolongements de la visite « normale ».

Quant au choix des activités à développer dans chaque cavité, les gérants des grottes doivent se tourner vers des bureaux d'études qui proposeraient des attractions spécifiques à leurs sites, puisque toute grotte est particulière et pourrait donc accueillir des attractions différentes qui dévoilent son unicité, ses particularités et ses multiples richesses.

Toutefois, si le site est mal géré et son exploitation manque de vision d'ensemble durable, il serait possible qu'il perde de son attractivité et, par conséquent, son activité touristique serait menacée de disparition.

Afin de pouvoir étudier les possibilités de valorisation du patrimoine endokarstique au Liban, il serait nécessaire de prendre en considération le

Partie 3 – La mise au point d’une valorisation patrimoniale de l’endokarst libanais

développement socio-économique des sites étudiés, ainsi que leurs contextes environnementaux.

8.1. Le développement socio-économique des cavités libanaises :

Le contexte socio-économique d’une région désigne l’influence des rapports humains sur l’évolution économique de cette région. Ceci est relatif aux perceptions de la société envers son environnement puisque sa vision détermine les différents usages qu’elle a pour satisfaire à ses besoins et profiter autant que possible de ses ressources. D’où, l’importance de comprendre leurs sentiments d’appartenance à leur territoire.

L’identité territoriale est une condition *sine qua non* pour la valorisation patrimoniale. En effet, la reconnaissance de la rareté et de l’unicité du site patrimonial permet de renforcer la notion d’identité construite autour de ce patrimoine. Cela ne veut pas dire de créer des microsociétés renfermées sur elles-mêmes. Mais, au contraire, comme le dit R. NUSANTRA (1994), des comparaisons visuelles sont proposées entre les objets locaux et ceux du reste du pays. Il s’agit donc de connaître les spécificités du milieu pour le distinguer des autres, valoriser ses richesses et donc mettre en relief ses disparités.

Il ne faut pas oublier que « les populations locales font partie intégrante de l’expérience touristique, à la fois, comme communauté hôte et comme bassin de main-d’œuvre » (cf. § 4.1). Leur prise de conscience patrimoniale ne fera que favoriser leur intégration et leur participation dans la démarche de valorisation.

Or, les enquêtes que nous avons menées au cours de la deuxième partie de cette thèse montrent que les Libanais semblent avoir une notion restrictive du patrimoine puisqu’ils s’avèrent être plus sensibles aux richesses culturelles que naturelles. Ils ne mettent pas en avant les ressources patrimoniales qui les entourent puisqu’ils ont eu des difficultés à énumérer les ressources qui existent dans leurs régions d’origine et de résidence. De même, ils s’avèrent être plus sensibles à la notion de tourisme qu’à celle du patrimoine (cf. § 6.2.2). Il serait donc important de les sensibiliser au patrimoine comme ressource de développement socio-économique, dont touristique. En effet, il serait nécessaire pour la réussite de tout projet de

développement, qu’il soit accompagné d’une campagne de sensibilisation patrimoniale. Il faut que les Libanais prennent conscience aussi bien de l’intérêt financier qu’environnemental de la protection des cavernes, c’est-à-dire - en d’autres termes - l’intérêt d’un développement économique durable et réaliste de ces sites.

En outre, il apparaît que les Libanais sont sensibles aux démarches promotionnelles puisqu’ils citent et visitent les cavités promues du pays : Jeita, Afqa, Qadisha et Kfarhim... Cela doit être pris en considération dans la mise en place d’une politique de développement durable des grottes libanaises.

A part le développement socio-économique des sites endokarstiques à valoriser, il ne faut pas négliger l’aspect environnemental. La préservation de l’environnement doit être le souci constant de toute démarche de valorisation et de développement souterrain durable. En effet, comme nous avons vu dans le chapitre 4, l’aménagement touristique d’un site doit prendre en compte aussi bien des objectifs économiques et sociaux que physiques.

8.2. La préservation de l’environnement des cavités libanaises :

Une grotte ne peut être valorisée en dehors de son contexte, puisqu’elle lui est étroitement liée, aussi bien par sa formation physique, que par le lien culturel que les hommes ont établi autour, tout au long de l’histoire (cf. chapitre 2). Ainsi, la préservation de l’environnement de la cavité sous-entend aussi bien la grotte elle-même que son contexte.

Pour ce faire, il faut qu’il y ait une politique globale de valorisation. Or, les entrevues menées avec les acteurs (cf. chapitre 7) n’envisagent aucun plan d’action pour un réel développement territorial et manquent de vision pour l’avenir. Ce qui explique le fait qu’au Liban, les actions d’aménagement sont menées d’une façon ponctuelle, sans vision d’ensemble. En effet, les exemples de la grotte de Jeita et de Nabaa al-Mghara illustrent bien ces propos, puisqu’il y a eu une urbanisation excessive qui s’est développée dans les montagnes qui surplombent les deux cavités. Nombreuses sont les constructions qui jettent leurs eaux usées directement dans des puits à fond perdu. A part la dégradation paysagère, le résultat est la pollution de l’eau de ces cavernes, vu la

nature karstique des réseaux souterrains. Par ailleurs, les cavités au Liban souffrent d’un pillage et d’un vandalisme. Les concrétions calcaires sont souvent détruites pour servir de décoration dans des jardins privés ou des restaurants. En effet, le cas se présente en face de la grotte de Nabaa al-Mghara : des stalagmites et des stalactites ornent l’entrée d’un restaurant (Photo 5.19 – chapitre 5). Par ailleurs, la visite des grottes se fait souvent d’une manière sauvage. C’est l’exemple de la grotte de Er-Roueiss : par ignorance, les touristes marquent leur passage par des inscriptions et dessins sur les parois internes et externes de la cavité. Ils détruisent aussi les vestiges archéologiques et contribuent à la tuerie des chauves-souris. Plusieurs dégâts sont dus à l’absence de l’autorité publique et au manque de réglementation, telles que les velléités d’aménagement « touristiques », menée à titre personnel et nuisant au site (le cas de la grotte de Er-Roueiss). De plus, par manque de puissance et d’autorité, certaines actions, qui sont *a priori* banales, semblent difficiles à réaliser, tels que le déplacement du ferrailleur illégal à l’entrée de Nabaa al-Mghara.

Pour que l’environnement des cavités libanaises soit bien préservé, il est urgent de corriger et de sauver ce qui peut encore l’être. Il est nécessaire que la population libanaise et les acteurs du développement territorial prennent conscience de la dimension patrimoniale et se sentent tous concernés par sa mise en valeur. De même, il serait souhaitable que les responsables, notamment le Ministère du Tourisme libanais, principal acteur institutionnel de la valorisation des grottes (cf. § 7.4.2), ait une réelle et forte politique de développement souterrain durable. D’autres entités sont aussi appelées à prendre part à une telle initiative tels que les collectivités locales, les propriétaires des grottes et les ONG...

Afin de gérer au mieux l’exploitation touristique d’un site, et réduire autant que possible les risques de sa détérioration, il est nécessaire de choisir la démarche touristique et la méthode de valorisation qui tiennent compte du contexte environnemental et socio-économique. Nous proposons de suivre les sept phases de la méthode Analyse de la Valeur (AV) qui présentent la valorisation comme une démarche progressive, qui étudie aussi bien les divers sites que les évolutions qui vont surgir en conséquence.

8.3. Une méthode de valorisation : l'Analyse de la Valeur (AV)

Jacques LACHNITT (1994) définit l'AV comme suit : « L'Analyse de la Valeur est un processus de travail dont l'objectif est de trouver le compromis optimal entre le coût et les fonctions d'un produit, tout en assurant un niveau de qualité nécessaire et suffisant. »

La Valeur est une grandeur qui croît lorsque la satisfaction du besoin de l'utilisateur, liée à la qualité du produit, augmente ou que le coût de celui-ci diminue. Ceci conduit à l'expression :

$$\text{Valeur} = \frac{\text{Qualité}}{\text{Coût}} \quad (4)$$

que l'on peut également écrire :

$$\text{Valeur} = \frac{\text{Fonctions}}{\text{Coût}} \quad (5)$$

Les fonctions seraient alors les services que le produit est supposé rendre. Dans notre cas, c'est la visite du site, l'éducation des gens et leur sensibilisation à apprécier ce patrimoine et à vouloir le protéger et le transmettre...

Le coût est la somme des montants nécessaires pour le développement et la production d'un produit. Cela pourrait concerner, par exemple, les coûts d'aménagement, de promotion et d'entretien du site.

Actuellement, la méthode AV est utilisée dans un grand nombre de sociétés notamment dans celles des pays développés.

8.3.1. L'équipe de travail de l'AV

L'Analyse de la Valeur doit être prise en charge par un groupe de travail pluridisciplinaire où serait représenté un maximum de fonctions nécessaires à la valorisation et à coup sûr, au moins le bureau d'études, l'aménagement, la sensibilisation, la promotion et le contrôle. Il faut que chacun de ces secteurs d'activité

délègue un représentant capable de prendre des décisions concernant sa spécialité sans être obligé à chaque instant de se retourner vers des supérieurs hiérarchiques (J. LACHNITT, 1994).

Par ailleurs, la direction (ou les acteurs stimulants la valorisation) choisit un animateur qui sera considéré comme le « responsable AV ». Son rôle est fondamental pour la réussite du travail en groupe. S'il doit évidemment être un bon technicien, il ne peut rivaliser avec les spécialistes de chaque discipline, et ses compétences techniques doivent être celles d'un généraliste. Par contre, ses qualités psychologiques présentent une importance toute particulière. Il doit savoir animer, et de ce fait, sa personnalité doit être acceptée par tous les membres du groupe ; ce doit donc être un homme de bons contacts humains (J. LACHNITT, 1994). Sa fonction serait quasiment celle d'un animateur-formateur, capable d'orienter la synthèse de multiples idées émises par les participants et de faire ressortir les points où elles se complètent.

Tout au long de la démarche AV, l'animateur et le groupe de travail auront besoin de services opérationnels pour appliquer les stratégies d'actions adéquates à chaque phase.

8.3.2. La méthodologie de l'AV :

Lawrence D. MILES et après lui les différents théoriciens de la méthode ont adopté un plan de travail constitué de sept phases (Tab. 8.1 & Fig. 8.2) :

1. Phase d'orientation :

C'est la phase initiale, celle qui définit les objectifs et éventuellement les limites de l'étude qui va être entreprise ; il va de soi qu'elle est le fait de la direction de l'entreprise.

En ce qui concerne la valorisation patrimoniale, il s'agit de faire le constat sur le terrain, d'observer les besoins, les limites et les moyens existants pour la mise en place de l'action AV.

		Animateur (Responsable AV)	Direction	Groupe de travail	Services opérationnels
Phase 1	Orientation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Phase 2	Information	<input checked="" type="checkbox"/>			
Phase 3	Analyse fonctionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Phase 4	Innovation	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Phase 5	Evaluation	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Phase 6	Bilan prévisionnel	<input checked="" type="checkbox"/>			
	Décision		<input checked="" type="checkbox"/>		
Phase 7	Action				<input checked="" type="checkbox"/>
	Suivi et bilan définitif	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/> à qui incombait la responsabilité dans la mise en œuvre de chacune des phases. <input type="checkbox"/> les acteurs concernés					

Tab. 8.1. Le plan de travail selon l’AV.

Dans notre cas, c’est la prise de conscience d’un des acteurs responsables du développement territorial (ministère, municipalité, association, etc.) de l’impact causé au patrimoine karstique au Liban, accompagnée par la volonté de le valoriser. Cela implique un engagement sérieux et la recherche des moyens possibles pour le faire.

2. Phase d’information :

Cette phase relève totalement du responsable AV. Elle consiste à rassembler le maximum de renseignements dans le plus grand nombre possible de domaines. Les renseignements nécessaires à une étude AV sont en effet difficilement isolables à ce stade de l’étude ; aussi, est-il toujours préférable d’en avoir un excès, toute lacune à cet égard se traduisant ensuite par une perte de temps, voire par des erreurs de jugement.

En fait, la recherche d'information constitue l'une des tâches permanentes du responsable AV, qu'il doit continuer à mener même dans les périodes intermédiaires entre les différentes études qu'il conduit.

Là, peuvent intervenir le diagnostic AFOM et les inventaires pour la collecte d'information concernant le patrimoine étudié et les différents acteurs qui influencent sa valorisation.

Cette phase a déjà été développée pour les quatre sites karstiques que nous avons choisi de valoriser (partie 2). Nous avons donc essayé de jouer le rôle d'animateur (Tab. 8.1) pour la collecte et l'évaluation des informations concernant les 4 grottes étudiées.

3. Phase de l'analyse fonctionnelle :

Le rôle de l'analyse fonctionnelle est la recherche exhaustive des fonctions auxquelles doit satisfaire le produit. Il s'agit d'analyser l'environnement et le produit. Cela permettra la définition des fonctions et les objectifs des coûts ou d'économies à réaliser pour chacune de ces fonctions.

Dans notre cas, il s'agit de prendre la décision même de valoriser le patrimoine en redéfinissant les objectifs qu'on cherche à atteindre en fonction du public concerné (population locale et touristes locaux et internationaux...). Cela nécessite une analyse de ce public et la recherche de l'apport que doit amener notre projet.

C'est là que nous chercherons à comprendre la perception du patrimoine par les Libanais à partir d'une enquête auprès des populations et des responsables des aménagements touristiques, ainsi que l'utilité naturelle de la grotte et les conséquences de catastrophes de sa dégradation (pollution, problème de la ressource en eau). Cela nous aidera à étudier la grotte dans son contexte socio-économique et environnemental.

4. Phase d'innovation :

Cette phase, qui constitue le point central du processus d'Analyse de la Valeur, consiste à définir un nouveau produit répondant, dans les meilleures conditions, aux objectifs déjà décidés. Elle est à la charge du groupe de travail et fait appel à des méthodes particulières qui sont celles de la créativité. Nous citerons les notions les plus utilisées : le brainstorming, le contre-brainstorming, la matrice de découverte (tableau à double entrée dans lequel on porte en lignes et en colonnes les caractéristiques se rapportant à la fonction étudiée).

Dans la démarche de valorisation patrimoniale, il s'agit de proposer des méthodes pratiques pour la valorisation du site tout en prenant en considération les objectifs précisés dans la phase précédente.

Il s'agit, dans notre cas, de proposer des méthodes d'aménagement touristique respectueuses de l'environnement de la caverne, ainsi que des démarches de sensibilisation et d'information en vue d'inciter les populations à prendre réellement conscience des richesses et des dangers qui menacent leur patrimoine. Cela implique aussi la proposition de méthodes de promotion adaptées au contexte environnant de la grotte.

5. Phase d'évaluation des solutions :

Cette phase est encore du ressort du groupe de travail. Elle va permettre la sélection définitive des idées émises au cours de la phase d'innovation. Elle se déroule en trois temps. Dans le premier, il va falloir classer toutes les idées préalablement enregistrées en trois catégories :

- idées assurément exploitables ;
- idées à étudier plus profondément ;
- idées inexploitable.

Puis, dans un second temps, on reprend chacune des idées à part pour l'examiner et la classer dans l'une ou l'autre des deux catégories : exploitables et inexploitable.

Enfin, dans un troisième temps, à partir de l'association des idées admises comme exploitables, on reconstitue la meilleure solution d'ensemble du problème posé.

Dans cette phase, nous explicitons la méthode d'aménagement dont la réalisation semble être réellement possible et répond au besoin du site et de la population concernée.

6. Phase de bilan et de décision :

Cette phase est du ressort de la direction de l'entreprise qui doit adopter la solution définitive.

C'est dans cette phase que doit se faire une étude d'impact afin de vérifier que le choix de la méthode d'aménagement touristique est adaptée au patrimoine étudié. Il faut aussi s'assurer de l'adéquation du choix de la démarche de sensibilisation et d'information à la prise de conscience patrimoniale des Libanais. Des modifications peuvent alors surgir afin que le plan d'action soit le plus adapté au contexte de la cavité.

7. Phase d'action et de suivi :

Ce sont les services opérationnels qui sont chargés du développement de la solution retenue. Le bilan final de l'étude doit être communiqué au groupe Analyse de la Valeur. Ainsi, les renseignements seront accumulés et pourront servir dans une étude ultérieure.

C'est la mise en action et le suivi, tant que dure l'activité touristique, de la valorisation proprement dite des quatre sites karstiques sélectionnés, à partir de toutes les études effectuées dans les phases précédentes.

D'après les 7 phases de l'AV, nous pouvons aboutir à un schéma directeur de la valorisation du patrimoine karstique illustré par un schéma (Fig. 8.2). Il orientera notre approche tout au long de la démarche de valorisation, que ce soit au niveau du

Partie 3 – La mise au point d’une valorisation patrimoniale de l’endokarst libanais
développement socio-économique ou au niveau de la préservation de l’environnement
des cavités.

§§§§§§§§

En conclusion, le problème majeur qui est à l’encontre de la valorisation patrimoniale de l’endokarst libanais est le manque de prise de conscience patrimoniale de la population et des acteurs. Cela se répercute sur le contexte socio-économique et environnemental du pays.

Or, pour qu’une valorisation patrimoniale réussisse, elle doit aboutir nécessairement à un tourisme souterrain durable. Il est donc nécessaire de choisir prudemment une méthode de valorisation qui soit adéquate au contexte de la grotte. Toute erreur ou précipitation dans ce domaine pourrait entraîner des dégâts irréversibles. La méthode AV serait alors un outil efficace pour aller « lentement mais sûrement ».

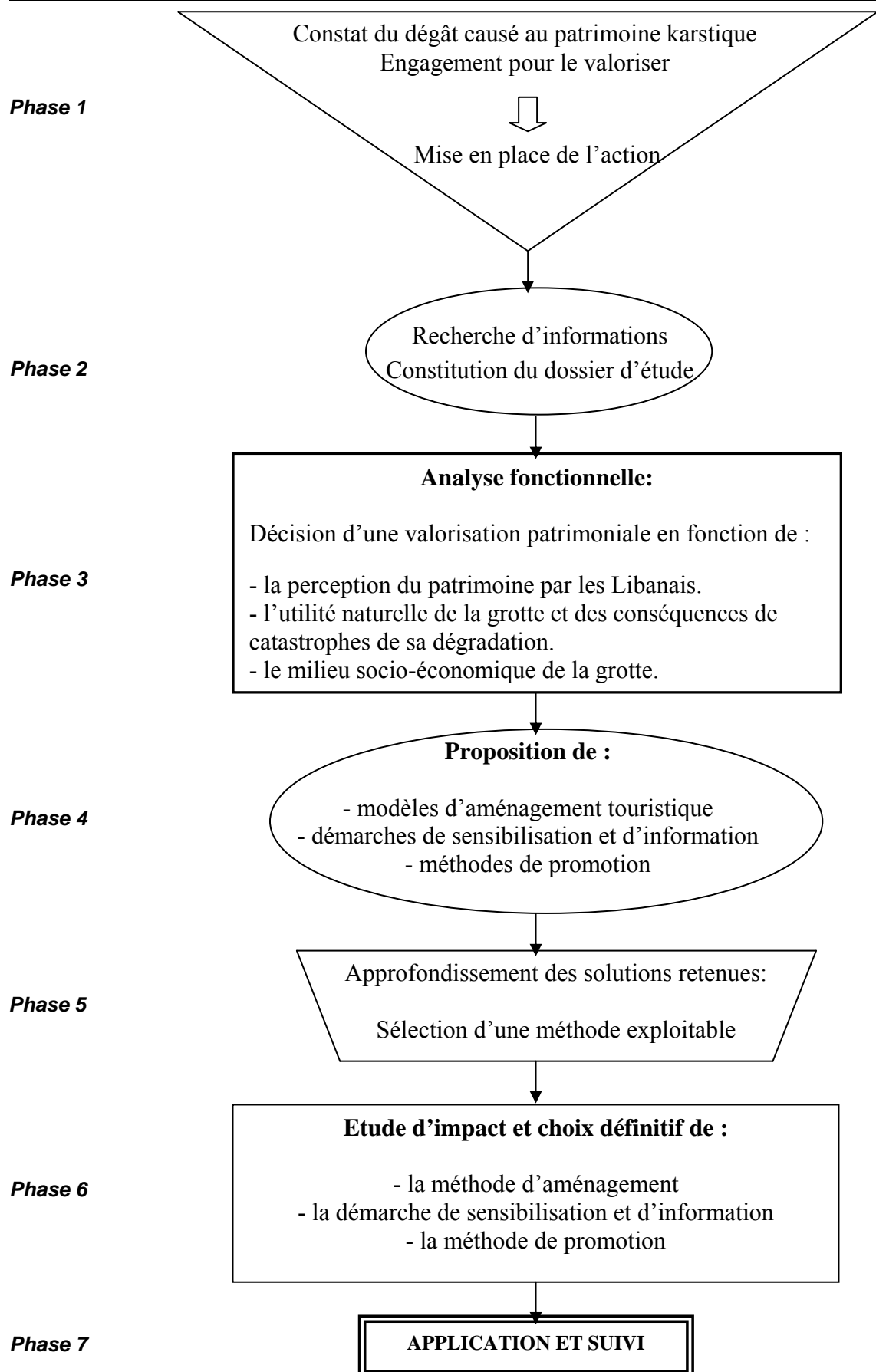


Fig. 8.2. Le schéma directeur de la valorisation du patrimoine endokarstique selon le modèle AV.

Chapitre 9 – Un modèle de valorisation du patrimoine endokarstique libanais

A partir des données et faits développés dans le mémoire, ce chapitre a pour objet de construire un modèle de valorisation du patrimoine endokarstique libanais, que nous testerons, par la suite, sur les 4 cavités étudiées.

9.1. La présentation du modèle de valorisation (Fig. 9.1) :

Nous avons présenté dans le chapitre 4 (cf. § 4.3) les conditions d'une valorisation patrimoniale. A titre de rappel, elles sont au nombre de 4 :

- la connaissance objective ;
- la prise de conscience de la valeur patrimoniale ;
- la demande sociale ;
- l'implication efficace des acteurs.

A notre avis, la « connaissance objective » du bien patrimonial peut résulter des 3 autres conditions qui sont citées après (prise de conscience patrimoniale, demande sociale et implication des acteurs). En effet, comme le met en avant la méthode AV (cf. chapitre 8), la phase d'information (phase 2) a généralement lieu après la reconnaissance de la valeur du bien patrimonial et l'engagement de la population et des acteurs à vouloir agir pour le valoriser (phase 1). C'est à ce moment là qu'il faut « pouvoir produire un discours sur lequel appuyer cette valorisation » (cf. § 4.3). Plusieurs outils peuvent être exploités pour la collecte d'information tels que des inventaires de terrains et des diagnostics AFOM, etc.

Par la suite, et en respectant l'ordre des différentes phases de la méthode AV, vient le moment d'analyser les fonctions attendues du site (phase 3), c'est-à-dire la décision de le valoriser pour pouvoir à la fois l'exploiter pour le tourisme, tout en respectant son environnement et son entité.

Dans la phase 4, plusieurs plans d'action sont alors proposés concernant l'aménagement du site, la sensibilisation de la population aux valeurs patrimoniales et la promotion. L'objectif étant de pouvoir choisir le plan d'action optimal, c'est-à-dire qui répond le mieux au contexte socio-économique et environnemental du site (phase 5).

Ensuite, ce plan d'action doit faire l'objet d'étude d'impact pour s'assurer du respect du contexte environnemental dans lequel le site est situé. Suite à cette étude, des modifications peuvent surgir pour adapter, autant que possible, le plan d'action à ce contexte (phase 6).

Finalement, arrive la phase de l'application du plan d'action de la valorisation patrimoniale (phase 7), c'est-à-dire l'aménagement touristique protecteur du site, sa promotion et la sensibilisation de la population aux dimensions patrimoniales et touristiques qu'il revêt. C'est le passage de la valeur d'option intrinsèque du site à sa valeur d'usage. Néanmoins, la valorisation patrimoniale sous-entend aussi un tourisme durable (cf. chapitre 4), c'est-à-dire une durabilité environnementale, économique et sociale. Il s'agit alors de maintenir l'équilibre entre ces différentes formes de durabilité. Toute exploitation intensive ou inappropriée pourrait mener à un essoufflement du bien, au vieillissement des équipements, à la détérioration du milieu et la dégradation environnementale, à la diminution de l'intégration sociale et à la baisse de l'attractivité du site. Ceci risque de tuer ce dernier, c'est-à-dire de mener à la disparition de son attractivité et de son activité touristique. Pour cela, l'une des deux décisions peuvent être prises :

- relancer le produit touristique à nouveau en proposant de nouveaux plans d'action ;
- trouver le moment opportun pour fermer le site avant sa dégradation : c'est le passage de la valeur d'usage à la valeur d'option. Le site est alors momentanément clos en vue d'une exploitation ultérieure plus étudiée et une réglementation à nouveau de sa valeur d'usage future.

Dès lors, il faut savoir prendre la bonne décision au moment opportun puisque les actions qui seront menées seront définitives.

Il ne faut pas tomber dans l'excès de valorisation patrimoniale qui peut conduire à une survalorisation du site et donc à une banalisation des biens traduite par une

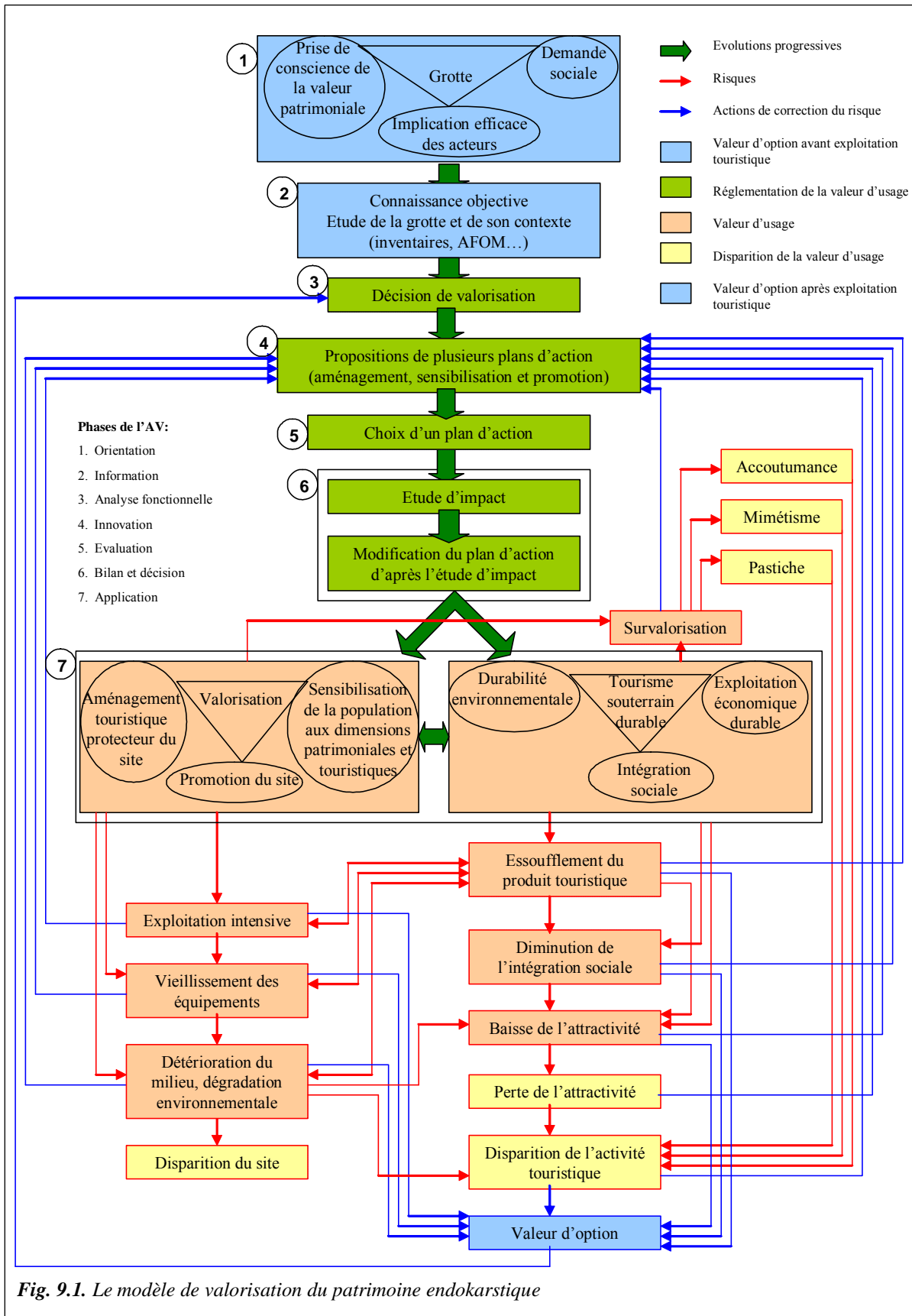


Fig. 9.1. Le modèle de valorisation du patrimoine endokarstique

accoutumance, une perte de spécificité ou un pastiche (cf. § 4.4), car ceci pourrait aussi contribuer à la disparition de l’activité touristique. Il s’agit donc d’un suivi continu et d’un plan d’action qui soit malléable aux circonstances qui peuvent surgir et affecter le site.

Ce modèle de valorisation présente une approche systémique type de mise en valeur patrimoniale. Nous essaierons, dans ce qui suit, de voir si :

- les actions de valorisation qui ont été menées dans la grotte de Jeita, sont proches de notre modèle ;
- ce modèle peut être appliqué aux 3 autres cavités faisant l’objet de notre recherche.

9.2. L’évaluation de la mise en valeur de Jeita :

Pour pouvoir évaluer les actions qui ont été menées à Jeita, il s’agit d’abord de prendre connaissance de la démarche qui a été adoptée pour ouvrir ce site au public :

9.2.1. L’historique de la mise en tourisme de la grotte de Jeita :

Le site découvert par un missionnaire américain, le Révérend William Thomson en 1836, fut suivi par plusieurs expéditions étrangères (anglaises, américaines et françaises) pendant 104 ans. Ce n’est qu’en 1940 qu’un jeune Libanais, Lionel Gorra, se trouve mêlé par hasard à une expédition française dans cette grotte et débute ainsi, avec quelques amis, l’aventure de la spéléologie libanaise. Le premier club, Spéléo Club du Liban (SCL), fut alors fondé en 1951. C’est lui qui va insister à entreprendre l’aménagement de la rivière souterraine de la grotte. Celui-ci consistait uniquement à : tracer une voie d’accès, prévoir un parc à voitures, dégager l’entrée, aménager un circuit pédestre jusqu’au lac souterrain, le « lac Thompson », et construire un barrage embarcadère, permettant de régulariser le cours de la rivière sur le parcours touristique (Al Ouatt’ouate, 1990). Les travaux ont débuté en 1955 et furent achevés en 1957 avec l’ouverture du site aux touristes 6 mois par an, de juin à novembre. Quant à la galerie supérieure, elle fut découverte par le SCL en 1958. Et ce n’est qu’en 1962, avec

l’engouement du tourisme pour la grotte de Jeita, qu’a été décidé de rendre accessibles « les galeries supérieures », l’objectif étant de faire face à l’arrivée massive de touristes et de décongestionner la rivière souterraine. En 1963, un périmètre de protection fut établi autour de l’exploitation touristique des grottes avec une expropriation des terrains alentours. Quant à l’aménagement de la galerie supérieure, il a débuté en 1965 avec le percement d’un tunnel d’accès direct de l’extérieur. C’est le SCL qui était chargé de surveiller les travaux d’aménagement interne qui devaient être soumis à son accord. Il décide alors de faire appel à la compétence d’un architecte professionnel « qui devait manifester un respect constant des lieux, les préservant du vandalisme et de la pollution, lors de la mise en chantier des travaux d’aménagement » (Al Ouat’ouate, 1990). Ce fut M. Ghassan KLINK, architecte, artiste et sculpteur travaillant au bureau d’ingénieur-conseil de Dar al-Handassah. Son rôle a consisté à créer un cheminement dans les endroits indiqués par les spéléologues, traçant ainsi un circuit touristique. Une topographie précise s’est révélée alors nécessaire afin de surmonter les difficultés que présentent les accidents naturels du parcours et la nécessité de les contourner (escaliers, tunnels, ponts...). Une fois l’aménagement du circuit achevé, on a voulu construire une « salle de concert ». Une fiche technique et descriptive de cette salle a été dressée. Deux architectes se sont engagés en compétition pour la réaliser : Ghassan KLINK, libanais, et Jorn UTZON, danois. Le projet retenu fut celui d’UTZON. Le site fut inauguré le 11 janvier 1969 par un concert musical joué par François BAYLE. Par la suite, nombreux sont les événements qui ont eu lieu dans cette salle : musique, cinéma, défilé de mode, peintures, sculptures, affiches, photographies (Al Ouat’ouate, 1990)... Même en 1955, la grotte a figuré sur 5 timbres-poste libanais de différentes valeurs nominales (Photo 9.1). De même, un paysage de cette grotte a été reproduit sur la monnaie nationale (Photo 9.2) : le billet d’une livre libanaise (aujourd’hui retirée de la circulation).

Ces galeries, ont demeuré un pôle d’attraction très populaire jusqu’à ce que la guerre du Liban (1975 – 1990) ait exigé leur fermeture.

Une fois la guerre terminée, la Société MAPAS a été chargée par le Ministre de Tourisme de réhabiliter le complexe après que son infrastructure ait été détruite durant les 15 années de guerre civile. Un contrat a été signé afin de restaurer, renouveler et de gérer le site touristique. Les grottes ont été rouvertes au public le 6 Juillet 1995.



*Photo 9.1. Des timbres-poste libanais montrant la grotte de Jeita
(Al Ouat’ouate, 1990).*



Photo 9.2. Le billet d’une Livre libanaise représentant la grotte de Jeita.

9.2.2. La comparaison des actions menées à Jeita pour sa mise en tourisme avec celles présentées dans le modèle de valorisation :

Où se trouvent les convergences et les divergences entre les actions menées dans la grotte de Jeita pour sa mise en tourisme et celles que nous avons proposées par le modèle de valorisation du patrimoine endokarstique (cf. § 9.1) ?

Pour répondre à cette question, nous allons essayer de comparer les actions menées à Jeita avec celles proposées dans notre modèle (Fig. 9.1).

L’aménagement de la rivière souterraine de Jeita a résulté, principalement, de la prise de conscience de la valeur patrimoniale de la cavité et de l’implication efficace des acteurs, notamment le SCL. En effet, ce club de spéléologie a insisté pour l’aménagement de la rivière et c’est lui qui a poursuivi toute la démarche d’aménagement.

L’aménagement de la galerie supérieure a été aussi le fruit d’une demande sociale. En effet, la décision d’ouvrir ces galeries à la population et aux touristes a résulté de l’engouement des Libanais pour la grotte de Jeita. Afin de faire face à l’arrivée massive de visiteurs et pour décongestionner la rivière souterraine, il a semblé urgent de mettre en tourisme ces galeries, puisqu’elles peuvent accueillir un plus grand nombre de personnes.

C’est ainsi que les trois conditions d’une valorisation patrimoniale sont alors apparues : la prise de conscience de la valeur patrimoniale, l’implication efficace des acteurs et la demande sociale. C’est la **phase 1** de notre modèle (Fig. 9.1).

Par la suite, on est passé directement à la **phase 3**, c’est-à-dire à la décision de valorisation, puis à la **phase 5**, le choix d’un plan d’action (Fig. 9.1). C’est à ce moment là, qu’on a fait appel à Ghassan KLINK pour l’aménagement physique du site, vu la confiance accordée à cet architecte par le SCL.

Néanmoins, pour la « salle de concert », on est d’abord passé par la **phase 4**, c’est-à-dire la proposition de plusieurs plans d’action (ceux de KLINK et de UTZON), avant de retenir un seul dans la **phase 5** : celui de UTZON.

Pour pouvoir appliquer les travaux d’aménagement, tout en surmontant les difficultés que présentent les accidents naturels et les contournant, il a semblé nécessaire de bien connaître la grotte (**phase 2**). Une topographie précise a donc été menée.

Pour ce qui est de la **phase 6**, la notion d’étude d’impact n’était pas encore connue. D’ailleurs, elle n’a commencé à paraître dans le monde que dans les années 1970, alors qu’au Liban, aussi bien qu’en France, elle attend encore son décret d’application. Pourtant, l’aménagement de la grotte a été conçu de sorte à « respecter constamment les lieux, les préservant du vandalisme et de la pollution » (Al Ouat’ouate, 1990). Aussi, avant d’entamer les travaux d’aménagement, un périmètre de protection a été établi autour de l’exploitation touristique des grottes avec une expropriation des terrains alentours.

Les actions de mise en tourisme de la grotte (**phase 7**) ont finalement été appliquées avec :

- un aménagement touristique du site.
- une promotion du site à travers de nombreux médias tels que des revues, notamment l’Orient et la Revue du Liban, des conférences et des publications (Al Ouat’ouate, 1990).
- une sensibilisation aux dimensions patrimoniales et touristiques du site à travers les différents événements qui ont eu lieu dans la caverne. De même, les richesses paysagères de la grotte de Jeita sont devenues symbole du pays, vu leurs reproductions sur la monnaie nationale et les timbres-poste libanais.

De même, le tourisme souterrain dans la grotte a été conçu de sorte à respecter les trois formes de durabilité non seulement environnementale et économique mais aussi sociale. En effet, apparemment, avant la guerre et la fermeture de la cavité, le personnel qui a participé aux travaux d’aménagement et à la gestion de la grotte était originaire de la région même de Jeita (communication personnelle H. ABDUL-NOUR, 2007). Nous avons rencontré une de ces personnes lors de nos enquêtes (cf. § 6.3.2 - b). Lorsque la gestion de la grotte a été confiée à la Société MAPAS, le personnel (à peu près 150 employés en haute saison) a été recruté dans toutes les régions du Liban. Dès lors, est apparue une apparente diminution de l’intégration sociale locale (les habitants de Jeita).

Deux échelles d'intégration peuvent être alors distinguées : une première échelle locale, qui se rapporte à la région de Jeita, et une deuxième échelle nationale concernant l'ensemble des régions libanaises. Lorsqu'on a confié le site à MAPAS, on a donc privilégié l'échelle du Liban à l'échelle locale.

Actuellement, il existe différentes opinions sur la gestion du site, mais principalement, seules deux opinions s'imposent d'une manière significative, pourtant antagonistes :

- une gestion « altruiste » : le passage de l'échelle de l'intégration locale à l'échelle de l'intégration nationale est donc perçu comme un avantage au site. La grotte est alors considérée comme une richesse qui concerne l'ensemble du pays et, par conséquent, tous les Libanais ont le droit de bénéficier de son existence.
- une gestion restrictive des droits locaux : MAPAS a rompu la relation entre la grotte, les collectivités locales et le Ministère du Tourisme. La région de Jeita ne profite donc plus de l'existence de la cavité dans ses territoires. Et, même, les bénéfices financiers que la municipalité est sensée touchée, à partir des droits d'entrée au site, sont très minimes et ne suffisent pas à développer la région (communication personnelle Samir BAROUD, chef de municipalité de Jeita, 2006).

Quelles que soient ces opinions, les enquêtes que nous avons menées dans la région de Jeita ont montré qu'actuellement, « ce qui manque est le sentiment de l'appartenance de la grotte au village » (cf. § 5.2.1). Et, par conséquent, il existe un besoin réel de sensibilisation patrimoniale et de planification pour un tourisme plus global. Néanmoins, ces actions ne pourront avoir lieu que par la mobilisation des acteurs concernés directement par la gestion de ce site, notamment MAPAS et le Ministère du Tourisme, puisqu'ils disposent à la fois des pouvoirs législatif et financier liés à l'exploitation touristique de la cavité.

Par ailleurs, l'expropriation des terrains dans les environs de la grotte, ainsi que le périmètre de protection établi autour de l'exploitation touristique de Jeita s'avèrent être insuffisants à la protection du site. En effet, l'eau de Jeita prend naissance dans la

région de Faraya, Hrajel et passe par différents secteurs plus ou moins urbanisés avant d’arriver à Jeita. Une coloration commanditée par la direction de la Compagnie des eaux du Liban en 1940 (Al Ouat’ouate, 1990) et versée dans la grotte de Nabaa al-Mghara prouve ces propos. Or, l’ensemble de ces régions est actuellement urbanisé, dont le village même de Jeita, ce qui nuit à la qualité de l’eau de la grotte. Il faudrait alors exproprier tous ces terrains pour sauver cette cavité, ce qui est impossible et illogique à réaliser, ou bien faire des réseaux d’assainissement dans l’ensemble de ces régions pour canaliser les eaux usées et empêcher leur infiltration dans les nappes phréatiques, ce qui est plus logique.

En outre, le contrat de gestion de Jeita par MAPAS est de 12 ans (communication personnelle N. HADDAD, directeur général de la société MAPAS, 2007). Par la suite, c’est l’Etat qui est sensé gérer le site. Néanmoins, jusqu’à nos jours, aucun plan d’action n’existe réellement pour l’exploitation future de cette cavité.

§§§§§§§§

Finalement, nous constatons qu’au départ, la mise en tourisme de Jeita est passée spontanément par les 7 phases principales du modèle proposé, quoique l’ordre des phases ne soit pas le même. En effet, à Jeita, après avoir choisi le plan d’action (phase 5), les spéléologues et les aménageurs ont dû retourner à la phase 2, celle de l’information en décidant de refaire une topographie précise de la cavité. Logiquement, cette phase aurait dû précéder les phases de décision et du choix du plan d’action.

Néanmoins, après la guerre de 1975-1990, la réouverture du site par MAPAS a été accompagnée par un conflit entre les acteurs concernés par la gestion de ce site (cf. § 7.4.2 & Fig. 7.10) : les « collectifs » qui sont censés être les premiers bénéficiaires de la présence de la cavité dans leurs territoires sont marginalisés. Ce sont les privatifs, à la demande des arbitres, qui ont pris la relève.

De même, le modèle proposé ne néglige pas les risques possibles affectant la durabilité du tourisme souterrain. Par exemple, à Jeita, le problème actuel de l’intégration sociale de la population locale a pu être soulevé. Cette prise de conscience

des différents risques possibles pourrait servir à anticiper les éventuels problèmes et essayer de les éviter.

Nous essaierons donc, dans ce qui suit, d’appliquer ce modèle de valorisation sur les 3 autres cavités de notre étude et de prévoir les différents problèmes qui pourraient être rencontrés.

9.3. L’étude d’une éventuelle valorisation des trois autres sites étudiés :

La valorisation patrimoniale des sites étudiés ne peut être perçue en dehors du contexte libanais, en général, et du contexte environnemental et socio-économique propre à chacun de ces sites.

Or, nombreux sont les problèmes qui s’opposent à entamer une démarche de valorisation des grottes au Liban :

- Le manque de prise de conscience de la population et des acteurs vis-à-vis de la valeur patrimoniale des cavités : « le patrimoine est uniquement perçu par son aspect culturel, dont historique, alors que les richesses naturelles sont moins considérées » (cf. conclusion de la partie 2) ;
- Le manque d’initiative des acteurs concernés, à cause de l’insuffisance budgétaire, des problèmes administratifs et législatifs (cf. § 7.2.1) et du manque de professionnalisme ;
- L’absence de demande sociale : jusqu’à nos jours, il n’y a eu aucune demande sérieuse d’une valorisation patrimoniale : ni dans les régions étudiées, ni à l’échelle du Liban. En effet, d’après les résultats de l’enquête B, il s’est avéré que les locaux ne perçoivent pas un intérêt privilégié à ces cavités : la grotte de Afqa est plus citée que Er-Roueiss, et la grotte de Rihane a une réputation locale de loin supérieure à celle de Nabaa al-Chataoui. Il en est de même pour Nabaa al-Mghara, elle n’est considérée comme « la plus importante grotte de la région » que par 21% des locaux.

Donc, les éléments nécessaires à la phase 1 du modèle (Fig. 9.1) ne sont pas encore disponibles pour la mise en action d’une démarche de valorisation des grottes. Il faudrait qu’il y ait au moins un de ces 3 facteurs pour pouvoir influencer les deux autres. A titre d’exemple, si les acteurs s’impliquent réellement dans une démarche de valorisation et trouvent les moyens financiers et administratifs nécessaires pour entamer de telles actions, ils pourront sensibiliser les Libanais à la valeur patrimoniale des cavités. Et, par conséquent, il y aurait une demande sociale, une fois que la population aura compris les profits qu’elle pourrait générer suite à la mise en valeur de ces grottes. Même, il serait possible que les populations locales demandent leur propre intégration dans de tels projets.

Une fois que les facteurs nécessaires à la valorisation disponibles, la prise en compte des 7 phases successives du modèle devrait conduire à la mise en valeur patrimoniale et à la durabilité du tourisme (Fig. 9.1). A ce moment là, le souci serait celui de préserver, autant que possible, cette durabilité de l’exploitation touristique (environnementale, économique et sociale).

Il serait aussi important que cette démarche prenne en considération les problèmes propres à chacun des sites tels que le contexte sociopolitique de Nabaa al-Chataoui, ou encore la proximité de Nabaa al-Mghara de Jeita, qui pourrait concurrencer son attractivité touristique.

Pour cela, il serait important que la valorisation de chacun de ces sites soit conçue d’une manière qui lui soit particulière : dans le cas de Nabaa al-Chataoui, la visite de la grotte peut être intégrée dans des circuits thématiques capables de redorer l’image du Sud du Liban. De même, la création d’activités complémentaires sur le site de Nabaa al-Mghara telles qu’un musée préhistorique, un circuit karstique, un jardin botanique, etc. pourrait attirer des touristes malgré la proximité de Jeita. Les deux grottes pourraient alors être complémentaires dans un même circuit touristique.

§§§§§§§§

En conclusion, bien que « le besoin d’une valorisation patrimoniale des cavités s’impose comme une nécessité urgente pour le sauvetage de ces patrimoines » (cf.

conclusion du chapitre 5), les conditions d’une telle démarche ne s’avèrent pas être encore disponibles au Liban.

La question qui se pose est de savoir combien de temps la valeur d’option de ces sites pourrait rester intacte avant que deviennent disponibles les facteurs nécessaires à la valorisation.

Etant donné la faible connaissance des patrimoines souterrains, de leurs contextes socio-économiques et environnementaux, le risque que les sites soient endommagés par ignorance ou velléités d’aménagements non étudiés est réel, à l’exemple de ce qui s’est passé dans d’autres cavités telles que celle de Rihane.

Pour cela, il est nécessaire de pouvoir « créer » une demande sociale, point de départ de toute forme de valorisation. Il est important que les « privés » et/ou les « collectifs » agissent de concert pour sensibiliser les locaux à leurs patrimoines et aux « bénéfices » de leur valorisation. En effet, il existe plusieurs exemples au Liban où les « privés » ont réussi à faire reconnaître leurs patrimoines tels que le cas de la réserve naturelle de Aamiq. Ce site est un patrimoine familial que les propriétaires ont souhaité protéger, vu son importance régionale, car c’est l’une des dernières zones humides d’eau douce continentale et constitue, par conséquent, le seul site de repos pour les oiseaux migrateurs entre l’Europe de l’est et l’Afrique (comm. pers. J.ADJIZIAN-GERARD, 2007). Effectivement, ils ont réussi à gérer le site en recrutant un gardien et en contribuant avec une ONG (Arocha) pour la mise en route du plan de gestion. Un autre exemple qui montre le rôle que peuvent jouer les « collectifs » pour la sensibilisation au patrimoine local, est celui de l’Association Internationale pour la Sauvegarde de Tyr (AIST) qui a été constituée officiellement en 1980, après la guerre qui a touché directement les sites archéologiques de Tyr, suite à un appel de Mme Maha El-Khalil Chalabi concernée par cette cité, sa ville natale. La mission de l’AIST est de mettre en oeuvre des mesures destinées à la préservation de Tyr, d’amener une prise de conscience nationale et internationale des valeurs culturelles, historiques et archéologiques de Tyr et enfin, la paix retrouvée, de promouvoir ces valeurs. Ainsi, en 1984, cette association a réussi à inscrire Tyr sur la liste du Patrimoine Mondial (AIST, 2002).

Pareillement à ces exemples, il serait donc nécessaire que les « collectifs », tels que les chefs des municipalités et les ONG locales, puissent créer une demande sociale pour le sauvetage de ces sites endokartiques et leurs valorisations.

Conclusion

Le modèle de valorisation proposé apparaît adapté à la mise en valeur de différentes grottes, puisqu’il dresse une logique d’action, avec plusieurs phases successives, qui prennent en considération l’ensemble des facteurs nécessaires à un tourisme durable. La mise en valeur de Jeita, avant 1975, constitue un exemple de la réussite de ce modèle. Les actions qui ont été menées pour la mise en tourisme de cette cavité correspondent aux 7 phases de notre modèle, quoique dans un ordre différent. D’ailleurs, le déclenchement des actions de mise en tourisme a résulté d’une prise de conscience patrimoniale, d’une implication efficace des acteurs et d’une demande sociale. De même, les actions d’aménagement, de promotion et de sensibilisation n’ont pas négligé les spécificités du site et du contexte socio-économique libanais.

Il est vrai que, de nos jours, cette grotte constitue le site le plus cité et visité parmi les sites touristiques libanais, mais cela ne veut pas dire que cette grotte est, actuellement, bien valorisée. En effet, depuis que les « arbitres » l’ont confié à MAPAS, il existe un conflit entre les « collectifs » et les « privatifs » concernant la gestion de cette cavité. Par conséquent, la population locale ne se sent plus impliquée et concernée par le développement touristique durable de ce site. Il apparaît nécessaire que les locaux se sentent plus impliqués par la présence de la grotte dans leur région, et participent à l’expérience touristique construite autour de cette cavité.

Pour ce qui est des 3 autres cavités étudiées, elles ne sont pas encore prêtes à être valorisées, puisque les facteurs essentiels au déclenchement d’une telle démarche ne sont pas encore disponibles pour le moment. Il serait donc nécessaire qu’il y ait, au moins, un de ces facteurs. Au cas où les acteurs ne s’impliquent pas dans une telle démarche, il faut que les locaux trouvent, eux-mêmes, un moyen de demander la mise en valeur de leurs biens. La prise de conscience de la valeur patrimoniale s’impose alors comme une nécessité urgente pour le sauvetage de ces richesses. Il faut que les locaux comprennent l’intérêt de la préservation de leurs patrimoines aussi bien du point de vue environnemental et socioculturel que touristique.

Aussi, la promotion pourrait jouer un rôle important pour la mise en tourisme de ces cavités puisque, d’après les enquêtes que nous avons menées (cf. partie 2), les

Libanais s'avèrent y être sensibles. Il suffirait alors qu'un acteur s'intéresse à investir pour valoriser le site, en respectant son contexte environnemental et socio-économique pour une exploitation touristique durable, accompagnée d'une vision pour l'avenir et d'un plan d'action, pour entamer une telle démarche. Néanmoins, tout retard dans ce domaine risquerait d'endommager ces grottes, par ignorance ou actions d'aménagement précipitées.

Conclusion générale

L'objectif de notre travail doctoral était de proposer un modèle de valorisation tenant compte des aspects suivants et parfois antagonistes : le développement touristique et le respect du milieu en tant qu'entité scientifique et naturelle qu'il s'agit de préserver.

Plusieurs conclusions partielles ont été proposées tout au long des chapitres et parties de ce mémoire, afin de couvrir les différentes entrées de notre problématique de recherche. Cette conclusion générale a pour objet de faire ressortir les éléments clés de notre recherche sur la méthodologie mise en œuvre, l'usage ultérieur de l'apport de ce travail, les limites et points faibles, ainsi que les perspectives futures possibles.

1. La méthodologie :

La méthodologie que nous avons construite pour mener notre recherche a consisté au développement de démarches théoriques, analytiques et pratiques qui ont partagé notre thèse en trois parties :

Partie 1 – Théorique : la valorisation du patrimoine est présentée comme un outil pour un tourisme durable et vise, par conséquent, à respecter autant que possible la durée de vie du site tout en l'exploitant pour le tourisme.

Partie 2 – Analytique autour de 3 axes complémentaires :

- sélection et présentation des sites endokarstiques libanais présentant un réel intérêt touristique et méritant des actions de valorisation. Les outils utilisés sont des inventaires régionaux et des méthodes de diagnostic.
 - étude de la perception des Libanais, dont ceux qui résident à proximité des grottes, vis-à-vis de leurs patrimoines. Les données ont été collectées à partir d'enquêtes.
 - étude de la perception que portent les acteurs du développement territorial pour ces richesses, à partir d'entrevues menées auprès de ces personnes.
- Partie 3 : Pratique : à partir de toutes les données théoriques et analytiques, un modèle de valorisation a été proposé. Il tient compte des spécificités des sites étudiés ainsi que de leurs contextes socio-économiques et environnementaux. Par la suite, la possibilité de son application est étudiée sur les 4 sites de notre recherche.

2. L'usage ultérieur de l'apport de ce travail :

Ce travail pourrait être exploité dans le futur de diverses manières :

- Usage de la base de données collectées : les enquêtes menées, au cours de la thèse, auprès de la population libanaise, ainsi que les entrevues auprès des acteurs du développement territorial, ont permis d'appréhender la perception du patrimoine par les Libanais, leurs attentes et pratiques touristiques et environnementales. Ces données pourront servir à d'autres études étant donné qu'elles ne concernent pas uniquement les grottes, mais aussi la notion du patrimoine, en général, ainsi que les pratiques touristiques des Libanais dans l'ensemble des domaines possibles. De plus, elles révèlent les problèmes auxquels est confronté le système libanais, qui vont à l'encontre du développement territorial et patrimonial.
- Exploitation du modèle : Nous espérons que le modèle de valorisation, obtenu suite à cette recherche doctorale, sera adopté par les différents acteurs travaillant ou devant s'impliquer dans le développement territorial notamment au Liban. Il propose différentes phases à suivre pour la réussite de la valorisation d'un site. L'omission de l'une de ces phases pourrait générer des problèmes souvent irréversibles, tels qu'un plan d'action utopique par rapport au contexte socio-économique régional. De même, ce modèle prend en considération les différents risques qui peuvent surgir et nuire à l'attractivité du site. Il présente, par conséquent, des solutions pour maintenir la durabilité de l'exploitation touristique.

3. Les limites et points faibles :

Toutefois, nombreux sont les limites et les points faibles - liés aussi bien au contexte libanais qu'à notre modèle de valorisation - qui se sont opposés à ce travail :

- Ce modèle ne peut être appliqué si les conditions de base de la valorisation ne sont pas disponibles, à titre de rappel : la prise de conscience de la valeur patrimoniale, l'implication efficace des acteurs et la demande sociale. D'ailleurs, le cas s'est

présenté dans les 3 sites de notre recherche : Er-Roueiss, Nabaa al-Mghara et Nabaa al-Chataoui. Les contextes socioculturels et/ou géopolitiques de ces 3 grottes ne s'avèrent pas encore prêts à envisager de telles actions, par manque de prise de conscience patrimoniale aussi bien de la population que des acteurs du développement territorial.

- L'application réelle de ce modèle sur une cavité n'a pas pu avoir lieu. Il est vrai que la mise en tourisme de la grotte de Jeita correspond aux phases proposées dans notre modèle, mais est-ce que ce modèle serait réellement efficace pour la valorisation des autres cavités, vu le contexte socio-économique et politique du pays ? L'idéal aurait été de pouvoir vérifier son application sur les 3 grottes non aménagées retenues dans notre étude. Néanmoins, nous avons été limités dans cette démarche tout du point de vue législatif que financier (pour le moment, il n'existe pas de budgets pour ce type de projet).
- Actuellement, les acteurs du développement territorial ne sont pas assez impliqués dans la réalisation de tels projets par manque de moyens législatifs, économiques et professionnels. Une question se pose alors : quels acteurs impliquer, ou faire intervenir, pour la valorisation de l'endokarst libanais, puisque ceux qui sont au Liban n'ont pas les « armes » ou « volontés » d'agir ?
- Notre modèle prend en compte tant la cavité à valoriser que son contexte socio-économique et environnemental. Il faudrait donc pouvoir préciser et limiter ce contexte de point de vue physique et humain, ce qui ne s'avère pas être évident. En effet, dans notre étude, nous avons choisi de limiter les sites aux municipalités où se situent les grottes et aux municipalités limitrophes. Mais, d'autres limites auraient pu être choisies telles que l'ensemble des territoires surplombant une caverne, ou encore un certain diamètre l'entourant... Le problème se pose alors à pouvoir préciser ces limites.

4. Les perspectives futures possibles :

Notre travail sur la valorisation du patrimoine endokarstique ouvre de nombreuses perspectives de recherche. En effet, plusieurs questions surgissent suite à notre étude. Elles concernent essentiellement les problèmes confrontés dans le système libanais :

- Comment pouvoir réaliser un projet de valorisation patrimoniale au Liban, dans le contexte socio-économique et politique actuel du pays ?
- Comment préserver la valeur d'option des patrimoines libanais, vu l'ignorance de la population, l'indifférence et l'incapacité d'action des acteurs, pour pouvoir exploiter ces richesses dans le futur lorsque les conditions s'y apprêteront ?
- Comment sensibiliser, réellement, les Libanais au respect de leurs patrimoines naturels et culturels, et aux dimensions économiques qui peuvent susciter suite à leurs préservation et valorisation ? Est-ce que la promotion patrimoniale pourrait être un outil efficace pour la sensibilisation des Libanais aux richesses de leur environnement, vu qu'ils s'avèrent être sensibles à un tel outil ?
- Comment sensibiliser les acteurs au développement durable et les impliquer dans des projets de valorisation touristique et scientifique ?
- Compte tenu de la situation actuelle au Liban, nous aimerions appliquer notre modèle sur des patrimoines endokarstiques d'autres pays. Cela pourrait être un des objets de nos recherches à venir (post-doc...).

§§§§§§§§

Notre travail de recherche doctorale constitue une première proposition de valorisation du milieu souterrain en tant que patrimoine, notamment au travers des 3 apports suivants :

Conclusion générale

- Méthodologique : développement d'un modèle de valorisation des patrimoines naturels libanais.
- Scientifique : élaboration d'une base de connaissance en téorologie (science du tourisme, au sens où l'emploient les chercheurs canadiens de la revue Téoros) et acquisition de notions dans un domaine encore peu exploré au Liban.
- Appliqué : toutes les connaissances acquises dans le cadre de cette thèse pourront être exploitées dans le cadre d'une valorisation patrimoniale.

Références bibliographiques

ABDUL-NOUR Hani & KALLAB Oussama (1986) : Les activités du club en 1985, Al Ouât'Ouate n° 1, pp. 14-20.

ABDUL-NOUR Hani, GHAUCHE Antoine & MAROUN Alain (1988) : Mgharet Qashqoush : Des mystères non résolus, Liban souterrain, Bulletin de GERSL n° 1, pp. 46-53.

ABDUL-NOUR Hani (1994) : Le cavernement au Liban. Spéléologie et interprétation des données, Annales de Géographie, Université Saint-Joseph, Beyrouth, vol. 15, pp. 1-32.

ABDUL-NOUR Hani et JABBOUR-GEDEON Badr (1996) : Mgharet Hammatoura : Un culte ancien, Spéléorient, n°1, Beyrouth, pp. 72-75.

ABDUL-NOUR Hani et MEHANNA Fadi (1996) : Mar Sarkis (ouadi Qannoubine – Mar Aboun) : vestiges d'ermitage rupestre et grotte-chapelle, Spéléorient n° 1, Beyrouth, pp. 21-26.

ABDUL-NOUR Hani, ABDUL-NOUR Nayla et JABBOUR-GEDEON Badr (1996) : L'ermitage rupestre de Mar Jirjis : des fresques inédites à motifs géométriques, Spéléorient n° 1, Beyrouth, pp. 81-84.

ABDUL-NOUR Nayla, KADIFA Malek & MEHANNA Fadi (1996) : L'ermitage de Mar Youhanna (Hadchit) : Sur les traces des Ethiopiens, Spéléorient n° 1, Beyrouth, pp. 27-39.

ABDUL-NOUR Hani, ABDUL-NOUR Nayla, JABBOUR-GEDEON Badr & MEHANNA Fadi (1996) : Mgharet el Terrache : de nouvelles perspectives ?, Spéléorient n° 1, Beyrouth, pp. 59-61.

ABDUL-NOUR Hani, GHAUCHE Antoine & JABBOUR-GEDEON Badr (1997) : Les ermitages rupestres du Ouadi el Baoualîa (Jbeil) : Mar Antonios et Mar Semaane, Spéléorient n° 2, Beyrouth, pp. 69-78.

ABDUL-NOUR Hani, BEAYNO Fadi, JABBOUR-GEDEON Badr & MEHANNA Fadi (1997) : Houet el Hamra à Jurd Ehden, Spéléorient n° 2, Beyrouth, pp. 25-29.

ABDUL-NOUR Hani (2004) : Les cavités de l'endokarst au Liban, Spéléorient n° 4, Beyrouth, pp.116-128.

ADAM Bernard (1989) : Animer une étude Analyse de la Valeur, Guide pratique des procédés et des techniques efficaces, presses de l'Imprimerie LIENHART, Paris, 55 pages.

ADAMS M. Kathleen (1999) : Identités ethniques, régionales et nationales dans les musées indonésiens, in Ethnologie Française, n° 3, Musée, Nation après les colonies, pp. 355-364.

Administration Centrale de la Statistique (2006) : Annuaire statistique 2006, République libanaise, Présidence du Conseil des Ministres, 94 pages.

ALES (2003) : croyances populaires, in :
www.alesliban.org

Al Ouat'ouate (1990) : Cinquantenaire de la spéléologie libanaise : 1940 - 1990, Le Spéléo-Club du Liban, nouvelle série n° 5, 136 pages.

ARBORIO Anne-Marie & FOURNIER Pierre (1999) : L'enquête et ses méthodes : L'observation directe, Nathan Université, 128 pages.

AUDRERIE Dominique (1997) : La notion et la protection du patrimoine, Que Sais-Je ?, P.U.F., 127 pages.

AYDALOT Philippe (1986) : Milieux innovateurs en Europe, GREMI, Paris, 361 pages.

BAREL Yves, ARBARET SCHULZ Christiane & BUTEL Anne-Marie (1981) : Territoires et codes sociaux, Université des Sciences Sociales, Centre d'Etudes des Pratiques Sociales, Grenoble & Centre de Recherche sur l'Urbanisme, Paris - Grenoble : Université des Sciences Sociales, 137 pages.

BEAYNO Fadi, JABBOUR-GEDEON Badr & MEHANNA Fadi (1996) : Houet el Hawayej : un gouffre de plus de cent mètres, Spéléorient n°1, pp. 89-91.

BEGHAIN Patrice (1998) : Le patrimoine : culture et lien social, Collection Presses de Science Po., Bibliothèque de la Conservation du Patrimoine de la Savoie, Chambéry, 115 pages.

BERNARD Sophie (2002) : Les gorges de l'Ardèche : Contribution à la communication autour des Opérations Grand Site de l'Aven d'Orgnac et du Pont d'Arc et des gorges de l'Ardèche, Licence Professionnelle, Faculté de Géographie de Bordeaux III, 27 pages.

BEZANÇON Xavier (1992) : Le guide de l'urbanisme et du patrimoine, éditions du Moniteur, 494 pages.

BIOT Vincent (2006) : Le tourisme souterrain en France, Karstologia, Mémoires n° 15, 236 pages.

BIOT Vincent & GAUCHON Christophe (2005) : Etat des lieux du tourisme souterrain en France : la fin d'un cycle ?, Karstologia n° 45-46, pp. 41-54.

BISSONNETTE Daniel (2006) : Tourisme durable et musées, in
<http://www.musees.qc.ca/publicspec/actualites/analyses/textes/20020909/index.phtml>

BLANCHET Alain, GHIGLIONE Rodolphe, MASSONNAT Jean & TROGNON Alain (1990) : Les techniques d'enquête en sciences sociales, édition DUNOD, 197 pages.

BLANCHET Alain (1997) : Dire et faire dire : l'entretien, Armand Colin, 172 pages.

BOLANZ Jean-Jacques (1993) : Source de Qachqouch (Jiita, Liban), Al Ouat'Ouate n° 7-8, pp.14 -15.

BOU KHEIR Rania, SHABAN Amin, GIRARD Michel-Claude, KHAWLIE Mohamad & ABDALLAH Chadi (2003) : Caractérisation morpho-pédologique des zones karstiques du Liban Sensibilité des sols à l'érosion hydrique, Science planétaire / Sécheresse, John Libbey Eurotext, Volume 14, n°4, pp. 247 –255.

BRUNET Hervé (1995) : Management des produits et des processus, Association Française de normalisation, 575 pages.

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé (1996) : Les mots de la géographie, dictionnaire critique, Reclus, La documentation française, Paris, 433 pages.

BUTLER Richard (1980) : The concept of a tourist area cycle of evolution. Implications for management of resources, The Canadian Geographer, Montréal, vol. XXIV, n° 1, pp. 5-12.

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO (2005) : Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial. Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, comité intergouvernemental pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, 172 pages.

CHAUVET Jean-Marie, BRUNEL-DESCHAMPS Eliette & HILLAIRE Christian (1995) : *La Grotte Chauvet*, éd. du Seuil, coll. Arts rupestres, 116 pages.

COFFY Bertrand (2001) : La mise en valeur du patrimoine archéologique en Haute-Maurienne : les gravures rupestres d'Aussois, Cahiers savoisiens de Géographie, Identités et Territoires, n° 4, pp. 61-70.

Comité du patrimoine mondial (1998) : Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, Organisation des Nations-Unis pour l'éducation, la science et la culture, vingt-deuxième session, Kyoto, Japon, 38 pages.

COPELAND Lorraine & YAZBECK Corine (2002) : Inventory of stone age sites in Lebanon, part III, additions and revisions, 1967-2001, Mélanges de l'Université Saint-Joseph, Tome 55, pp. 119-325.

COQUE Roger (1977) : Géomorphologie, Armand Colin, Paris, 430 pages.

COQUE Roger (1994) : Relief karstique, rubrique Karstique (relief), Encyclopaedia Universalis 6, numéro 13, pp. 273 - 277.

CORM Georges (2006) : Liban : Situation économique, perspectives et développement, la revue «Quaderns de la Meditteranea» Barcelone, n° 6, pp. 125 –132.

DA CUNHA Antonio & RUEGG Jean (2003) : Développement durable et aménagement du territoire, Presses polytechniques et universitaires romandes, 350 pages.

DAYAN Armand & TROADEC Annie et Loïc (1995) : Promotion des ventes et P.L.V., QSJ, Presses Universitaires de France, 127 pages.

DEBARBIEUX Bernard & DELANNOY Jean-Jacques (1992) : Représentations paysagères et représentations médiales des montagnes calcaires : le touriste, le paysage et les éléments, Revue de géographie alpine « Nature de la santé, Santé de la nature », numéro hors série, sous la direction de Jean-Paul GUERIN et Jean-Claude LEVY, Collection Ascendances, pp. 63-77.

DELANNOY Jean-Jacques, PERRETTE Yves, DEBARD Evelyne, FERRIER Catherine, KERVAZO Bertrand, PERROUX Anne-Sophie, JAILLET Stéphane & QUINIF Yves (2004) : Intérêt de l'approche morphogénique pour la compréhension globale d'une grotte à haute valeur patrimoniale, La grotte Chauvet (Ardèche – France), Karstologia n° 44, pp. 25 - 42.

DEPREST Florence (1997): Enquête sur le tourisme de masse, l'écologie face au territoire, édition Belin, 207 pages.

DESACHY Christian (2001) : Les déchets, sensibilisation à une gestion écologique, 2^{ème} édition, éditions Technique & Documentation, 70 pages.

DOUMIT Laudy (2003): La valorisation d'un patrimoine naturel: Les cavités karstiques libanaises, mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies en Géographie, Option Aménagement touristique et culturel, Université Saint-Joseph de Beyrouth, 74 pages.

DOUMIT Laudy, ADJIZIAN-GERARD Jocelyne & GAUCHON Christophe (2005): The lebanese perception of the endokarstic patrimony, 14th International congress of speleology, Athens-Kalamos, 6 pages.

DREO Johann (2006): Développement durable, in
http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable

DUVAL Mélanie (2005): Forum on Karst and World Heritage in Europe, Lipica, Slovénie, Karstologia n° 45 - 46, pp. 67 - 68.

DUVAL Mélanie (2007) : Dynamiques spatiales et enjeux territoriaux des processus de patrimonialisation et de développement touristique. Etude comparée des gorges de l'Ardèche et du Karst slovène. Doctorat de géographie, Université de Savoie, 512 pages.

Ecole Nationale du Patrimoine (1994) : Patrimoine culturel, patrimoine naturel, La documentation Française, 311 pages.

EL ACHKAR Joëlle (2006) : Coopération décentralisée, développement local et tourisme, mémoire de Master en Aménagement Touristique et Culturel, Université Saint-Joseph de Beyrouth, 120 pages.

FAO (1995) : Approche participative, communication, et gestion des ressources forestières en Afrique sahélienne: Bilan et perspectives, Département du développement durable, in
<http://www.fao.org/docrep/v9974f/v9974f00.HTM>

FAOUR Ghaleb, HADDAD Théodora, VELUT Sébastien & VERDEIL Eric (2005) : Beyrouth, Quarante ans de croissance urbaine, M@ppemonde n° 79, 12 pages.

FRANCOIS Hugues, HIRCZAK Maud & SENIL Nicolas (2005) : Le patrimoine : une catégorie utile pour l'économie ? XLI^e colloque de l'ASRDLF, Villes et territoires face aux défis de la mondialisation, 19 pages.

GARRAD Andrew et YAZBECK Corine (2003) : Qadisha valley prehistory project (Northern Lebanon), Summary of first two seasons investigations, Bulletin d'Archéologie et d'Architecture Libanaises, volume 7, pp. 7 – 14.

GARRAD Andrew, PIRIE Anne, SCHROEDER Bruce, WASSE Alexander, CLARKE Joanne, HAIDAR-BOUSTANI Maya, RHODES Stephen & YAZBECK Corine (2003): Survey of Nachcharini cave and prehistoric settlement in the Northern Anti-Lebanon highlands, Bulletin d'Archéologie et d'Architecture Libanaises, volume 7, pp. 15 - 48.

GAUCHON Christophe (1997) : Des cavernes et des hommes, édition Spelunca, 248 pages.

GILLI Eric (1998): L'exploration spéléologique et ses techniques, Que sais-je ?, PUF, 127 pages.

GRAWITZ Madeleine (2001) : Méthodes des sciences sociales, 11^{ème} édition, Dalloz, 1019 pages.

GREFFE Xavier (2003) : La valorisation économique du Patrimoine, éd. Delphine RENARD, 383 pages.

GUERIN Jean-Paul (1984) : L'aménagement de la montagne politiques, discours et productions d'espaces, éd. Ophrys, 467 pages.

GUESNIER Bernard (1996) : Le patrimoine, une valorisation touristique à haut risque : De la démarche prospective appliquée à la valorisation du patrimoine, cahier Espaces 49, pp. 122 – 132.

HOBLEA Fabien (1999) : Contribution à la connaissance et à la gestion environnementale des géosystèmes karstiques montagnards : études savoyardes, thèse pour obtenir la grade de Docteur de l'Université de Lyon 2 en Géographie, Aménagement et Urbanisme, Tomes 1 et 2, 995 pages.

HOURS Francis s.j. (1992) : Le paléolithique et l'épipaléolithique de la Syrie et du Liban, Collection Hommes et Sociétés du Proche-Orient, Université Saint-Joseph, éd. Dar El-Machreq, 154 pages.

HUBERMAN A. Michael & MILES B. Matthew (1991): Analyse des données qualitatives, recueil de nouvelles méthodes, Méthodologie de la recherche, De Boeck Université, 479 pages.

JABBOUR-GEDEON Badr & MEHANNA Fadi (1997) : Houet el Chitâne: à la redécouverte d'un gouffre ancien, Spéléorient n°2, pp. 79 – 82.

JUNG Jacques (1971) : L'aménagement de l'espace rural une illusion économique, Calmann-Lévy, 406 pages.

KAHAN Barbara & GOODSTADT Michael (2002): Guide d'utilisation du modèle des domaines interactifs pour établir les meilleures pratiques en promotion de la santé, in Centre for Health Promotion, Université de Toronto,
http://www.opc.on.ca/francais//projets/guide_utilization_mdi.pdf

KARKABI Sami & MAJDALANI Michel (1989) : Nabaa el Mghara, Al Ouât'Ouate, n° 4, pp. 17 – 54.

KARKABI Sami (1991) : La perle de caverne hexagonale, Al Ouât'Ouate, n° 6, pp. 48 – 60.

KASPARIAN Choghig (2003): l'entrée des jeunes Libanais dans la vie active et l'émigration, La population libanaise et ses caractéristiques (Tome I), enquête réalisée par l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, Presses de l'Université Saint-Joseph, 190 pages.

KAUFMANN Jean-Claude (1996) : L'entretien compréhensif, Nathan Université, 128 pages.

KAUL Inge (2000) : Global public goods: a new way to balance the world's books - The fairness revolution, Le Monde Diplomatique, in
<http://www.globalpolicy.org/soecon/gpg/2000/06kaul.htm>

LACHNITT Jacques (1994) : L'analyse de la valeur, Troisième édition corrigée, Q.S.J, Presses universitaires de France, 127 pages.

LANDEL Pierre-Antoine & PECQUEUR Bernard (2004) : La culture comme ressource territoriale spécifique, U.M.R.PACTE, Laboratoire Territoires, Université Joseph FOURIER, GRENOBLE I, 15 pages.

LETOURNEUX François (1994) : Patrimoine culturel, patrimoine naturel, Ecole Nationale du Patrimoine, La documentation Française, p. 90.

MAAMARI Marie & DEPECKER Jean-Paul (2006) : Le secteur du tourisme au Liban, Missions économiques, Beyrouth, 4 pages.

MAIRE Richard (1990) : Les montagnes-refuges calcaires de Méditerranée orientale et du Moyen-Orient (Grèce, Crète, Turquie, Iran), Karstologia, n° 15, pp. 13 – 24.

MAIRE Richard & VANARA Nathalie (2004) : Les grottes-tunnels de Chine, types et évolution, Karstologia Mémoire n° 9 - Chapitre 9, pp. 311 – 334.

- MAPAS (2002) : Grotte de Jiïta, la merveille de la nature au Liban, 4 pages.
- MAPAS (2002) : Site touristique de Jeita, Projet Gagnant, 2^{ème} prix du Développement Durable Touristique, Les sommets du tourisme, Chamonix Mont-Blanc, 12 pages.
- MERLIN Pierre (2001) : Tourisme et aménagement touristique : des objectifs inconciliables ?, La documentation française, 216 pages.
- Ministère du tourisme du Québec (2005) : Vers un tourisme durable, politique touristique du Québec : un nouveau partenariat industrie-gouvernement, 37 pages.
- MORSAIN Marie-Agnès (2000) : Dictionnaire du management stratégique, éditions Belin, 217 pages.
- MOUAWAD Mona (2002) : La grotte de Jiïta : Gestion, Réaménagement et Perspectives d'avenir..., mémoire pour l'obtention de la Maîtrise en Géographie, option Aménagement Touristique et Culturel, USJ, Beyrouth, 96 pages.
- Musée de préhistoire d'Ornac & EDYTEM (2003) : Le calcaire et l'eau, exposition du 1 juin 2002 au 15 novembre 2003, 28 pages.
- NEYRET Régis (1992) : Le patrimoine atout du développement, Presses universitaires de Lyon, 156 pages.
- PARTOUNE Christine & BURNOTTE Daniel (2006): Prendre en compte la logique des acteurs dans la gestion concertée des territoires, Outils d'animation, de sensibilisation et de médiation sur le paysage, Projet Leader+, comité scientifique GAL wallons, pp. 38-41.
- PIVETEAU Vincent (1995) : Prospective et territoire : apports d'une réflexion sur le jeu, texte remanié à partir d'une thèse de doctorat de l'Université Paris 1 - spécialité : science économique - soutenue le 26 octobre 1994, éditeur CEMAGREF, 298 pages.
- PLANEL-MARCHAND Aloméa (1981) : La protection des sites, Que Sais-Je ?, P.U.F., 128 pages.
- POISSONNIER-FRAGMENT Marion (1997) : Le tourisme en espace rural, Définition d'un projet touristique sur le canton de trêves axé autour de l'aménagement de la grotte de la Verrière (Gard), mémoire de maîtrise d'aménagement, Université P. Valéry Montpellier III, 128 pages.
- Volney, Constantin-François De CHASSEBOEUF, Comte de (1959) : Voyage en Egypte et en Syrie, éd. Mouton 1 Co., 163 pages.
- RAUTENBERG Michel (1999) : Revisiter les lieux et les temps : figures de la mémoire et du patrimoine, *Ruralia*, in
<http://ruralia.revues.org/document75.html>

ROBINSON Joan (1956) : The Accumulation of Capital, Section : Income from Property as the Reward of Waiting, Macmillan St. Martin's Press, Londres, 393 pages.

SCHMIDT Joël (1988) : Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine, édition Références Larousse, 319 pages.

SERAGELDIN Ismail (1999) : Very Special Places : The Architecture and Economics of Intervening in Historic Cities, Culture in Sustainable Development, Washington, D.C. : The World Bank, 65 pages.

SPELEO CLUB DU LIBAN (2002) : Mgharet Nabaa el Shatawie, une publication spéciale, Al Ouat'Ouate, Revue Libanaise de Spéléologie et de Karstologie, n° 12, nouvelle série, 79 pages.

THEVENON Cécile (2000) : La valorisation patrimoniale du karst souterrain peut-elle favoriser le développement local en milieu rural ? - Méthode préliminaire à une démarche participative en coopération, mémoire de DEA - Structures et Dynamiques Spatiales, Institut de Géographie Alpine & Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne, 66 pages.

THILL Edgar (1999) : Compétences et effort : Structuration, effets et valorisation de l'image de compétence, Presses Universitaires de France, 255 pages.

VERGNEAU Joseph (1998) : Avis relatif à La valorisation touristique du patrimoine, la Commission n°7 « Culture, Tourisme et Sport », Conseil économique et social, Région des pays de la Loire, 75 pages.

VIALA Claude (2005) : Grottes et caches camisardes, spéléologie et mémoire huguenote, les presses de Languedoc, 159 pages.

VILLEMIN Gérard (2005) : Préhistoire et protohistoire, in :
<http://villemin.gerard.free.fr/Histoire/Prehisto.htm>

WENGER Rémy, BLANT Denis, BLANT Michel, JEANNIN Pierre-Yves, LALOU Jean-Claude & LUETSCHER Marc (2006) : Cavernes, face cachée de la terre, Les rendez-vous de la nature, éd. Nathan, 239 pages.

YAZBECK Corine (2004) : Le paléolithique du Liban : Bilan critique, Paléorient, vol. 30/2, pp. 111-126.

ZOUAIN S. Georges (1999) : Du patrimoine dans l'état moderne, Réflexions et éléments d'une politique, 16 pages.

ZONON Abdoulaye (2003) : Réforme agraire et valeur économique de la terre, Bulletin d'information du bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, Union Mondiale pour la Nature, n° 6, pp.30-34.

DVD et CD :

Axell Philippe (1993) : Le mystère de la Lesse souterraine : Découverte des splendeurs de la plus belle grotte de Belgique, Axell Communication, VODEO.TV, 53 minutes.

<http://rmn.vodeo.tv/94-60-598-le-mystere-de-la-lesse-souterraine.html>

INSEE, DATAR & Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (1998) : Inventaire communal, n° 251/F 101.

Sitographie :

<http://aistyr.com>

www.alesliban.org

http://www.destinations-sante.ch/Tourisme_durable.40.0.html

www.environnement.gouv.fr/actua/com2003/developpement_durable/lille.pdf

http://www.fair-incentive.com/site/gd/accueil6_2.asp

<http://www.fao.org/docrep/v9974f/v9974f03.htm>

<http://www.gites-de-france.fr>

<http://www.globalpolicy.org/soecon/gpg/2000/06kaul.htm>

<http://www.grottes-en-france.com/homme.html>

www.jeitagrotto.com

http://www.john-libbey-eurotext.fr/fr/revues/agro_biotech/sec/e-docs/00/04/02/EA/article.md

<http://www.musees.qc.ca/publicspec/actualites/analyses/textes/20020909/index.phtml>

http://www.opc.on.ca/francais//projets/guide_utilization_mdi.pdf

http://www.ot-liban.com/destination/pages/frame_lit_jeita.html

<http://prehisto.ifrance.com/habitatinf.htm>

<http://ruralia.revues.org/document75.html>

<http://www.smq.qc.ca/publicsspec/actualites/analyses/textes/20020909/index.phtml>

www.speleoliban.com

http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/pdf/charte_ts.pdf

<http://villemin.gerard.free.fr/Histoire/Prehisto.htm>

http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable

